



HAL
open science

Sociologie d'une mémoire déchirée Le cas des exilés iraniens

Nader Vahabi

► **To cite this version:**

Nader Vahabi. Sociologie d'une mémoire déchirée Le cas des exilés iraniens. L'Harmattan, 2008.
hal-02059653

HAL Id: hal-02059653

<https://hal.science/hal-02059653>

Submitted on 6 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Nader Vahabi, sociologie d'une mémoire déchirée, le cas des exilés iraniens, Paris, Harmattan, 2008.

Sociologie d'une mémoire déchirée

Le cas des exilés iraniens

Nader VAHABI

Sociologie d'une mémoire déchirée

Le cas des exilés iraniens

Préface par F. Khosrokhavar

Edition L'Harmattan

Couverture : J. Ghafarpour

Edition L'Harmattan

www.harmattan.fr

Première édition : Février 2008

ISBN : x-xxxxxx-xx-x

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier Farhad Khosrokhavar qui m'a toujours dirigé, encouragé et épaulé dans mes recherches depuis le début de ma thèse, en décembre 1999. Puis j'aimerais manifester ma gratitude à Nicole Richard, géographe de formation, pour sa lecture minutieuse, sa patiente correction, sa gentillesse et sa pédagogie. Je souhaite aussi évoquer une anecdote d'avril 1999 qui a bouleversé mon orientation thématique : au cours d'une discussion de déjeuner, Didier Bigo, avec qui je m'entretenais de mon mémoire de DEA à l'Université de Nanterre, m'a vivement encouragé à travailler sur la mémoire des exilés iraniens. J'ai suivi son conseil et, à compter de ce moment, les thèmes de l'exil et de la mémoire de l'émigration sont devenus mes sujets de prédilection ; à celui qui a été l'initiateur de mes recherches, j'adresse ma profonde reconnaissance et l'assure de mon amitié.

J'aimerais aussi évoquer la participation de mon ami franco-iranien, Emanuel Huntzinger, jeune chercheur en science politique qui s'est évertué à trouver des équivalents français pour certaines expressions et notions employées par les interviewés et à sélectionner les concepts sociologiques opportuns. Je le remercie pour ses inestimables contributions et je conserve un excellent souvenir des moments forts de notre travail en commun.

De jeunes chercheurs en sociologie politique : Sophie Aldric, Alexandre Mamarbachi, Mohsen Mottaghie et Akbar Molladjani m'ont aimablement aidé de façon occasionnelle pour l'approche des textes sociologiques et la relecture de mes premiers manuscrits ; leur soutien et leurs encouragements m'ont été très précieux.

Enfin, les exilés politiques qui se sont prêtés à cette enquête méritent tous ma gratitude. Je me suis efforcé de ne trahir ni la confiance qu'ils m'ont accordée ni le respect que je ressens pour leurs convictions et leurs engagements. Plus particulièrement, j'exprime ma reconnaissance et ma sympathie à Jafar Ghafarpour, mon cher compatriote, graphiste et exilé politique à Paris et qui est l'auteur de l'illustration de couverture.

Paris, le 05.12.2007

N. VAHABI

Table des matières

Préface de Farhad Khosrokhavar 9

Introduction 13

1. L'origine de la recherche
2. Problématique initiale
3. Présentation de l'échantillon
4. La méthode de recherche
5. La mémoire en sociologie
6. L'hypothèse

Première partie : Contextualisation de la formation de la mémoire 57

Chapitre I- Les conditions de l'exil et les épreuves subies 65

Section 1. La dynamique de radicalisation

1. Du printemps révolutionnaire à un Etat théocratique
2. La vacance de l'Etat
3. Une période proto-démocratique durant le gouvernement libéral de Bazargan
4. L'assaut de l'ambassade des Etats-Unis (4 novembre 1979)
5. L'élimination de deux grands Ayatollahs

Section 2. La création de l'insupportable

1. La chasse aux intellectuels (avril 1980)
2. La Guerre : une réponse aux problèmes sociaux (22 septembre 1980)
3. L'émergence d'une nouvelle dualité au sein de l'Etat islamique
4. Le début de la répression massive
5. L'origine d'une mémoire polémique

Chapitre II- Interprétation et réinterprétation de l'insupportable 115

Section 1. La mémoire selon la manière de vivre la répression

1. Le groupe des individus n'ayant pas vécu directement la répression (8 sur 39)
2. Le groupe des individus ayant vu ou vécu personnellement la répression (12 sur 39)
3. Le groupe des individus ayant vécu de manière directe le poids de la tyrannie (19 sur 39)

Section 2. Une mémoire construite dans le flou

1. Le concept « d'obstacles intervenants »
2. L'incertitude structurelle
3. Les moments de dérapage

Deuxième partie : Contextualisation d'une nouvelle mémoire 145

Chapitre I – L'élargissement de la mémoire 149

Section 1. La dispersion de la mémoire

1. Une trajectoire simple
2. Une trajectoire conflictuelle
3. La gestion de la trajectoire

Section 2. La mémoire dans le no man's land

1. Le paradoxe entre la distance et la proximité
2. Les deux illusions de l'exilé
3. Le deuil de la mémoire
4. La découverte d'une nouvelle identité

Chapitre II – L'éclatement de la mémoire 173

Section 1. La resocialisation de la mémoire

1. La mémoire liée à l'intégration
2. La mémoire liée à une insertion minimum
3. La mémoire liée à la vie communautaire

Section 2. Panorama de la mémoire actuelle

1. Les témoignages
2. La production scientifique officielle
3. Les ouvrages de grande diffusion
4. Les cahiers de biographie des exécutés
5. L'art en exil

Conclusion 225

Bibliographie 231

Traduction en anglais de la quatrième de couverture (abstract) 247

Préface

Que se passe-t-il lorsque, sous la répression, des groupes d'hommes et de femmes quittent un pays pour se réfugier dans un autre, plus libre ? En relation avec la révolution Islamique de 1979, plusieurs catégories d'exilés ont quitté l'Iran. Certains l'ont fait parce qu'ils appartenaient à l'élite de l'époque du Shah, militaire, politique, culturelle (stars de cinéma, chanteurs et chanteuses). D'autres l'ont fait parce qu'ils appartenaient aux groupes d'extrême gauche et qu'après les premiers mois de la révolution, s'installa une guerre, d'abord larvée puis déclarée, entre le pouvoir théocratique et leurs membres.

Les émigrés iraniens vers l'Occident (surtout les Etats-Unis et le Canada, puis l'Australie et, dans une moindre mesure, l'Europe) et vers les pays musulmans (surtout la Turquie), n'ont pas été fondamentalement des émigrés "économiques", comme ceux d'Afrique du Nord en France, de Turquie en Allemagne et d'Inde, du Pakistan et du Bangladesh en Angleterre. Les Iraniens qui ont quitté l'Iran pendant ou après la Révolution islamique l'ont fait pour des motifs liés à une révolution: peur des représailles, crainte de répression par des fanatiques religieux, appréhension devant la politique répressive de la nouvelle théocratie face à des groupes politiques d'extrême gauche islamique (les Moudjahédines du Peuple) ou communiste laïques (Peykar, Fédâ'iyâns du Peuple, etc.). On pourrait les qualifier d'émigrés pour cause de révolution : ils ne quittent pas le pays pour fuir la misère, l'absence de travail correctement rémunéré ou par volonté de promotion économique et sociale. Pour eux, la raison primordiale est sociopolitique, liée à l'événement majeur que constitue la révolution.

Nader Vahabi a entrepris sa thèse sur la thématique de la mémoire des exilés politiques. Il a mené une enquête minutieuse sur quelque 39 exilés politiques iraniens en France, mais aussi en Allemagne, en tentant de respecter la diversité socio-anthropologique (femmes, hommes, âges, conditions socio-économiques...).

Le résultat de l'enquête est une recherche qui jette une lumière nouvelle sur la problématique de la mémoire.

La première partie de son ouvrage porte sur le contexte sociopolitique qui cause l'exil, à savoir la société iranienne après la révolution islamique de 1979. On peut, certes, ne pas approuver nécessairement la

vision de Vahabi sur la révolution islamique comme, par exemple, le fait que Bani Sadr ait été le représentant de la bourgeoisie libérale ou qu'une "bourgeoisie libérale" ait existé en Iran à ce moment précis. Mais son analyse ne laisse pas insensible et surtout, en regard de la problématique essentielle qu'est la mémoire collective et son rapport à la mémoire individuelle dans le cas de l'exil, la remarque précédente n'a pas une importance capitale. Le point fort de l'auteur réside essentiellement dans le décryptage de la mémoire des exilés politiques iraniens qu'il établit à partir des interviews exhaustifs qu'il a menés avec ceux-ci. Il montre comment le déchirement opère, comment l'exilé politique se trouve écartelé entre deux sociétés, celle à laquelle il appartient par ses origines et celle dont il fait désormais partie, quelquefois à son corps défendant, en raison des vicissitudes de l'histoire et du hasard des trajectoires de migration qui ont fait, qu'en raison de tel lien de famille ou d'amitié, qu'à cause de certains aléas des itinéraires d'immigration, il se trouve en France plutôt qu'en Allemagne ou en Angleterre.

Vahabi est sensible à ces trajectoires individuelles qu'il contextualise dans leur complexité, entre la société dont on porte l'identité en soi et celle au sein de laquelle il faudra vivre désormais. Cela remet en cause la famille (nombre de divorces sont la conséquence du changement des cadres sociaux), mais aussi l'appartenance (les enfants appartiennent à la société d'accueil par l'enseignement que leur dispense l'école, par leur processus de socialisation et par l'éloignement de la société d'origine). Les exilés politiques doivent aussi quelquefois s'accommoder de la perte d'un emploi de niveau plus élevé et de l'insertion dans un réseau professionnel de niveau nettement inférieur dans la société d'accueil (beaucoup d'exilés politiques iraniens deviennent chauffeurs de taxi, gestionnaires ou propriétaires de librairies, de kiosques de journaux, etc.).

Le passage des exilés politiques par plusieurs cadres sociaux de mémoire est certes enrichissant pour eux, mais aussi et surtout, angoissant, déstabilisant, voire déroutant ; il remet en cause leurs cohérences mentales et également leur estime de soi, leur identité intime et leurs rapports intersubjectifs (dans un premier temps on noue des liens avec des personnes de même provenance nationale, principalement de même famille politique, elles aussi en situation d'exil, pour pouvoir s'ouvrir par la suite à d'autres catégories sociales et culturelles, notamment de la société d'accueil).

Vahabi identifie trois styles de comportement parmi les exilés politiques iraniens. Ceux appartenant au premier type, qu'il qualifie "d'assimilistes", cherchent par un travail individuel sur soi à s'adapter de leur mieux à la société d'accueil et à s'y assimiler aussi profondément que possible. Cela se fait, en sous-main, par la reconnaissance, implicite au début et de plus en plus explicite par la suite, du caractère irréversible de l'exil et de la nécessité de vivre une nouvelle vie, non pas comme un état de fait provisoire, mais comme une situation inéluctable, non sans avoir enterré une partie de soi-même et de ses idéaux politiques et sociaux liés à la société d'origine. Se trouvant dans une nouvelle société dont l'histoire, la culture et les relations sociales sont construites de manière radicalement différente, l'intégration par assimilation s'accomplit en faisant le deuil d'une grande partie du passé et des cadres de mémoire liés à la société iranienne dont on est issu.

Le second style est celui des "communautaires" qui entendent garder intacte leur mémoire sociale et politique d'origine au prix de la clôture sur soi et de la constitution d'une mémoire plus ou moins fermée, commémorant le passé par des rituels auxquels participent les personnes appartenant à la même famille d'esprit. L'apprentissage de la langue du pays d'accueil (que ce soit en France ou en Allemagne) n'est pas primordiale et l'acquisition de la culture et des mœurs sociales et politiques de la nouvelle société reste marginale. Les "communautaires" tentent de sauver leur mémoire d'origine en ne s'insérant pas dans la nouvelle société et en se marginalisant consciemment afin de préserver leur vocation première, c'est-à-dire militer pour le changement social et politique dans leur société à eux, celle qu'ils ont quittée, depuis plus de deux décennies pour la plupart, et dans laquelle ils pensent pouvoir revenir avec le changement de pouvoir.

Enfin, les "minimalistes" sont ceux qui cherchent à maintenir un minimum de la mémoire liée aux cadres sociaux de la société d'origine tout en s'adaptant à la nouvelle. En eux s'accomplit une mutation de la mémoire: là où ils s'intéressaient avant tout à la politique, s'opère un déplacement vers le culturel ou le social; là où ils entendaient imprimer un changement social par le militantisme politique, ils visent désormais à s'intéresser à l'histoire ou à la culture globale et moins à une activité individuelle de nature politique. Les minimalistes vivent une nouvelle dualité avec, d'une part, la mémoire de l'ancien cadre

social qui se transforme sous les effets de la volonté de s'inscrire dans la nouvelle société et, d'autre part, avec la constitution de nouveaux cadres de mémoire liés au présent et ayant pour but de faciliter l'intégration de la personne dans la société d'accueil. Dans ce troisième cas, le rapport entre les deux cadres de mémoire est beaucoup plus ambivalent que dans les deux premiers cas où règne une certaine transparence: les "assimilistes" entendent minimiser la mémoire de la société de départ pour revigorer celle de la société d'accueil; pour les communautaires, l'inverse se produit, la mémoire liée à la société d'accueil est constamment marginalisée par un acte de volonté de plus en plus héroïque à mesure que les enfants s'intègrent dans la nouvelle société et que la famille subit sa mue dans le nouveau contexte.

Les trois types de rapport à la mémoire sont décrits avec une grande finesse par Nader Vahabi. Reste que dans le premier cas, malgré la volonté d'assimilation, la mémoire ne se soumet pas toujours entièrement à la volonté de la personne et lui joue des tours. Certes, la volonté d'intégration et son intensité transforment les cadres de mémoire en relation avec la société d'origine (celle d'Iran), mais la dimension involontaire de la mémoire fait qu'elle garde une vie propre et que, par moments, elle peut faire irruption et transir la vie mentale de l'individu, malgré lui et en dépit de sa décision expresse de s'inscrire de plain-pied dans la société d'accueil. Les "dérapages" de la mémoire sont dès lors aussi significatifs que son inscription volontaire dans le nouveau cadre et que la capacité de l'individu à s'y plier tout en s'y adaptant.

Nader Vahabi a fait un travail remarquable qui pénètre dans la subjectivité des migrants politiques iraniens et révèle en quoi, malgré une double constance (la société de départ et la société d'accueil sont les mêmes) et l'appartenance à la même famille (ce sont tous des exilés politiques), la dimension individuelle surgit qui engendre trois styles différents dans le processus d'adaptation de la mémoire à la réalité nouvelle. Chacun de ces styles déplace le lieu de la douleur et les syndromes d'angoisse et de déchirement. Ils ne disparaissent pas pour autant; seulement, ils opèrent différemment et Vahabi le montre bien.

Farhad Khosrokhavar

Introduction

1. L'origine de la recherche

Au cours de mon étude sur la mémoire collective des exilés politiques iraniens, effectuée dans le cadre d'un mémoire de DEA¹ présenté en septembre 1999 et intitulé : « Les discours des réfugiés politiques iraniens sur le Hezbollah », j'ai étudié la mémoire du phénomène du "Hezbollah" iranien telle qu'elle a été développée par les réfugiés iraniens. A travers vingt entretiens effectués entre mars et juillet 1999 auprès d'exilés politiques iraniens résidant à Paris, j'ai tenté d'enregistrer le vécu de ces personnes en rapport avec le phénomène du Hezbollah².

Cette recherche a mis en avant l'importance du rapport subjectif à des « moments forts » dans la constitution de la mémoire politique relative au Hezbollah, et cela d'autant plus que les exilés avaient fait l'expérience d'actions du *Hezbollah* avant de quitter l'Iran³. J'ai en effet rencontré parmi les exilés plusieurs formes de pensée : les centres

¹-Cf. Vahabi Nader, *Le Hezbollah et la mémoire, les discours des réfugiés iraniens sur le Hezbollah*, mémoire de DEA de sociologie politique et de politique comparée, sous la direction de Didier Bigo, Université de Nanterre, septembre 1999.

²-Le mot Hezbollah, littéralement le parti de Dieu, est devenu une expression banale juste après la révolution ; il a pris un sens politique identifiant les défenseurs farouches de Khomeyni et revêtant le sens de : « *ommaté Hezbollah* » (mot à mot : le peuple hezbollahi) qui signifie que le peuple iranien est musulman et soutient Khomeyni et le Hezbollah.

Pour une étude plus approfondie sur le Hezbollah, Cf. Khosrokhavar Farhad, *De la révolution à l'islamisme Hezbollah*, in Kepel Gilles, *Les politiques de Dieu*, Paris, Seuil, 1993, pp.71-95.

³-Représentant à l'origine des groupes de manifestants anti monarchiques avant la révolution, le Hezbollah a été ensuite assimilé à un instrument de répression entre les mains du régime face à l'opposition, rappelant « les bandits » au sens de Hobsbawm. Selon l'auteur, le banditisme social existe partout où les sociétés reposent sur l'agriculture (y compris dans les économies pastorales) et sont constituées en majeure partie de paysans et de travailleurs sans terre en situation de dominés. Dans le contexte iranien, après la réforme agraire de 1962, l'exode massif des paysans « dépayés » vers les grandes villes a favorisé l'émergence de groupes d'individus sans statut social et à la recherche d'un leader qui pourrait représenter leurs intérêts. Khomeyni a pu exploiter ces individus pour servir ses ambitions politiques.

Cf. Hobsbawm E.J., *Les bandits*, le livre a été traduit de l'anglais par J. P. Rospars, Paris, La Découverte, 1999, pp.7-22.

d'intérêt, le rapport au politique concernant le régime actuel en Iran et la mémoire sont appréhendés sous des aspects très divers que l'on peut classer en trois catégories.

Trois catégories d'attitude face à la mémoire

Exilé apolitique.

Certains entretiens ont mis en évidence un type d'exilé politique qui ne s'intéresse plus du tout à la vie politique en Iran et critique son propre comportement passé à l'égard du Hezbollah. Ces interviewés vont même plus loin et remettent en question l'opposition binaire qu'on leur suggérait : réfugié politique/Hezbollah. En outre, ils ne s'occupent pas du tout de la commémoration des événements du passé, cherchent même à les ignorer et à les oublier. Alors qu'au moment du départ, ils croyaient à la lutte armée, ils s'en désintéressent totalement et les anecdotes évoquant ce passé les laissent indifférents. Ils ne manifestent aucun intérêt pour ce qui touche la mémoire, éprouvent un sentiment de remords, voire de gâchis, face à la perte de leurs jeunes années et espèrent que cela ne se reproduira pas pour d'autres. Ils ne souhaitent plus s'impliquer dans les questions politiques et envisagent plus ou moins ouvertement leur retour en Iran, alors qu'ils rejetaient cette éventualité lors de leur installation dans le pays hôte. Ils ne s'embarrassent d'aucun scrupule pour rendre leur carte de réfugié à l'OFPRA (Office français de Protection des Réfugiés et Apatrides) et essaient de ne pas penser aux nouveaux arrivants qui cherchent à obtenir le statut de réfugié. En fait, soit ils partent s'installer définitivement en Iran, soit ils s'y rendent pour les vacances et, de toute façon, se retirent de la vie politique de la République islamique.

La trajectoire de ces individus montre qu'ils recherchent un travail stable et solide et ne croient plus aux activités révolutionnaires permanentes, contrairement aux figures emblématiques des années 1960 et 1970. Par conséquent, la représentation politique que ces exilés avaient au moment du départ a été complètement changée depuis lors. Ils ne se considèrent plus comme des réfugiés politiques et expriment leur désapprobation vis-à-vis de la révolution, quel que soit l'angle

d'approche qui est le leur. On trouve probablement le profil de cet exilé dans la chanson nostalgique d'Angélique Ionatos, « Liberté »⁴.

« Ne nous parlez plus de héros, ne nous parlez plus de révolution,
Dites-nous combien ils restent encore ?

Vous laissez derrière vous des rêves pillés, des mondes gaspillés, des soleils brûlés, laissez-nous créer.

Une arme en amour, une bombe à lumière, un fusil à fleurs, une vie sans barrières, laissez-nous rêver.

D'un enfant président, d'un roi sans couronne, d'un Jésus indien, d'un Dieu qui pardonne même ceux qui l'oublie.

Vous laissez derrière vous des mères matraquées, des lunes piétinées, des hommes qui mouraient pour la liberté ».

Exilé politique engagé

En revanche, un second profil s'est dessiné avec des caractéristiques différentes. Il s'agit d'individus qui estiment pertinentes les activités politiques menées depuis l'exil contre le régime iranien actuel. La lutte représente pour eux un idéal social même si certains posent un regard critique sur le passé. Ils restent toujours hostiles au Hezbollah et n'émettent aucune critique sur leur comportement vis-à-vis de ce groupe para-étatique en Iran.

Contrairement aux membres de la catégorie précédente, ils sont, ce qui peut sembler paradoxal, très sensibles à la commémoration des événements passés. Ce sont des individus pour lesquels les traces du vécu sont importantes, qui tentent de ne pas oublier le passé et insistent sur le statut de l'exilé politique. Essayant de garder leur identité politique et aspirant à un grand changement en Iran, ils sont sensibles à la transmission de leur mémoire à leurs enfants et s'intéressent beaucoup aux faits de mémoire, même si ces derniers ne sont pas très valorisés dans leur pays d'accueil.

N'envisageant pas de retour anticipé en Iran tant que le régime en place perdure, ils accordent à la carte de réfugié politique une valeur essentielle et la considèrent comme « sacrée ». Ils estiment que cette carte doit être respectée par tout le monde parce qu'elle a aussi un rôle de protection de la vie des gens qui seraient en danger dans la

⁴-<http://clairobscur.blogspot.com/archive/2006/02/26/angelique-ionatos-liberte.html>.
Lecture le 18.05.2007.

République islamique ; pour eux, il est hors de question de renvoyer leur carte à l'OFPRA et ils vont même jusqu'à traiter les exilés de la première catégorie, ceux ayant redonné leur carte à l'OFPRA, d'« opportunistes » et de « traîtres ». Ils récusent cette attitude de repentir qui traduit le souhait, ou le rêve secret, d'un retour anticipé en Iran car ils pensent que ce retour confère une véritable légitimité au régime, en sous-entendant que la situation est acceptable en Iran et qu'il n'y a aucune raison de rester en exil.

Les trajectoires de ces individus montrent qu'ils ne recherchent pas un travail stable et durable et que certains ne prennent même pas la nationalité du pays hôte, même s'ils en ont le droit.

Le profil de ce type d'exilé se trouve vraisemblablement dans la dernière phrase du récent ouvrage d'E. Hobsbawm⁵ « Franc-Tireur » : « Il faut continuer à dénoncer et à combattre l'injustice sociale. Le monde ne guérira pas tout seul ». Les exilés de cette catégorie font partie de ces personnes qui ne supportent pas l'injustice, ne s'en accommoderont jamais et pensent que l'on ne peut pas se contenter de l'atténuer par la charité ou la solidarité. Cette conviction constitue pour ces exilés politiques engagés une « boussole morale » qui génère la fidélité et la constance de leur vie et entraîne, par voie de conséquence, la nécessité de renverser un régime qui n'appartient pas à ce siècle.

Exilé à géométrie variable

A côté de ces deux catégories d'exilés, il en existe une troisième qui correspond à ce que nous pouvons désigner comme « exilés à géométrie variable », ou, pour reprendre leur expression, exilés plutôt « pragmatiques », « réalistes » ou « indépendants ». Le caractère marquant de ce groupe est la répulsion envers la direction de « l'appareil », envers les « leaders » et envers les activités politiques du modèle marxiste du centralisme démocratique classique inspiré de Lénine. Les tenants de cette catégorie refusent tous qu'un projet ou qu'une idée leur soit imposé de l'extérieur.

Généralement, ils cherchent à s'intégrer activement dans les pays hôtes en maîtrisant la langue et sont en quête d'un travail stable. Après avoir

⁵-Cf. Jean-Louis Robert, présentation de E. Hobsbawm, *Franc-Tireur. Autobiographie*, Ramsay, Paris, 2005, 600 p., dans *Le Monde diplomatique*, février 2006, p.21.

résolu les problèmes de langue, d'emploi, de logement, etc., ils peuvent faire occasionnellement de la politique. Une partie d'entre eux s'intéresse à la mémoire, mais d'autres restent totalement indifférents à ce sujet.

Cette catégorie voudrait en effet montrer que la configuration militante, héritée principalement des luttes syndicales ou organisationnelles et de la vie associative des années 1960-70, qui se voulait capable d'assurer des formes de régulation sociale opposées à l'Etat, se révèle de moins en moins efficace.

Ceci signifie que l'intervention bénévole venant de l'étranger contre la République islamique serait aujourd'hui en régression au profit d'un repli proclamé sur la sphère privée⁶. Pour ces exilés, le militantisme tel qu'il s'est exercé depuis la révolution iranienne n'est qu'une méthode caduque ; de nouvelles formes de participation sociale actuellement en gestation dans le pays hôte⁷ leur semblent mieux adaptées à l'évolution des rapports entre l'individu et la politique. De plus, l'arrivée de l'Internet et l'émergence de sites iraniens à l'étranger permettent d'établir des relations sans aucune hiérarchie entre les exilés, si bien que ces personnes se méfient de plus en plus des structures verticales des appareils de combat, privilégient les modèles de relations et de communications horizontales et font de la politique essentiellement dans le cadre de petits groupes de deux à dix membres. Moins méfiants que les exilés de la première catégorie, moins obnubilés par la politique que ceux de la deuxième catégorie, ces exilés se situent entre les deux. Par exemple, ils ne renvoient pas leur carte de réfugié politique mais certains se rendent en Iran subrepticement, ce qui est interdit par leur statut de réfugié politique et mal vu par les autres exilés. Quelques-uns profitent ainsi à la fois des acquis sociaux en France et des visites familiales en Iran ; d'autres font du commerce et acceptent tacitement la politique répressive du régime. Certains participent occasionnellement à des activités politiques de la deuxième

⁶-Cette problématique est exposée par Ion Jacques, *La fin des militants*, Paris, Les Editions de l'Atelier, Editions ouvrières, 1997, pp. 5-20.

⁷-Pour une étude plus approfondie de cette problématique Cf. Annie Collovald, Hélène Lechien, Sabine Rosier et Laurent Willemez, *L'humanitaire ou le management des dévouements, Enquête sur un militantisme de "solidarité internationale" en faveur du Tiers-Monde*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002, pp.180-200.

catégorie. On peut trouver le profil de ce type d'exilé dans le livre de Jaques Ion, « *La fin des militants* »⁸.

Ce qui est marquant dans cette catégorie, c'est que certains de ses membres ont une utilisation de la mémoire assez particulière : ils parlent très peu de leur vécu en Iran mais ont tendance à évoquer abondamment leurs périodes militantes parce qu'ils estiment que certaines pratiques organisationnelles n'étaient pas justes ; leur mémoire est essentiellement axée sur « une mémoire de lutte » et, s'ils parlent peu de la persécution sous la République islamique, ils aiment en revanche dénoncer certaines pratiques non démocratiques au sein de leurs formations politiques.

Cette classification en trois catégories, issue de mes recherches de DEA, m'a permis d'appréhender de façon plus fine le fonctionnement des exilés politiques iraniens, mais elle doit être comprise en tant que démarche heuristique et non comme un cloisonnement étanche, d'autant plus que certains de mes interlocuteurs ont pu changer de catégorie au fil de leur exil. Un corollaire de cette classification est de m'avoir conduit vers une nouvelle piste en m'incitant, dans le cadre d'un doctorat, à élargir les interrogations sur l'ensemble des souvenirs personnels des exilés politiques résidant en Allemagne et en France. Le présent ouvrage est donc réalisé en partie d'après mes deux thèses, l'une soutenue en avril 2004, l'autre en cours de production, auxquelles s'ajoutent des écrits complémentaires qui seront précisés en temps opportun⁹.

2. Problématique initiale

La catégorisation expliquée précédemment a donc fait émerger un questionnement inédit : comment un exilé politique arrive-t-il à se désintéresser d'un système politique toujours en place, en l'occurrence la République islamique, alors qu'il avait été un acteur impliqué dans la révolution et avait vigoureusement combattu le régime au sein d'une organisation de gauche, quelquefois pendant une dizaine d'années ?

⁸-Ion Jacques, *La fin des militants*, op. cit. pp. 5-20.

⁹-La seconde thèse a été dirigée par Madame Annie Collovald et Monsieur Didier Bigo avec lesquels j'ai eu des discussions très intéressantes. Je dois notamment à Madame A. Collovald de judicieuses indications bibliographiques pour lesquelles je lui exprime ma profonde gratitude.

Après un tel changement, comment la mémoire de ces personnes évolue-t-elle ?

La compréhension des mécanismes sociaux ayant créé ces trois groupes en rapport avec les particularités de la mémoire s'est donc imposée comme une question de première importance, débordant du cadre de la recherche originelle. Qu'est-ce qui explique les différences de mémoire entre ces trois groupes ? Quelles sont leurs caractéristiques ? Existe-t-il un rapport entre les trois profils ?

La problématique initiale essentielle de notre recherche réside donc dans la question : Comment se construit et se modifie au cours du temps la mémoire des réfugiés politiques, en l'occurrence, les exilés iraniens ?

Ce questionnement implique qu'il faudra étudier quelles sont les expériences ou les épreuves vécues qui provoquent des transformations notables dans la mémoire des exilés. Existe-t-il en outre des trajectoires et dynamiques sociales qui peuvent affecter la conservation ou la transformation de la mémoire de ces individus ?

En adoptant l'approche de la carrière morale de E. Goffman¹⁰, il est également possible de formuler cette question de la façon suivante :

Quel genre de cheminement peut faire profondément évoluer la représentation que les exilés ont d'eux-mêmes ? Quelle sorte de vécu, de mécanisme intellectuel, ou bien d'intérêt personnel, amène l'exilé à « refouler » (première catégorie), à « entretenir » (deuxième catégorie) ou à « déplacer » (troisième catégorie) une série de souvenirs ? Répondre à ces questions conduit inmanquablement vers la dynamique sociale de la mémoire et, de fait, notre problématique initiale a « glissé » du simple enregistrement des mémoires tiré de l'histoire orale vers une analyse sociologique du souvenir. Cette recherche va par conséquent s'attacher à explorer la dimension de la dynamique sociale dans la reconstruction de la mémoire des exilés politiques iraniens.

Dans ma démarche initiale ayant comme support l'histoire orale, j'ai essayé, comme dans les travaux de M. Pollak¹¹ et de S. Gensburger¹²,

¹⁰-Goffman Erving, *Asiles, Etudes sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Les Editions de minuit, 1968, pp.179-225.

Sociologie d'une mémoire déchirée

d'enregistrer de la façon la plus neutre possible les mémoires des exilés politiques. Mais, dans la mesure où les processus de resocialisation des émigrés dans le pays hôte affectent la reconstruction de leur mémoire, j'ai été obligé de m'orienter vers une analyse sociologique du souvenir et de ses mécanismes.

Bien que le corpus de cette recherche fût originellement constitué d'entretiens avec les exilés, il a été progressivement enrichi, grâce aux mémoires d'exilés publiées, par des données *a priori* accessoires pour la restitution factuelle du passé mais cependant nécessaires à la compréhension des mémoires.

Ainsi, des séances d'observation participante auprès d'associations et d'acteurs en exil et les lectures de publications diverses vinrent s'adjoindre aux sources de départ, si bien que la présente recherche de sociologie de la mémoire repose sur un matériau diversifié. Centrée sur la compréhension du *comment*, la recherche vise à combler, certes très partiellement, le fossé qui, dans les champs de l'étude de la "mémoire", sépare parfois les considérations théoriques des bases empiriques réelles. Mais un obstacle primordial portait sur le fait qu'il n'existe pas de travaux sur la mémoire des exilés iraniens dans le champ académique. Comment s'explique une telle absence ?

Plusieurs pistes d'explication sont envisageables.

Un sujet délaissé

Nombreuses sont les raisons qui ont empêché les chercheurs, iraniens ou non, d'effectuer un travail exhaustif sur la sociologie de la mémoire des exilés iraniens. Parmi ces raisons, il faut citer l'évolution rapide des situations suite à la révolution de février 1979, l'intensité du flux migratoire (15 000 personnes environ quittent l'Iran chaque année)¹³ ainsi que l'absence d'une expérience ancienne et massive de séjour à l'étranger. De plus, pour les chercheurs iraniens, l'euphorie révolutionnaire, les conditions du travail intellectuel (indigence des

¹¹-Pollak Michael, *L'expérience concentrationnaire. Essai sur le maintien de l'identité sociale*, Paris, Métailié, 2000, pp. 11-22. Cf. également Pollak Michael, *Une identité blessée, Etudes de sociologie et d'histoire*, Métailié, 1993, pp. 15-39.

¹²-Gensburger Sarah, Essai de sociologie de la mémoire : le cas du souvenir des camps annexes de Drancy dans Paris, *Genèses*, N° 61, décembre 2005, pp.47-66.

¹³-L'étude démographique du flux migratoire iranien n'est pas à l'ordre du jour de cet ouvrage. Elle sera abordée par l'auteur dans un ouvrage ultérieur.

données, absence de motivation pour enregistrer la mémoire d'un peuple opprimé) et l'illusion d'un proche retour au pays n'ont pas favorisé les travaux sur la mémoire. Et cela d'autant plus que ces études n'intéressent pas les pays hôtes qui craignent des complications dans leurs relations avec le régime en place.

En outre, le caractère ultra-sensible du phénomène à étudier est un critère qui écarte fréquemment les chercheurs du domaine thématique centré sur l'exilé politique. En effet, étudier la mémoire « d'agents » qui ont eu des pratiques de la gauche révolutionnaire et radicale, lesquelles ne bénéficient pas d'une représentation positive en Europe, c'est aller à contre-courant, surtout après la chute du Mur de Berlin et l'attentat du 11 septembre 2001. Depuis 1989, la révolution et toutes les idées qui défendent un changement radical sont qualifiées d'extrêmes et assimilées au terrorisme. Une partie des chercheurs iraniens qui fréquentent l'Iran ne s'intéressent donc plus à l'étude de ce phénomène pour d'évidentes raisons politiques.

Ces premières constatations permettent de s'interroger sur les raisons du manque de motivation pour les travaux sur les exilés iraniens mais aussi sur les causes de la légère reprise de l'intérêt, discernable à partir des années 1990, chez certains exilés eux-mêmes. Les raisons avancées ci-dessus sont recevables mais n'expliquent pas tout. Notre étude propose une autre piste, à savoir la mise en relation des processus de commémoration avec les conditions sociales des exilés, avec l'existence et la structuration d'un « espace du dicible » de leur mémoire dans les pays hôtes. Dans cette optique, la mémoire est vue comme un fait social dont les déterminants peuvent être mis en évidence¹⁴ : c'est en particulier la complexité de l'identification sociale des exilés iraniens de notre étude qui appartient prioritairement à la gauche révolutionnaire et radicale, à la différence des autres immigrés iraniens expatriés en Europe et aux Etats-Unis¹⁵. Cette complexité

¹⁴-L'adoption de cette problématique dans notre recherche est largement tributaire de l'article de Gensburger Sarah, Essai de sociologie de la mémoire : le cas du souvenir des camps annexes de Drancy dans Paris, *Genèses*, N° 61, décembre 2005, pp. 47-66.

¹⁵-Adelkhah Fariba, Les Iraniens de Californie : si la République islamique n'existait pas..., *Les Etudes du CERI*-n° 75, mai 2001, pp.1-40. Dans son article, l'auteur souligne l'importance numérique (en comparaison avec la France et l'Allemagne) de la diaspora iranienne en Californie et évoque la constitution d'une communauté iranienne inspirée de la capitale, Téhéran.

jointe à la perception plutôt négative que la presse écrite et audiovisuelle dominante des pays hôtes donne de ces exilés constitueraient les principaux obstacles à l'élaboration de travaux faisant intervenir leur mémoire¹⁶.

Embarrassé et perplexe face à ce désintérêt de la recherche, j'ai envisagé un moment de modifier mon sujet, d'autant plus que s'ajoutaient des problèmes annexes, notamment celui du financement d'une étude dont le thème attirait peu d'attention de la part des instances représentatives françaises et allemandes, voire, les inquiétait. Mais la présence d'un riche matériel sociologique, reflétant la souffrance d'une abondante population en exil, exploitable scientifiquement bien que totalement négligé, m'a incité à poursuivre ma recherche¹⁷. Celle-ci s'est cependant révélée plus complexe que je ne le pensais initialement en raison de ses particularités et de la rareté des travaux sérieux la concernant.

3. Présentation de l'échantillon

Les interviewés de notre enquête représentent trois générations de l'histoire contemporaine de l'Iran ayant vécu en exil. La première

¹⁶-Dans une émission intitulée "Doit-on diaboliser l'Iran", sur France 2, le 25.09.2006, le présentateur a beaucoup parlé des différentes chaînes de télévision à tendance royaliste aux Etats-Unis, notamment à Los Angeles, qui diffusent l'information sur l'Iran. Un entretien avec le fils du Shah faisait de celui-ci le principal représentant de la diaspora iranienne menaçant le régime des mollahs et négligeait les autres tendances des exilés existant à l'étranger. La représentation dominante privilégie cette tendance royaliste et l'émission la présentait comme le canon prépondérant aux Etats-Unis : « ... Les Américains rêvent d'un changement de régime à Téhéran mais par qui remplacer les mollahs ? Une partie de l'opposition iranienne vit aux Etats-Unis, notamment à Los Angeles, parfois surnommée "Téhérangeles". Une diaspora majoritairement éduquée et laïque avec ses journaux, ses sites web, ses chaînes de radio et de télévision captées, via les paraboles, d'Iran. La société iranienne est ainsi en permanence exposée à l'influence laïque et occidentale. Mais après le fiasco irakien, rien ne dit que les opposants soutenus par Washington soient les mieux placés pour avoir le pouvoir un jour à Téhéran... », émission télévisée du 25.09.2006, Cf. Site France 2, <http://www.iran-resist.org/article2608> : *Doit-on diaboliser l'Iran ?* Lecture : le 25.10.2007.

¹⁷-Il s'ajoute une exigence personnelle à l'exploration de ce problème dans la mesure où, ayant le statut d'exilé politique, je perçois que celui-ci me prescrit, comme un devoir et une responsabilité, d'enregistrer la mémoire d'une partie de mes compatriotes qui ont subi une persécution et ont décidé de s'exiler.

génération remonte à la période du mouvement de nationalisation du pétrole sous la direction de Mossadegh. Il s'agit des personnes qui ont pris le chemin de l'exil après le coup d'Etat contre le gouvernement Mossadegh en 1953 (4 sur 39 interviewés).

La seconde génération coïncide avec le développement du mouvement démocratique contre le régime despotique du Shah. Il s'agit des exilés qui se sont expatriés dans les dix dernières années précédant la chute du régime du Shah, entre 1968 et 1979 (6 sur 39 interviewés).

La troisième génération représente la génération actuelle. Il s'agit des exilés qui ont quitté l'Iran à la suite de la répression du 20 juin 1980 (19 sur 39 interviewés).

La population de l'enquête concerne les exilés demeurant en France et en Allemagne. Le choix de ces deux pays s'explique par l'importance quantitative des exilés iraniens par rapport aux autres pays proches, par l'existence d'un réseau de connaissances et par les facilités de déplacement pour contacter les personnes. Comme il est difficile d'attirer la confiance des exilés iraniens, particulièrement méfiants envers ceux qui les interrogent sur leurs activités politiques passées, il était important que j'utilise des réseaux de connaissances communes.

Pour ce travail, j'ai choisi les Iraniens qui vivaient en Iran pendant la période de la révolution de 1979, ainsi que ceux qui y sont retournés après la chute du régime du Shah, ont vécu le régime khomeyniste et ont été dans l'obligation de quitter l'Iran après la répression de juin 1981 et le limogeage du premier Président A. Bani Sadr¹⁸. Les critères de choix ont été les suivants :

- ▶ Nationalité iranienne au départ de l'Iran ;
- ▶ Age minimum de 36 ans au moment de l'entretien¹⁹ ;
- ▶ Avoir été actif pendant la révolution, (1978/1979), soit en Iran, soit depuis l'étranger ;
- ▶ Être arrivé en France ou en Allemagne après la révolution ;
- ▶ Bénéficiaire du statut de réfugié politique au moment de l'arrivée.

¹⁸-On verra de façon détaillée le processus de la répression dans la première partie.

¹⁹-La limite d'âge a été établie afin que l'étude concerne uniquement la première génération, la présente recherche n'étant pas en mesure d'aborder la mémoire de la deuxième génération, à savoir les enfants des exilés. Cette thématique pourrait être envisageable dans une étude ultérieure.

Sur la base de ces critères, j'ai interrogé un échantillon de 39 personnes résidant actuellement en France et en Allemagne²⁰. Tous les entretiens ont été répertoriés dans un autre ouvrage afin d'offrir aux lecteurs des références aisément accessibles²¹.

Caractéristiques socio-économiques des interviewés

Les réfugiés politiques ne constituent respectivement que 8% et 4% de la population totale des Iraniens en France et en Allemagne²². Sur le plan démographique, ces chiffres sont significatifs parce qu'ils soulignent la marginalité de cette catégorie par rapport aux autres immigrants iraniens. Le groupe de personnes ayant répondu comporte 31 hommes et 8 femmes de 36 ans minimum avec une moyenne de 40 ans. Près de 87% des exilés (34 interviewés) qui ont répondu sont, ou ont été, mariés, 13% (5 interviewés) sont célibataires. Parmi ces 87%, 20% ont divorcé (7 personnes), un homme a été marié deux fois et 23% (7 hommes et 1 femme) ont épousé un conjoint non-iranien. Cet échantillon fait donc apparaître un degré assez peu important de mariages mixtes entre Iraniens et non-Iraniens, ainsi qu'un taux relativement faible de divorces (20%) par rapport au pays d'accueil.

En ce qui concerne l'origine ethnique, l'échantillon inclut 32 Farsis, 3 Azerbaïdjanais, 2 Lors, 2 Kurdes²³. Sur le plan religieux, la majorité des interviewés sont athées, soit 57% (22 personnes), 39% se déclarent musulmans (15 personnes), 2 % sont chrétiens (1 personne) et 2% zoroastriens (1 personne)²⁴.

Sur le plan professionnel, 14 personnes (36%) ont une activité stable (affirment ne plus vouloir changer de métier pour le restant de leur vie en exil) et n'envisagent pas un retour vers l'Iran. Ce qui est intéressant

²⁰-Voir la composition détaillée de l'échantillon dans l'ouvrage à paraître prochainement.

²¹-Dans la suite du texte, le métier mentionné correspond à celui exercé au moment de l'entretien. Afin de garantir l'anonymat de ces interviewés exilés politiques tout en facilitant le travail de classement et de dénomination, les prénoms cités sont des prénoms d'emprunt.

²²-L'étude démographique sera abordée dans un prochain ouvrage du même auteur.

²³-L'ethnie Lors se situe à l'est de l'Iran. Les Lors, les Azerbaïdjanais et les Kurdes parlent un dialecte régional, alors que les Farsis parlent *farsi*, c'est-à-dire persan.

²⁴-Le zoroastrisme était la religion dominante à l'époque de la dynastie Sassanide, avant l'arrivée de l'Islam en Iran.

dans ce profil, c'est que ces individus ont dans la plupart des cas un métier indépendant et ils expliquent qu'avec le passé politique qu'ils ont eu, ils ne supportent plus de recevoir des ordres d'une hiérarchie. 14 personnes (36%) sont sans activité (9 au chômage et 5 à la retraite). Le taux élevé de chômage par rapport au pays d'accueil souligne les difficultés pour entrer dans la vie active de la société hôte. 11 personnes (28%) occupent un emploi précaire mais préfèrent le garder plutôt que de chercher un travail stable car elles considèrent qu'il n'y a pas de travail valorisant à leur niveau, dans la mesure où elles souffrent d'un déclassement social.

Existe-t-il une relation entre l'insertion professionnelle dans la vie du pays hôte et la mémoire que ces exilés entretiennent sur leur passé ? L'hypothèse la plus pertinente mise en valeur par la recherche semble indiquer que plus les exilés s'implantent dans la vie active du pays hôte, plus ils changeraient leur style de vie par rapport au pays d'origine et moins ils se préoccuperaient de leurs souvenirs. Les mécanismes sociaux du processus de resocialisation dans les pays hôtes et l'intensité de l'intégration constitueraient donc, paradoxalement, un élément négatif pour la construction de la mémoire.

4. La méthode de recherche

L'héritage durkheimien impose une définition préalable dans la construction de l'objet²⁵ et cette exigence semble encore plus justifiée dès lors que l'on prend pour objet la mémoire, tant l'extrême polysémie du terme en sciences sociales se prête aux erreurs d'interprétation et aux malentendus²⁶. Une définition préalable s'impose donc pour dominer cette polysémie.

La confrontation avec le terrain, notamment lorsqu'il est question de mémoire, oblige d'abord à tenir compte des logiques propres à l'univers « indigène » afin de construire un objet légitime de recherche sur les temps spécifiques de la mémoire « indigène »²⁷.

²⁵-Je me suis inspiré du travail de Florence Weber, *Le travail à côté*, Paris, INRA, Hautes Etudes, 1989, pp. 9-21.

²⁶-Lavabre Marie-Claire, *Le fil rouge, Sociologie de la mémoire communiste*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences politiques, 1994, pp. 14-21.

²⁷-Gobille Boris, La mémoire à demi-mots. Analyse d'une commémoration impossible, *Genèse*, N° 28, 1997, pp. 95-110.

Sociologie d'une mémoire déchirée

Le terme « indigène » nécessite une explication car il véhicule généralement une connotation péjorative. Le grand avantage du terme « indigène » est de permettre au chercheur de se séparer des sujets qu'il analyse, y compris, et surtout, quand il s'agit de ses proches ou quand il lui faut effectuer une autoanalyse et se considérer lui-même comme un indigène²⁸.

L'écoute de l'univers indigène est privilégiée dans le cadre d'une enquête sociologique standard, mêlée à de l'observation ethnographique, qui laisse aux enquêtés la maîtrise de leurs propres schèmes de classement et d'interprétation du monde. Dans toutes les étapes de mes recherches, j'ai eu ce sentiment d'être à la fois sociologue et ethnologue, dans la mesure où je voyais la même personne dans différents endroits et pas uniquement dans le cadre de nos entretiens. Des malentendus, des méfiances, des associations d'idées vagues, des lapsus, etc., que je n'ai pas compris au moment de l'entretien, ont pu être éclaircis, de manière indirecte et fortuite, dans d'autres occasions qui n'avaient pas été prévues. Constituant des révélateurs fiables de l'univers de référence indigène, ces éléments mettent fréquemment en exergue une non-congruence avec la problématique initialement retenue par le chercheur. Celui-ci peut donc voir s'écrouler l'édifice de la définition préalable et c'est ce qui s'est produit au cours des entretiens que j'ai effectués : je supposais en effet, à l'instar d'un grand nombre de sociologues, que la mémoire collective des exilés est un fait acquis, mais en réalité, l'expérience du terrain m'a révélé que cette mémoire ne se manifeste pas obligatoirement, et cela, d'autant plus que les exilés forment une catégorie de personnes difficiles à définir sociologiquement et qui ne s'expriment pas toujours aisément²⁹.

²⁸-Weber Florence, *Le travail à côté*, Paris, INRA, Hautes Etudes, op. cit., p.22.

²⁹-En règle générale, faire des entretiens avec certaines catégories d'Iraniens est extrêmement difficile car ce sont des personnes qui ont subi des régimes dictatoriaux et ne se sentent pas à l'aise pour s'exprimer. D'autres chercheurs sont également confrontés à cet obstacle.

Cf. Vielle Paul, Khosrokhavar Farhad, *Le discours populaire de la révolution iranienne*, Paris, éd. Contemporanéité, 1990, 2 vols.

4.1 Les difficultés pour faire s'exprimer certains exilés

On dit souvent que l'entretien est la mise en scène des « relations sociales objectives par lesquelles les individus sont agis »³⁰. Tenir compte des effets produits par la situation d'entretien et la structure sociale dans lesquelles l'interview est réalisé constitue la première tâche du chercheur et sous-tend tout son travail d'étude de terrain. De ce fait, l'entretien est conçu comme une relation sociale et non comme une simple technique aux quatre phases élémentaires classiques : entrée en contact avec les agents, préparation des grilles d'entretien, gestion du décalage entre interlocuteur et enquêteur, interprétation et analyse des discours. Cette dernière étape m'a beaucoup préoccupé : en effet, sous l'influence des guides d'entretien, je pensais que le problème majeur se situait au niveau de l'analyse du contenu des entretiens³¹. Or, sans vouloir minimiser cette phase, il faut reconnaître qu'attirer la confiance des enquêtés afin qu'ils s'expriment facilement sans s'autocensurer pour récolter des données complètes et fiables a été ma préoccupation dominante.

Tenir compte de la relation sociale est important car le chercheur ne peut ni neutraliser les effets de la structure sociale et de la contrainte, ni les écarter. Mais il doit tenter de les maîtriser avec beaucoup de vigilance et diminuer, dans la mesure du possible, la distance sociale, tout en en tenant compte dans l'analyse. Une des premières questions pour notre recherche était de savoir comment interpréter les narrations, les impressions, les pratiques des exilés en prenant en compte les contraintes sociales. Comment procéder à des interprétations de mes observations sans tomber dans les jugements normatifs ? Comment analyser les propos recueillis sans être influencé par mes catégories de jugement ? Comment « rendre raison » aux paroles des exilés sans se laisser aller à « leurs raisons » ?³². Partageant le statut d'exilé politique, j'ai éprouvé une sensibilité particulière lors de certains entretiens, notamment quand il s'agissait de personnes âgées ayant perdu leurs proches. Fallait-il rester neutre dans ces moments difficiles,

³⁰-Bourdieu Pierre, Comprendre, in *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1992, pp.1342-1389.

³¹-A titre d'exemple, on peut citer : André D. Robert, Annick Bouillaguet, *L'analyse de contenu*, PUF, Paris, 1997.

³²-Bourdieu Pierre, Comprendre, in *La misère du monde*, op. cit. p. 1419.

Sociologie d'une mémoire déchirée

cela était-il même envisageable, alors que « l'amour intellectuel », pour reprendre l'expression de Bourdieu, incite à la familiarité avec l'enquêté ?

Notre enquête portait sur la mémoire des exilés ; ceux-ci forment une catégorie administrative³³ à leur arrivée sur le sol européen, mais leur identité sociale se complexifie ensuite puisque la resocialisation les répartit dans différentes couches sociales de la population d'accueil. J'ai été face à des agents ayant connu un déclassement et/ou un reclassement social important, si bien qu'au moment des entretiens, ils s'inscrivaient dans une forte hétérogénéité sociale, même s'ils véhiculent tous formellement le titre de réfugié politique. Je questionnais les exilés sur leur statut socioprofessionnel, mais beaucoup d'entre eux refusaient de me répondre avec précision. Mises à part quelques caractéristiques générales, j'ai souvent éprouvé de la difficulté à préciser leur position sociale dans le pays hôte.

Les informations préalables, tout en me donnant des points de repère sur les exilés, m'ont conforté dans l'idée que je devrais affronter un monde aux identités³⁴ sociales et aux trajectoires très complexes. J'ai ainsi découvert le changement de couleur politique de certains exilés glissant de la gauche vers le centre ou la droite, se désintéressant totalement des activités politiques dirigées contre les mollahs et se résignant au fatalisme qui transparaisait dans des formules du type "depuis toujours, l'injustice existe et les riches dominant". De même, des investigations, puis des entretiens, est survenu un étonnement concernant des exilés qui attachent plus d'importance au succès matériel qu'ils ne le faisaient en Iran, qui ont connu des expériences douloureuses mais qui se préoccupent cependant peu de leur mémoire. Ce qui apparaît de façon prégnante à travers mon enquête, c'est la complexité croissante du travail de représentation de soi³⁵ que l'exilé

³³-Pour une étude approfondie sur l'évolution socio-historique de la définition de réfugié politique, Cf. l'article de Gérard Noiriel, Dossier : Représentations nationales et pouvoirs d'Etat, *Genèses*, avril 1997, pp. 25-44. Cf. également Gérard Noiriel, *La tyrannie du National*, éd. Calmann-Lévy, Paris, 1991.

³⁴-Il s'agit des identités sociales complexes des exilés qui se forment en épousant les différents cadres sociaux.

³⁵-En ce qui concerne l'identité complexe des exilés, je me suis inspiré de l'article d'Annie Collovald, « Identités stratégiques », *Actes de la recherche en sciences sociales*, N° 73, 1988, pp. 29-40.

politique doit fournir pour s'adapter à la pluralité des identités sociales qu'il est amené à incarner³⁶. Cette complexité explique en grande partie l'embarras que j'ai parfois éprouvé lors des entretiens pour appréhender avec précision les composantes de la situation relationnelle entre enquêteur et enquêté, parce qu'un entretien se présente toujours comme une interaction entre deux individus socialement situés par rapport au monde et l'un par rapport à l'autre³⁷.

Confronté à ce problème de relation sociale, j'ai envisagé au début de procéder au recueil des informations par questionnaire. Mais, conscient du caractère méfiant des exilés iraniens, j'ai estimé que cette technique ne me permettrait pas de collecter les informations recherchées avec une souplesse suffisante et me priverait en outre du contact visuel avec l'enquêté, contact qui avait des chances de préciser et de nuancer la définition de mon objet de recherche. A titre d'exemple, le décalage entre la position sociale, les pratiques des exilés telles que j'ai pu les observer lors de l'entretien et les points de vue subjectifs exprimés n'était perceptible et exploitable que dans le cadre d'un entretien en tête-à-tête et de séances d'observation participante³⁸.

En effet, ces séances au cours desquelles les exilés sont interrogés au titre de réfugiés donnent accès à des informations authentiques et font émerger les dynamiques sociales qui ont présidé, ou président, à la construction de leur mémoire et à l'évolution de leur subjectivité. Cela est d'autant plus important qu'il s'agit ici de propos politiques relatifs à la mémoire, donc obligatoirement sélectionnés³⁹ et fortement influencés par les identités au moment de l'entretien.

³⁶-Bourdieu P., L'illusion biographique, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62-63, juin 1986, pp.69-73.

³⁷-Cela est d'ailleurs confirmé par l'expérience d'autres chercheurs. Cf. Hélène Chamboredon, Fabienne Pavis, Muriel Surdez, Laurent Willemez, « S'imposer aux imposants, à propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien », *Genèse*, N° 16, juin 1994, p.117.

³⁸-Pour mettre en rapport la position sociale et la subjectivité des individus dans une enquête sociologique, Cf. Weber Florence et Stephan Baud, *Le guide d'enquête du terrain*, éd. La Découverte, Paris, 2002, pp.266-267.

³⁹-Pour aborder les enjeux de la mémoire comme partie intégrante de l'identité des individus, Cf. Lavabre Marie-Claire, *Le fil rouge, Sociologie de la mémoire communiste*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences politiques, 1994, p.35.

De plus, notre recherche avait pour intention initiale de tenter de rendre compte de l'état actuel de la mémoire des exilés iraniens demeurant actuellement en Allemagne et en France, c'est-à-dire d'enquêter auprès d'une population en voie de resocialisation dans le pays hôte et dont les engagements politiques s'effacent souvent derrière les préoccupations socioprofessionnelles. De telle sorte qu'au moment de l'entretien, le chercheur ne savait pas exactement qui était devant lui : était-ce prioritairement l'homme d'affaires ou l'exilé politique ?

Cette situation m'imposait donc de préparer une grille d'entretien⁴⁰ dont la réalisation exigeait au préalable de situer l'enquêté dans ses différents espaces d'appartenance afin de lui poser les questions les plus pertinentes, notamment celles qui ont trait aux éléments biographiques (ruptures de la vie, transformation de l'environnement social, processus militants...) et qui dépassent ainsi le seul titre de réfugié politique. La mise au point de ce corpus a permis d'anticiper la situation d'entretien et de préparer des entretiens semi-directifs, démarche la plus adaptée selon moi à une collecte d'informations sûres et abondantes pour une population du type de celle de notre étude.

4.2. Le rituel de la présentation

Vingt personnes sur les 39 interrogées m'étaient inconnues ; une recommandation paraissait donc indispensable car chacun se construit une représentation de son interlocuteur en fonction des attentes supposées de l'autre et des attributs qu'il semble posséder⁴¹. Nombre de contacts furent ainsi établis sur la base d'une recommandation, par un ami commun.

Cette recommandation a eu un véritable rôle de sésame ouvrant des portes difficiles à écarter et permettant de franchir les « lignes rouges », (*Khatteh sorkha* en iranien), selon l'expression fréquemment utilisée dans les milieux des exilés iraniens. En règle générale, ces derniers tiennent soigneusement l'accès à leur sphère privée à l'abri des « importuns », qualifiés en persan *ghaire khodi* (les gens à l'extérieur du cercle des proches et qui ne peuvent pas être considérés comme dignes de confiance pour parler des choses « intimes »). En

⁴⁰-La grille d'entretien sera détaillée dans l'ouvrage à paraître.

⁴¹-Cette idée est largement inspirée de l'article de Gérard Mauger, *Enquêter en milieu populaire*, *Genèses*, n° 6, décembre 1991, pp.125-143.

outre, lorsque l'on instaure une relation d'entretien, cela génère systématiquement certains effets -que nous préciserons ultérieurement- liés à ce qui peut être considéré comme une intrusion expliquant la réticence de la plupart des exilés politiques iraniens.

Dans ces milieux, la recommandation personnelle constitue une nécessité absolue pour obtenir l'acceptation du principe de l'entretien, mais après cette acceptation, le chercheur rencontre d'autres obstacles.

Selon E. Goffman, l'honorabilité du sociologue doit être certifiée par un ou deux membres des cercles auxquels appartient l'exilé⁴². La présentation tente alors de neutraliser la nouveauté ; méfiants vis-à-vis de tous les "étrangers", les exilés ont constamment besoin d'être rassurés sur la personnalité sociale des personnes avec qui ils entrent en relation et notamment sur le chercheur qui peut être soupçonné de collaborer avec les services du régime à l'étranger.

Le rituel de la présentation situe l'arrivant dans les réseaux relationnels identifiés et atténue la nouveauté toujours quelque peu inquiétante qui marque l'inconnu. La recommandation crée une forme de tutorat et « le parrain » garantit la qualité morale de l'enquêteur.

Nécessaire dans ce milieu qui n'apprécie pas l'intrusion d'un « étranger » dans sa vie personnelle, la recommandation doit ensuite être épaulée par la présentation ; celle-ci revêt une importance encore plus grande pour les exilés iraniens qui évaluent et jugent le sociologue à l'aune de son âge, de sa réputation, de ses productions dans le monde académique, de ses connaissances pratiques sur l'objet de recherche, de son amabilité et de sa sociabilité.

Dans ce dernier domaine, ma méthodologie avait été affinée par une expérience professionnelle qui tient de l'anecdote mais qui a été néanmoins très formatrice. N'ayant accès à aucune structure de bourse d'enseignement supérieur en France, j'ai dû financer les trois premières années de thèse en travaillant trois jours par semaine comme commercial dans une société de déménagement. Il s'agissait de faire chez les clients, en 20 ou 30 minutes, l'inventaire et la préparation du devis avec comme objectif de gagner la confiance dès la première rencontre pour que le devis soit rapidement signé. Il fallait donc

⁴²-Cité par Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, Pratiques d'enquête dans l'aristocratie et la grande bourgeoisie : distance sociale et conditions spécifiques de l'entretien semi directif, *Genèses*, n° 3, mars 1991, pp.122-124.

Sociologie d'une mémoire déchirée

apprécier le profil des personnes, être poli, courtois, souriant, demander l'autorisation d'entrer dans une chambre pour l'inventaire, dialoguer, ne pas être timide ou silencieux, etc. Ces expériences multiples, ainsi que les rituels intériorisés pour ce métier, m'ont rendu apte à créer une bonne relation avec des gens de couches sociales différentes et capable de me familiariser avec les « sujets » dans un temps très court. Ces acquis se sont avérés efficaces pour la maîtrise des séances d'entretien lorsque j'ai commencé, en 2002, les interviews en vue de ma recherche et que j'ai transposé certaines techniques des expériences passées à notre population d'exilés.

Lorsqu'on fixe un rendez-vous pour l'entretien, on a peu de temps pour dialoguer avec son interlocuteur. Comment évaluer la distance sociale entre nous-mêmes et les personnes interrogées. Comment atténuer cette distance ? Le sociologue doit, en un laps de temps court, faire preuve de vigilance et de dynamisme pour saisir les caractéristiques de la situation, attirer la confiance de l'interviewé, montrer sa légitimité et conduire l'interview en recueillant le maximum de données.

Il serait naïf de croire que l'enquête sociologique se limite au temps de l'entretien⁴³, mais celui-ci constitue néanmoins une phase primordiale et décisive pour le sociologue qui vise à collecter le maximum d'informations. Ce moment est d'autant plus délicat que la proximité spatiale, même pour deux ou trois heures d'entretien, rend plus tangible et évidente la distance sociale. La maîtrise de celle-ci favorise les témoignages capables de faire émerger ce qui est caché dans les mémoires politiques particulières publiées et évite le risque de tomber dans la banalisation du récit conduisant à un entretien improductif.

Afin de maîtriser la distance sociale lors de l'enquête, j'ai été conduit à formuler l'hypothèse qui suit.

L'objectivation des exilés au moment de l'entretien relèverait de la structure conjoncturelle de l'interaction (entre le chercheur et les exilés) comme marché de biens symboliques et linguistiques⁴⁴ et des

⁴³-Voir l'article de Gérard Mauger, *Enquêter en milieu populaire*, op. cit. pp.125-143. L'auteur propose une étude sur le rôle de « la distance sociale » dans une enquête sociologique.

⁴⁴-Cette hypothèse est largement inspirée de l'article de Pierre Bourdieu, « Comprendre » in *La misère du monde*, op. cit. p.1419.

itinéraires sociaux (trajectoires sociales) des exilés iraniens dans les pays hôtes. L'« accouchement » de la mémoire, le véritable vécu de la souffrance des exilés dépendrait de la nouvelle identité sociale en voie de reconstruction, et aussi du rapport de « force symbolique » au moment de l'entretien.

Cette identité « narrative »⁴⁵ reflétant la mémoire des exilés au moment de l'entretien s'inscrit dans le problème wébérien de l'identité. "L'identité n'est jamais, du point de vue sociologique, qu'un état de choses simplement relatif et flottant" rappelait Max Weber⁴⁶. De plus, l'identité se construit en fonction de conditions sociales et celles-ci mettent les exilés interviewés dans une situation de porte-à-faux car on ne les rencontre guère, "sur le terrain" de notre recherche, qu'en tant qu'opposants au régime, c'est-à-dire dans leur social médiatisé qui fait d'eux des acteurs politiques parmi d'autres. Or, cette fonctionnalité à partir de laquelle est abordée la personne sociale réduit la position réelle parce que l'exilé iranien est toujours bien plus que sa position d'acteur politique. L'existence d'une accumulation exceptionnelle de capital social, notamment dans le processus de resocialisation, rend la position sociale irréductible au seul statut politique d'exilé qui concentrerait toute son énergie à la lutte contre son régime d'origine. Cette accumulation, toujours décelable, est particulièrement présente dans les situations d'enquête où, en raison du thème de la recherche, c'est la personne même de l'interviewé qui se trouve au centre de l'investigation, notamment par sa famille, sa vie quotidienne, sa biographie, ou, de façon globale, par sa trajectoire depuis l'Iran. Ce qui signifie qu'on est face aux agents de la construction d'une nouvelle identité.

De ce fait, chaque exilé politique a une marque symbolique par laquelle « il se distingue de ses pairs » et son identité est donc une identité construite et redéfinie au fur et à mesure que le processus de resocialisation s'approfondit⁴⁷.

⁴⁵-Je dois cette expression à Paul Ricœur dans son travail sur la mémoire. Cf. Lavabre Marie-Claire, *Le fil rouge, Sociologie de la mémoire communiste*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences politiques, 1994, p.15.

⁴⁶-Weber Max, *Essai sur la théorie de la science*, Paris, Plon, 1965, p.360.

⁴⁷-Cette marque rassemble paradoxalement une multiplicité d'identités qui sont "ouvertes" et toujours sujettes à modification. C'est dire qu'étudier un homme politique qui est, par fonction, un "entrepreneur en représentation", suppose de

L'objet d'analyse devient, du même coup, l'ensemble de ces "identités" qui s'inventent dans la relation avec le chercheur. Elles constituent la présentation de soi pour les agents dont tous les capitaux sans exception sont des armes de la « lutte » dans laquelle ils sont engagés contre le régime iranien actuel. Ce cumul de capital permet à l'exilé de se légitimer et il attend du chercheur qu'il éclaire à son tour sa position et ses compétences au cours de l'entretien. Cependant, il faut rappeler que tout ce que les exilés racontent, ce sont leurs souvenirs politiques mêlés à leurs sentiments et à leurs états d'âme au moment de l'entretien. Je ne leur demande pas la restitution « historique » du passé car il existe un rapport ambigu entre l'histoire et la mémoire⁴⁸ ; en effet, l'histoire s'efforce de rétablir le passé et de le rendre intelligible alors que la mémoire, par définition, est un rapport porté par des passés qui ne sont pas ceux de la science mais ceux d'un exemple particulier ou d'une identité spécifique, pour reprendre l'expression de Paul Ricœur évoquant une « identité narrative ».

Par conséquent, avant que l'entretien proprement dit ne commençât, je faisais une brève présentation expliquant que, chercheur universitaire rédigeant une thèse de doctorat sur les exilés iraniens, je souhaitais interroger l'interviewé sur certains aspects de sa vie personnelle, politique et sociale. Sur 39 interviewés, 32 m'ont reçu avec cette présentation, le titre conférant une certaine honorabilité pour eux, mais cette honorabilité devait être confortée au moment de l'entretien. En effet, de « nombreux marqueurs sociaux » permettent à l'enquêté de jauger son interlocuteur en tant que chercheur compétent et de se référer à l'image qu'il se fait de cette « qualité ». Il s'agit d'une représentation construite, chemin faisant dès le début de l'entretien, sur la base de facteurs comme l'âge, les titres scolaires et surtout les aptitudes du chercheur dans son domaine de recherche. Le chercheur doit, et il le ressent lui-même, être légitime auprès de l'interviewé : dans mon cas, le fait d'avancer des statiques établies par l'Office de Protection des réfugiés politiques ou la possibilité d'analyser un

prendre en considération l'ensemble des différents modes d'existence publique cités. Cf. Annie Collovald, *Identités stratégiques, Actes de la recherche en sciences sociales*, N° 73, 1988, p.29.

⁴⁸-Lavabre Marie-Claire, *Le fil rouge, Sociologie de la mémoire communiste*, op. cit. p.15.

questionnement que l'interviewé, intéressé et curieux, posait, par exemple sur le processus de resocialisation des exilés dans les pays hôtes, confortaient ma position auprès de l'enquêté qui ne mettait alors plus en cause la compétence. Cette relation s'inscrivait donc en fait dans la concrétisation d'une "légitimité" de chercheur auprès des enquêtés.

4.3 Cinq catégories d'exilés face à l'entretien

La question qui se pose maintenant est de savoir comment le sociologue pouvait créer une situation dans laquelle la personne interrogée serait amenée à mettre en évidence, sans toujours le vouloir, les capitaux dont elle était pourvue et à quel degré elle était susceptible de le faire ⁴⁹. Le rapport à l'objet permet de décliner différents profils d'exilés qui se dégagent des entretiens.

Premier cas : les interviewés de mes connaissances

Il s'agit d'interviewés contactés parmi les « gens de connaissance personnelle » (*âshnâyâne nazdik* en langue iranienne), c'est-à-dire de personnes connues par l'enquêteur ou auprès desquelles il pouvait être introduit par l'intermédiaire de « gens de connaissance ». La proximité sociale et la familiarité assurent dans ce cas une communication "non-violente". L'entretien avec ces exilés s'effectuait généralement sans difficulté et avec une fluidité réciproque : lorsque j'étais socialement très proche de l'exilé, je me sentais à l'aise et il existait une forme d'interchangeabilité des interlocuteurs qui donnait la garantie de récolter des informations autres que les informations « ordinaires ». Mais la proximité entre l'enquêteur et l'enquêté explique que certains sujets étaient considérés comme bien connus par les deux parties et que les questions posées attiraient des réponses telles que : « Tu sais très bien mon parcours de l'Iran à l'étranger. Alors tu peux l'écrire sans me demander. Je ne suis pas un bon sujet pour ta thèse. Le mieux est que tu fasses un entretien avec X ou Y ». La grande proximité ne garantit donc pas la fiabilité de l'entretien. En outre, l'objectivation était rendue

⁴⁹-Kandel Liliane, dans son article, « Réflexions sur l'usage de l'entretien, notamment non directif, et sur les études d'opinion », aborde la situation d'enquête où l'enquêteur est perçu comme étant dans une position dominante, *Epistémologie scientifique*, N°13, 1972, pp.25-46.

difficile parce que, lors de l'entretien, le chercheur s'intéressait à la subjectivité des acteurs apparaissant dans les sentiments exprimés ou dans le ton utilisé pour raconter les souvenirs.

D'autre part, et de façon un peu paradoxale, des exilés n'osaient pas dévoiler certains éléments du vécu « intime » de leur passé et pratiquaient une forme d'autocensure car ils craignaient que des informations confidentielles soient divulguées oralement par l'enquêteur dans le milieu des exilés. Ces mêmes personnes auraient probablement évoqué ces sujets confidentiels avec un chercheur totalement étranger à leur milieu. Pour ces premiers cas d'exilés, j'avais le sentiment d'être plus un proto-ethnologue qu'un sociologue car la proximité sociale avec l'enquêté me permettait d'observer périodiquement celui-ci.

Deuxième cas : une occasion exceptionnelle pour s'exprimer

En se voyant offrir une situation de communication tout à fait exceptionnelle, affranchie des contraintes, notamment temporelles, qui pèsent sur la plupart des échanges quotidiens, et en voyant ouvertes des alternatives l'incitant ou l'autorisant à exprimer des malaises, des manques ou des souffrances vécues, l'exilé interviewé s'est trouvé placé dans des conditions d'apparition d'un discours extra-ordinaire, qui « aurait pu ne jamais être tenu, et qui, pourtant, était déjà là, attendant ses conditions d'actualisation »⁵⁰. Cette situation concerne essentiellement des personnes âgées, notamment des femmes ayant leurs proches décédés à cause du régime. La mémoire reste très vivante et douloureuse chez ces exilés qui ne pensent qu'à se venger un jour. Certains d'entre eux n'avaient jamais été sollicités par quelqu'un pour évoquer leur passé et l'intérêt montré par un chercheur disposé à écouter le récit de leur vécu leur a procuré une véritable satisfaction psychologique. Certains enquêtés, comme l'explique Bourdieu, « semblent saisir cette situation comme une occasion exceptionnelle qui leur est offerte de témoigner, de se faire entendre, de porter leur expérience de la sphère privée à la sphère publique : une occasion aussi de s'expliquer, au sens le plus complet du terme, c'est-à-dire de construire leur propre point de vue sur eux-mêmes et sur le monde et de rendre manifeste le point, à l'intérieur de ce monde, à partir duquel

⁵⁰-Bourdieu P., « Comprendre » in *La misère du monde*, op.cit., p.1407.

ils se voient eux-mêmes, voient le monde, et deviennent compréhensibles et justifiés, d'abord pour eux-mêmes. Il arrive même que, loin d'être de simples instruments aux mains de l'enquêteur, ils mènent en quelque sorte l'entretien ; la densité et l'intensité de leur discours, comme l'impression qu'ils donnent souvent d'éprouver une sorte de soulagement, voire d'accomplissement, tout en eux évoque le bonheur d'expression... »⁵¹.

Je peux parler alors « d'autoanalyse provoquée et accompagnée »⁵² et j'ai eu effectivement dans certains cas le sentiment que la personne interrogée profitait de l'occasion qui lui était donnée de s'interroger sur elle-même et d'obtenir en France une forme de reconnaissance sociale de la souffrance de sa mémoire par une instance académique. Comme les médias parlent rarement de ce type d'exilé, l'enquêté voyait là une opportunité exceptionnelle pour énoncer des expériences et réflexions longtemps réservées ou réprimées. L'interview prenait alors des allures de thérapie. A titre d'exemple, lors de mon entretien avec une femme âgée demeurant depuis 1991 à Cologne en Allemagne⁵³, je me suis trouvé dans une situation que je n'avais pas pu anticiper : en effet, après une heure d'entretien, l'interviewée s'est levée précipitamment et m'a apporté un cadre de photos qui était accroché au mur. Il s'agissait de sept membres de ses proches dont ses deux fils, sa fille, son gendre et ses deux belles-filles qui avaient été exécutés par le régime. Elle m'a expliqué le sort qui a été réservé à chacun de ses enfants, puis elle a commencé à pleurer en priant Dieu qu'un jour, elle puisse regagner l'Iran afin de se recueillir sur leurs tombes. J'ai découvert que sa mémoire s'est concrétisée dans un petit cadre qui est devenu son dernier refuge en exil lorsqu'elle pense à ses enfants.

⁵¹-Bourdieu P., « Comprendre » in *La misère du monde*, op.cit., p.1407.

⁵²-*Ibid.*

⁵³-Madame Farzanessa est une dame pour laquelle une partie des réfugiés iraniens ont beaucoup d'estime. Deux de ses fils, Abdol Majid et Ali Reza, ont été tués par le régime. Ses deux belles-filles, Soraya Adibi et Shahr Banou Ghorbani, ont été exécutées. Sa fille et son gendre ont été assassinés par le régime lors d'une intervention militaire dans leur habitation à Téhéran en février 1982. Son mari est mort suite à une crise cardiaque après avoir purgé une peine de deux années de prison. Elle a donc perdu sept membres de sa famille et est elle-même activement recherchée par les services de renseignements iraniens. Certains exilés iraniens l'appellent "Maman Farzanessa", ce qui témoigne de la profonde affection qu'ils ont pour elle.

Troisième cas : témoignage historique plus que récit biographique

De la part de certains exilés, j'ai récolté principalement des « témoignages historiques » généraux et non des "récits biographiques". Leurs souvenirs reflétaient uniquement la mémoire collective. Ainsi, un interviewé responsable d'un parti ne voulait pas répondre avec précision aux questions et donnait des réponses vagues et très générales. Plus le niveau d'un exilé est élevé dans la hiérarchie d'un parti politique et plus cet interviewé fait preuve de prudence vis-à-vis du chercheur. Les personnes ayant une telle position ont l'habitude de dissimuler certaines choses et je me suis rendu compte qu'elles ne laissaient apparaître qu'une partie seulement de leur mémoire. La crainte que les raisons subjectives soient considérées comme des causes objectives joue aussi dans cette hésitation. J'ai donc dû faire preuve de patience, revenir à plusieurs reprises sur certains sujets afin d'obtenir des réponses de manière indirecte.

Les exilés qui se remémorent leur passé sur le mode du témoignage historique et contournent leur propre vécu ont un profil particulier marqué par un manque de confiance vis-à-vis du monde extérieur et par une tendance à généraliser, à faire de la théorie et à analyser la situation du pays d'origine. Ces enquêtés racontent ce qui s'est passé pour certaines personnes qui l'ont elles-mêmes déjà relaté : le régime a exécuté untel, les prisonniers politiques ont été torturés, etc. Ils ont tendance à se faire les porte-paroles des autres exilés et ne valorisent pas leurs souvenirs personnels. Ils sont donc très discrets envers le monde extérieur.

Quatrième cas : le passé militant du chercheur constitue un élément de réserve.

Cinq interviewés, avant même de commencer le questionnement, voulurent avoir des renseignements sur le passé militant de l'enquêteur. Autrement dit, ils cherchaient à savoir à quelle organisation politique j'avais appartenu. J'ai toujours pris soin de ne pas divulguer mon passé militant, parce que les entretiens exploratoires avaient montré que l'enquêté aurait pu tout de suite conclure que je n'étais pas sincère, voire que le travail était commandé par une organisation politique. L'entretien pouvait alors se transformer en un discours "langue de bois". Un interviewé avait même demandé de recevoir préalablement

la liste des questions et, après réception, il avait argué qu'il s'agissait de secrets de réfugié politique qui ne pouvaient pas être divulgués. Un autre enquêté n'est pas revenu pour la deuxième séance d'entretien en prétextant un important voyage urgent d'une durée d'un mois. Par l'intermédiaire d'un ami, j'ai appris qu'il craignait en fait que l'entretien puisse être utilisé pour une dénonciation de sa propre organisation. Un autre encore ne voulut pas parler de son vécu et fit de la théorie sur les autres exilés, notamment sur leurs attitudes vis-à-vis du régime à l'étranger. Dans un autre cas, plus complexe, l'interviewé avait fait preuve d'une grande réserve et s'était autocensuré. L'entretien, qui n'avait duré qu'une heure et demie, s'était déroulé dans une ambiance de méfiance. Mais deux semaines plus tard, suite à des renseignements qu'il avait eus sur mon enquête, il m'a téléphoné et demandé un entretien supplémentaire car il avait encore beaucoup de choses à dire.

Cinquième cas : les « imposants »

Mis à part ces cinq cas où je n'ai pas pu mener un entretien « réussi », deux situations particulières ont été difficiles à maîtriser en raison de la distance sociologique entre les interlocuteurs.

Ce fut le cas avec A. Bani Sadr, ancien Président iranien exilé à Paris depuis 1981. Pour prendre rendez-vous, je l'avais appelé sans recommandation, ce qui est très rare dans les milieux exilés iraniens. Il avait lui-même décroché le téléphone et, après une explication sur la thèse, avait accepté le principe d'un entretien. Il habitait alors un pavillon à Versailles, dans une résidence surveillée par la police. Dès mon arrivée, je remarque sur la droite un emplacement avec sa Mercedes Benz et, sur la gauche, un kiosque de contrôle occupé par un veilleur qui attend ; celui-ci pratique à mon arrivée quelques contrôles élémentaires : contrôle du corps, fouille de la sacoche et du sac à dos, récupération de la carte d'identité qui sera rendue au moment de quitter le pavillon. Il m'accompagne jusqu'au salon où doit se dérouler l'entretien. L'accueil est agréable et, avant l'entrée du Président, ses assistants offrent le thé traditionnel iranien. Le garde du corps reste présent pendant toute la séance. Un environnement de cette nature génère pour l'enquêteur un sentiment de situation inattendue et il est plus difficile de poser des questions que lors d'entretiens dans un café. Bien qu'accueilli avec courtoisie et bien que l'ancien Président fasse preuve d'ouverture, j'ai eu l'impression de ne pas être à la hauteur. Autrement dit, la représentation du Président telle qu'elle a été

construite induisait un sentiment de domination auprès du chercheur, renforcé par la différence d'âge. Là, je rejoins certaines analyses de type structurel⁵⁴ qui insistent sur l'impossibilité de la neutralité des acteurs au moment de l'entretien.

Le second cas concernait un humoriste célèbre, exilé depuis 1980 en Europe. Venu à Paris pour l'organisation de son spectacle destiné à 250/350 spectateurs, il m'avait été recommandé par un précédent interviewé. Mais le rendez-vous accordé se plaçait juste une heure avant la représentation, et je l'avais accepté avec beaucoup d'hésitation, estimant qu'il allait être trop préoccupé par la préparation de son spectacle. C'était un cas vraiment particulier et pour certaines questions, l'interviewé me renvoyait à tel article ou tel article de son journal. L'entretien n'a duré qu'un peu plus d'une demi-heure et à la fin, il a présenté des excuses et demandé de fixer un autre rendez-vous. Perturbé par la question du timing, l'entretien l'a été également par une difficulté pour l'enquêteur à maîtriser la situation, difficulté en grande partie liée à l'angoisse due au caractère sensible des questions à poser pour que l'enquêté ne réagisse pas négativement.

Rétrospectivement, ces deux cas paraissent montrer que ces « symptômes psychologiques » ont une explication sociale : le capital social et culturel de chacun des interviewés s'est transformé dans le contexte de l'entretien, sous la force des contraintes sociales et cela a entraîné des répercussions psychologiques et presque physiques sur le chercheur. Cette remarque confirme d'autres expériences vécues par des enquêteurs⁵⁵ pour lesquels l'angoisse, qui est le plus souvent maîtrisée progressivement grâce à la multiplication des entretiens, est socialement significative. En résumé, dans les deux cas cités, l'enquêteur ne pouvait pas assumer librement son statut de chercheur face aux statuts socialement très valorisés des deux enquêtés et la tension qui résultait de cet état de fait a provoqué un malaise.

Revenons à notre hypothèse pour élaborer une première constatation relative à la méthode de travail : faire un entretien avec un exilé iranien

⁵⁴-Cf. par exemple, Mauger G., *Enquêter en milieu populaire*, Paris, *Genèses* 6, décembre 1991, pp.125-143.

⁵⁵-Cf. Chamboredon H., Pavis F., Surdez M., Willemez L., *S'imposer aux imposants, à propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien*, *Revue Genèses*, N°16, juin 1994, pp.114-133.

s'apparente à un « achat ». Cela nécessite d'avoir des informations préalables sur la personne avec laquelle je vais faire une « affaire ». Il s'agit de prendre des "précautions", de faire des "prévenances" et d'appliquer des mesures de prudence afin d'agir efficacement dans toutes les situations, notamment lorsque l'interviewé pose des questions imprévues ; cette vigilance aide l'enquête à accorder sa confiance et à entrer dans le jeu. Néanmoins, ces précautions ont des limites et ne suppriment pas totalement la distance sociale, bien qu'elles contribuent à la maîtriser plus sûrement. Ainsi, chaque situation d'entretien engage dans une interrelation délicate la position sociale de l'un et de l'autre, de l'interviewé et de l'interviewer.

Notre expérience de trois années et demie d'enquête et de près de quarante entretiens n'a pas pour but de livrer des conseils ou des recommandations formelles car cela dépasserait largement les limites de cet ouvrage. La méthode de travail met cependant bien en exergue les particularités de l'entretien avec des exilés iraniens et souligne que le vécu du chercheur n'est ni transposable ni susceptible d'être calqué mécaniquement ailleurs⁵⁶.

L'exposition des complications rencontrées par le chercheur au cours de l'entretien s'inscrit dans l'exigence de la légitimité scientifique indispensable à une enquête et offre ainsi une base de discussion sur le bien-fondé des méthodes de travail.

Les difficultés qui viennent d'être précisées au sujet de l'expression de certains exilés confirment une fois encore la problématique des trois catégories d'attitude face à la mémoire qui avait été abordée en début d'introduction. Un retour théorique sur la mémoire pour clarifier le cadre conceptuel de recherche est donc devenu indispensable.

⁵⁶-Le chercheur doit intensément réfléchir aux caractères particuliers de son échantillon car chaque recherche développe ses méthodes propres et leur mise au point exige beaucoup de temps. J'ai eu parfois le sentiment que des « agressions » symboliques s'accumulaient lors du déroulement de la période des entretiens, sentiment qui a nécessité des efforts de circonspection pour éviter de s'énerver et pour privilégier les temps d'écoute par rapport aux temps de parole.

5. La mémoire en sociologie

5.1 Prémices de la mémoire en sciences sociales

Trois moments forts historiques dans l'histoire contemporaine du vingtième siècle poussent les individus comme les chercheurs vers la thématique de la mémoire.

Tout d'abord, les sociétés issues de la seconde Guerre mondiale, l'Allemagne avec les évocations et interprétations du nazisme, de la France de Vichy et de la guerre d'Algérie, véhiculent avec elles des séquelles et des syndromes⁵⁷ du passé et font réfléchir à la mémoire en science sociale et en histoire. Les épisodes difficiles à occulter et à oublier par l'opinion publique expliquent le succès que la notion de mémoire rencontre depuis les années 1970⁵⁸, en France comme ailleurs, dans le contexte social et politique particulier faisant suite à la deuxième Guerre mondiale.

La chute du mur de Berlin et la libération des pays de l'Europe post-communiste (ex-Yougoslavie, Pologne, etc.) posent de leur côté la problématique de la mémoire autoritaire dans la mesure où l'histoire de ces pays a été falsifiée et instrumentalisée, notamment en fonction des enjeux politiques de la Guerre froide, en faveur des régimes autoritaires pro-soviétiques⁵⁹.

Enfin, les débats sur l'histoire, la mémoire et les politiques du pardon concernent l'Amérique latine, particulièrement la période de Pinochet au Chili, l'Afrique du Sud de Mandela et d'autres pays issus des régimes dictatoriaux ; ainsi resurgit partout dans le monde le débat sur la mémoire pacifique dans le champ scientifique⁶⁰.

⁵⁷-Les analyses de Rouso Hendry sur le « syndrome de Vichy » se situent dans la continuité de « l'histoire de la mémoire » élaborée par Pierre Nora. Ce dernier a étudié les nouvelles conditions dans lesquelles la société contemporaine établit son rapport au passé, en étudiant notamment les rapports entre mémoire et histoire. Cf. Rouso Henry, *Le syndrome de Vichy*, Paris, Seuil, 1987, p.12.

⁵⁸-Lavabre Marie-Claire, Halbwachs et la sociologie de la mémoire, *Raison présente*, N° 128, 1998, p. 47.

⁵⁹-Pour avoir une idée de la relation entre la mémoire autoritaire et l'histoire, Cf. Kundera Milan, *Le livre du rire et de l'oubli*, Gallimard, 1978, pp.9-10.

⁶⁰-Pour une étude plus approfondie sur la mémoire et le pardon, Cf. Lefranc Sandrine, *Politiques du pardon*, Paris, éd. PUF, 2002.

En effet, en deçà des drames et fractures de l'histoire du vingtième siècle, des transformations des mondes paysan et ouvrier, de l'intérêt pour le patrimoine local ou de la montée des identités nationales et régionales, tout est "mémoire", c'est-à-dire "présent du passé"⁶¹. On ne s'étonnera donc pas de la multiplicité des usages de la notion de mémoire.

Notion polysémique, la mémoire est liée à la fois aux mémoires collectives et aux mémoires individuelles, mais il importe toutefois de préciser les différentes acceptions de la notion de mémoire dans le champ scientifique global.

La mémoire, lieu de conservation d'une série d'informations, renvoie d'abord à un ensemble de fonctions psychiques grâce auxquelles l'homme peut actualiser des impressions ou des informations passées, ou qu'il se représente comme passées⁶². De ce point de vue, l'étude de la mémoire relève de la psychologie, de la psychophysiologie, de la neurophysiologie, de la biologie, de la psychiatrie pour les troubles de la mémoire, dont le principal est l'amnésie, et enfin, de l'histoire. De là, une extrême polysémie du terme de mémoire en sciences sociales. Il s'ensuit qu'une délimitation du champ de notre étude s'impose immédiatement, surtout par rapport au sens commun de la compréhension de la mémoire.

Dans le sens commun, mémoire et souvenir sont plus ou moins similaires et se confondent pratiquement. Il s'agit de deux termes que tout rapproche dans le vocabulaire courant pour lequel la mémoire n'est que "la faculté de conserver et de rappeler des états de conscience passés"⁶³, de garder le souvenir. Dans cette vision essentialiste de la mémoire, l'utilisation de la mémoire à la place du souvenir a été largement tolérée.

Mais les choses sont différentes depuis que la mémoire est devenue un enjeu politique, un objet de l'histoire dont on se sert pour instrumentaliser le passé. Cet usage très fluide de la notion de la mémoire mérite d'être abordé en détail⁶⁴.

⁶¹-Lavabre Marie-Claire, Usages et mésusages de la notion de mémoire, *Critique internationale*, N° 7, avril 2000, p. 48.

⁶²-Le Goff Jaques, *Histoire et mémoire*, Paris, Editions Gallimard, 1988, p.105.

⁶³- Dictionnaire, Le Robert, 1967, p.1067.

⁶⁴-Lavabre M.C., *Le fil rouge, Sociologie de la mémoire communiste*, op. cit, p. 16.

Née d'une réflexion épistémologique sur la nature du travail de l'historien et sur la relativité de la connaissance en histoire, bientôt nourrie des travaux de Paul Ricœur mettant l'accent sur l'interprétation et la reconstruction du passé, l'histoire de la mémoire est moins soucieuse de la réalité du passé que de la vérité du présent. Elle est, à proprement parler, histoire des usages politiques du passé.

Il convient de rappeler ici qu'à l'exception des réflexions de M. Halbwachs⁶⁵, voire de Marc Bloch⁶⁶, sur les formes socialisées de la présence du passé et de la transmission des traditions, souvenirs, "notions" et "symboles" qui constituent la "mémoire collective", on ne trouve guère avant le milieu des années 1970 de titres d'articles et d'ouvrages relevant de la sociologie, de l'histoire ou de la science politique qui étudient tout simplement la notion de "mémoire". Roger Bastide publie en 1970 son importante contribution à la théorie de la mémoire collective, "mémoire collective et sociologie du bricolage"⁶⁷, tandis qu'en 1965, son étude sur les religions africaines au Brésil qui contient de longs développements consacrés à la mémoire collective, particulièrement aux thèses de M. Halbwachs, s'intitule tout simplement "Les religions africaines au Brésil"⁶⁸.

Et quand P. Nora et J. Le Goff publient en 1974 *Faire de l'histoire*, ouvrage collectif consacré aux "nouveaux problèmes", "nouvelles approches" et "nouveaux objets" en histoire, aucun chapitre n'est consacré à la "mémoire"⁶⁹. En 1977 encore, le livre de Philippe

⁶⁵-Il faudrait préciser le rôle de Maurice Halbwachs dont la théorie de la "mémoire collective" a été développée dans ses classiques tels que *Les cadres sociaux de la mémoire* (1925), *La topographie légendaire des Évangiles* (1942) et *La mémoire collective* (édition posthume, 1950). C'est dans les *Cadres sociaux de la mémoire*, que M. Halbwachs fonde la sociologie de la mémoire et invente le maître-mot de « mémoire collective », qui deviendra célèbre par la suite.

Cf. Namer Gérard, Postface, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 1994, p.300.

⁶⁶-Bloch Marc, Mémoire collective, tradition et coutume. A propos d'un livre récent. *Revue de synthèse historique*, XL (nouvelle série XIV), 1925, N 118-120, pp.73-83.

⁶⁷-Bastide Roger, Mémoire collective et sociologie du bricolage, *L'année sociologique*, 21, 1970, pp. 65-108.

⁶⁸-Bastide Roger, *Les religions africaines au Brésil*, Paris, PUF, 1960, 560 p.

⁶⁹-Le Goff Jacques et P. Nora, *Faire de l'histoire*, Paris, Gallimard, Bibliothèque des histoires, 1974, 1, *Nouveaux problèmes*, 230 p., *Nouvelles approches*, 252 p., *Nouveaux objets*, 281 p.

Joutard, *La légende des Camisards*, attentif à la tradition orale, à la transmission du souvenir, à la présence vivante du passé et au poids de l'histoire dans la constitution de la personnalité cévenole "au niveau le plus populaire", bref à ce qu'il nomme encore la mémoire historique, se donne d'emblée pour horizon non pas l'étude de la "mémoire" mais celle d'une "sensibilité au passé"⁷⁰.

Quant aux travaux, tout juste réédités, de M. Halbwachs sur la mémoire collective, ils ne retenaient alors l'attention curieuse des philosophes qu'au motif de la controverse avec Bergson et du caractère radical d'une thèse affirmant la priorité logique et chronologique du collectif sur l'individuel dans l'existence même du souvenir. C'est donc vers la fin des années 1970 qu'on peut noter l'émergence d'un intérêt pour la mémoire dans la recherche scientifique française⁷¹.

Et c'est précisément à partir de cette période que commence le « moment-mémoire » marqué par une attention soutenue et durable des chercheurs, historiens surtout, pour les problèmes de mémoire collective. Concentrés sur la relation entre histoire et mémoire⁷², les auteurs du "moment-mémoire" ignorent les recherches précédentes consacrées aux mécanismes concrets de la mémoire⁷³. Ils parlent de la mémoire et de l'histoire sans s'interroger sur la construction sociologique de la première. Pour ce courant, personnalisé par Pierre Nora, l'étude de la mémoire est le fondement méthodologique d'une nouvelle histoire, plus critique et réflexive, une histoire « au second

⁷⁰-Joutard Philippe, *La légende des Camisards, une sensibilité au passé*, Paris, Gallimard, Bibliothèque des histoires, 1977, 439 p.

⁷¹-Cette partie de notre travail est largement inspirée de l'article de Lavarbe Marie-Claire, Usages du passé, usages de la mémoire, Lectures critiques, Paris, *Revue française de science politique*, N° 3, 1194, pp. 481-493.

⁷²-Pierre Nora explique : « Mémoire, histoire : loin d'être synonymes, nous prenons conscience que tout les oppose... L'histoire est la reconstruction toujours problématique et incomplète de ce qui n'est plus. La mémoire est un phénomène toujours actuel, un lien vécu au présent éternel », P. Nora, *Les lieux de mémoire*, tome 1, *La République*, Paris, Gallimard, 1984, p. XXV.

⁷³-Marie-Claire Lavarbe pense ici plus particulièrement à Roger Bastide, son livre, *Les religions africaines au Brésil, 1960* et son article ; « Mémoire collective et sociologie du bricolage », *L'année sociologique*, 1970, qui se fonde sur une lecture critique de la théorie de la « mémoire collective ». Cf. la bibliographie.

degré »⁷⁴. Il semble toutefois que cet intérêt pour la mémoire, qui est ici reliée à des notions aussi floues et galvaudées que celles de « lien social » ou « citoyenneté », soit en réalité motivé par une recherche sur l'identité.

D'après L. Valensi⁷⁵ en effet, les « souvenirs discordants » sur un même événement (ici la « Bataille des Trois rois » entre les armées portugaise et marocaine au 16^e siècle) révèlent les falsifications devenues « vérités historiques » et mettent en valeur la sélectivité de la mémoire et son rôle dans la création de l'identité.

La démarche de P. Ory est similaire : à travers l'étude de trois commémorations de la Révolution française, son objectif est de révéler les représentations du passé partagées, et par là, l'identité de la société⁷⁶.

Dans ces deux cas, histoire et mémoire finissent par se confondre⁷⁷ et la nation est réifiée : par un raccourci simplificateur, l'histoire de la mémoire française devient l'histoire de l'identité française et donc, Histoire de France. L'historien joue alors un rôle civique et son discours sur la mémoire comporte une nette dimension prescriptive au service de l'adhésion et de l'identification.

⁷⁴-Avec l'histoire au second degré, ou l'histoire de l'histoire, ou l'histoire des interprétations historiques, on essaye de comprendre, avec le recul, la formation du discours historique et l'on cherche à analyser son décalage par rapport à la "réalité historique" ; c'est le cas par exemple pour l'histoire de la commémoration de la Révolution française.

⁷⁵-Lucette Valensi, *Les fables de la mémoire. La glorieuse Bataille des Trois rois*, Paris, Le Seuil, 1992, 279 p., cité par M. C. Lavabre, Usages du passé, usages de la mémoire, Lectures critiques, Paris, *Revue française de science politique*, N° 3, 1194, pp. 482-485.

⁷⁶-Pascal Ory, *Une nation pour mémoire, 1889, 1939, 1989, trois jubilés révolutionnaires*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 1992, pp. 7-20.

⁷⁷-Un autre exemple intéressant de la confrontation de l'histoire et de la mémoire est l'ouvrage de Timothy Tackett qui montre les divergences entre la réalité historique de la Révolution française telle qu'elle a été relatée par certains députés des États généraux et la mémoire historique des Français sur cet événement. Timothy Tackett, *Par la volonté du peuple, comment les Députés de 1789 sont devenus révolutionnaires*, traduit de l'anglais par Alain Spiess, éd. Albin Michel, Paris, 1997.

5.2 La crise de la mémoire

Mais cette quête de mémoire, et donc d'identité, semble en réalité révéler une crise de la mémoire, comme le montre W. Johnston. La mémoire ne renforce plus l'identité et à, l'inverse, la surabondance des commémoratifs souligne plutôt une crise de la mémoire. Pour l'Europe, l'auteur estime que, l'intégration en cours et, plus généralement, l'influence grandissante du post-modernisme met à mal les identités nationales⁷⁸. Le bilan comptable des commémorations qu'il établit, particulièrement en France, le conduit à formuler l'hypothèse selon laquelle la perspective de l'intégration européenne mettrait en difficulté les identités nationales, avec comme conséquence l'explosion de ce qu'il nomme " la manie commémorative" ⁷⁹.

Selon M. C. Lavabre, ce point de vue néglige en partie l'extrême décentralisation des initiatives commémoratives et patrimoniales que s'accordent à souligner P. Nora et P. Ory ; il esquisse une interprétation proprement sociologique et, somme toute désacralisante, du "moment-mémoire", que conforte un bref développement sur l'industrie de la commémoration et les bénéfices économiques des anniversaires.

En résumant, on peut dire que le culte des anniversaires correspond à un besoin des sociétés actuelles européennes en proie à la fragmentation des idéologies, à la transformation des valeurs, désorientées par la disparition de normes et repères partagés par tous et qui trouvent dans le « Grand calendrier » un repère à minima, à défaut d'un consensus plus profond. Ainsi se justifierait la manie commémorative⁸⁰.

⁷⁸-Le post-modernisme amène l'affaiblissement des grandes idéologies largement partagées, remplacées par des causes liées à des petits groupes. Il en résulte l'absence de normes et de repères partagés.

⁷⁹-William Johnston, *Postmodernisme et bimillénaire, Le culte des anniversaires dans la culture contemporaine*, Paris, PUF, 1992, p. 6.

⁸⁰-Lavabre Marie-Claire, *Usages du passé, usages de la mémoire*, op. cit., pp. 482-485.

5. 3 Une reconstruction sociologique du passé

Alors que la thématique de la mémoire connaît dans les années 1980 le développement que l'on sait, les historiens contemporains se saisissent de l'histoire de la seconde Guerre mondiale, les sociologues, et bientôt les ethnologues, prêtent attention aux communautés ouvrières et paysannes en voie de dilution : partout, on collecte témoignages, histoires de vie et souvenirs individuels ou partagés du passé.

Les réflexions de M. Halbwachs sur la "mémoire collective", qui n'avaient eu d'autres prolongements théoriques et empiriques que ceux engagés par Roger Bastide dans son étude des religions africaines au Brésil, bénéficient tout à coup d'un regain d'intérêt, porté par la fortune de l'histoire de la mémoire autant que par l'ethnologisation de la société française⁸¹.

Néanmoins, il n'est pas certain que la question très concrète de la genèse sociale des souvenirs qui fonde chez Halbwachs la théorie de la mémoire collective ait toujours été entendue⁸². Car la notion de "mémoire" comme, avant elle celle de "mentalité", doit son succès à son pouvoir d'évocation et au sentiment que le savoir historique ne rend pas compte du sens du passé tel que le présent le reconstitue : elle englobe ainsi des réalités de diverses natures qu'elle permet de nommer sans les définir.

Dans *Les cadres sociaux de la mémoire*⁸³, M. Halbwachs a montré que les souvenirs individuels ne peuvent subsister, être rappelés à la conscience, enfin être localisés dans le temps passé, qu'à condition de s'accrocher à la mémoire d'un groupe social, laquelle mémoire se développe et s'approfondit en "mémoire collective". La thèse de Halbwachs tient en trois propositions articulées⁸⁴:

► Le passé n'est pas conservé, mais il est reconstruit à partir du présent.

⁸¹-Lavabre M. C., Halbwachs et la sociologie de la mémoire, op. cit., p. 47.

⁸²-Lavabre M. C., *ibid.*, p. 48.

⁸³-Maurice Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 1994, pp. 83-114.

⁸⁴-Lavabre M. C., Halbwachs et la sociologie de la mémoire, op. cit., p.52.

► La mémoire du passé n'est possible qu'en raison des cadres sociaux de référence que possèdent les individus. Parce que l'individu isolé est une fiction, la mémoire individuelle n'a de réalité que si elle s'associe à la mémoire collective.

► La mémoire présente en outre une fonction sociale par laquelle le passé, mythifié, n'est appelé que pour justifier des représentations sociales présentes.

Halbwachs quitte ainsi le terrain du souvenir individuel pour aborder la mémoire collective qu'il définit comme la condition essentielle pour l'élaboration des mémoires individuelles et de l'identité du groupe. Dans son usage le plus courant, la mémoire collective « renvoie à la mémoire partagée d'un événement passé vécu en commun par une collectivité, large ou étroite, nation, village ou famille par exemple. Mais elle définit également l'histoire ou ce que l'on appelle encore « la mémoire historique » en tant que celle-ci assure la permanence des grandes mythologies collectives⁸⁵.

Halbwachs insiste alors sur la manière dont les exigences présentes de la société règlent le fait de se souvenir ou non d'un événement en même temps qu'elles commandent la déformation du passé. Et, en conséquence, parce que l'individu participe, dans la diachronie comme dans la synchronie, de plusieurs groupes sociaux, la mémoire individuelle se définit comme l'interférence de diverses mémoires collectives.

Cette définition de la mémoire individuelle est un point de vue qui s'ancre dans la mémoire collective et insiste sur le fait que les souvenirs individuels ne peuvent prendre corps sans l'existence du groupe. Cette analyse a été complétée par Roger Bastide qui considérait Halbwachs comme un adepte de Durkheim prônant l'existence d'une conscience collective, extérieure et supérieure aux individus, problème durkheimien récurrent⁸⁶ qui fait appel à la dichotomie de l'homme individuel et de l'homme social. Cependant, d'après Bastide, Halbwachs réalise un progrès par rapport à Durkheim en nous faisant passer de la transcendance à l'immanence. La transcendance relève de l'existence d'une conscience collective

⁸⁵-Lavabre M.C., Halbwachs et la sociologie de la mémoire, op. cit., p.49.

⁸⁶-Roger Bastide, Mémoire collective et sociologie du bricolage, *L'année sociologique*, 1970, III^e série, vol 21, pp. 82-90.

supérieure aux individus tandis que l'immanence s'appuie sur des souvenirs concrets. En dépit de ce progrès, Halbwachs ne parvient pas à se détacher du durkheimisme, c'est-à-dire de l'idée d'une conscience collective extérieure et supérieure aux individus.

5.4 Mémoire et mémoire politique

A la suite de Bastide, Halbwachs considère, comme Simmel l'avait fait, que l'individu n'existe que par le lieu de rencontre que constitue l'entrecroisement des groupes. Ainsi, l'individu, peut modifier le registre de ses souvenirs, mais ces souvenirs ne sont jamais les siens que par leur appartenance à la mémoire des diverses sociétés, familiale, politique, économique, religieuse, seules conservatrices du passé⁸⁷.

Or, selon Bastide, « ce n'est pas le groupe en tant que groupe qui explique la mémoire collective; plus exactement, c'est la structure du groupe qui fournit les cadres de la mémoire collective, définie non plus comme conscience collective, mais comme système d'interrelations de mémoires individuelles. Si autrui est nécessaire pour se rappeler, comme le dit très bien Halbwachs, ce n'est pourtant pas parce que "moi" et "autrui", nous plongeons dans une même pensée sociale, c'est parce que nos souvenirs personnels sont articulés avec les souvenirs des autres personnes dans un jeu réglé d'images réciproques et complémentaires »⁸⁸.

La question essentielle, effleurée par Bloch⁸⁹ et formulée par Bastide, est celle de la forme dans laquelle les individus se trouvent

⁸⁷-Roger Bastide, *ibid.*, p.91.

⁸⁸-Roger Bastide, *Mémoire collective et sociologie du bricolage*, op. cit., p.91.

⁸⁹-Marc Bloch, historien des mentalités, après la publication de l'ouvrage « *Les cadres sociaux de la mémoire* », a engagé la discussion, d'une part, sur la difficulté de penser sous le nom de mémoire collective les « mêmes réalités » que sous le nom de mémoire individuelle, d'autre part, sur les « faux souvenirs » et les erreurs de « la mémoire collective ». Pour le premier point, soulignant les effets induits du « vocabulaire durkheimien caractérisé par l'emploi, avec l'épithète « collectif », de termes empruntés à la psychologie individuelle, Bloch reprochait à Halbwachs le finalisme et l'anthropomorphisme de ses formules, l'invitait à réfléchir sur les mécanismes concrets qui autorisent la mémoire collective, sur les modalités nécessaires de la transmission du passé, sur le rapport des individus au groupe, sur les conséquences « pratiques et politiques » de l'existence des mémoires collectives... pour conclure finalement : « Libre à nous de prononcer le mot de

« associés ». Bastide conclut à ce sujet que ce qui compte, ce n'est pas le groupe en lui-même, c'est l'organisation du groupe et sa structure car le groupe n'est qu'un système de relations interindividuelles⁹⁰.

La mémoire collective n'est pas le résultat de la conscience collective du groupe. C'est un « système d'interrelations de mémoires individuelles »⁹¹ élaboré à travers les itinéraires et pratiques des membres du groupe.

C'est ce que l'on peut résumer en considérant la mémoire comme « une forme de rapport au passé dont la cause finale n'est pas la connaissance, la réalité et l'intelligibilité du passé mais la vérité du présent, la construction ou le renforcement d'une identité partagée. La mémoire n'est donc ni histoire, même quand l'historien se fait porteur ou vecteur de la mémoire, ni expression d'une identité déjà constituée et incorporée. »⁹².

Autrement dit, pour reprendre le concept de la « mémoire littérale et exemplaire » chez Todorov⁹³, l'intérêt de notre étude centrée sur la mémoire politique réside dans le fait que la mémoire assure le « présent du passé » dans un contexte où l'effacement de la mémoire vive et des traditions partagées cède la place à l'usage politique du passé. Il s'agit de l'utilisation d'événements passés à des fins politiques actuelles avec la présence d'une force politique qui saisit la mémoire.

« mémoire collective », mais il convient de ne pas oublier qu'une partie au moins des phénomènes que nous désignons ainsi sont tout simplement des faits de communication entre individus ». Pour le deuxième point, il engageait Halbwachs à considérer « la coutume juridique comme exemple privilégié de ce que la mémoire n'est le plus souvent qu'une « mémoire infidèle » du passé ». Cf. Lavabre Marie-Claire, Halbwachs et la sociologie de la mémoire, op. cit., p. 53.

⁹⁰-M. C. Lavabre, Halbwachs et la sociologie de la mémoire, op. cit., p.54.

⁹¹-Roger Bastide, Mémoire collective et sociologie du bricolage, op. cit., p. 82.

⁹²-M. C. Lavabre, Usages du passé, usages de la mémoire, op. cit., p.487.

⁹³-Selon Todorov, l'événement recouvert peut être lu soit de manière *littérale*, soit de manière *exemplaire*. « Ou bien cet événement est préservé dans sa littéralité (ce qui ne veut pas dire sa vérité), il reste un fait intransitif, ne conduisant pas au-delà de lui-même. Ou bien, sans nier la singularité de l'évènement même, je décide de l'utiliser, une fois recouvert, comme une instance parmi d'autres d'une catégorie plus générale et je m'en sers comme d'un modèle pour comprendre des situations nouvelles, avec des agents différents. »

Cf. Todorov Tzvetan, *Les abus de la mémoire*, Le Seuil, mars 1995, p. 30.

Celle-ci constitue alors un instrument de pouvoir « aux mains des manipulations de la politique »⁹⁴ formant, en soi, un capital de pouvoir. Dans la suite de l'introduction, je vais essayer d'approfondir cette définition en l'appliquant au cas des exilés iraniens dont les témoignages apportent des informations sur leur mémoire politique.

6- L'hypothèse

Le cadre conceptuel de la mémoire qu'on vient d'aborder était fondé sur des ouvrages s'intéressant à des populations qui naissent, vivent et meurent dans un cadre social globalement stable. Cependant, les conditions dans lesquelles se construit la mémoire évoluent : le contexte du travail industriel, par exemple, se modifie avec les transformations économiques, mais ces transformations sont très progressives et les individus peuvent conserver la plupart de leurs repères tout au long de leur vie⁹⁵.

Il en va différemment pour les exilés politiques iraniens qui changent une ou plusieurs fois, en fonction de leur trajectoire d'exil, l'ensemble des paramètres de leur environnement social. A chaque installation dans une nouvelle ville, une nouvelle société, un nouveau pays, correspond un système de vie et de pensée entièrement renouvelé, étranger et auquel l'individu n'a pas eu l'opportunité de se préparer.

Comment la multiplicité des cadres sociaux vécus se combine-t-elle avec la négociation des souvenirs ? Comment la mémoire individuelle commence-t-elle à reconstruire son passé en fonction de nouveaux cadres sociaux ?

On peut faire l'hypothèse que, dans le cas de l'exilé iranien, une mémoire se substitue à une autre ou une mémoire se dérobe au profit d'une autre. Les points de repère qu'il porte en lui se multiplient à mesure que sa mémoire explore des régions plus voisines de son présent. Autrement dit, les cadres sociaux de la mémoire des exilés ne sont pas constants comme dans le cas de la problématique Halbwachsienne. Nous approfondirons ce point dans la deuxième

⁹⁴-Lavabre M. C., Usages et mésusages de la notion de mémoire, op. cit., p.49.

⁹⁵-A titre d'exemple, la place de la Vendée dans la conscience collective change avec l'idéologie du régime en place. Cf. Martin J. C., *La Vendée de la mémoire, 1800-1980*, Paris, Seuil, pp. 7-20.

partie avec les notions de trajectoire et de nouveau style de vie qui façonnent la mémoire des exilés.

En conséquence, l'incessante transformation de la mémoire nous renvoie au concept de la « carrière morale » de Goffman. Selon cet auteur, le terme de « carrière » est généralement réservé à l'entreprise de celui qui entend profiter des possibilités de promotion qu'offre toute profession respectable. Mais il est aussi employé dans une acception plus large, pour qualifier le contexte social dans lequel se déroule la vie de tout individu⁹⁶.

Pour Goffman, l'intérêt du concept de carrière réside dans son ambiguïté. D'un côté, il s'applique à des significations intimes que chacun entretient précieusement dans le secret telles que l'image de soi ou le sentiment de sa propre identité ; de l'autre, il se réfère à la situation officielle de l'individu, à ses relations de droit, à son genre de vie et il entre ainsi dans le cadre des relations sociales. Le concept de carrière autorise donc un mouvement de va-et-vient du privé au public, du moi à son environnement social, qui permet de croiser le regard que portent les autres sur soi et la propre perception de soi-même.

Dans notre recherche, nous l'utilisons en tant que concept transversal, en privilégiant les aspects moraux de la carrière liés au cycle des modifications qui interviennent dans la personnalité du fait de cette carrière et liés aussi aux modifications du système des représentations par lesquelles l'individu prend conscience de lui-même et appréhende les autres.

Dans notre étude, ces modifications interviennent dans la carrière de l'exilé en fonction de quatre phases principales :

La phase de pré-exil,

La phase de déplacement des individus,

La phase de no-man's land,

La phase de l'installation finale dans les pays d'accueil.

La réciprocité entre ces étapes et l'évolution des représentations des exilés lors de chaque phase se comprennent mieux en ayant recours à la notion de « carrière morale » car elle est plus adaptée à notre problématique précisée au commencement de cette étude. En effet, notre problématique initiale était d'enregistrer simplement la mémoire des exilés, mais la catégorisation des trois types de mémoire abordée

⁹⁶-Goffman Eving., *Asiles*, op. cit., p.179.

en début d'introduction -d'aucuns refoulent leur mémoire, certains s'en préoccupent et d'autres la déplacent- nous a poussé vers la problématique de la trajectoire et vers une analyse sociologique du souvenir.

En effet, M. Halbwachs a montré que, du point de vue sociologique, le passé n'est pas *conservé*, contrairement à ce que l'on croit couramment, il est en fait *reconstruit* à partir du présent.

Dans le cas des exilés iraniens, cette construction est très complexe en raison de leur trajectoire conflictuelle et de la multiplicité d'appartenances à différents cadres sociaux. Autrement dit, nous avons un profil sociologique particulier ne relevant ni de la famille, ni d'un groupe, ni d'une classe pour reprendre le cadre de la problématique halbwachsienne sur la mémoire. Conceptualisé au début du vingtième siècle, ce profil est constitué ici par une catégorie administrative numériquement assez faible⁹⁷, assez disséminée et fortement touchée par le déclassement ou le reclassement dans la resocialisation des deux pays de notre enquête. Nous avons en effet des individus pour qui la mémoire individuelle se définit comme l'interférence de diverses mémoires collectives à travers les différentes séquences de leurs trajectoires. La confrontation entre la subjectivité des exilés et le social constitue donc la thématique permanente; ce qui signifie qu'il faudra étudier en parallèle les expériences ou les épreuves vécues qui ont provoqué ou provoquent des transformations notables dans la mémoire de ces exilés.

C'est ainsi que la carrière de l'exilé au cours de la phase de pré-exil semble obéir à une logique d'ostracisme implicite. Ostracisme en ce sens que l'individu a l'impression qu'il a été écarté ou exclu du pouvoir par un groupement politique répressif, par l'hostilité d'un régime qui rejette totalement certains de ses membres. Au départ, l'individu dispose d'un réseau de relations et jouit de droits ; à la fin, lorsque l'état des services de renseignements se resserre autour de lui, il s'aperçoit qu'il a pratiquement perdu tous ses amis, son entourage et ses repères. Cette carrière, sous ses aspects moraux, commence donc avec l'expérience de la crainte d'être arrêté d'une minute à l'autre ; il en va ainsi notamment pour ceux qui franchissent la frontière

⁹⁷-L'étude démographique n'est pas à l'ordre du jour de ce livre. Elle sera abordée par l'auteur dans un autre ouvrage.

clandestinement en vue d'entrer dans les pays limitrophes, à savoir la Turquie, le Pakistan, l'Afghanistan, Dubaï et la Russie⁹⁸.

Les types de raisons qui conduisent les individus à l'exil sont par nature très variés⁹⁹. Parmi les exilés, ceux qui parviennent à effectuer une sortie "calme", ou relativement bien encadrée par un passeur, ont en général derrière eux une longue série de poursuites "manquées" et, par conséquent, complètement vaines.

Entre les raisons qui pouvaient perturber leurs trajectoires et les conduire en prison et les raisons qui les dirigent effectivement vers l'étranger, nous allons trouver un grand nombre de faits que les spécialistes des questions professionnelles nomment "les contingences de la carrière"¹⁰⁰. A défaut d'études approfondies, on dispose de quelques indications sur certaines de ces contingences qui jouent un rôle dans les différentes formes que peut prendre l'exil. Cependant, dans cette étude nous allons tenir compte essentiellement des contingences qui se rapportent aux "histoires de vie" à caractère le plus souvent tragique et même parfois atroce. Inversement, il existe des contingences ou ressources qui permettent à l'exilé d'échapper à un emprisonnement en Iran, qui lui donnent l'idée d'un passage à un point non contrôlé de frontière pour quitter le pays et parvenir dans un pays limitrophe. *In fine*, l'exilé décide et planifie l'entrée dans un pays où il pourra s'installer définitivement, si bien que l'on peut dire que, vue rétrospectivement, la trajectoire d'une bonne partie des exilés est moins tributaire d'un planning détaillé et réfléchi par avance qu'à des contingences de la vie qui orientent le "choix" de telle ou telle trajectoire. Ces contingences, dans le processus de resocialisation, influencent la mémoire des exilés en fonction de leur "choix" de style de vie, ce qui conduit à la formulation suivante de notre hypothèse.

Certains « moments forts », vécus tant dans le pays d'origine que dans le pays hôte, structureraient la mémoire de l'exilé politique. Les expériences de l'exilé, en particulier lors de la phase de fluidité du « no man's land » mental, reconstruisent subjectivement sa mémoire.

⁹⁸-L'étude des déplacements des exilés en vue de franchir la frontière sera l'objet d'une prochaine recherche.

⁹⁹- J'y reviendrai en détail dans la première partie.

¹⁰⁰- Goffman Eving, *Asiles*, op. cit., p. 188.

Sociologie d'une mémoire déchirée

L'habitude des exilés face à la mémoire serait donc facteur des habitus acquis en Iran, et plus encore, de la trajectoire d'exil¹⁰¹.

Notre hypothèse sera précisée en retraçant la trajectoire des enquêtés et en explicitant « la carrière » des exilés tout au long de leur cheminement dans l'exil et elle sera vérifiée en deux temps.

La première partie évoquera la genèse de la mémoire des exilés, l'origine historique et sociale de sa construction en rapport avec la chute du pouvoir politique du régime du Shah et l'installation de la République islamique. Puis, nous verrons à travers les récits des interviewés comment la situation est devenue insupportable pour eux et nous nous interrogerons sur la façon dont ils considèrent leur exil : comment se positionnent-ils face à une situation extrême et risquée, telle qu'ils ne pouvaient l'imaginer auparavant ?

La seconde partie sera axée sur la période charnière et déstabilisante de l'élargissement de la mémoire lié à l'élaboration des différentes trajectoires ; celle-ci débouchera sur le no man's land véhiculant une représentation controversée de l'insupportable et le début de l'éclatement de la mémoire. On se penchera ensuite sur le processus d'obtention de la carte de réfugié politique par nos enquêtés, obtention qui est le point marquant du début de la resocialisation dans le pays hôte. Seront ensuite étudiées les différentes attitudes que prend un exilé face à ses mémoires en fonction de son choix de style de vie et de ses différentes formes d'adaptation au cours de la période de resocialisation.

Une conclusion détaillée cherchera enfin à contrôler les résultats de cette recherche et procédera à la vérification de l'hypothèse.

¹⁰¹-Pierre Bourdieu, *Leçon sur la leçon*, Minuit, Paris 1982, pp. 37-45. Cf. aussi : Alain Accardo, *Introduction à une sociologie critique*, Lire Bourdieu, éd. Le Mascaret, Bordeaux. 1997.pp. 115-143.

Première partie

Contextualisation de la formation de la mémoire

Introduction

Cette recherche a été abordée par le biais de la question suivante : "Comment se construit et se modifie dans le temps la mémoire des exilés iraniens ?" Une telle approche a induit un questionnement plus précis concernant notamment la nature de la mémoire d'un exilé.

Qu'est-ce en effet que la mémoire d'un exilé ? Relève-t-elle d'une forme de satisfaction personnelle qui transparait encore chez certains ? Est-ce une expression de résistance contre un régime tyrannique, attitude classique qui pousse les victimes à enregistrer leur vécu ? Lorsqu'un exilé commence à rédiger ses mémoires -ce qui est en vogue parmi les exilés après un certain temps de séjour à l'étranger- s'agit-il d'un simple enregistrement de son passé ? Et si c'est le cas, comment peut-on vérifier l'authenticité de ses paroles ?

La mémoire est-elle constituée par l'ensemble des schémas incorporés, des outillages mentaux, des représentations politiques et des visions du monde qui reflète la dynamique de la subjectivité des exilés ? Cette dynamique de la subjectivité peut-elle être évaluée à travers le temps ? La mémoire est-elle restée intacte à travers le temps ? Si la réponse est positive ne risquons-nous pas de tomber dans un mode de "pensée substantialiste qui est celui du sens commun et qui porte à traiter les activistes ou les préférences propres à certains individus ou à certains groupes d'une certaine société à un certain moment comme des propriétés substantielles, inscrites une fois pour toute dans une sorte d'essence biologique ou culturelle d'une société donnée ?"¹⁰²

Si, en revanche, la réponse est négative, à savoir que la mémoire se transforme -c'est la hypothèse retenue dans cette étude- alors comment peut-on restituer cette dynamique à travers le temps ? Quels éléments vont influencer la transformation de la subjectivité ? Y a-t-il un rapport entre cette subjectivité et l'élément social des différentes séquences de la vie ? Comment peut-on établir la relation complexe entre les structures objectives et les constructions subjectives de chaque moment de la trajectoire de l'exilé ? En appliquant la formule

¹⁰²-Bourdieu Pierre, *Raisons pratiques, sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil, 1994, p.18.

célèbre de Pascal "Le monde me comprend et m'engloutit comme un point, mais je le comprends", peut on estimer que l'exilé est en permanence englouti dans l'espace social comme un point ? Mais cela se complique encore si l'on considère que ce point représente une subjectivité, le principe d'une vue prise à partir d'un point situé dans l'espace social. L'espace social est bien la réalité première et dernière puisqu'il commande les représentations que les exilés peuvent avoir au cours des différentes séquences de leur vie¹⁰³. Ces représentations ont-elles un rapport avec la transformation de la mémoire des exilés ?

Pour répondre à ces questions, j'ai été confronté à des complications méthodologiques liées à la nature du travail de la mémoire qui relève en fait de plusieurs disciplines, et notamment de l'histoire. Selon Marie-Claire Lavabre "il faut souligner la difficulté qu'engendre un usage trop fluide de la notion de mémoire qui récuse et suggère tout à la fois le souvenir. L'histoire est une affaire de science alors que la mémoire s'assimile à l'identité de chaque personne. L'opposition de l'histoire et de la mémoire se fait en tant que l'une est opération qui s'efforce d'établir le passé et de le rendre intelligible et l'autre un rapport au passé porté par des intérêts qui ne sont pas ceux de la connaissance mais de l'exemple ou de l'identité sociale et même de « l'identité narrative », selon la formule de Paul Ricœur. Mais cette distinction, qui renvoie encore à celle de l'histoire "critique" et de l'histoire "totémique" d'après Pierre Nora, n'épuise pas les usages communs ou savants qui sont faits aujourd'hui de cette notion"¹⁰⁴.

Cette tension entre la mémoire et l'histoire m'a incité à distinguer nettement l'une de l'autre, distinction qui se complexifie d'autant plus que l'on traite d'une mémoire fondée sur les souvenirs et les enjeux politiques, c'est-à-dire d'une mémoire qui met l'accent sur l'interprétation et la reconstruction du passé, moins soucieuse de la réalité du passé que de la vérité présente et récupérant souvent les usages politiques du passé pour les enjeux actuels.

Cette particularité concernant les usages politiques du passé a rendu ma tâche délicate et explique que l'approche de la mémoire des exilés iraniens constitue en fait une étude de cas.

¹⁰³-Bourdieu Pierre, *Raisons pratiques, sur la théorie de l'action*, op. cit., p.28.

¹⁰⁴-Lavarbe Marie-Claire, *Le fil rouge, Sociologie de la mémoire communiste*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences politiques, 1994, p.15.

Etude de cas parce que -nous allons l'étudier dans cette partie mêmes individus, dont je suis, se sont exilés d'Iran dans la conjoncture particulière liée à la révolution iranienne. C'était la première fois dans l'histoire contemporaine de l'Iran qu'un tel flux de ressortissants se dirigeait vers l'étranger dans un laps de temps aussi court.

Etude de cas aussi parce que le nombre élevé des entretiens verbaux (39 personnes) m'autorise à considérer les pratiques des exilés, conditions de l'existence d'une sorte de mémoire, comme une "mémoire politique" existant par défaut à l'époque de l'interview. Cette mémoire, comme nous l'avons constaté dans l'introduction, est la synthèse de trois formes de mémoires dépendant des engagements politiques des exilés dans les pays hôtes : exilé apolitique, exilé politique engagé ou exilé à géométrie variable.

Etude de cas, enfin, parce que cette mémoire est stratifiée dans la mesure où elle est représentée à travers trois générations d'exilés iraniens, à travers différentes visions sur la révolution elle-même et à travers des trajectoires très diverses, notamment à partir du *no man's land*.

Les interviewés de notre enquête représentent trois générations ayant vécu en exil dans l'histoire contemporaine de l'Iran. La première génération remonte à la période du mouvement de nationalisation du pétrole sous la direction de Mossadegh : ce sont des personnes qui ont pris le chemin de l'exil après le coup d'Etat de 1953 contre le gouvernement Mossadegh (4 sur 39 interviewés). La seconde génération coïncide avec le développement du mouvement démocratique contre le régime despotique du Shah : il s'agit des exilés qui se sont expatriés pendant les années précédant la chute du régime du Shah, entre 1968 et 1979 (5 sur 39 interviewés). La troisième génération représente des individus qui ont vécu la République islamique : ce sont des exilés qui ont quitté l'Iran à la suite de la répression du mois de juin 1980 (30 sur 39).

La mémoire a donc, selon des modalités diverses, rassemblé plusieurs générations, des vécus différents et des motivations variées. On peut alors avancer l'hypothèse d'une mémoire hétérogène et se demander si les clivages issus de socialisations politiques différentes induisent des appréciations contrastées des événements passés. A ce questionnement, l'enquête a plutôt tendance à donner une réponse positive en raison de la présence de deux types de mémoire influençant les souvenirs des exilés lors de la restitution de leur passé en exil.

a- La mémoire historique

Les interviewés de notre enquête sont des exilés politiques, ce qui amène à supposer que ce qu'ils nous disent relève en fait de propos politiques reflétant leur vécu sous la République islamique. Il s'agit fréquemment d'une mémoire qui représente la version dominante donnée par les dirigeants des partis politiques ou par les formations auxquelles les exilés étaient attachés. Ils acceptent la version fournie, soit par conviction -c'est-à-dire qu'ils font de cette approche l'unique et véridique image de leur parti-, soit par défaut parce que, faute de mieux, ils se sentent contraints d'accepter la parole officielle des dirigeants des différentes organisations.

Notre corpus couvre seize formations politiques qui ne partagent pas forcément les mêmes principes de base et, de ce fait, il m'a paru hasardeux de conclure à une mémoire collective homogène dans le sens de la problématique halbwachsienne. En effet, chaque tendance a son interprétation du passé qui limite les cadres de l'intelligibilité de l'histoire et restreint par conséquent l'énoncé de la mémoire historique. Livres d'histoire, autobiographies de dirigeants ou de militants, chroniques historiques de la presse de chaque parti, commémorations, contenus et interprétations transmis dans les processus de politisation des différentes formations anticipent leurs effets et relèvent non seulement des représentations propres des individus qui les mettent en œuvre mais également d'un souci didactique.

Cette mémoire historique "tendancieuse" particulière à chaque exilé¹⁰⁵ montre toujours les beaux côtés de l'histoire : en effet, cette version de la mémoire officielle élaborée pendant le processus de militantisme a fait intérioriser par les défenseurs de cette interprétation un modèle de pensée et un schéma de réflexion qui perdurent, même lorsque l'exilé n'est plus membre explicite d'un de ces partis, sauf s'il a, par un

¹⁰⁵-Dire que mémoire historique et mémoire collective ne se confondent pas, c'est encore souligner que la mémoire historique peut embrasser des événements et des périodes que la mémoire collective, faite de souvenirs vécus ou directement transmis par une figure familière, ne retient pas. Mais c'est aussi considérer, à l'inverse, que la mémoire historique ne peut rendre compte de l'ensemble de ce qui a été vécu par les individus, à leur échelle.

puissant processus de resocialisation, réalisé une rupture totale avec son passé militantiste.

Les effets de ces représentations propres à chaque exilé m'ont conduit à adopter une approche de la mémoire historique différente selon la tendance politique de l'interviewé ; la tendance politique constitue si bien la figure emblématique des exilés iraniens que, dès qu'une personne prend la parole, les auditeurs comprennent immédiatement à quel mouvement politique iranien elle appartient¹⁰⁶.

b- La mémoire vive

À côté de la mémoire historique disciplinée et partisane qui tente de reproduire la mémoire officielle telle que les exilés l'avaient intériorisée pendant leur période de militantisme professionnel, il existe une autre forme de mémoire qui est plutôt objective et pour laquelle les interviewés ont essayé de restituer leur passé de la façon la plus "neutre" possible, en critiquant même la mémoire « autoritaire » et « officielle » incorporée dans le passé. En fait, la mémoire est en rapport avec l'identité de chaque exilé qui essaie de restituer son passé, la mémoire est toujours une tentative de rationalisation du passé. En vertu de cette définition, les individus ont parfois tendance à minimiser la gravité des événements passés et à les interpréter d'une manière soutenant leur statut actuel. La mémoire est là pour nourrir et conforter la conviction : c'est pourquoi elle ne retient pas les dissonances, les événements vécus ou non, qui perturbent cette croyance.

Plus le temps passe, plus ces représentations du passé risquent de changer, tout comme les regards et les compréhensions peuvent évoluer. La mémoire vive, soumise à la rationalité des individus et de leurs itinéraires, est tributaire de leur état d'âme au moment de raconter le passé.

J'ai constaté en effet l'émergence du registre d'une mémoire "indépendante", "autonome" et objective qui permet aux exilés, notamment à ceux qui ont pris de la distance et ont commencé à se resocialiser dans les pays hôtes, d'avoir un regard autocritique.

¹⁰⁶-Cette particularité se manifeste le plus clairement au moment de la sortie d'Iran, ce qui induit la problématique de l'hétérogénéité de la mémoire qui sera abordée dans le deuxième chapitre.

Sociologie d'une mémoire déchirée

Dans cette vision objective, l'usage du devoir de mémoire souligne l'irréductibilité et l'invincibilité de certains faits qu'on ne peut nier sur l'échelle de l'histoire ou de la mémoire collective. Autrement dit, cette vision « objective » dénonce justement, au nom du droit à la mémoire et au nom de la science¹⁰⁷, la falsification du passé ; elle essaye de mettre à jour à la fois le côté positif et le côté négatif des faits et des événements, tout en gardant le rapport affectif au passé qu'expriment les légendes, les mythes partagés, ou supposés tels, ainsi que les moments d'échec, de déception et de désenchantement.

Par conséquent, la mémoire des exilés résulte d'une sorte de conjonction entre des pratiques individuelles et des pratiques et prises de position « officiellement sélectionnées » et « imposées » par les partis.

Ces deux axes sont essentiels et leur étude conjointe est une condition nécessaire pour espérer répondre à l'existence de cette mémoire tout en s'efforçant d'éviter d'en donner une définition réductrice ou métaphorique. Notre enquête tend à confirmer que c'est la dialectique de ces deux axes qui concrétise vraiment la mémoire des exilés.

Cette logique induit, comme le montre la grille d'entretien, que pour mieux appréhender l'évolution de la mémoire des exilés politiques, il m'a paru nécessaire de donner un coup de projecteur sur leur période pré-exil en Iran pour tenter de creuser le contexte dans lequel leur mémoire s'est forgée et pour essayer de contextualiser les cadres sociaux, selon la formule de Halbwachs, dans lesquels leurs mémoires se sont construites. Rappelons que Halbwachs définit par cadre « un système en quelque sorte statique de dates et de lieux, que nous nous représenterions dans son ensemble chaque fois que nous songeons à localiser ou retrouver un fait. Même en admettant que la mémoire puisse se dilater extraordinairement, le nombre des points de repère n'en serait pas moins limité, sans rapport avec ce qu'il devait être pour que nous puissions y déterminer immédiatement le lieu et la date d'un événement passé. »

En conséquence, cette partie intitulée "contextualisation de la formation de la mémoire" étudiera comment la mémoire des exilés se construit sociologiquement : nous verrons d'abord que la mémoire est

¹⁰⁷-Lavabre Marie Claire, *Le fil rouge, sociologie de la mémoire communiste*, op. cit., p. 20.

obsédée par la révolution, puis, nous examinerons de quelle façon les acteurs sociaux de cette mémoire la vivent eux-mêmes.

Cette étude se situe donc à la croisée de deux formes d'approche : l'approche de la carrière morale, empruntée à E. Goffman essaye de montrer les changements de la subjectivité des individus en fonction des éléments sociaux ; l'autre approche, inspirée de Halbwachs, révèle que cette subjectivité sous forme de la « mémoire collective » éclate au fur et à mesure que les cadres sociaux de resocialisation des individus exploitent les nouveaux endroits et que la mémoire se transforme en fonction du nouveau style de vie dans le cours de la trajectoire d'un exilé.

On peut donc avancer l'hypothèse initiale qui sous-tend ici la réflexion, à savoir que la révolution, et en particulier l'avènement de la République islamique, ont joué un rôle essentiel, sinon premier, dans la difficile reconstruction d'une mémoire collective homogène.

Le premier chapitre de ce livre a ainsi l'ambition d'étudier d'abord la mémoire salvatrice du début de la révolution, période du printemps de la révolution, et d'examiner ensuite comment cette révolution se dénature, se retourne contre ceux qui avaient activement participé à sa réalisation et comment la situation devint insupportable pour nos témoins qui la décrivent à travers leurs récits.

Le deuxième chapitre s'intéressera aux différents profils des interviewés et précisera la relation qui s'établit entre ce profil et le « vécu » des exilés.

Chapitre I

Les conditions de l'exil et les épreuves subies

À l'instar de l'inconscient dans la théorie freudienne, la mémoire dite "collective" existe d'abord dans ses manifestations : elle se révèle explicitement avant la chute du régime du Shah, ou même implicitement dans la mesure où c'est la première révolution qui ne s'inspire pas du modèle classique des mouvements de libération du Tiers-monde des années 1950 et 1970 calqué sur le modèle marxiste en vogue après la seconde Guerre mondiale ; en Iran, différents courants de pensée se sentent alors solidaires de Khomeyni dans sa position « radicale » contre la monarchie¹⁰⁸.

Néanmoins, l'arrivée au pouvoir de Khomeyni, ses interventions quotidiennes dans la vie politique et le recours à la répression ont créé une période particulière qui a divisé les Iraniens et fait exploser la mémoire "homogène" de la période de la révolution.

L'évolution décrite dans cette première partie ne recouvre certes pas toutes les résurgences, les affaires récurrentes et les tensions de la mémoire. Néanmoins, telle quelle, elle dessine une sorte de courbe "de température", de "points saillants" n'ayant ici qu'une prétention modeste : celle d'esquisser empiriquement l'actualité des événements dans la société iranienne après l'arrivée au pouvoir de Khomeyni. Il s'agit d'une étude rapide, d'un survol de la succession des événements qui a débouché sur une terreur absolue à partir de juin 1981. L'essentiel était de mettre à plat les signes les plus visibles émis par les souvenirs des exilés dans toute leur diversité, et ce, quels que soient les émetteurs.

L'objet de ce premier chapitre est de synthétiser les moments les plus forts de cette période post-révolution, ce qui s'inscrit dans un patrimoine commun et se forme après réception de multiples signaux. Il s'agit d'une reconstruction volontaire de l'événement, à des fins sociales et politiques. Qu'elles soient conscientes ou non, qu'elles délivrent un message explicite ou implicite, les représentations multiples de l'événement participent toutes à la définition de cette

¹⁰⁸-Cf. L'article de Nader Vahabi et Emmanuel Huntzinger, La révolution iranienne à travers ses exilés, *Cahiers d'études sur la Méditerranée et le monde turc-iranien*, N° 37, janvier-juin 2004.

mémoire hétérogène. De la mémoire individuelle ou familiale à la mémoire locale, de la mémoire de groupes restreints à la mémoire nationale, entrent en jeu d'innombrables médiations, dont certaines, à tel ou tel moment, prennent plus d'importance que d'autres, suivant l'état des mentalités des exilés dans le contexte de l'après révolution favorable à la propagation de nouvelles idées.

Dans un pays comme l'Iran où n'existait historiquement aucune institution de la société civile, le sens du politique se focalise sur des individus qui ont assez de charisme pour faire bouger les choses. Mais, dans le contexte de l'après révolution on assiste à l'explosion de groupements associatifs ou politiques qui se multiplient aussi vite que des champignons ; certains deviennent les gardiens d'une représentation figée, défensive ou offensive, de l'événement marquant la mémoire des exilés. La censure de la presse écrite et audiovisuelle, l'interdiction des ouvrages de gauche à tendance marxiste, la prohibition des livres de certaines figures emblématiques de la révolution (comme Shariati et les intellectuels de gauche) constituent les facteurs décisifs du manque de production scientifique, d'une part, et de l'explosion des associations d'autre part. Mais après la chute du régime du Shah, ces vecteurs reconstruisent et enseignent l'intelligibilité des faits, en proposant et en formalisant différentes lectures possibles pour les exilés, lectures qui diffèrent sensiblement de celles données par le représentant du régime en Iran¹⁰⁹.

Toutes ces productions proposent, tout autant qu'elles reflètent, un état donné de la mémoire nationale et, singulièrement, de la représentation d'un événement précis, sans qu'il soit toujours possible de déterminer où prend naissance l'impulsion première.

Il n'est pas question ici d'étudier tous les événements du souvenir, qui possèdent chacun leur autonomie et leur histoire propre. Au risque de paraître incomplet, j'ai choisi d'en étudier huit, choisis parmi ceux qui synthétisent l'ensemble des moments forts du printemps de la révolution.

¹⁰⁹-Dans cette masse d'ouvrages, nous avons tenté de sélectionner ceux qui ressortent d'une mémoire savante, c'est-à-dire qui proposent une étude rétrospective raisonnée, fondée sur des documents (de quelque nature qu'ils soient) visant une représentation cohérente et intelligible du passé.

Section 1. La dynamique de radicalisation

1. Du printemps révolutionnaire à un Etat théocratique

La révolution iranienne se produit dans une société marquée, durant les deux décennies qui la précèdent, par des transformations radicales dans sa structure économique et sociale. Au début des années soixante, entre 1962 et 1966¹¹⁰, la société est le théâtre d'une réforme agraire qui brise l'ancienne structure foncière où prédominaient les grands propriétaires, transforme la structure politique en supprimant l'aristocratie foncière qui régissait la vie rurale et modifie le rapport ville /campagne. La réforme amplifie l'exode rural en individualisant le statut de la propriété foncière et en retirant aux paysans sans terre le bénéfice des réseaux de solidarité de leurs communautés¹¹¹.

La révolution est la conséquence d'une révolution mentale chez les jeunes, mais elle est aussi le reflet du bouleversement des cadres socio-économiques d'une société, désormais à moitié urbanisée et à l'imaginaire saturé des rêves du tout urbain. Tout le monde veut vivre en ville, tout le monde veut participer à la fête de la consommation¹¹². En ville, l'économie rentière, surtout après le quadruplement du prix du pétrole dans les années 1973-1974, crée une nouvelle échelle de richesses. L'Etat, distributeur de la rente, occupe désormais le premier plan¹¹³. Un programme d'industrialisation ambitieuse et profondément déséquilibrée favorise alors, à son tour, l'exode rural : certains paysans « dépayés » trouvent, pour leur plus grand bonheur, du travail mieux rémunéré en ville où les possibilités d'embauche de l'industrie naissante sont nombreuses.

¹¹⁰-Fariba Adelkhah, *La Révolution sous le voile*, Paris, Editions Karthala, 1991, p. 24.

¹¹¹-Khosrokhavar Farhad, *Utopie sacrifiée*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences politiques, p. 39. Pour une étude plus approfondie, Cf. A.K.S. Lambron, *The Persian land Reform, 1962-1966*, Oxford, Clarendon Presse, 1987.

¹¹²-Khosrokhavar Farhad, *Anthropologie de la Révolution iranienne*, Paris, L'Harmattan, pp. 213-224.

¹¹³-L'accroissement du prix du pétrole, en 1973, a eu pour effet de faire passer les revenus de l'État de 5 milliards de dollars par an à près de 20 milliards. Cf, Haghghat Chapour, *Iran, la Révolution islamique*, Paris, Complexe, 1989, p. 10.

Dans cette société instable, le mouvement révolutionnaire prend donc naissance en ville et s'étend avec la participation des couches urbaines, pour aboutir au renversement du régime impérial.

Durant la période de la révolution, l'image de la ville évolue : au début, elle est le théâtre de l'effusion collective, de la fraternisation et des clans, de la constitution de la société civile malmenée par l'esprit despotique et l'ouverture au modernisme occidental du Shah, ouverture concrétisée par la substitution du calendrier royal au calendrier islamique et par la promotion des clubs et des discothèques. C'était la porte ouverte à de graves problèmes culturels et à la confrontation entre les conservateurs et le pouvoir royal jugé excessif.

Au cours de cette première phase de la révolution, émerge une société qui vise à s'affranchir d'un Etat sclérosé. L'islam est alors synonyme de volonté de libération de la société. L'unité du peuple atteint sa plénitude sous la direction de Khomeyni et la révolution se concrétise réellement¹¹⁴.

Néanmoins, quelques mois après la révolution, le mouvement s'essouffle et l'image unie de la ville où tous fraternisaient contre le Shah s'estompe. Le milieu urbain, qui avait donné son unité à la révolution, subit de plein fouet les dissensions qui déchirent la société et que chacun tente d'occulter de crainte de briser l'unanimité révolutionnaire. La ville devient le lieu des stratégies du nouveau pouvoir, de la constitution du Hezbollah, de l'intimidation de ceux qui réclament la liberté promise par Khomeyni, de la mise sous voile imposée aux femmes, du déni d'autonomie fait à une jeunesse qui entend user de sa liberté récemment conquise pour s'affirmer sur la scène politique. Mais la ville garde encore, fragile et fugace, le souvenir glorieux de la révolution.

C'est alors que Khomeyni en vient à signifier non pas la liberté de la société mais un nouvel ordre où prévaut un « islamisme fermé ». Ce qui veut dire qu'au bout de trois mois apparaissent la rigueur, le froid et des formes de violence. Ainsi, les femmes sont obligées de porter systématiquement le voile en dehors de chez elles et au travail, elles sont gravement menacées de jets d'acide sur le visage et de coups de fouet en cas de voile mal porté ; chacune doit marcher en compagnie

¹¹⁴-Khosrokhavar Farhad, *Anthropologie de la Révolution iranienne*, Paris, L'Harmattan, pp. 210 – 214.

de son mari ou d'un homme de sa famille proche. Pour la première fois depuis près de quatre siècles, on réinstaura l'odieuse lapidation.

A partir de ce moment-là, hommes et femmes sont obligés de respecter le temps de prière de 12 h à 13 h en tout lieu de travail. De plus, sont créées des associations islamistes qui forment des groupements de personnes devant repérer et dénoncer leurs collègues antirévolutionnaires. On a même vu brûler des maisons de prostituées - sans les dames- ce qui a fortement choqué la population. Deux mois après la révolution, les secrétaires de ma faculté des sciences, à l'Université de Shiraz, nous ont demandé, inquiètes et soucieuses, comment positionner précisément le voile sur la tête et le visage pour donner satisfaction aux associations islamistes chargées de surveiller toute personne fréquentant l'Université.

Cet « islam fermé » s'est révélé en pleine contradiction et opposition avec ce que Khomeyni promettait avant la révolution iranienne. Cette dernière postulait un « islam ouvert » c'est-à-dire un islam plus tolérant, plus humain, plus accessible et plus actif pour faire progresser vers une nouvelle conscience. Cet islam ouvert rejetait l'islam fanatique, excessif et révoltant ; or c'est cet islam qui s'est installé sans que personne ne l'ait prévu.

La ville devient par conséquent le théâtre de la répression généralisée : on y malmène les jeunes, les femmes, les défenseurs de la liberté, ceux qui aspirent aux loisirs et surtout les chefs de file des partis politiques non Hezbollahis, en particulier, toute la gauche ; celle-ci est composée des partis et des organisations relevant, soit de l'idéologie marxiste, soit d'un islam modéré et démocratique. Nous entrons alors carrément dans un processus allant en sens inverse du mouvement révolutionnaire et on peut légitimement se poser des questions : Pourquoi les spécialistes de l'Iran ont-ils été incapables de prévoir cet événement ? Quelles furent les étapes de sa genèse ? Quelles en ont été les principales conséquences politiques et économiques ? Combien de temps peut durer un tel régime ? Est-il vraiment à classer dans la catégorie des régimes totalitaires ? Comment expliquer les réactions favorables qu'il a pu susciter chez des intellectuels de gauche, aussi bien arabes qu'européens ?¹¹⁵ Quels critères utiliser pour l'évaluer et le

¹¹⁵-A plusieurs reprises, Michel Foucault a voyagé en Iran pendant la révolution pour préparer des articles destinés à la revue italienne *Courriere della sera*. Il est tombé

comparer à d'autres régimes dictatoriaux connus dans le monde ? Le titre chiite d'ayatollah ou d'imam conféré à Khomeyni est-il théologiquement approprié et sa position dans la hiérarchie du clergé chiite n'est-elle pas ambiguë ?

Toutes ces questions relèvent d'une hypothèse selon laquelle, au-delà de l'apparence, l'attitude d'un régime envers son opposition¹¹⁶ constituerait l'un des facteurs les plus discriminants pour caractériser la nature de ce régime, d'autant plus que l'un des principaux objets d'analyse du Droit constitutionnel est l'insertion de l'opposition dans le jeu politique légal.

En Occident, les notions d'« opposition » ou de « contestation » sont des éléments reconnus dans le Droit constitutionnel. Comme les structures politiques ont nécessairement pour objet de limiter la tension entre le pouvoir et les forces qui s'y opposent¹¹⁷, la reconnaissance de la contestation équivaut, dans la pratique, à la possibilité offerte aux opposants d'éliminer pacifiquement, en d'autres termes légalement, le gouvernement en place à la faveur d'élections. Parties intégrantes du système, la majorité et la minorité sont mises sur un pied d'égalité et la confrontation des idées et des programmes facilite la résolution des problèmes politiques. A tout prendre, il est préférable que la contestation se situe à l'intérieur du régime, plutôt que d'être en marge et ignorée. De ce fait, le système occidental admet que le jeu de la liberté permette la diversité des opinions en ce qui concerne la conduite des affaires publiques ; cela entraîne l'existence de formations politiques qui vont entrer en jeu dans le pouvoir face à la majorité et à l'opposition¹¹⁸.

"amoureux" de la Révolution mais quelques mois après l'installation du régime, il faisait part de sa déception. Cf. Michel Foucault, *Dits et écrits* (1954-1988), éd. Gallimard par Daniel Defert et François Ewald, Tome III (1976-1979), pp. 662-716.

¹¹⁶-Ainsi, les données quantitatives sur les exécutions, assassinats et prisonniers politiques pourraient constituer des indicateurs de comparaison des différents régimes dictatoriaux. Cf. Faye J., *Langages totalitaires*, Paris, Hermann, 1972 ou *Le langage meurtrier*, Paris, Hermann, 1996.

¹¹⁷-Jean Gicquel, *Droit constitutionnel et institutions politiques*, Paris, Montchrestien, 1995, pp. 22-23.

¹¹⁸-Le critère proposé par l'auteur permet de distinguer les sociétés occidentales (pluralistes et tolérantes) dans lesquelles la contestation est acceptée, des sociétés autoritaires (unanimes et intolérantes) au sein desquelles la contestation est endiguée.

Mais dans un pays comme l'Iran qui n'a pas fait son passage d'un régime dictatorial à un régime démocratique, « contestation » et « opposition » ne sont pas acceptées par l'Etat qui cherche à empêcher par tous les moyens l'opposition d'arriver au pouvoir. De ce fait, quelles que soient leurs divergences sur le régime khomeyniste, les chercheurs pourraient utiliser son attitude envers les opposants comme un indicateur essentiel dans l'analyse de la nature de ce régime.

Faute d'indicateurs probants, combien de temps faudra-t-il encore attendre pour que les chercheurs s'entendent sur la nature du régime khomeyniste et le placent dans une catégorisation acceptable ? L'absence de recherche de terrain indépendante est vraisemblablement à l'origine de cette problématique qui embarrasse tous les chercheurs qui veulent s'investir dans un travail sur la République islamique. C'est la raison pour laquelle j'ai choisi comme source d'enquête l'entretien avec les victimes du régime réfugiées à l'étranger.

Ces entretiens permettent de formuler l'hypothèse selon laquelle il existerait une ressemblance entre le processus par lequel certains régimes dictatoriaux ¹¹⁹ ont supprimé tous les partis politiques et les actes que Khomeyni a accomplis en Iran après la prise du pouvoir. La comparaison met en exergue l'idée d'atomisation des partis politiques. Celle-ci vient du fait que le régime n'a pas saisi l'opposition comme un bloc mais a cherché à la liquider progressivement en éliminant chacun à son tour, du plus faible jusqu'au plus fort. En Iran même, il était fréquent d'entendre que, dans un régime religieux aussi répressif, toute opposition était vaine ; ceux qui avaient cruellement souffert du régime aussi bien que les exilés qui avaient échappé de justesse à ses griffes apportaient des témoignages bouleversants sur la violence des groupes hezbollahis qui étaient soutenus par l'Etat pour écraser l'opposition.

Néanmoins, affirmer que le pouvoir de Khomeyni reposait sur une « terreur totalitaire », c'est ne considérer qu'une partie de la réalité car la terreur et la répression y furent hautement sélectives. Si on applique la théorie de Kershaw, il est impossible de dissocier la force de

¹¹⁹-Dans nos entretiens, quelques exilés ont soulevé cette comparaison, par exemple avec le nazisme et le régime stalinien, et insisté sur la nature répressive du régime notamment après la manifestation sanglante du 20 juin 1981 et les exécutions qui l'ont suivie. Cf. Entretiens 30, 33, 21,4 et 2.

coercition sur laquelle s'appuyait Khomeyni de l'adhésion de pans entiers de la société iranienne aux actions menées en son nom. Représentant les deux faces d'une même médaille, répression et consentement étaient les deux fondements de son pouvoir¹²⁰. Mais la mainmise totale de Khomeyni sur le pouvoir, qui a pris environ trois ans, est assez proche du cas de l'Italie de Mussolini.

La structure et l'organisation des instruments de domination feront ultérieurement l'objet d'une analyse précise. Notre attention se porte ici plutôt sur la façon dont l'atomisation de l'opposition et l'érosion de la légalité, sous la pression des organes de police et de la dénonciation, favorisèrent un renforcement du pouvoir entre les mains de Khomeyni. Le pouvoir de Khomeyni se présente ainsi comme un processus de radicalisation tout au long duquel il essaie, sans état d'âme, de supprimer systématiquement ses contestataires, y compris parmi ses proches. Ce processus rappelle celui étudié par Timothy Tackett¹²¹ dans son travail très documenté sur les députés des Etats généraux lors de la Révolution Française. L'auteur analyse un processus de radicalisation à partir de l'étude méthodique de la personnalité des députés qui se réunissent pour les Etats généraux en mai 1789 : ces représentants ne sont pas encore « conditionnés » révolutionnaires, ils souhaitent simplement une réforme s'intégrant dans le cadre du gouvernement monarchique ; c'est la logique de la confrontation entre l'aristocratie, le tiers-état et le clergé qui produit un phénomène de développement de la réflexion donnant une place plus importante à l'idéologie. Quasiment inexistante au début des Etats généraux, cette idéologie s'est exprimée avec une force croissante à partir de l'été 1789, se concrétisant dans la logique de concurrence des trois ordres officiels du royaume dont les statuts, les idées et les revendications sont entrés en rivalité en radicalisant le processus révolutionnaire.

Dans le cas iranien, nous étudierons le processus de radicalisation du pouvoir de Khomeyni en fonction de deux axes : le premier cherchera à déceler les processus politiques qui ont encadré l'établissement de la

¹²⁰-Kershaw I., *Hitler, Essai sur le charisme en politique*, Paris, Gallimard, 1995, p. 119.

¹²¹-Timothy Tackett, *Par la volonté du peuple, comment les Députés de 1789 sont devenus révolutionnaires*, traduit de l'anglais par Alain Spiess, éd. Albin Michel, Paris, 1997.

terreur, de la peur et de la répression. Le second sera consacré au processus de l'installation du "règne des radicaux" qui a permis à Khomeyni d'éliminer sans retenue toute personne gênante, y compris son Président de la République, A. Bani Sadr.

2. La vacance de l'Etat

Dans les démocraties capitalistes, anciennes et institutionnalisées, on peut dire que le pouvoir de l'Etat réside dans sa capacité à pénétrer les instances représentatives de la société civile et à appliquer ses décisions politiques grâce à la médiation, la collaboration et le consentement¹²². Comme ce n'est pas le cas dans toutes les formes de gouvernement, on peut envisager une échelle à trois degrés, selon que les systèmes politiques sont démocratiques, proto-démocratiques ou non démocratiques, ces trois formes de régime pouvant d'ailleurs alterner, notamment dans les conjonctures de crise¹²³.

En effet, lorsque les structures pluralistes éclatent et que la démocratie se désintègre, le recours généralement utilisé réside dans un « pouvoir despotique », l'Etat cessant d'agir par la négociation avec les corps intermédiaires pour imposer sa volonté par la force. L'exemple emblématique de ce modèle est le nazisme en Allemagne¹²⁴.

Mais dans un pays comme l'Iran qui a vécu un modernisme « despotique », comme nous l'avons vu précédemment, le modèle qui se manifeste après la révolution est un pouvoir proto-démocratique dont nous allons préciser les caractères.

σ- Par proto-démocratique, on entend un régime politique qui présente à la fois certains traits démocratiques et des probabilités de s'acheminer vers des formes sensiblement plus démocratiques¹²⁵.

σ- Dans le cas iranien, il existe dès le début de la période de la révolution des institutions majeures non démocratiques, voire

¹²²-Kershaw I, *Hitler, Essai sur le charisme en politique*, op. cit., p. 120.

¹²³-Khosrokhavar Farhad, *L'Iran, La démocratie et la nouvelle citoyenneté*, op. cit. p. 292.

¹²⁴-Kershaw I, *Hitler. Essai sur le charisme en politique*, op. cit., p. 120.

¹²⁵-Khosrokhavar Farhad, *L'Iran, La démocratie et la nouvelle citoyenneté*, op. cit., p. 292.

antidémocratiques, telles que « l'Assemblée des experts »¹²⁶, le Conseil des gardiens¹²⁷ nommé par le Guide suprême, le bureau de ce Guide suprême de la Révolution (un ayatollah), ou les institutions para-étatiques comme le Comité, les Pasdarans et le Hezbollah¹²⁸.

σ- Le régime présente une dualité qui se manifeste sous la forme d'un malaise au sein de l'Etat entre le camp modéré et celui des radicaux.

Le régime proto-démocratique suppose en effet, d'une part, la présence d'importantes caractéristiques démocratiques avec, notamment, l'existence d'acteurs ou de sujets qui incitent à la démocratisation de la société et, d'autre part, l'émergence d'une conjoncture de fluidité sociale et d'ouverture de l'espace politique. C'est précisément ce qui est observable en Iran puisque le régime issu de la révolution, qui héritait du système dictatorial de l'époque du Shah, système marqué par une forte objectivation des rapports sociaux, s'achemine vers une situation dans laquelle les secteurs qui étaient autonomes sous le Shah commencent à perdre leur autonomie¹²⁹.

On entend par "secteur" une arène sociale spécifique présentant, dans une situation habituelle, certaines caractéristiques concernant notamment les transactions collusives, l'autonomie et l'objectivation des rapports sectoriels.

► Les transactions collusives

Elles se produisent lorsque certains secteurs entrent dans des relations d'entraide et de légitimation naturelle qui créent des « réseaux de consolidation », réalisant une sorte de « fédération » des secteurs, elle-même fortement objectivée ; les différents secteurs tendant alors à se

¹²⁶-L'assemblée des experts, chargée d'approuver la Constitution, a été ainsi nommée parce que Khomeyni avait dit publiquement qu'on n'avait pas besoin d'une « Assemblée constituante ».

¹²⁷-Il s'agit des religieux qui ont la responsabilité de confirmer l'islamité des lois votées par le Parlement. Ces religieux sont choisis et nommés par le Guide suprême.

¹²⁸-Ces institutions limitent de manière très restrictive la portée des deux institutions démocratiques : le Parlement et le Président de la République.

¹²⁹-A la suite de M. Dobry, nous utiliserons la notion de secteurs plutôt que celle de champs de P. Bourdieu car elle permet de mieux comprendre les interactions entre plusieurs secteurs du monde social dans les sociétés complexes.

Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques*, Paris, Référence, pp. 141-143.

renforcer mutuellement, par exemple le secteur politique et le secteur militaro-industriel dans les Etats modernes.

► **L'autonomie des secteurs**

L'autonomie des secteurs est obtenue par les définitions « légitimes » et pragmatiques, les délimitations ou leurs rythmes sociaux, les technologies institutionnelles¹³⁰ et la relative homogénéité sociale intra-sectorielle des secteurs.

► **L'objectivation des rapports sectoriels**

Les acteurs s'imposent des règles comme des réalités nécessaires et coercitives qui leur semblent normales et légitimes et qu'ils intègrent aisément.

Dans le cas iranien, le processus de déssectorisation de l'espace social, c'est-à-dire de perte d'autonomie des secteurs de la société commence quelques mois avant la révolution elle même. Les frontières entre secteurs se brouillent : l'armée ne fait plus peur aux gens dans la rue et d'innombrables manifestations quotidiennes se déroulent dans tout le pays contre les instances répressives du régime du Shah ; les fonctionnaires font grève, paralysant la hiérarchie bureaucratique si bien que la SAVAK (la police politique) ne réussit plus à interpellier les opposants comme auparavant. Ce processus provoque le « dégel » cognitif des acteurs qui débouche sur le surgissement des partis politiques et, à leur tour, ces deniers enflamment la mobilisation des masses contre le régime. La primauté de l'élément social avec la participation massive des différentes couches sociales dans les manifestations, affecte totalement le système répressif du régime si bien que l'instauration du couvre-feu le soir n'a plus aucun sens pour les manifestants : les résidents grimpent sur les toits et scandent "A bas le Shah !". Cette arrivée massive de gens ordinaires dans le politique débouche sur le désenclavement des espaces de confrontation qui mettent les autorités du régime du Shah dans l'embarras, ce qui conduit vers le phénomène "d'évasion des calculs". Le centre moteur et décisionnel du régime du Shah ne peut plus maîtriser et contrôler la

¹³⁰-Par technologies institutionnelles, nous entendons l'ensemble des mécanismes institutionnels et juridiques mis en place pour garantir l'autonomie d'un secteur donné.

situation car les manifestants réclament son départ immédiat ; c'est un "phénomène de disparition des stratégies projectives" qui se développe.

Ainsi, juste un mois avant la révolution, on note un décloisonnement entre les secteurs dont les mobilisations tendent à briser et à faire s'effondrer le régime du Shah. C'est une période de vacance de l'Etat pendant laquelle la révolution se concrétise et qui permet l'arrivée au pouvoir de Bazargan, le Premier Ministre de la République islamique.

Paradoxalement, ces aspects se sont poursuivis pendant toute la période du gouvernement de Bazargan qui n'a pas été en mesure de maîtriser l'ampleur du processus des désobjectivations sectorielles.

C'est en fonction de cette logique que tous les partis politiques peuvent s'exprimer librement après la chute du régime du Shah car il n'y a plus d'Etat en tant que tel. De février au début août 1979, la société iranienne (à l'exception des minorités ethniques soumises à la répression juste après la révolution) connaît une certaine démocratie, limitée certes, mais sans précédent. L'absence de pouvoir central fort et l'incapacité du nouveau régime à endiguer les poussées populaires font régner un climat « anarchique » à la faveur duquel toutes les couches de la société jouissent d'une relative liberté. Cette période, quoique de courte durée, est propice à des expériences dont presque toutes les classes sociales sont bénéficiaires¹³¹. Les organisations politiques se multiplient et diffusent librement leurs brochures et journaux ; l'université devient un centre de débats permanents, un lieu de rassemblements et de mobilisation des différents courants progressistes. Les associations libres -*Shora* en persan- se généralisent dans les usines, les quartiers et les administrations. Les ouvriers exercent leur contrôle sur la production et participent à la vie de l'entreprise ; ils élisent leurs dirigeants et s'opposent à tout licenciement. Les luttes paysannes, en retard sur la révolution, s'intensifient dès la chute de la monarchie¹³².

Les aspirations populaires se heurtent très tôt à la fermeté du gouvernement Bazargan. Le peuple souhaite créer, qui dans son usine, qui dans son institution, une cellule de Conseil afin d'exprimer des

¹³¹-Haghighat Shapour, *Iran, La révolution islamique*, op. cit., p. 34.

¹³²-*Ibid.*, p. 35.

revendications et de reprendre des activités syndicales interrompues depuis la chute du gouvernement national de Mossadegh en 1953.

En même temps, le gouvernement Bazargan tente de stopper cette "anarchie" en prenant, dès le premier mois de cette période post-révolutionnaire, des mesures coercitives et autoritaires qui provoquent la colère de la population¹³³. Le but de Bazargan est *a priori* d'installer l'autorité de l'Etat car il estime que son autorité reste purement formelle : c'est le « couteau sans lame » dont parle Bazargan lui-même. Mais, l'installation de cette autorité débouchera sur la procédure de destitution du gouvernement Bazargan.

3. Une période proto-démocratique durant le gouvernement libéral de Bazargan

Cette période va de la fin de l'ancien régime (le 11 février 1979) à l'occupation de l'ambassade des États-Unis (le 4 novembre 1979) par des étudiants pro-Khomeyni.

Un champ politique éclaté

En nommant Bazargan au poste de Premier Ministre, Khomeyni laissait provisoirement les commandes du pays à la bourgeoisie libérale (Front National et Mouvement de Libération de l'Iran), cela pour des raisons pratiques et tactiques. A cette époque, le clergé ne disposait pas encore d'organes et d'institutions politiques propres. En dépit de son rôle prépondérant dans les instances révolutionnaires et de sa grande influence dans le mouvement populaire, le clergé ne possédait ni parti, ni formation politique bien reconnue. De ce fait, le Parti de la République Islamique (PRI), pro-clergé, est né après la révolution¹³⁴.

¹³³-Khosrokhavar Farhad, *Utopie sacrifiée*, op. cit., pp. 89-120.

¹³⁴-Le clergé n'était pas habilité à fonder un parti ou une organisation politique en Iran. Pourtant, dans le contexte suivant la révolution, certains membres du clergé Pro-Khomeyni ont compris qu'ils ne pouvaient pas jouer avec leurs concurrents de gauche s'ils ne s'organisaient pas autour d'un parti. De ce fait, le 14 février 1979, la création du parti de la République islamique (PRI) par des personnalités proches de Khomeyni fut annoncée, comprenant les clercs Abdol Karim Moussavi, Mohammad Javad Bahonar, Mohammad Behechti et Akbar Hachemi Rafsandjani. Ces hommes, âgés d'une cinquantaine d'années, étaient des membres du Conseil de la Révolution.

Le champ politique, totalement éclaté, est dominé par trois groupes : le Hezbollah en voie de formation, les libéraux, les Moudjahédines du peuple et les groupes radicaux de gauche. Les libéraux (en persan *libralha*) constituent une expression politique entrée dans le champ politique iranien au lendemain de la révolution. Il s'agit des sympathisants du groupe de Bazargan, Premier Ministre durant les neuf premiers mois après la révolution, et de son mouvement *Néhzaté azadi Iran* (littéralement : Mouvement de Libération de l'Iran). Après la chute de Bazargan et l'arrivée au pouvoir de A. Bani Sadr, premier Président de la République islamique, ce dernier fut également traité de " libéral " à la fois par la gauche, le Hezbollah et le clergé. Les libéraux défendaient une économie libérale, un système politique ouvert et des relations équilibrées avec l'Occident ; après la révolution, ces valeurs, et par conséquent la désignation de "libéral", ont pris une connotation négative¹³⁵. Les religieux accusaient les libéraux d'attachement envers la culture occidentale. En fait Khomeyni voulait montrer que le danger le plus important venait des libéraux, considérés comme les agents de l'impérialisme, afin d'occulter l'enjeu de l'institutionnalisation des institutions démocratiques. L'opposition, constituée notamment de l'extrême gauche (formée de partis marxistes qui estimaient les libéraux plus dangereux que les religieux) étant entrée dans le piège de Khomeyni, attaqua à son tour les libéraux alors que le clergé khomeyniste détenait le pouvoir réel.

En raison de cette " ambiance révolutionnaire ", le camp libéral se trouvait isolé du fait de l'opposition que lui faisaient l'extrême gauche et le Hezbollah et il était souvent considéré comme le suppôt du capitalisme et de l'impérialisme.

Une fois la révolution passée, les acteurs rencontrent un problème majeur : l'impossibilité de traduire la logique de leurs aspirations dans le champ politique. Comme ce champ n'est pas structuré et manque de cohérence, les aspirations ne parviennent pas à s'y transcrire avec efficacité. Le passage à l'activité politique, au lieu d'agrèger et de rendre homogènes les demandes sociales, les dénature faute de structuration suffisante du champ politique, d'autant qu'il n'existait pas

Cf. Ehsan Naraghi, *Des palais du Chah aux prisons de la Révolution*, Paris, Ballard, 1991, p. 373.

¹³⁵-Khosrokhavar Farhad, *Utopie sacrifiée*, op. cit., pp. 89-120.

à proprement parler de structure politique autonome pendant la période du Shah. A force de malmenager les instances politiques, l'ancien régime avait durablement discrédité tout mode d'expression politique institutionnalisée. Quant aux classes moyennes qui auraient pu infléchir le mouvement vers une ouverture politique, elles sont dans une position largement affaiblie : la montée de Khomeyni, c'est l'échec anticipé de la solution libérale avec les classes moyennes comme acteurs politiques. Pendant 25 ans, sous le régime du Shah, les classes moyennes n'avaient pas eu accès à une formation politique mais le réseau traditionnel fonctionnait implicitement sous le Shah et pouvait ensuite servir Khomeyni.

Par conséquent, le gouvernement libéral de Bazargan est pris dans un jeu quasiment perdu d'avance car, finalement, les solutions « libérales » ne parviennent pas à attirer les masses. L'opposition, entre les diverses franges des classes moyennes et des intellectuels, aggrave à son tour une situation de plus en plus défavorable à la solution démocratique. Ces couches ne disposent pas non plus d'une personnalité politique de grande envergure qui pourrait parvenir à contrebalancer la stratégie et l'autorité de Khomeyni. A ce moment-là, il n'existe ni droite ni centre crédibles en Iran. Les royalistes, totalement discrédités et désorganisés, n'ont plus aucune légitimité. Les « libéraux » sont marginalisés par leur vision technocratique dans une société où les masses réclament des changements radicaux. Le champ politique est, dès le départ, un enjeu potentiel entre le Hezbollah et l'opposition principale (Moudjahédines du peuple) et les adeptes de l'extrême gauche, de tendance léniniste ou stalinienne. La pratique de la clandestinité de l'extrême gauche, utilisée à l'époque du Shah, les a particulièrement démunis face à un mouvement populaire où tout s'est joué dans la rue. Les forces politiques sont donc complètement désorganisées et la société, dans sa plus grande part, est politiquement déséquilibrée. Aucun parti politique ne peut attirer les forces post-révolutionnaires immédiatement après la révolution.

En revanche, le Hezbollah, activement épaulé par Khomeyni, s'emploie à exclure les autres groupes d'acteurs de la scène politique, par intimidation, voie de faits et, le cas échéant, par élimination physique. On voit bien l'action du Hezbollah dans l'entretien avec Mohsen, né en 1953, exilé depuis 1982 à Paris, membre de l'extrême gauche durant 10 ans (*Paikar*), marié à une Française, un enfant, chercheur d'emploi.

« ... après la révolution, j'étais assistant de mon père dans son cabinet. Je m'occupais de la communication. Un jour, le 27 mars 1979, il m'a demandé d'aller voir le représentant de Palestine, Hani Hassan, dans son bureau. J'y suis allé avec ma femme et mon frère. En rentrant, sur le trajet, nous nous sommes fait arrêter par une bande d'ultra religieux : Asghar Sabbaghian, Aladepouche et Gharazi. J'ai protesté en scandant : « vous êtes SAVAK »¹³⁶. Je ne pouvais pas penser que la liberté individuelle soit touchée aussitôt après cette grande Révolution. Une heure plus tard j'étais incarcéré dans une cellule. Puis, j'ai été questionné pendant deux heures avec les yeux bandés. Ils voulaient par force me faire écrire des propos contre des Moudjahédines du peuple, une formation politique musulmane, et prédire que celle-ci se convertirait au marxisme prochainement. J'ai refusé catégoriquement... Après avoir été informé de cette arrestation, mon père a protesté auprès du fils de Khomeyni. Et après plusieurs heures de négociation et l'intervention de plusieurs intermédiaires j'ai été libéré à deux heures du matin ...»¹³⁷.

Le Hezbollah, contrairement aux autres forces politiques, parvient à se doter d'une véritable armature politique avec le parti de la République islamique, fondé peu après la révolution, en avril 1979. Regroupant des dirigeants cléricaux khomeynistes, le PRI se dote d'un appareil paramilitaire constitué par l'organisation des Moudjahédines de la Révolution islamique -distincte des Moudjahédines du peuple- dans laquelle se rassemblent plusieurs groupes paramilitaires dévoués à Khomeyni¹³⁸. Le Hezbollah, au nom du peuple, peut intimider et réprimer l'opposition sans se réclamer d'un parti politique spécifique. Il fait les basses besognes du Parti de la République islamique qui maintient ainsi sa façade de légalité¹³⁹. La stratégie de Khomeyni est avant tout d'asseoir son pouvoir autocratique. La façade de la politique « anti-impérialiste » de Khomeyni lui permet de marginaliser les partis de gauche : il capte, par son anti-américanisme affiché, le monopole de la lutte contre l'impérialisme que s'étaient attribuées initialement les

¹³⁶-Savak : police secrète du régime impérial connue pour les atrocités qu'elle commettait sur les opposants politiques. Savaki désigne l'agent de la Savak.

¹³⁷-Entretien 6, Paris, le 06.09.2002.

¹³⁸- Khosrokhavar Farhad, *Utopie sacrifiée*, op. cit., pp : 89-120.

¹³⁹-Rahnema Ali, Nomani F, *The Secular Miracle*, London, Zec Books, 1990.

organisations de gauche. Il s'assure la collaboration implicite du parti communiste iranien (le parti *Toudeh*) et met fin au pouvoir des libéraux, préparant la voie à l'autocratie du Hezbollah. Mais pour les Moudjahédines du peuple, il ne peut y avoir de séparation rigide entre la lutte anti-impérialiste et celle pour les libertés politiques, et dans la phase d'alors, cette lutte pour les libertés revêt une importance déterminante. En effet, dès les lendemains de la révolution, les forces politiques de gauche, marginalisées par les religieux et le clergé pro-khomeyniste, insistent sur la nécessité du respect de la démocratie qui, seule, pourrait enrayer leur progressive exclusion du champ politique¹⁴⁰. Ces forces politiques de gauche insistant fermement sur le développement de la démocratie sont absolument contraires à la stratégie unilatérale de Khomeyni.

A dire vrai, Khomeyni exploite avec beaucoup de succès les dissensions entre les libéraux et la gauche en vue de les neutraliser successivement ; pour cela il veut désarmer politiquement les deux groupes. C'est dans ce contexte que survient l'attaque de l'ambassade des États-Unis.

4. L'assaut de l'ambassade des Etats-Unis (4 novembre 1979)

Cet épisode s'inscrit dans la période qui va de la chute de Bazargan à la fermeture de toutes les universités du pays.

Après le coup d'Etat de 1953 contre le gouvernement national du Dr Mossadegh, les États-Unis avaient soutenu le régime du Shah. Après la révolution, la gauche a essayé de promouvoir une politique anti-américaine en préconisant l'abolition d'un grand nombre de protocoles qui avaient été conclu entre le Shah et les États-Unis. Mais Khomeyni ne voulait pas que la gauche soit reconnue comme l'avant-garde d'une politique anti-impérialiste¹⁴¹.

C'est ainsi que l'assaut de l'ambassade des États-Unis, le 4 novembre 1979, par un groupe d'étudiants (les étudiants de la Voie de l'imam Khomeyni) qui se réclament de Khomeyni par l'intermédiaire du clerc Khoini-ha, engendre une crise qui aboutit à la démission du Premier Ministre Bazargan (le 6 novembre 1979). Une dynamique nouvelle se

¹⁴⁰-Kazem Radjavi, *La Révolution iranienne et les Moudjahédines du peuple*, Anthropos, 1983, Paris, p. 149.

¹⁴¹ - Khosrokhavar Farhad, *Utopie sacrifiée*, op. cit., p. 81.

met en place que ne maîtrisent au début, ni ses initiateurs, ni le pouvoir khomeyniste.

Cette crise reflète une propriété essentielle des conjonctures fluides évoquée précédemment : celle de "l'évasion des calculs"¹⁴². La perte d'emprise des logiques sectorielles se manifeste par le fait que les acteurs situés dans un secteur affecté par des mobilisations multisectorielles tendent à faire prévaloir dans leurs calculs pertinents un univers de référence, des indices et des repères d'évaluation de la situation qui sont largement extérieurs à la logique sociale spécifique à ce secteur. On peut dire que la crise affole tous les acteurs dans le champ politique éclaté.

C'est alors que le gouvernement bancal des libéraux, qui ont été stigmatisés comme suppôts de l'Amérique, prend fin ; ils y laissent leur prestige et leur pouvoir. Khomeyni abonde dans le sens de la volonté d'une fraction radicalisée des jeunes qui veulent en découdre avec les opposants. Il parvient à combiner dans le même jeu l'exclusion des libéraux et le soutien involontaire, sous peine de discrédit, d'une grande partie de la gauche car l'opinion publique, encore peu développée, nourrit une haine intense contre les États-Unis, soutien indéfectible du pouvoir impérial déchu.

La notion de l'« opinion publique » est problématique chez les sociologues. Pourtant, dans un système politique non démocratique, en l'occurrence l'Iran, le paradigme de l'opinion publique tel qu'il est présenté par certains sociologues, me semble adéquat : "pensée sociale dominante sur les questions politiques ou économiques ou sociales ou morales, etc. dans un groupe ou une société donné(e) : elle se forme essentiellement par imitation et interaction sociale selon la condition sociale et le milieu social de l'individu"¹⁴³.

Dans un pays comme l'Iran précisément, l'opinion publique n'est rien de plus que les mouvements d'humeur et les passions des masses, qui sont fréquemment dominées par des préjugés, facilement manipulables et, dans l'ensemble, changeantes et versatiles¹⁴⁴.

¹⁴²-Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques*, op. cit., p.142.

¹⁴³-Louis-Marie Morfaux, *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*, Paris, Armand Colin, Paris, 1980, p. 249.

¹⁴⁴-Afin de mieux cerner l'expression "opinion publique", on peut également se référer aux notes de Timothy Tackett sur la Révolution française : Pour certains, ce

En l'occurrence, Khomeyni a pu canaliser et mobiliser la masse contre le « Grand Satan » accusé d'être à l'origine de tous les maux à la société iranienne, et cela, afin de détourner l'attention de l'opinion publique des vrais problèmes internes.

Par leur présence continuelle et par l'expression active de leur soutien, la foule et les spectateurs ont donné à Khomeyni un nouveau sens au terme « opinion publique », bien différent du concept abstrait et littéraire de la période du Shah.

Après la révolution, le gouvernement religieux met en place une politique de propagande anti-américaine et les religieux décrètent dans ce contexte que les Etats-Unis « ont une grande part de responsabilités dans les malheurs de ce monde ». Cette phrase devient un slogan emblématique et « à bas, grand Satan ! » est scandée dans toute manifestation et tout rassemblement. L'opinion publique se forge ainsi peu à peu, manifeste en faveur du gouvernement et soutient l'Etat.

Devenu le héros de la lutte anti-impérialiste, Khomeyni assure son hégémonie personnelle sur la scène politique, notamment après la prise d'otages qui satisfait pleinement l'opinion publique, laquelle considère Khomeyni comme le seul leader du Tiers-monde à avoir capturé autant d'otages !¹⁴⁵

Après cette victoire politique, Khomeyni se trouve devant une opposition désunie qui s'entredéchire beaucoup plus qu'elle ne s'oppose à son hégémonie. Ainsi la gauche marxiste orthodoxe (le parti *Toudeh*) collabore tacitement avec le pouvoir islamiste, en qui elle reconnaît « la bourgeoisie » et « la petite bourgeoisie » nationales et anti-impérialistes : s'opposer aux États-Unis et au monde occidental

n'est rien de plus que les mouvements d'humeur et les passions des masses, qui, d'après Pétion, sont pleines de préjugés, facilement manipulables, et dans l'ensemble peu fiables : "L'opinion publique ne peut point servir de rempart à la liberté". Pour d'autres, elle semble représenter une sorte de commun dénominateur de la volonté populaire, identifiable de manière empirique et pratique au cours des élections des Etats généraux et des débats qui auront lieu ultérieurement : « l'opinion publique se formera dans le sein » de diverses assemblées. Pour d'autres encore, l'opinion publique est ce que les gens devraient désirer, s'ils avaient conscience de ce qu'est le bien pour eux, une conception très proche de la notion de « volonté générale » chez Rousseau ». Timothy Tackett, *Par la volonté du peuple, comment les Députés de 1789 sont devenus révolutionnaires*, traduit de l'anglais par Alain Spiess, éd. Albin Michel, Paris, 1997, p.106.

¹⁴⁵ - Khosrokhavar Farhad, *Utopie sacrifiée*, op. cit., pp. 81-90.

est perçu en soi comme progressiste. La tâche du Hezbollah est grandement facilitée par l'incapacité de la nouvelle élite politique à faire preuve d'autonomie à l'égard de Khomeyni.

D'un point de vue sociologique, l'assaut de l'ambassade des États-Unis a donné une légitimité incontestable à Khomeyni si bien que les formations politiques adverses ont fait de la surenchère de fidélité au Guide et ont refusé de s'en démarquer explicitement, de peur de perdre toute crédibilité révolutionnaire. Certes, Khomeyni disposait déjà d'une légitimité religieuse, mais celle-ci ne lui permettait pas d'appliquer la légitimité politique en soi.

A la suite de l'assaut, des manifestations ont lieu quotidiennement en faveur de Khomeyni, proclamant qu'il est le seul et unique leader politique (donc pas religieux) capable, selon les slogans, de faire mordre la poussière au « Grand Satan », c'est-à-dire de se venger farouchement des États-Unis, pour effacer l'humiliation que ce pays a fait subir au peuple iranien lors du coup d'État contre le gouvernement national de Mossadegh le 19 août 1953. Chemin faisant, c'est dans les enjeux politiques que Khomeyni réalise sa toute-puissance et son accumulation de pouvoirs tout en sachant convaincre ses concurrents. Alors qu'il fait preuve d'une grande habileté dans le renforcement de son autorité et la consolidation de ses bases d'actions, les groupes d'opposition ne comprennent pas de manière lucide le travail personnel de Khomeyni.

La confusion des rôles, comme l'inexpérience politique des nouvelles personnalités publiques, la prédominance des conflits de personnes sur ceux des projets de société et la volonté de chacun de faire un Khomeyni « en miniature » plutôt que de joindre ses forces à celles des autres groupes pour contrebalancer l'influence grandissante du Guide, faussent, dès le départ, le jeu politique. Un immense avantage stratégique et tactique est ainsi laissé au vieux patriarche. Les nouveaux groupes cherchent, en effet, moins à constituer un champ politique ouvert qu'à en exclure les autres, et cela par l'adulation du hiérarque. L'évènement de la prise d'otages a été une véritable aubaine pour les religieux proches de Khomeyni. Il leur a permis d'affaiblir la position des libéraux et de neutraliser les opposants de gauche. En outre, il a renforcé « l'unanimité » - qui ne cessait de s'effriter - et a été d'un grand secours pour faire passer un projet de Constitution de plus en plus controversé, qui visait à instaurer la domination suprême

du « *Velâyat faghih* » (régence des religieux) sur toutes les instances de la vie du pays¹⁴⁶.

L'affaire de la prise d'otages a été perçue par la population comme un prolongement de la lutte contre l'appareil monarchique, qui était lié politiquement et économiquement à l'Occident et surtout aux USA ; elle a renforcé l'idée qu'une véritable reconstruction de la société ne pourrait se faire sans une certaine mise en cause du système impérialiste et sans une rupture avec les structures héritées du passé.

Mais contrairement à cette attente populaire les chefs religieux s'efforcèrent de discréditer toute contestation allant nettement au-delà d'un anti-impérialisme verbal et de la simple demande d'extradition du Shah.

En résumé, par l'occupation de l'ambassade des États-Unis, Khomeyni confisque le pouvoir des libéraux, d'une part, et isole la gauche d'autre part. Ainsi se stabilise-t-il politiquement et peut-il alors attaquer ses opposants politiques l'un après l'autre. La réalisation de ces objectifs a été largement facilitée par deux événements touchant des ayatollahs.

5. L'élimination de deux grands Ayatollahs

Dans une société où les institutions politiques, municipales et syndicales sont inexistantes, le sens politique se cristallise sur des personnalités, faute de pouvoir s'inscrire dans un ordre institutionnel. Cependant il faut souligner que l'institutionnalisation d'une personnalité charismatique est loin de se faire de manière uniforme et, dans le cas de Khomeyni, il y a eu « mauvaise institutionnalisation » : beaucoup d'éléments du peuple découvrent l'illégitimité d'un pouvoir qui s'impose par la terreur, quelques mois après la révolution, en se servant de l'utopie révolutionnaire. D'une manière étrange, Khomeyni qui était « vu » comme quelqu'un étant dans « la lune », immédiatement avant la révolution, se « décharismatise » pour la majorité des jeunes acteurs intervenant dans les événements, quelques mois après la révolution, et il se « surcharismatise » pour une minorité, notamment pour le Hezbollah dévoué¹⁴⁷. Je ne suis pas en mesure de vérifier dans cette étude qui est le véritable représentant de l'islam chiite en Iran car, après la révolution, on a observé au moins quatre

¹⁴⁶-Haghighat Shapour, *Iran, La révolution islamique*, op. cit., p. 37.

¹⁴⁷-Khosrokhavar Farhad, *Utopie sacrifiée*, op. cit., pp. 296-400.

tendances qui s'opposaient catégoriquement à l'interprétation de Khomeyni sur l'islam¹⁴⁸. Mais d'un point de vue sociologique, quelle que soit l'interprétation, ce qui compte, c'est la question de la légitimité démocratique d'une autorité dans une société où les institutions démocratiques n'existent plus depuis des décennies. C'est alors qu'il faut s'intéresser à une autre personnalité représentant un islam différent¹⁴⁹.

La « mort » prématurée de l'ayatollah Tâlégâni¹⁵⁰ (10 septembre 1979)

Le cas de Tâlégâni est différent. Il montre comment l'imaginaire collectif engendre et s'approprie une personnalité selon ses besoins

¹⁴⁸-Pour deux visions différentes sur l'islam chiite en Iran. Kazem Radjavi, *La Révolution iranienne et les Moudjahédines du peuple*, op. cit. pp.100-150.

¹⁴⁹-Dans la génération des anciens (pères et grands-pères) de l'Iran révolutionnaire, on a pu identifier une représentation du pouvoir s'articulant sur un cycle ternaire.

Le hiérarque (le roi ou Khomeyni) et son entourage sont bons (ou justes).

Le hiérarque est bon mais son entourage est mauvais (ou injuste).

L'un et l'autre sont mauvais ; ils seront tôt ou tard renversés, le chaos et le désordre succédant au mauvais hiérarque renversé, avant l'avènement du nouveau cycle.

Au sein de cette représentation, le mouvement révolutionnaire est lui-même interprété en temps cycliques :

-Le premier moment est celui de « l'unanimité ». C'est celui où le hiérarque (Khomeyni) et son entourage sont encensés et reconnus foncièrement bons. Cette phase ne dure que quelques mois après la révolution.

-Le second moment est celui de « l'unanimisme » : on commence à percevoir des fissures dans le pouvoir, le lien étroit entre le hiérarque et les détenteurs du pouvoir (son « entourage ») se relâche et finit par se rompre, aux yeux des tenants de la représentation communautaire : les méfaits sont attribués à l'entourage de Khomeyni (le gouvernement, le clergé, etc.) mais Khomeyni lui-même est exempté et considéré comme innocent et hors des manipulations de plus en plus diaboliques de ceux qui l'entourent. Cette phase ne dure pas plus de deux ans.

- Enfin le troisième moment, c'est la rupture de l'unanimisme où le Guide de la révolution est aussi traité en mauvais hiérarque, au même titre que son « entourage ». Khosrokhavar Farhad, *Anthropologie de la révolution iranienne*, op. cit., p. 26.

¹⁵⁰-L'ayatollah Mahmoud Talégâni est né en 1911, dans une famille cléricale. Il était prisonnier politique à l'époque du Shah. Salué comme l'un des pères fondateurs de la Révolution islamique, il est désigné, après la Révolution, comme l'imam "du vendredi" de Téhéran, par Khomeyni. En dépit de ses dissensions avec Khomeyni, il ne rompt pas totalement avec le Guide de la Révolution. Il meurt le 10 septembre 1979, moins d'un an après la révolution.

symboliques pour personnifier des aspirations, Khomeyni ne pouvant seul les satisfaire puisqu'il est devenu progressivement la contre-incarnation des aspirations populaires. Le Guide se fait, en effet, le héraut d'une réalité en rupture avec les aspirations initiales, à l'opposé de Tâléghâni qui exprime la logique des aspirations unanimistes et devient le réceptacle des rêves déçus dans un imaginaire révolutionnaire dichotomisé où le Guide incarne la rupture du mouvement alors que Tâléghâni donne la possibilité de se laisser bercer encore par le rêve unitaire. Tâléghâni se voit ainsi assigner pour tâche de remettre, sur le plan imaginaire, le mouvement à flot, de l'éloigner du naufrage auquel il semble être condamné¹⁵¹.

Une fraction importante des classes populaires ne cesse d'identifier Tâléghâni à l'anti-Hezbollah, Tâléghâni étant celui qui s'est insurgé contre les excès anti-occidentaux du Hezbollah. Cet homme de paix a clairement préféré l'approche réaliste des problèmes au puritanisme des islamistes. A titre d'exemple il a, selon certains locuteurs, relégué au second plan des principes figés de l'islam pour promouvoir des enjeux sociaux réels, comme le problème du logement. Il est enfin celui qui a tenté d'éviter les erreurs d'appréciation entraînant l'aliénation des groupes ethniques tels que les Kurdes.

En conséquence, dans les couches urbaines, Tâléghâni est de plus en plus considéré comme un saint anti-khomeyniste. Dans la mesure où le Guide s'éloigne des idéaux chéris à la veille de la révolution, on s'accroche à Tâléghâni qui se trouve investi, surtout par les classes moyennes, du pouvoir d'infléchir le mouvement révolutionnaire dans le bon sens et de rompre avec la tendance contre-révolutionnaire imprimée par le Guide. Immédiatement après la mort de Tâléghâni¹⁵², le 10 septembre 1979, s'installe un sentiment de doute car cette mort est interprétée comme un meurtre orchestré par le Guide, pour le réduire au silence. Certains vont même jusqu'à identifier le Guide au calife omeyyade Mo'âviéh, l'une des figures abhorrées du chiisme, incarnation de l'illégitimité. Dans le même mouvement, pour rabaisser

¹⁵¹- Khosrokhavar Farhad, *Utopie sacrifiée*, op.cit., p. 300.

¹⁵²-Son fils, au cours de notre entretien, a exposé l'hypothèse de l'assassinat de Tâléghâni par le N°1 du régime, Mohammad Hosseini Béheshti. Après le décès, la famille a demandé aux autorités compétentes l'autopsie du corps, mais Khomeyni a fait parvenir un refus d'autopsie. Cf. entretien 6, Paris, le 06.09.2002.

Khomeyni, on en fait un simple mollah et on refuse de voir en lui l'incarnation de la légitimité révolutionnaire. En revanche, les jeunes acteurs, et, en général, la majorité des Iraniens, surnomment Tâléghâni après sa mort « le Père Tâléghâni » -Père étant pris dans un sens populaire teinté d'affection- ou «clerc selon le cœur», concentrent ainsi en lui tous les prédicats positifs que la jeunesse révolutionnaire attribuait à son clergé imaginaire ¹⁵³.

La mort de Tâléghâni a pu symboliser l'assassinat de la démocratisation de la société iranienne par la théocratie naissante. De ce point de vue, elle représente donc la victoire de Khomeyni, à qui est abandonné, à défaut de concurrent, le monopole de l'interprétation de l'islam politique et, par conséquent, du charisme révolutionnaire ¹⁵⁴.

Bien que la disparition de Tâléghâni se soit passée dans l'ombre et sans aucune transparence, la liquidation du deuxième ayatollah a provoqué un sentiment de colère et de révolte auprès de certaines couches sociales, particulièrement dans une des régions de l'ouest de l'Iran.

La mise à l'écart de l'Ayatollah Chari' at –Madari (décembre 1979)

On considère Chari'at Madâri, plutôt comme un ayatollah conservateur et modéré qui défend un islam libéral et démocratique. Ses disciples appartiennent surtout à l'ethnie turque qui demeure à l'Ouest de l'Iran dans la ville de Tabriz. Du 6 au 10 décembre 1979, le contrôle de cette ville échappe au pouvoir khomeyniste : l'origine de l'émeute est à rechercher dans des revendications ethniques et culturelles comme celles concernant l'enseignement de la langue turque à l'école primaire. Organisée par le Parti du Peuple Musulman de Tabriz qui avait Chari'at Madâri comme père spirituel, cette émeute rassemblait chaque jour dans les endroits stratégiques de la ville des manifestants originaires de différentes couches sociales et des étudiants. Au début, il

¹⁵³ - Khosrokhavar Farhad, *Utopie sacrifiée*, op. cit., p. 30.

¹⁵⁴-On reproche à Tâléghâni d'avoir refuser de défier Khomeyni publiquement. Il nous semble que Tâléghâni ne pouvait pas prendre de distance par rapport à l'Etat islamique parce qu'il était issu de l'aile modérée et qu'il était probablement trop respectueux des règles de cet Etat pour défier ouvertement Khomeyni ; faute d'un recul net par rapport à l'Etat islamique, il a toujours, selon notre analyse, vacillé entre le soutien inconditionnel à Khomeyni et une rupture totale avec lui.

s'agit de manifestations pacifiques avec banderoles et slogans en faveur du grand Ayatollah Chari'at Madâri. En quelques jours tout dégénère en affrontements entre les partisans du Parti du Peuple musulman de Tabriz et les Hezbollahs pro-khomeynistes. Bien que très populaire à Tabriz, l'Ayatollah Chari'at Madâri refuse de prendre la tête du mouvement de révolte, il se laisse entraîner par le mouvement anti-khomeyniste mais n'en prend cependant pas la direction.

Le mouvement est donc écrasé par les *Pasdaran* (gardiens révolutionnaires) du régime, le 11 janvier 1980 : ses leaders sont fusillés et l'Ayatollah Chari'at Madâri lui-même est arrêté et, bien que ce soit contraire à la tradition chiite dominante, il est « défroqué » par un groupe de clercs de rang inférieur liés au pouvoir¹⁵⁵.

Le cas de l'Ayatollah Chari'at Madâri montre que, contrairement à l'idée reçue sur le « Pouvoir » de Khomeyni, ce dernier n'est pas devenu aisément le Guide : il a dû se battre, éliminer des concurrents et beaucoup lutter pour atteindre son but.

Ainsi, l'Ayatollah Chari'at Madâri qui avait, depuis l'époque du Shah, une interprétation assez modérée de l'islam, a suscité une véritable haine de Khomeyni envers lui. Une fois de plus, la concurrence entre les clans religieux au sein de l'Etat islamique se termine par la capitulation d'un Ayatollah devant Khomeyni qui dispose d'une légitimité jamais observée dans l'histoire contemporaine de l'Iran, légitimité acquise essentiellement grâce à la prise des otages américains par des étudiants pro- Hezbollah.

Contrairement à l'idée qui a été largement véhiculée après coup, la mise à l'écart de l'Ayatollah Chari'at Madâri confirme donc bien que Khomeyni n'était pas encore « le seul leader » parmi ses « confrères religieux ». Pour instaurer son Etat totalitaire il lui a été nécessaire de supprimer les éléments religieux concurrents et « contestataires » dans son propre milieu. En fait, l'émeute de Tabriz a permis à Khomeyni de liquider un règlement de comptes qu'il projetait de faire depuis sa prise de pouvoir après la révolution : éliminer les concurrents, les réfractaires et les « dérangeants » au sein de l'Etat islamique constituait alors son enjeu stratégique majeur ; nous reviendrons plus tard sur ce sujet avec le cas de A. Bani Sadr.

¹⁵⁵-Khosrokhavar Farhad, *Utopie sacrifiée*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences politiques, pp. 310–315.

Section 2. La création de l'insupportable

Se fondant sur les quatre « grandes révolutions », C. Brinton, dans son étude sur les phases déterminantes que comporte "naturellement" une révolution, dégage une phase qui paraît intéressante à appliquer au cas iranien ¹⁵⁶. Comparant les révolutions anglaise, américaine, française et russe et cherchant à faire ressortir les « uniformités » que ces épisodes historiques auraient en commun, il estime que la première phase décisive, celle de la prise du pouvoir par les révolutionnaires s'effectue à l'issue d'un double échec : échec des demandes formulées par des groupes sociaux mobilisés, d'une part, et échec des tentatives de répression physique par les autorités à leur encontre, d'autre part.

Cette prise de pouvoir, souligne Brinton, se réalise plutôt en « douceur », sans grande effusion de sang, et, surtout, elle bénéficie aux révolutionnaires « modérés » : ce sont les individus les plus ouverts aux compromis qui s'emparent alors des positions gouvernementales et ils ne sont pas capables de bloquer le développement d'une situation de « double pouvoir ».

A cette phase de « fièvre » succède la phase la plus aiguë du processus révolutionnaire, la phase de la « crise ». Dans cette phase, les modérés sont écartés du pouvoir parce que, dans la perspective de Brinton, il se produit un glissement favorisé par de puissantes « pressions objectives », en particulier des interventions militaires étrangères menaçant le nouveau régime et, surtout, parce que les « modérés » seraient incapables, par nature, de mettre en place le gouvernement fort et centralisé qu'exigent les circonstances. Commence alors le « règne des radicaux », avec l'émergence d'un homme fort, la monopolisation de l'action et des positions gouvernementales par des groupes politiques relativement restreints et avec l'organisation de la terreur ¹⁵⁷. Nonobstant la simplification excessive inhérente à toute modélisation que sous-tend une démarche "d'histoire naturelle" ¹⁵⁸, le schéma de

¹⁵⁶-Brinton (Crane), *The Anatomy of Revolution*, New York, Vintage Books, 1965.

¹⁵⁷-Vient enfin la dernière phase « Thermidorienne » marquée par le retour à un statu quo supportable, phase de « convalescence » de la société ayant retrouvé un certain équilibre après la « maladie ». Brinton (Crane), *The Anatomy of Revolution*, op. cit., p. 133.

¹⁵⁸- Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques*, op. cit., p. 63.

Brinton est aisément transposable au cas iranien où l'on observe l'éviction de Bazargan et le déclenchement de la guerre qui entraînent l'installation au pouvoir du gouvernement des « radicaux », éléments que nous allons analyser plus en détail.

1. La chasse aux intellectuels (avril 1980)

La fermeture des universités constitue un événement important dans l'histoire post-révolutionnaire de l'Iran ¹⁵⁹.

Alors que le régime impérial avait recours à une méthode d'intimidation et de peur intériorisée, beaucoup plus qu'à la répression physique -sauf dans des situations exceptionnelles- le régime de Khomeyni utilise systématiquement la répression pour intimider les étudiants bravant le nouvel ordre islamique. A l'encontre de cette jeunesse-là, le nouveau pouvoir met en place des mécanismes inédits d'intimidation, beaucoup plus radicaux que ceux de l'ancien régime ¹⁶⁰. La fermeture des universités illustre parfaitement le mécanisme d'exclusion de l'opposition du champ politique ainsi que le mécanisme de création de la peur dans la période post-révolutionnaire. On peut avancer l'hypothèse qu'après le « désarmement » de la gauche par la prise des otages américains, Khomeyni ferme les universités par crainte de l'implantation de la gauche dans ce milieu académique.

Cette politique apparaît dans l'entretien avec Sâssân, né en 1959, exilé depuis 1984 à Paris, gauche réformiste, divorcé, un enfant, Maître de conférences et qui conte une anecdote ayant été utilisée par le régime khomeyniste pour fermer les universités :

«L'histoire de la fermeture de l'Université a commencé à Tabriz, là où le président du Parlement iranien, Rafsandjani, a pris la parole. S'étant fait agresser par un étudiant au cours de son intervention, Rafsandjani s'est fâché. L'intervenant, un partisan du *Forghan* ¹⁶¹, était mon copain. Il a jeté une pierre vers Rafsandjani qui était en train de s'expliquer. En fait, mon copain disait qu'il voulait réagir contre la

¹⁵⁹-Vingt interviewés ont désigné la fermeture des universités comme étant un événement important de leur vécu.

¹⁶⁰-Khosrokhavar Farhad, *Anthropologie de la révolution iranienne*, op. cit., pp.168-169.

¹⁶¹-Le *Forghan* était un groupe extrémiste religieux qui défendait la thèse de la lutte armée pour renverser le régime de Khomeyni. Ses responsables ont été arrêtés puis exécutés par le régime un an seulement après la révolution.

Sociologie d'une mémoire déchirée

fermeture du champ politique par le régime. Cet événement a fourni un prétexte à la fermeture des universités ... »¹⁶².

La clôture des universités a essentiellement été assurée par le Hezbollah. Il s'agissait d'une opération organisée à l'échelle nationale, mais la confrontation à Téhéran a été très dure car les forces de gauche se sont opposées activement à la fermeture ; c'est l'intervention des gardiens de la révolution (*Pasdaran*) aux côtés du Hezbollah qui a écrasé ces forces et permis la fermeture.

L'Université est donc restée fermée pendant trois ans, d'avril 1980 à octobre 1982 ; sous couvert « d'islamisation des universités » et dans l'arbitraire total, le corps enseignant et les étudiants de gauche ont été écartés. Dans l'ambiance révolutionnaire de l'époque, cette fermeture a été le prétexte d'une véritable « révolution culturelle » menée par les Hezbollahis qui proclamaient la nécessité d'une révolution comme celle que Mao avait faite en Chine¹⁶³.

Après la réouverture, une sorte de « peur omniprésente » règne dans tous les établissements d'enseignement supérieur si bien que l'université, qui avait été un des foyers actifs de la contestation contre le régime impérial, se trouve totalement neutralisée dans sa capacité mobilisatrice par une politique de quadrillage systématique : enseignants et étudiants sont placés dans un système où l'incertitude et l'arbitraire créent une angoisse permanente et poussent à la passivité. La peur s'institutionnalise, elle se fait ressentir autant par de nouvelles structures (notamment la Croisade universitaire)¹⁶⁴ que par le noyautage d'anciennes structures où l'arbitraire est utilisé comme moyen d'intimidation. Dans chaque faculté et université, la peur était générée par la présence de dénonciateurs à la solde d'une association islamique « chargée » de repérer les contre-révolutionnaires. Par exemple : le professeur de la classe pouvait être convoqué par cette association, on lui demandait la raison pour laquelle il avait parlé de tel sujet « déplaisant ». L'étudiant pouvait être convoqué et arrêté par les

¹⁶² -Entretien 26, Paris, le 04. 12. 02

¹⁶³ -Khosrokhavar Farhad, *Anthropologie de la révolution iranienne*, op. cit., pp.168-169

¹⁶⁴ -La croisade universitaire a été créée suite à la fermeture de l'Université en avril 1980. Il s'agissait d'une organisation parallèle de *Pasdaran* composée des Hezbollahis, des étudiants et des enseignants pro-khomeynistes imposant une atmosphère de peur et de panique dans les universités.

services secrets pour interrogatoire et parfois davantage, voire la prison.

Là où le régime impérial contrôlait la société par la violence « symbolique », Khomeyni recourt à la violence physique, contre des jeunes qui ont enterré la peur, mais aussi pour pallier, au moins dans les premiers temps, aux déficiences d'organisation de ses réseaux d'information et de quadrillage. On tente de réinculquer la peur à une société qui s'était rebellée contre celle de l'ancien régime et qui, à présent, ne se laisse apeurer que par une répression incomparablement plus forte.

A travers la fermeture de l'Université, Khomeyni a donc réussi une fois de plus à « museler » l'opposition en utilisant cette fois-ci le prétexte de l'islamisation.

2. La Guerre : une réponse aux problèmes sociaux (22 septembre 1980)

La période qui s'étend du début de la guerre contre l'Irak, en septembre 1980 et se termine en mars 1981, avec le retour des libéraux au sein de l'Etat islamique (meeting de A. Bani Sadr à l'Université de Téhéran, le 6 mars 1981) est décisive sur le plan politique et social.

Après la prise d'otages des Américains et la fermeture des universités, un fait marquant émerge petit à petit sur la scène politique, un an à peine après le renversement de l'ancien régime : Khomeyni représente, de manière exclusive, la révolution ; il en est devenu le symbole et est aussi devenu celui vis-à-vis de qui les autres figures politiques craignent de prendre de la distance, de peur d'être rejetées dans les rangs de la contre-révolution. La spécificité du champ politique explique la position largement dominante de Khomeyni : son avantage sur les autres est incommensurable, surtout après la disparition des deux grands Ayatollahs que nous venons de relater.

D'un point de vue sociologique, on peut se demander par quels procédés Khomeyni assoit sa légitimité à la fois religieuse et politique, comment il fait jouer ces deux légitimités et se sent contraint de les faire intervenir simultanément pour se positionner entre les deux fronts. Notons bien que dans l'interprétation classique de l'islam, ces deux légitimités fonctionnent séparément et que la légitimité d'un Grand ayatollah n'est pas acquise par le suffrage universel mais plutôt par le déroulement d'un « processus naturel » dans lequel ses adeptes le choisissent par « conviction ». Il existe dans l'interprétation classique

de l'islam une différence par rapport à l'interprétation occidentale qui n'oppose pas religion et politique dans la mesure où la légitimité politique se confirme à l'issue d'un suffrage universel. La démarche de Khomeyni se différencie des interprétations habituelles puisqu'il cherche à s'appuyer sur sa légitimité religieuse pour conquérir une reconnaissance politique.

Il faut en effet rappeler que Khomeyni, en tant que grand Ayatollah, avait automatiquement, selon la tradition de l'islam chiite, la légitimité religieuse dans la mesure où tous les autres ayatollahs l'avaient soutenu depuis le moment de son exil dans la ville sainte irakienne de Nadjaf, à l'époque du Shah. Cette légitimité religieuse a été ensuite confirmée politiquement dans deux suffrages universels directs après la révolution : le premier, en date du 1^{er} avril 1979, destiné à instaurer la République islamique, a donné à Khomeyni une majorité écrasante. Quelques mois plus tard, le deuxième suffrage, pour l'élection des parlementaires a abouti à la création d'une assemblée islamique majoritairement pro-khomeyniste.

Cette légitimité rationnelle issue de deux suffrages directs, pour reprendre l'expression wébérienne, l'installe alors dans la combinaison de l'autorité religieuse et du pouvoir d'un homme politique.

Ces deux légitimités l'inscrivent dans une logique de surenchère pour écarter tous les autres du pouvoir politique. Ce qui est remarquable, c'est que ses fidèles au sein de l'Etat deviennent implicitement ses appuis qui contrecarrent les tendances centrifuges en luttant à la fois contre les royalistes et contre les partisans d'extrême gauche. Au nom de Khomeyni, le gouvernement réprime les tendances autonomistes (Kurdes, Turkmènes, arabophones du Khuzestân, etc.), mobilise ses partisans (le clergé, le Hezbollah) et agit contre les Conseils (*Shora* en persan), ces groupes plus ou moins autonomes qui ont surgi après la révolution et qui entendent construire une représentativité des salariés des entreprises, des résidents de quartiers ou des ruraux ¹⁶⁵.

Ce qui aide puissamment Khomeyni, c'est le déclenchement de la guerre par l'Irak en septembre 1980. La guerre aiguise le réflexe unitaire et met fin à la légitimité de toute opposition contre lui : il représente désormais l'incarnation de l'intégrité de la société agressée de l'extérieur. En effet, l'invasion des armées de Saddam Hussein et

¹⁶⁵-Haghighat Chahpour, *Iran, La révolution islamique*, op. cit., pp.160-180.

l'occupation d'une partie de l'ouest de l'Iran renforcent les deux légitimités de Khomeyni et galvanisent ses troupes devant l'ennemi extérieur. Quelques années plus tard, la poursuite de la guerre voulue par Khomeyni et le Hezbollah, en dépit de la volonté irakienne d'entamer le processus de paix, s'explique avant tout par le fait que cette guerre était devenue le meilleur moyen pour détourner l'opinion publique des problèmes sociaux réels du pays¹⁶⁶.

La continuation de la guerre implique une situation d'urgence maintenue artificiellement et justifie officiellement la restriction des libertés et des revendications sociales et économiques. Seconde raison qui pousse à continuer la guerre, c'est qu'elle permet de souder les diverses fractions du Hezbollah, groupe hétérogène composé d'au moins deux sous-ensembles aux visées divergentes et aux exigences souvent incompatibles. La guerre légitime en fait un sous-groupe du Hezbollah (la fraction *bassidji*) dans sa volonté de mourir pour la révolution, par refus d'accepter le monde sous sa forme présente. Elle sert aussi à l'autre sous-groupe du Hezbollah, la fraction opportuniste, revenue à la surface de la société iranienne juste après la révolution et défendant ses intérêts personnels et économiques pour assurer sa propre promotion. Les deux sous-ensembles du Hezbollah s'associent, mieux encore, s'unifient par la guerre qui rend possible, voire indispensable, leur collaboration car c'est dans leurs rangs que Khomeyni recrute une partie de ses soldats pour mener le conflit¹⁶⁷.

La guerre distrait pour un temps l'attention de la société des urgences immédiates. Ce qui compte désormais, c'est la lutte contre l'ennemi extérieur : elle laisse un espace de répit à un pouvoir Hezbollah croissant. La poursuite de la guerre facilite le bâillonnement de l'opposition qui se voit refuser la liberté politique au nom de la défense urgente de l'islam et de l'Iran islamique¹⁶⁸.

La guerre a créé un contexte favorable pour régler les comptes avec l'opposition car celle-ci, après le déclenchement du conflit, est réduite à la passivité, et Khomeyni ne tolère même plus sa présence physique

¹⁶⁶ -Khosrokhavar Farhad, *Utopie sacrifiée*, op. cit., p. 87.

¹⁶⁷ -Kazem Radjavi, *La Révolution iranienne et les Moudjahédines du peuple*, op. cit., p.160.

¹⁶⁸ -Kamal Bayramzadeh, *Les enjeux principaux des relations entre l'Iran et l'Europe de 1979 à 2003*, Paris, L'Harmattan, 2004, pp. 56-77.

Sociologie d'une mémoire déchirée

au sein de la société iranienne. Le dérapage du mouvement révolutionnaire est lié, sans aucun doute, à la mainmise autocratique de Khomeyni sur le pouvoir : à compter de ce moment, les initiatives des divers groupes politiques se trouvent contrecarrées, voire brisées, par un pouvoir totalitaire en voie de constitution qui recrute dans la population ordinaire et se renforce graduellement par la chute de l'économie. Le déclin économique du pays laisse peu de possibilités d'emploi aux jeunes dont le seul débouché est désormais l'intégration dans les appareils paramilitaires du nouveau régime (Comité, armée des *Pasdaran*, Croisade pour la construction, etc.) qui insiste sur la poursuite de la guerre.

De façon concomitante, la base des appuis du Hezbollah s'élargit par la constitution d'une nouvelle clientèle qui se développe non pas par la diversification économique mais par l'extension effrénée de l'appareil étatique ou para-étatique ; celui-ci comporte notamment les organismes de répression (Comités, *Savama*, en substitution à la *Savak*), de recrutement militaire (armée des *Pasdaran*), du volontariat (*Bassidje*), de reconstruction et de quadrillage ruraux (Croisade pour la construction) ainsi que les fondations (Fondation des déshérités, *Alavi*, *Panzdah Kkordad*, etc.) qui contribuent à recruter les nouveaux adeptes de l'Etat, au nom du secours aux démunis et de la gestion des biens confisqués et redistribués aux tenants de l'action du régime.

Mais cette mainmise du pouvoir absolu par la reconstitution progressive de l'Etat totalitaire sous l'égide d'un chef charismatique ne peut guère se concrétiser tant qu'à la tête de l'Etat islamique se tient un président libéral¹⁶⁹ cherchant à créer une alliance avec les

¹⁶⁹-L'élection d'A. Bani Sadr comme Président de la République a résulté d'une conjoncture politique qui déborde les limites de cette recherche. Comment est-il devenu Président ? A-t-il pour cela conclu des alliances ou des compromis ? A-t-il été obligé de s'allier avec d'autres forces pour présenter sa candidature ? Répondre à ces questions nécessite d'examiner le parcours personnel de Bani Sadr. Après la révolution, il a défendu farouchement Khomeyni dans ses meetings si bien qu'au moment de l'élection, le 25 janvier 1980, il a été capable d'obtenir 76 % des voix. Il avait fait une alliance avec les conservateurs religieux, mais après sa prise du pouvoir il cherche à se tenir à distance des conservateurs et se rapproche des organisations de gauche. Le président semblait donc disposer d'un large jeu d'actions et de ressources pour faire la loi ; le cheminement de Bani Sadr sera étudié ci-après sous le titre « Revirement de la bourgeoisie ».

Moudjahédines du peuple. Plus Khomeyni rassemble les différentes fractions du Hezbollah, plus il a du mal à harmoniser sa hiérarchie exécutive dont le sommet est occupé par A. Bani Sadr, le président libéral élu en janvier 1980 par suffrage universel direct ; en outre, Bani Sadr, contrairement à Bazargan, a pris ses distances envers Khomeyni et s'entend mal avec lui. Mais ce dernier estime que la guerre nécessite plus que jamais un Etat islamique sans aucune dissension interne.

3. L'émergence d'une nouvelle dualité au sein de l'Etat islamique

Elle correspond à la période qui commence le 6 mars 1981, jour du meeting du Président de la République à l'Université de Téhéran et elle va jusqu'au 12 juin 1981, date à laquelle Bani Sadr passe dans la clandestinité et appelle le peuple « à résister au despotisme »¹⁷⁰.

Lors de l'élection présidentielle de janvier 1980, la victoire de Bani Sadr -liée en partie à l'étroitesse des choix politiques, à la division et au désarroi du PRI, parti pro-khomeyniste incapable de désigner un candidat d'envergure nationale- a créé un regain d'espoir pour la bourgeoisie libérale qui avait été écartée du pouvoir après la chute de Bazargan. Ce retour a prolongé la dualité du pouvoir entre le clergé et les libéraux¹⁷¹.

Soit pour contrecarrer l'ingérence des religieux dans les affaires publiques, soit pour jeter les bases de son propre pouvoir, soit encore par conviction, Bani Sadr s'est en effet réfugié dans le camp des libéraux dès les premiers jours de sa présidence, défendant leurs thèses et cédant à leurs exigences. Ancien membre du Front National, sa conception politique ne différait pas essentiellement de celle de Bazargan. Malgré ses critiques parfois virulentes à l'égard des tendances « réformistes » de ce dernier, incompatibles selon lui, avec une conduite révolutionnaire, Bani Sadr n'a pas hésité par la suite à s'engager sur la même voie. Mais cet engagement dans la voie des libéraux indigné le clergé pro-Khomeyni qui se mobilise pour s'emparer du Parlement.

Or, le succès électoral du PRI aux élections législatives des mois de mars et mai 1980 réduisait considérablement le rôle du Président et compromettait ses initiatives. Désormais, le PRI devenait la principale

¹⁷⁰-Entretien avec A. Bani Sadr, Paris, le 19.09.2003

¹⁷¹-Haghighat Chahpour, *Iran, La révolution islamique*, op. cit., p.39.

force politique du pays, faisant du Parlement un lieu de décision et de contrôle qui prenait le pas sur l'exécutif. Les religieux investissaient ainsi l'appareil de l'Etat. Fiers de leur victoire et enhardis par leur légitimité institutionnelle, ils cherchent à élargir leur mainmise sur l'économie et la gestion du pays¹⁷².

Quelques mois après les élections législatives du printemps 1980, le gouvernement du Premier Ministre Radjâ'ai, dont la nomination a été le point de départ de querelles entre le PRI et le Président Bani Sadr, procède à l'«assainissement» de l'administration publique, de la presse et des usines afin d'y placer des agents «véritablement *maktabi*» (pieux et intègres) et «à cent pour cent dans la ligne de l'imam». Cette «harmonisation» de la société se fait avec l'intervention du groupe paramilitaire «Hezbollah» omniprésent dans la société.

La dualité qui régnait au sein du pouvoir s'étendait ainsi à toutes les sphères de la vie publique. Dès le début de l'année 1981, le clivage entre le chef de l'Etat et le PRI atteignait un degré critique. Les appels de Bani Sadr en faveur de la liberté et son opposition à la «dictature des mollahs» drainaient une grande partie des mécontents de tous bords¹⁷³.

C'est dans ce contexte que Bani Sadr organise un meeting à l'Université de Téhéran pour la commémoration de la mort de Mossadegh, le Premier Ministre qui avait été renversé par le coup d'Etat du 19 août 1953. Ce meeting, largement soutenu par les Moudjahédines marque le début d'une alliance implicite, un front anti-réactionnaire, entre ces derniers et Bani Sadr. Ce qui fut décisif dans ce meeting ce fut la dénonciation du Hezbollah par Bani Sadr et son témoignage à ce sujet est particulièrement éclairant.

«... ce jour-là de bonne heure le fils de Khomeyni m'a téléphoné et m'a averti de la sensibilité politique de Khomeyni sur Mossadegh. Il m'a conseillé de faire très attention de ne pas perturber son père. Je lui

¹⁷²-Cette élection a incontestablement marqué la fin d'un pluralisme politique, d'ailleurs précaire et fragile. En s'appuyant sur la petite bourgeoisie, le sous-prolétariat urbain, les chômeurs et les couches démunies -groupes parmi lesquels étaient recrutés les membres des organisations et des milices islamiques-, le PRI n'a cessé de terroriser et d'exclure de la scène politique toutes les catégories «indésirables» qui menaçaient ses desseins.

¹⁷³-Haghighat Chahpour, *Iran, La révolution islamique*, op. cit., p.44.

ai dit que Khomeyni connaît également ma sensibilité et mon attachement envers Mossadegh. Après une grande Révolution je ne peux pas me censurer. Suite à ça j'ai téléphoné au responsable du Comité pour protéger notre meeting.Mais pendant le meeting, une centaine d'Hezbollahis ont attaqué les participants. De ce fait ces Hezbollahis ont été arrêtés par les manifestants eux-mêmes et on a compris qu'ils étaient membres du Comité. Je les ai dénoncés l'un après l'autre publiquement de ma tribune car ils auraient dû protéger et instaurer l'ordre pendant les manifestations alors qu'ils étaient eux-mêmes là pour m'attaquer et créer le désordre.... Je les ai dénoncés car à l'époque j'ai pensé qu'il fallait résister devant un groupuscule qui voulait violer d'une manière flagrante la liberté d'expression... »¹⁷⁴. Cet événement marque le début d'une confrontation entre le Président Bani Sadr et Khomeyni : en effet, Bani Sadr était la première personne au sein de l'Etat islamique osant défier le charisme de Khomeyni.

Le revirement de la bourgeoisie libérale

Les manifestations occasionnelles des Moudjahédines du peuple en faveur de Bani Sadr, la dénonciation quotidienne des actes fanatiques des islamistes par l'intermédiaire d'un journal pro Bani Sadr, *Enghelabé islami*, (La révolution islamique), la concurrence entre l'armée et les *Pasdaran* sur le front de la guerre et l'échec de la Commission de conciliation (qui a pour but de concilier les conflits entre Bani Sadr, son Premier Ministre Radjâ'ai et les islamistes) forment la trame des événements qui se sont succédé très rapidement et ont conduit à la destitution du Président. Une catégorie croissante de la bourgeoisie était arrivée à la conclusion qu'elle ne pourrait rien obtenir du régime khomeyniste, qu'il lui fallait dès à présent prendre ses distances et penser à ses objectifs et à ses intérêts ; plusieurs raisons expliquent ce revirement¹⁷⁵. Dans les limites de cette recherche, on ne peut explorer toutes les pistes explicatives de ce changement ; l'hypothèse la plus fréquemment citée avance que cette bourgeoisie n'a jamais pu se stabiliser et s'enraciner de manière autonome en tant que groupe social indépendant. Sa chance historique, qui avait coïncidé avec la période suivant le coup d'Etat de 1953 contre le gouvernement

¹⁷⁴ - Entretien 33, Paris, le 19.09.2003.

¹⁷⁵ -Haghighat Chahpour, *Iran, La révolution islamique*, op. cit., p. 45.

national Mossadegh, a disparu ensuite, car cette bourgeoisie, fortement soutenue par le Shah, était « dépendante » des produits et concepts occidentaux et ne se trouvait pas en mesure de constituer sa propre formation politique.

Supportant de plus en plus mal le pouvoir des mollahs après la révolution, se considérant comme « outsider » par rapport aux religieux et n'ayant pas non plus intérêt à rejoindre l'opposition monarchiste, cette catégorie de la bourgeoisie cherchait vainement une alternative plus « confortable » que celle offerte par les nostalgiques de l'ancien régime. C'est à ce moment que le représentant de cette bourgeoisie, Bani Sadr, s'est résigné à conclure une alliance tactique avec les Moudjahédines et avec l'aile modérée de la gauche. Dans ce contexte social, après avoir été démis par Khomeyni de son poste de commandant suprême des forces armées le 10 juin 1981, Bani Sadr s'oppose publiquement à Khomeyni et, le 12 juin, appelle à la résistance contre la tyrannie. La disgrâce de Bani Sadr sera la conséquence de cette alliance, à laquelle se sont également joints des opposants issus de tous les horizons. La déchéance de Bani Sadr constituait la dernière bataille du clergé contre ses ennemis politiques. C'était aussi la défaite de la bourgeoisie libérale dans son ensemble et le déclin de toutes les formations laïques.

En reprenant la thématique, déjà citée, de la thèse de Brinton au sujet de la troisième phase de la révolution dans laquelle les « modérés » disparaissent et les « radicaux » prennent le pouvoir, on peut estimer que Bani Sadr représentait la figure emblématique des modérés « laïques » qui auraient pu éviter les pratiques de terreur après le 20 juin 1981. Désormais, après la chute de Bani Sadr, la dualité étatique qui rongait le sommet de la République islamique n'existe plus et la prépondérance des religieux pro-khomeynistes dans les rouages de l'Etat devient absolue. Ils dominent non seulement le Parlement et le Conseil de surveillance mais aussi les organes exécutifs, le gouvernement et le Conseil supérieur de la magistrature. A ce moment, après le limogeage de Bani Sadr, toutes les formations politiques se confrontent à une nouvelle crise politique.

4. Le début de la répression massive

On entre dans une période de changement de cap radical et la majorité des interviewés qui ont vécu ce mois de juin 1981 en Iran font

référence au jour précis du 20 juin. Dans leur mémoire, le 20 juin est considéré à la fois comme le jour d'un grand tournant et comme un moment fort de leur vécu car la plupart des témoins ont adopté une vie de clandestinité quelques jours ou quelques mois plus tard à l'intérieur du pays. Cela mérite d'être expliqué en détail.

L'histoire commence par le bras de fer entre le Président Bani Sadr et Khomeyni au début de juin. Empêtré dans les affaires de l'exécutif à cause de Radjâ'ai, son Premier Ministre pro-khomeyniste, Bani Sadr était ces jours-là à l'Ouest de l'Iran, à Kerman Shah, où il surveillait de près la situation de l'armée dans la guerre contre l'Irak. Une rumeur circulait, selon laquelle Bani Sadr aurait eu l'intention d'organiser un coup d'Etat contre Khomeyni. Par un communiqué du 10 juin 1981, Khomeyni limoge Bani Sadr du poste de chef suprême de l'armée.

Après ce limogeage, une atmosphère de peur et de panique se répand partout. Le Front National, (*Jebhé-ye melli* en iranien) appelle à une manifestation le 15 juin 1981, manifestation pour laquelle les participants ne furent même pas en mesure de se regrouper puisque le gouvernement de Khomeyni interdit tout rassemblement dans l'ensemble du territoire et réprime durement toute tentative de participation.

Un exilé rapporte que cette interdiction drastique a même perturbé le rassemblement familial effectué en souvenir du père décédé, le Dr Shariati, l'intellectuel le plus célèbre de l'histoire contemporaine iranienne. Le narrateur, Ehsan, né en 1959, exilé depuis 1981 à Paris, national-religieux, marié, deux enfants, chercheur d'emploi, explique : «Ce 20 juin 1981, pour la commémoration de la mort de mon père, ma famille avait organisé à la maison une cérémonie du souvenir pour laquelle nous avions eu une autorisation officielle délivrée par les autorités compétentes. Pour rendre hommage à mon père, certaines personnalités étaient venues et nous étions environ trois cents personnes. Après l'intervention de mon grand-père, les Hezbollahis ont attaqué les participants avec des matraques, ont brutalisé tout le monde et les gens ont couru de tous côtés. Je me suis enfui dans l'appartement de mon voisin où j'ai été arrêté par les agents du Comité ; j'ai été tabassé et mes mains sont devenues énormes. L'appartement de mon voisin s'est transformé en centre de torture où tous les gens étaient frappés. Une heure plus tard, je me suis fait conduire au Comité. Comme j'étais blessé, les agents du régime m'ont accompagné à l'hôpital et faute de preuves, j'ai été relaxé.

Dès le lendemain, le 21 juin, j'ai commencé à vivre caché parce que la situation politique avait totalement changé : les Moudjahédines du peuple commençaient la lutte armée et le régime recherchait activement les opposants ¹⁷⁶ ».

Un autre exilé, Akram, né en 1964, exilé à Paris depuis 1991, entrepreneur individuel, célibataire, chargé de cours à l'Université, apporte son témoignage et observations et définit sa grande déception.

« ...D'abord c'était la répression, c'est-à-dire ce qui s'est passé en 1981 pour les différentes organisations politiques et ça je l'ai vu de près. J'ai vu l'arrestation de plusieurs opposants de Modjahède, par exemple. Plusieurs accrochages dans les rues, le 30 *Khordad* (20 juin 1981) par exemple, donc c'était tous les événements qui m'ont marqué. Quand je voyais en quelque sorte la destruction de la Révolution, pour moi la Révolution était quelque chose de très important et quand je voyais comment elle s'est retournée contre ceux qui l'avaient faite ; je me souviens que le soir du 30 *Khordad* quand je rentrais chez moi, je pleurais. J'avais l'impression que cette merveilleuse chose, qui était la Révolution, s'était effondrée ce soir-là. Une série d'images que j'avais vues à l'époque qui marquent toujours..... » ¹⁷⁷.

Dans cette atmosphère de coups de force et de peur, les Moudjahédines du peuple décident d'organiser le 20 juin une manifestation de grande ampleur à Téhéran et dans les grandes villes. Les Moudjahédines représentent une force d'opposition importante : ils ont un long passé de lutte et ont résisté aux tentatives d'hégémonie du clergé intégriste pendant le printemps de la révolution ; leur idéologie politique s'inspirant de l'islam et mettant l'accent sur un certain radicalisme dans le domaine social et économique avait séduit, au lendemain de la révolution, une partie des étudiants et de la jeunesse appartenant à la petite bourgeoisie intellectuelle de tendance islamique et attiré des membres de la classe moyenne traditionnelle et du clergé, peut-être même une fraction de la classe ouvrière ¹⁷⁸. Le centralisme poussé du mouvement, sous la direction de son chef historique et charismatique, Massoud Radjavi, la capacité organisationnelle de l'ensemble du

¹⁷⁶-Entretien 28, le 16.01.2003.

¹⁷⁷-Entretien 4, le 29.08.02.

¹⁷⁸-Haghighat Chahpour, *Iran, La révolution islamique*, op. cit., p.46.

groupe, l'accent mis sur la dénonciation et la lutte contre l'aile réactionnaire du régime khomeyniste représentant un danger immédiat pour la démocratie confèrent aux Moudjahédines le statut d'opposants principaux au régime. Ces atouts leur permettent de programmer l'organisation de grandes manifestations de soutien à Bani Sadr, mais ils expliquent aussi, qu'après la destitution de Bani Sadr comme chef de l'armée, la première préoccupation du régime est de se débarrasser d'eux.

Khomeyni cherche alors à discréditer l'image des Moudjahédines en lançant contre eux des accusations, des menaces et des anathèmes tels que « mécréants » et « infidèles » (*Monafeghine*). En dépit de dangers réels, les Moudjahédines appellent à la manifestation pour le 20 juin : grâce à son caractère populaire et à son réseau de personnes infiltré dans plusieurs secteurs de la société, le bouche à oreille fonctionne rapidement et, malgré les menaces de répression, l'appel est largement entendu et reçu par la population qui se mobilise massivement.

Le 20 juin 1981, près de 500000 personnes descendent dans la rue à Téhéran pour dénoncer le limogeage de Bani Sadr ¹⁷⁹, mais la grande manifestation pacifique se termine dans un bain de sang : probablement embarrassé par l'ampleur du mouvement, Khomeyni ordonne publiquement de tirer sur la foule, faisant des dizaines de victimes, des centaines de blessés et plusieurs milliers de personnes arrêtées dont beaucoup seront exécutées ensuite ¹⁸⁰.

Voici les faits que relate une exilée, Farzaneh, née en 1929, exilée depuis 1991 à Cologne, militante des Moudjahédines du peuple, sept enfants, femme au foyer, qui participait à la manifestation.

« ...Le 28.04.1981 nous, l'Association des mères de martyrs, avons organisé une manifestation contre la violence que les groupes paramilitaires nous infligeaient quotidiennement. Cette manifestation, largement soutenue par l'opinion publique, a été accompagnée par

¹⁷⁹-Kazem Radjavi, *La Révolution iranienne et les Moudjahédines du peuple*, op. cit., p. 167.

¹⁸⁰-Lors de notre entretien, A. Bani Sadr a expliqué qu'il ne pensait pas que Khomeyni pourrait prendre une telle décision, ce qui montre qu'il avait encore des illusions sur Khomeyni. Cf. entretien 33.

Sociologie d'une mémoire déchirée

l'envoi d'une résolution au gouvernement et s'est terminée pacifiquement ¹⁸¹.

En revanche, le 20 juin 1981, une manifestation a été organisée par les Moudjahédines du peuple contre le limogeage du Président de la république et la suppression des partis politiques. Je crois qu'il y avait 500000 personnes dans la rue.

La foule est arrivée à la place de *Ferdoussie*, et là, les *Pasdarans* ont tiré sur nous. Je suis tombée dans un caniveau et j'ai pu entrer dans une maison où je me suis cachée quelque temps.....

Le quartier était bouclé par les *Pasdarans* ; ils m'ont appréhendée et livrée au Comité *Khérad Mand* où j'ai vu des jeunes filles qui hurlaient et subissaient la torture.

Pendant le trajet j'étais assise à côté d'une jeune femme qui était ma copine. Nous avons décidé d'inventer une histoire pour justifier notre présence dans le quartier : je lui ai dit que je serais sa cousine devant le juge et que nous allions simplement dans une bijouterie pour nous renseigner sur la vente d'objets en or.

Cette histoire a paru vraisemblable au juge et, en nous regardant dans les yeux, il a considéré que nous n'avions pas menti..... J'ai eu des sentiments contradictoires : d'une part j'entendais les cris des filles qui hurlaient sous la torture, les coups de fouets et dont les bras étaient brisés mais, d'autre part j'étais en train d'attirer la confiance des tortionnaires envers moi en inventant de toutes pièces une histoire. Je n'avais pas d'autre choix car cinq de mes enfants étaient déjà dans la résistance et il fallait que je m'occupe de tous.

Notre histoire était convaincante : nous avons été relâchées le soir à minuit et avons été déposées devant l'université...» ¹⁸².

Cette manifestation du 20 juin constitue finalement, dans la mémoire d'une partie des exilés, une date de référence pour la reconstruction sociologique des événements du passé. Car, en faisant tirer sur la foule

¹⁸¹-La création de l'Association "des mères de martyrs" remonte à l'époque du Shah lorsque des mères s'étaient regroupées pour faire des actions contre le régime en faveur des prisonniers politiques. Cette association avait des ramifications dans deux organisations clandestines : les Moudjahédines du peuple et les Fédâ'iyâns du peuple, qui ont créé après la révolution leur propre association. De façon générale, beaucoup de mères sont entrées dans les mouvements auxquels leurs enfants étaient liés.

¹⁸² -Entretien 24, Cologne, le 29.10.2002.

des manifestants, à l'encontre de ce que stipule sa propre constitution, le pouvoir se démasque publiquement et perd les dernières bribes de l'éphémère légitimité qu'il avait encore aux yeux de ceux qui persistaient à croire en lui. Désormais, le régime, comme cela s'est avéré par la suite, ne peut se maintenir que par une répression généralisée.

Voici la description d'une intervention des agents du régime, vécue par un exilé : Mohsen, né en 1953, exilé depuis 1982 à Paris, membre de l'extrême gauche (durant 10 ans) (*Paikar*), marié avec une Française, un enfant, chercheur d'emploi.

«...Après le limogeage de Bani Sadr et la lutte armée des Moudjahédines du peuple en juin 1981, je me suis caché avec ma famille chez un ami. Un jour, vers 17 heures, les agents du Régime ont attaqué la maison de mon ami. Ils ont confisqué tous nos papiers d'identité, nos magazines politiques d'opposition ainsi que nos livres. Par chance, un des Pasdarans m'a reconnu et en respect pour mon père, ils ont arrêté tous les présents sauf ma femme et moi-même et nous nous sommes cachés à nouveau. La femme de notre hôte a purgé une peine de deux ans.

La situation politique et sécuritaire était tellement dangereuse que nous vivions un calvaire quasiment continu. Ainsi, sur le conseil d'un ami, nous nous sommes cachés chez lui, dans le nord de Téhéran au sein d'un quartier chic, non sensible et bien protégé. Malgré toutes ces précautions, le hasard a voulu que la maison située juste à côté fût occupée par des membres clandestins des Moudjahédines du peuple. Aussitôt cette information connue, nous avons pris conscience du danger et entrepris de quitter le pays... »¹⁸³.

On peut constater les mêmes ruptures biographiques chez un autre exilé, Naser, né en 1965, exilé depuis 1985 à Paris, membre des *Fédâ'iyâns* (minorité) durant 15ans, marié, artisan indépendant dans l'immobilier.

«Après le 20 juin 1981 j'ai abandonné mes études et me suis mis à vivre caché dans la ville. Je ne pouvais pas aller chez moi. J'étais hébergé chez des amis de mes parents car les hezbollahis de notre quartier me recherchaient activement. A partir de janvier 1982 je ne

¹⁸³ - Entretien 6, Paris, le 06.09.2002.

pouvais plus rejoindre ma formation politique car notre réseau de relations avait été détruit par le service secret du régime.

Bref, je ne pouvais ni travailler ni continuer mes études. Là, j'ai décidé de quitter l'Iran pour reprendre à distance des activités politiques envers mon pays... »¹⁸⁴.

La manifestation du 20 juin 1981 reste à la fois un échec et un changement de cap pour toutes les organisations politiques de gauche qui n'avaient pas la capacité de mobiliser efficacement les classes défavorisées et le prolétariat. Ces groupes, en dépit de leur situation matérielle peu favorable, demeuraient solidaires de Khomeyni en raison de leur proximité culturelle et religieuse. De plus, ils pouvaient profiter de la révolte de la bourgeoisie et du climat d'incertitude pour exprimer leur mécontentement de manière indépendante, souvent sporadique ; certains sombraient dans l'indifférence compte tenu de l'absence d'un mouvement réellement attaché à la défense de leur cause.

Le limogeage de Bani Sadr en tant que chef des Armées le 10 juin et la manifestation du 20 juin 1981 sont suivis dès le 21 d'un vote du Parlement pour la destitution du Président. Ces événements s'accompagnent de milliers de perquisitions et d'arrestations ainsi que de centaines d'exécutions sommaires : sitôt arrêtés, les individus sont présentés devant un « tribunal islamique » et la sentence de mort est immédiate. Ces exécutions touchent surtout les Moudjahédines, le *Paikar*, les *Fédâ'iyâns* (minoritaires) et les militants kurdes ; les formations d'opposition sont disloquées, pourchassées et d'importantes réserves d'armes et de munitions sont saisies.

Après cette répression, le régime s'oriente de fait vers un monopole du pouvoir et interdit tous les partis en Iran : Khomeyni dissout même son propre parti, le PRI. Nous entrons alors dans une nouvelle phase qui mérite d'être explicitée dans la mesure où elle constitue une date de référence pour beaucoup d'exilés qui quittent le pays à ce moment parce que le régime est devenu insupportable sur le plan politique et social. La répression sévit partout avec, notamment, des arrestations massives qui déciment les rangs de la gauche radicale et révolutionnaire, avec le retour de la torture pire que celle du régime du Shah et avec des exécutions quotidiennes sans aucun procès. Un

¹⁸⁴ - Entretien 11, Paris, 02.10.2002.

sentiment de panique s'installe et beaucoup, qui n'avaient jamais imaginé cette face cachée répressive, se demandent avec angoisse pourquoi et comment le régime a-t-il pu adopter aussi rapidement une attitude intolérable et insoutenable. Pour un grand nombre d'exilés, ce côté effrayant du régime est matière à réflexion, particulièrement en ce qui concerne les raisons pour lesquelles le régime a fait le choix de cette attitude, si bien que la réflexion sur la répression est à l'origine d'une mémoire polémique.

5. L'origine d'une mémoire polémique

Sur le plan méthodologique, notre analyse de la post-révolution iranienne est centrée sur la période de la destitution d'A. Bani Sadr en juin 1981 parce que cette dernière constitue une phase de rupture profonde qui s'inscrit -comme toute période de crise selon certains sociologues- dans un schéma d'« intensification » de la confrontation qui perturbe la mémoire. Cette intensification recouvre en réalité au moins deux processus qui vont être précisés.

L'intensification résulterait tout d'abord, si l'on reprend la théorie de Michel Dobry, de l'augmentation de la distance entre les protagonistes¹⁸⁵ en ce qui concerne les problèmes « saillants ». Rappelons ici qu'il s'agit de la distance telle qu'elle est perçue par les protagonistes dans la confrontation, la bipolarisation des ressources et dans le jeu des acteurs politiques. C'est à partir du 20 juin que les Moudjahédines du peuple ont prôné la lutte armée contre le régime et qu'ils ont fondé le Conseil National de la Résistance iranienne avec A. Bani Sadr qui prenait simultanément le chemin de l'exil vers Paris. Une partie de la gauche radicale a de même émigré au Kurdistan pour mener une lutte armée contre le régime. Dans le champ politique, il n'y a donc plus aucun dialogue entre le régime et l'opposition, c'est une rupture politique totale. Cette alliance entre les Moudjahédines du peuple et Bani Sadr, ainsi que la lutte armée, pèsent fortement sur le conflit de la mémoire des exilés quand ils regardent rétrospectivement cette période de crise.

¹⁸⁵-Lors de notre entretien à Paris, le 19.09.2003, A. Bani Sadr a révélé que lors de son ultime réunion avec Khomeyni le 6 juin 1981, ce dernier a laissé entendre qu'il n'avait aucun scrupule à tuer ses opposants afin d'établir un Etat totalitaire.

Par ailleurs, l'intensification de la confrontation « signifierait également qu'on aurait affaire à un processus que, dans notre perspective, on appellerait transformation de l'Etat en un système politique, à savoir passage d'un système à « monnaies multiples » à un système à « monnaie dominante » qui, petit à petit, va vers un Etat intolérable et insoutenable¹⁸⁶.

Dans le cas iranien, cette « monnaie dominante » fonctionne comme une ressource pour l'instauration d'un système fermé. L'appartenance au parti unique, le Hezbollah ou encore des liens de parenté et de clientélisme autour de Khomeyni semblent constituer cette ressource dominante puisque le régime ne tolère aucune opposition politique et que tous les partis ont été supprimés.

Notre enquête montre que lorsque les exilés cherchent à analyser les causes de la répression, la mémoire est dominée par une querelle d'analyse.

Prenons, par exemple, l'analyse d'A. Bani Sadr en exil.

« ...Pourquoi Khomeyni a pu imposer une répression très forte à partir du 20 juin 1981 ?

C'était un coup d'Etat à mon avis. Il y avait une résistance contre cette répression. Cependant je pense que notre échec s'explique par les raisons suivantes :

Tout d'abord le pouvoir et l'Etat en tant qu'institution disposant de la force effraient les gens qui cherchent à s'opposer.

Ensuite il s'agit d'un élément culturel. Nous ne sommes pas dans le contexte social français avec des gens qui sont massivement descendus dans la rue contre de Gaulle. Nous n'avons pas eu l'expérience et la pratique des Français.

De plus, Khomeyni était une personnalité religieuse et spirituelle. Sa cote de popularité avait baissé jusqu'à 50 % mais elle lui permettait quand même de faire un coup d'Etat.

Enfin notre pays était en guerre avec l'Irak. Je n'étais pas d'accord avec les désordres à l'intérieur du pays car il y avait un ennemi qui s'est attaqué à notre pays. Malgré tout, la résistance du peuple iranien

¹⁸⁶-Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques*, op. cit., p.135. L'hypothèse d'une telle convertibilité est développée notamment par Flanagan (Scoot C.) dans un cadre théorique : « *Models and Methods of Analysis* » in Almon G.A. et al., *Crisis, Choice, and Change*, Boston, Little, Brown, 1973.

contre le coup d'Etat a été exceptionnelle dans l'histoire contemporaine de l'Iran. Khomeyni était celui avec qui les gens faisaient la révolution. On a dit qu'il était souvent considéré comme étant dans la lune! Mais il n'était pas n'importe qui et de ce fait il était différent de Shah.

Q : C'est une analyse plus ou moins politique mais ma question est plutôt sociologique : à savoir quel groupe social a préparé le contexte favorable pour cette répression ?

Je ne suis pas d'accord avec un regard purement sociologique car dans toutes les révolutions après la 2ème Guerre mondiale les puissances étrangères qui étaient contre la révolution dans un pays ont pu récupérer leur influence en déclenchant une guerre contre ce pays. C'est une hypothèse qu'on peut vérifier facilement sans exception..... la France et la Russie sont des exemples emblématiques de cette hypothèse. Si Khomeyni disait toujours que la guerre est un bienfait ce n'était pas sans raison car elle permettait au pouvoir de reconstruire son pouvoir qui avait été détruit pendant la révolution. J'ai tenté de terminer la guerre le plus vite possible mais Khomeyni voulait la prolonger et de ce fait il avait besoin d'une puissance étrangère pour le soutenir car le groupe dominant n'était pas en mesure de résoudre les problèmes de manière autonome. Ce groupe dépendait des militaires et de la vente du pétrole et, de ce fait, il était attaché à une puissance étrangère. C'est la raison pour laquelle le 15 juin 1981 Khomeyni disait cette fameuse phrase qu'on n'oubliera jamais: « ...si 35 millions disent oui et que je dise non, finalement c'est ma parole qui dominera les autres ...». Cela montre que Khomeyni n'a pas eu suffisamment d'opinion favorable et qu'il avait perdu ses appuis sociaux. Là il s'agit d'un processus par lequel un leader, qui dans la première phase de la révolution, défendait l'intérêt de tout le monde et qui s'éloigne petit à petit du peuple, devient obsédé par le pouvoir, ne représente plus l'intérêt général et, de ce fait, recherche un soutien de l'étranger. C'est pour cela qu'il a commencé à négocier avec les États-Unis... »¹⁸⁷.

Le modèle d'analyse d'A. Bani Sadr constitue un paradigme devenu classique dans les relations entre un régime dictatorial et ses opposants. Le témoignage ci-dessus illustre parfaitement la manière dont les différents acteurs ont interprété et compris ce qui se passait pendant

¹⁸⁷-Entretien 33, Paris, le 19.09.03.

leur vécu en Iran. En fait ce témoignage est symptomatique d'une lecture très politique d'une mémoire qui n'est pas forcément partagée par les autres acteurs. C'est bien entendu toute la problématique de reconstruction de cette mémoire. Problématique, parce que selon l'hypothèse initiale indiquée au début de ce chapitre, la révolution, en particulier l'avènement de la République islamique, et la métamorphose de Khomeyni lui-même en tyran, ont joué un rôle essentiel, sinon premier, dans la difficile reconstruction d'une mémoire collective homogène des exilés iraniens. Il faut maintenant approfondir le bien-fondé de cette hypothèse.

Les exilés ont en effet ressenti, peu après leur installation dans le pays d'accueil, entre 1981 et 1986, un profond sentiment d'échec et de trahison qui les a entraînés vers différentes analyses et interprétations à propos de l'arrivée au pouvoir de Khomeyni.

Une bonne partie des travaux de la mémoire ont engagé quantité de recherches sur les élites du régime, notamment sur le clergé et ont posé la question "Comment ont-elles pris le pouvoir ?" Ce questionnement est pertinent mais présente cependant un défaut majeur parce que la lumière porte sur le sommet et que sont laissées totalement dans l'ombre les dynamiques sociales comme facteurs explicatifs de la répression.

A titre d'exemple, nos interviewés ont, en grande majorité, essayé d'analyser la restauration d'un Etat répressif après le limogeage de Bani Sadr. Mis à part ceux qui avaient une formation sociologique de base, ils ont essentiellement travaillé et analysé dans une approche strictement politique et centrée sur les interactions et confrontations directes d'acteur à acteur. Dans ce type d'analyse où la mémoire se mêle à la politique, la mémoire présente obligatoirement un caractère tendancieux et partiel et le regard qu'elle porte sur le passé n'est pas innocent.

Ce regard partiel pose problème dans le cadre de l'instauration d'une mémoire homogène : en effet, les exilés ont vécu, à partir du *no man's land*, dans des cadres sociaux différents qui ont fait éclater leurs mémoires, puisque, selon l'approche *halbwachsienne*, la mémoire épouse le pays dans lequel elle s'inscrit. Cela est d'autant plus vraisemblable que le printemps de la révolution, entre 1979 et 1981, a fait exploser les partis politiques dont les appareils organisationnels

étaient fragiles et qui n'étaient pas en mesure de s'implanter correctement.

L'installation des exilés dans différents pays, la distance géographique qui les sépare les uns des autres, ainsi que l'adaptation au contexte social européen où ils doivent recommencer leur vie à zéro, les conduisent à la méfiance, à l'angoisse et à l'égoïsme. Ils ne comprennent plus pourquoi les choses ont tourné ainsi, chacun finit par faire son deuil de la révolution et tous ont du mal à saisir pourquoi la mémoire ne fonctionne pas bien et pourquoi chaque personne a sa propre interprétation du passé. Le désarroi des acteurs qui avaient été les plus résolus et les plus déterminés les amène à rompre avec le régime mais le difficile chemin de l'exil les fait réfléchir au bien-fondé de leur nouveau statut de réfugié politique.

Les difficultés pour obtenir une mémoire homogène sont dues aussi au fait que la mémoire résulte, par définition, à la fois d'un mélange de sentiment, de jugement, de sélection des événements du passé et à la fois d'une imbrication avec l'identité sociale de l'individu au moment de raconter son vécu. Les différences d'identité en fonction de la dispersion des exilés, de la diaspora iranienne, accentuent encore la difficulté de cette mémoire.

Rétrospectivement, dans la mémoire des exilés, au lendemain de la révolution, personne n'aurait pu imaginer que le printemps de la révolution serait anéanti dans un laps de temps aussi court. La destruction de l'opposition fut davantage due à sa faiblesse constitutive, toutes tendances confondues, qu'au total discrédit dans lequel était tombée la démocratie parlementaire depuis la chute de Bazargan. Elle est davantage liée aux deux légitimités de Khomeyni - que nous avons étudiées plus haut- qu'à un quelconque plan hezbollahi mûrement prémédité définissant les étapes d'une conquête et d'une consolidation du pouvoir.

C'est dans ce contexte que l'alliance en question entre le Président limogé A. Bani Sadr et les Moudjahédines du peuple s'est soldée par un échec et que l'exode des exilés a commencé ¹⁸⁸. En suivant

¹⁸⁸-La vague migratoire des classes moyennes urbaines à destination des Etats-Unis, de la Turquie, du Canada et d'autres pays du monde, s'amplifie et elle laisse la place libre aux couches pauvres des Hezbollahis qui préparent le terrain à une domination totale de la ville par le Hezbollah. Comme nous l'avons étudié dans la première partie

Sociologie d'une mémoire déchirée

l'enchaînement des événements et les souvenirs des exilés de notre enquête, on a l'impression que la sortie, la fuite était la seule issue possible pour eux.

Par conséquent, notre enquête a tendance à confirmer que les exilés ont subi de plein fouet l'échec de la révolution et qu'ils n'étaient pas en mesure d'avancer une analyse homogène sur les mécanismes sociaux de l'émergence d'un régime, insupportable pour eux, qui les a expulsés vers l'étranger ; le fait qu'ils se soient dispersés dans des lieux géographiques très divers n'a pu que renforcer l'hétérogénéité de la mémoire.

Afin de préciser les limites de ce chapitre, rappelons que la définition strictement sociologique de la mémoire n'assimile pas la mémoire à l'histoire. Dans cette étude, ce n'est donc pas la restitution de la révolution iranienne par les exilés telle qu'ils l'ont vécue qui est l'objet d'étude principal, mais c'est l'importance, ou l'impact, des conséquences de ladite révolution sur la subjectivité des individus qui nous intéresse prioritairement. Autrement dit, c'est l'évolution de leur subjectivité qui forme l'ossature de notre étude.

Nous faisons l'hypothèse, toujours dans la perspective ouverte par Maurice Halbwachs, que l'élaboration du passé est reconstruction du passé, et que cette reconstruction obéit aux impératifs du présent en même temps qu'à des normes collectives, même quand il s'agit d'un événement qui fait objectivement rupture dans la réalité historique de l'Iran contemporain comme l'a été la révolution et l'arrivée au pouvoir de Khomeyni.

Car, si l'événement est bien, comme l'écrit justement Paul Ricœur, ce "quelque chose qui arrive", ce "nouveau par rapport à l'ordre institué", il est aussi en partie créé par le récit du passé. D'où la domination du sens sur le fait. C'est cette interprétation qui met en difficulté la saisie précise de la mémoire dans la mesure où chaque individu restitue son

(étude démographique), les catégories hautement qualifiées, en quittant le pays, affaiblissent toute éventualité de voir se former un jour une société plus ouverte à la démocratie. D'un côté, une partie des classes qui auraient pu favoriser un pouvoir démocratique s'expatrie ; de l'autre, l'afflux des nouveaux migrants ruraux et provinciaux ne va certainement pas dans le sens d'un système politique ouvert. L'exode des catégories moyennes de la population s'accélère, privant le pays des ressources scientifiques et intellectuelles utiles à son développement et aussi d'acteurs nécessaires à la mise en chantier d'un système politique ouvert.

passé, en fonction de son identité sociale dans le pays hôte. La question qui se pose maintenant est : pourquoi certains individus s'intéressent à certains événements alors que d'autres personnes s'intéressent prioritairement à d'autres événements, en l'occurrence, leur vécu de la guerre, comme nous l'avons expliqué plus haut ? On peut dire que c'est dû au fait que leur récit est devenu constitutif de l'identité, qu'on peut appeler narrative, de ces individus et de ces communautés. Parce que dans les derniers mois de leur vécu en Iran, un événement a profondément touché leur identité et dès qu'ils songent au passé, il y a refoulement immédiatement. Autrement dit, avec la restitution de la mémoire, nous avons toujours à faire à une trilogie : événement, récit, identité. L'événement est ainsi qualifié rétrospectivement, au mieux rétroactivement, comme fondateur¹⁸⁹.

Par conséquent, la mémoire des exilés, dont les éléments sont certes sélectionnés au moment de les raconter, est corrélée à des critères sociodémographiques tels que l'âge, le sexe, la religion, l'ancienneté dans la lutte contre le régime politique, la trajectoire, la nouvelle carrière professionnelle et la nouvelle vie en exil.

Dans le chapitre prochain, nous approfondirons les différentes versions de la mémoire des exilés au sujet de leur vécu avant qu'ils ne quittent l'Iran.

¹⁸⁹-Paul Ricœur, "Evènement et sens", in *l'Espace et le temps*, Actes du 22ème congrès de l'Association des sociétés de philosophie de langue française, Vrin, 1990, pp. 11-19, cité par M. C. Lavabre, *Le fil rouge, sociologie de la mémoire communiste*, op. cit., pp.10-38.

Chapitre II

Interprétations et réinterprétations de l'insupportable

Rappelons que notre corpus est constitué par des personnalités et des membres issus de seize formations politiques ; les interviewés se nourrissent donc d'une mémoire historique composite, modelée en grande partie par leur formation et ils s'inscrivent par conséquent dans des registres de souvenirs personnalisés en fonction du vécu de chacun d'eux. L'individu n'est jamais isolé, il doit être approché en tant que membre d'un groupe parce que tous les supports de sa mémoire et ses souvenirs sont des produits sociaux. La conscience individuelle ne peut être étudiée qu'en lien avec son environnement social immédiat puisque les faits de conscience ne se soustraient pas au regard de la société et qu'au contraire, ils sont agis par elle. Cependant chaque individu a sa propre interprétation du passé qui hante sa mémoire et qui est influencée par les processus de sa politisation.

De ce fait, le processus de militantisme fait intérioriser un modèle de pensée, un schéma de réflexion à ceux qui défendent la version officielle d'un parti, même s'ils n'appartiennent plus explicitement à celui-ci. La prégnance de ces souvenirs premiers reflétant les épreuves du pré-exil, avant le départ d'Iran, est telle qu'elle a provoquée *a posteriori*, me semble-t-il, une catégorisation des vécus des exilés.

En se fondant sur le concept « des cadres sociaux de la mémoire », nous allons essayer, dans un premier temps, de catégoriser les types de mémoire des exilés en fonction de leur vécu sous la République islamique avant leur sortie d'Iran ; nous aborderons la question de savoir comment les uns et les autres interprètent ce qu'ils considéraient, et considèrent encore, comme insupportable, générateur de désillusion et de désespoir. Cette classification de base servira dans un deuxième temps à préciser le contexte social dans lequel la mémoire a été forgée et nous permettra de creuser l'origine et les causes de l'hétérogénéité des mémoires, hétérogénéité qui entraîne de nombreuses répercussions sur les trajectoires des individus.

Section 1. La mémoire selon la manière de vivre la répression

Pour les besoins de l'analyse, je vais procéder à une typologie des exilés en fonction de leur vécu ; au-delà de la diversité de leurs trajectoires personnelles, il est toutefois nécessaire de souligner un

certain nombre d'éléments communs à tous et dépendants de la structure même de la situation générale de l'Iran révolutionnaire immédiatement après la prise du pouvoir par Khomeyni et qui se caractérise par :

σ- Une dégradation des conditions économiques et sociales.

σ- Un désenchantement révolutionnaire.

σ- Une banalisation de la violence physique.

La combinaison des paramètres intervenant sur le vécu des exilés, sur les conséquences psychologiques et les traumatismes qu'ils ont subis, permet de dégager trois groupes parmi les personnes interviewées.

1. Le groupe des individus n'ayant pas vécu directement la répression (8 sur 39)

Il s'agit d'exilés qui n'ont pas été confrontés directement aux problèmes politiques, mais qui étaient au courant de ce qui se passait en Iran. Leur départ relève essentiellement de sentiments personnels : crainte diffuse, peur des perturbations pressenties, appréhension des risques sociaux, professionnels ou culturels. Ils ont eu largement le temps d'organiser leur départ sans pression mentale exagérée et c'est au fur et à mesure que l'atmosphère sociale et environnementale se dégradait que chacun a décidé de la date de l'exil. Comme ils n'appartiennent à aucun mouvement politique et sont de simples observateurs des événements, chacun réagit et se prépare mentalement en fonction de ses conditions de vie. Trois raisons principales motivent le départ.

1.1 La poursuite des études

C'est le cas évoqué dans l'entretien avec un jeune chercheur, Akram, né en 1964, exilé à Paris depuis 1991, entrepreneur individuel, célibataire, chargé de cours à l'Université.

« ...La raison principale était à l'époque de ne pas trouver en Iran un pays conforme à mes attentes académiques. J'étais en première année à l'Université et j'avais des incompréhensions avec certains professeurs qui ne voulaient pas rentrer dans le jeu des étudiants, c'est à dire qu'ils ne voulaient pas répondre aux questions qui étaient un peu trop tendancieuses et sensibles ; et donc la curiosité de beaucoup d'étudiants n'était pas satisfaite. Je ne trouvais pas de réponses à mes questions.

D'autre part en tant que chercheur je ne trouvais pas l'occasion de mener des recherches de manière impartiale, à chaque fois on sortait des barrières idéologiques, législatives, des questions sensibles, ...etc. Et on ne pouvait pas aller jusqu'au bout de ce qu'on voulait. Donc, soit on était obligé d'arrêter, soit de détourner, de désinformer... Car j'ai bien compris qu'en restant là-bas on était obligé en quelque sorte de jouer le rôle de chercheur, d'enseignant mais on était dépourvu de tous les moyens pour accomplir les tâches qui incombent vraiment au chercheur et à l'enseignant. Au bout d'un certain moment j'ai compris qu'on ne peut pas évoluer dans ce contexte-là.

Par exemple, le fait que dans certains cours, les enseignants étaient Hezbollahis, il ne fallait pas poser de questions, il ne fallait pas interroger les professeurs, il ne fallait pas dire les choses qui allaient à l'encontre de ce qu'ils disaient. Il ne fallait pas mettre en cause les affirmations et les assertions islamistes. Moi j'ai été viré de cours parce que j'avais posé des questions. Par exemple ils m'ont demandé de faire des recherches avec les résultats prédéterminés. Tout cela a créé, en fait, une ambiance de répression intellectuelle qui devenait de plus en plus insupportable... »¹⁹⁰.

1.2 La domination patriarcale et l'inégalité des sexes

Après la révolution, le statut social des Iraniennes s'est profondément transformé dans le sens d'un retour au patriarcat¹⁹¹ et, par rapport à ce qui se passait à l'époque du Shah, le rôle des femmes est stigmatisé dans de nombreux domaines. C'est ce que l'on peut constater dans l'entretien avec Maryam, née en 1962, exilée depuis 1982 à Paris, militante des Moudjahédines du peuple (durant 2 ans), mariée, deux enfants, fonctionnaire municipale.

« ..En Iran, en tant que femme je n'étais pas libre de décider. Je ressentais que j'étais " petite " car les autres décidaient à ma place. Je te donne un exemple concernant mon mariage et le divorce " forcé " qui s'est très mal passé. En effet, contre le gré de mes parents, je me suis mariée civilement en 1979 alors que j'étais encore mineure. Juste après la révolution, mon père a porté plainte contre mon mari et a dénoncé ce

¹⁹⁰-Entretien N° 4, Paris, le 29.08.2002.

¹⁹¹-Fariba Adelkhah, *La Révolution sous le voile*, Paris, Editions Karthala, 1991, p. 24.

mariage comme " non légitime " puisque lui-même en tant que père n'était pas d'accord avec cette union. Une nuit, vers deux heures du matin, les agents du régime sont venus chez moi avec mon père. On m'a montré le verdict du procureur qui annulait mon mariage. J'ai été arrêtée sur-le-champ et on m'a fait savoir que je ne pouvais plus vivre avec mon mari. J'avais un bébé de quarante jours. Ce soir-là, j'étais obligée d'abandonner mon mari et mon père m'a accompagnée chez lui à 800 kilomètres de distance.

Après deux jours passés chez mon père, étant donné que j'étais majeure, mon ex-mari et moi avons entrepris de nous remarier civilement. Je pensais que cette fois-ci mon père ne pourrait pas faire grand chose ; dix jours plus tard, j'ai remis l'acte concernant notre nouveau mariage à mon père et je me suis enfuie.

Cette fois, mon père a porté plainte contre mon mari pour manipulation de sa fille. Après plusieurs allers et retours devant le tribunal, mon mari a de nouveau été mis en examen et a été condamné à trois ans de prison ferme. Je suis tombée dans la misère car je n'avais aucun soutien financier ; en plus j'avais un bébé et mon mari a perdu son travail.

Lors de l'étape suivante nous avons été informés que mon père était en train d'essayer de faire passer un verdict de lapidation à l'encontre de mon mari. Il connaissait parfaitement les " lois islamiques " et a essayé d'influencer le fils de Khomeyni pour obtenir ce verdict.

Nous avons par conséquent décidé de quitter l'Iran. Cette décision a été prise dans le plus grand secret et aucune personne n'a été mise au courant parce que je craignais que mon père ne fasse des démarches auprès des autorités compétentes pour faire mettre mon nom sur la liste rouge.

Le plus déplorable dans mon affaire c'est que ni la loi ni le code civil n'envisageaient auparavant le cas d'un mariage non approuvé par le père. C'est le trafic d'influence de mon père auprès du fils de Khomeyni qui a entraîné la mise en examen de mon mari.

Tu vois, cette injustice sociale en fonction de laquelle on voulait décider à ma place m'a conduite à quitter mon pays... »¹⁹².

La situation de la femme est encore aujourd'hui, près de trente ans après l'avènement de la République islamique, une des figures

¹⁹² -Entretien 7, Paris, le 08.09.2002.

emblématiques des épreuves conflictuelles d'une domination patriarcale imposée. L'analyse de l'aspect misogyne dépasse l'objet de cette recherche, cependant il faut rappeler que tout juste un mois après la révolution, le 7 mars 1979, Khomeyni appelle les femmes travaillant dans les services publics à porter le voile. Le lendemain, des femmes débattent, rejettent cet appel et sortent dans la rue pour protester et réclamer leurs droits et la liberté de leurs choix vestimentaires¹⁹³. Les manifestantes sont menacées et attaquées par les groupes du Hezbollah qui les interpellent, les insultent et crient : « Le voile ou la raclée ». Devant l'ampleur des protestations féminines, Khomeyni cesse de proclamer sa position, sans pour autant la remettre en question ; les tensions s'apaisent mais le pouvoir stigmatise les femmes en les avertissant que ce genre de manifestation sera considéré comme un appui à l'ennemi, à l'impérialisme et à ses mercenaires qui sont encore en Iran. Quelque temps après, le régime a réussi à imposer le voile aux femmes dans les lieux publics et cette obligation est à l'origine de diverses formes de discrimination sanctionnant le sexe féminin n'acceptant pas l'ordre dominant imposé par les mollahs, comme en témoigne l'interviewée précédente.

1.3 Les motivations professionnelles et personnelles

Les interviewés de cette catégorie n'ont pas eu de problème politique directement lié à la révolution ; ils sont partis pour des motifs autres que spécifiquement politiques mais ont remarqué, après leur départ, que la situation se dégradait en Iran et ont compris que leur exil provisoire allait être durable. Ils ont alors décidé de s'installer vraiment à l'étranger ; cette motivation est évoquée dans l'entretien avec Bagher, né en 1967, exilé depuis 1995 à Cologne, tendance nationale-religieuse, célibataire, chauffeur de taxi.

«Je n'avais pas l'intention de quitter l'Iran, car j'étais étudiant et vu aussi que, suite à des fautes professionnelles, j'étais interdit de sortir du pays. Or pour une opération oculaire de ma mère, il fut décidé que je l'accompagnerais en Allemagne. C'est là que j'ai pris la décision de rester en ce pays.

¹⁹³-Chahla Chafigh, Le nouvel homme islamiste, la prison politique en Iran, op. cit., p.50.

En 1989, j'ai fait ma rentrée professionnelle comme officier dans l'armée des Forces Maritimes. Après y avoir travaillé cinq ans, comme boursier, j'ai repris mes études en DEA à l'université d'Arak (ville du sud-ouest de Téhéran). A ce moment-là, ma mère a eu une grave maladie et a perdu la vue d'un œil. Le cercle de ses médecins a suggéré que pour sauver l'autre, on devait l'envoyer rapidement en Allemagne. Ils ont pris directement contact avec l'ambassade, et moi, l'aîné, je devais l'accompagner. L'interdiction de sortir d'Iran m'a amené à payer la somme d'un million de tomans pour obtenir mon passeport et tout ceci grâce à des relations amicales avec un fonctionnaire... »¹⁹⁴.

2. Le groupe des individus ayant vu ou vécu personnellement la répression (12 sur 39)

Les personnes constituant cette catégorie ne cherchaient pas à combattre le régime mais vivaient sous une menace permanente en raison de leur passé militant avant juin 1981. L'une d'entre elles, par exemple, a été témoin oculaire d'une action des *Pasdarans* ou des Hezbollahis dans un affrontement. Certaines ont été par hasard confrontées à des scènes d'arrestation, à l'exécution d'un proche, etc. Dans quelques cas, elles s'étaient désintéressées de la politique et n'adhéraient déjà plus à une formation.

Plusieurs sous-groupes peuvent donc être distingués.

2.1 Un passé militant recherché

Il s'agit d'individus qui ne faisaient plus de politique mais qui se savaient recherchés par le régime dont les sbires les avaient désignés comme sujets dangereux. C'est ce qui apparaît dans l'entretien avec Nasrin, née en 1954, exilée à Paris depuis 1982, militante d'extrême gauche (*Paikar*) pendant 8 ans, mariée avec un Français, deux enfants, animatrice dans un lycée.

« ... La fermeture de l'Université, l'interdiction des actes politiques tels que vendre des journaux politiques, faire signer des pétitions, les attaques contre nos manifestations, la recherche des prisonniers politiques à leur domicile sont les éléments déterminants qui m'ont incitée à mener une vie clandestine. Je travaillais alors comme stagiaire comptable et j'ai été renvoyée pour le motif de ne pas porter le foulard.

¹⁹⁴-Entretien 18, Cologne, le 26.10.2002.

Je pense que si j'avais été arrêtée, j'aurais été purement et simplement exécutée par le régime dans la mesure où j'étais considérée par lui comme "mécréante" et ne croyant pas à Khomeyni.

Pendant six mois je me suis cachée un peu partout en Iran ; j'ai changé quatre fois de " domicile " parce que le dernier avait été repéré par le régime. J'étais hébergée par des inconnus qui savaient que j'étais une opposante et que ma vie était en danger. Ainsi, mon cousin, sympathisant des Moudjahédines du peuple, qui n'a pas pu quitter l'Iran, s'est fait arrêter par les agents du régime et a été fusillé à 18 ans. Lors des derniers mois de ma vie en Iran, j'avais vraiment l'impression d'être inutile ; j'estimais que je n'étais pas en mesure de mener un combat efficace et que je me trouvais en réalité dans une impasse avec comme unique perspective de me faire arrêter. Mon entourage m'a alors conseillé de quitter l'Iran... »¹⁹⁵.

Un autre exilé explique dans son témoignage comment il a vécu la répression après le 20 juin 1981 ; il s'agit de Davood, né en 1958, exilé depuis 1984 à Paris, militant des Moudjahédines du peuple (durant 12 ans), marié, deux enfants, chauffeur de taxi.

« Après la révolution j'ai fait mon service militaire et j'ai milité dans les rangs des Moudjahédines du peuple parmi les soldats. En 1982, la cour militaire de l'armée a demandé mon arrestation. Je ne l'ai d'abord pas pris au sérieux dans la mesure où on ne m'avait pas convoqué et on n'était pas averti au sujet des mes activités politiques.

Mais cette fois j'ai été interrogé par un juge militaire. Ce dernier m'a posé 60 questions orales et écrites. Cette mise en examen a duré 4 heures et ce juge m'a incarcéré à la prison d'Adèleabade. Là aussi il y avait d'autres prisonniers politiques. J'ai protesté contre la décision du juge, en vain, et j'ai été emprisonné.

Je ne pouvais pas l'accepter car les processus d'emprisonnement n'avaient pas été respectés. Le directeur de la prison, dès l'entrée, m'a posé une question : « quelle est votre bêtise ? ». Je lui ai répondu : « on m'a soupçonné pour des activités politiques ». Il m'a donné deux claques et m'a fait changer mes habits et je suis entré dans la cellule, là où je devais purger ma peine avec 8 personnes (automne 1983). On s'est présenté et j'ai constaté que mes co-prisonniers étaient incarcérés depuis au moins 8 mois sans aucune procédure juridique. J'ai purgé 45

¹⁹⁵-Entretien 1, Paris, le 06.08.2002.

jours sans aucune explication. Deux mois plus tard mes deux sœurs m'ont rendu visite à la prison en pleurant.

Un mois plus tard on m'a convoqué devant le tribunal. J'ai eu quelques petites idées au sujet du déroulement du tribunal. Par exemple je pensais qu'il fallait avoir un avocat parce que je devrais faire face à un procureur, etc.

Or j'étais convoqué sans avocat et sans aucune démarche avant le tribunal. On m'a fait entrer dans une salle ; 20 minutes plus tard un religieux qui faisait office de président du tribunal est entré. Et le procès a commencé. L'audience était complètement contre moi. Le président m'a donné la parole. Lorsque j'ai voulu parler, le procureur est intervenu tout de suite en me disant que je mentais et je me suis tu ! J'ai été condamné à deux mois de prison ferme, avec 5 années de sursis assorti d'une caution d'un million de Toman. Après les formalités administratives de libération je suis revenu dans l'armée pour finir mon service militaire.

Voilà, j'ai essayé de t'expliquer un peu la situation politique dans laquelle je me trouvais et pour répondre à ta question sur l'origine de mon départ, je voulais tout d'abord continuer mes études à l'université. Celle-ci était fermée depuis la soi-disant « révolution culturelle ». Entrer à l'université était très difficile car il fallait une attestation de la mosquée de mon quartier comme quoi j'étais un fidèle de Khomeyni. Donc mon but principal était de quitter l'Iran pour continuer mes études correctement... »¹⁹⁶.

2.2 Un conflit avec la formation politique d'appartenance

La scission au sein d'une formation politique ou l'impasse de l'activité politique peuvent être à l'origine du départ. Cette problématique concerne un grand nombre de personnes qui étaient en rupture avec leur formation politique avant de s'exiler : pour des raisons personnelles, des divergences idéologiques ou politiques, certains individus ne pouvaient plus travailler avec leur mouvement et décidèrent alors de quitter le pays. Voici l'entretien de Hedayat, né en 1956, exilé depuis 1984 à Paris, extrême gauche (*Paikar*) (durant 8 ans), marié avec une Française, deux enfants, restaurateur.

¹⁹⁶-Entretien 5, Paris, le 03.09.2002.

« ... L'hiver 1982 a été très dur pour moi car je me suis confronté à une crise politique majeure au sein de notre formation : suite à l'émergence de trois tendances, notre activité politique a été complètement paralysée.

► L'aile de « commission » estimait que les tendances doivent créer les « commissions » différentes pour débattre de la stratégie afin de définir une stratégie plus fine et mieux adaptée à la situation.

► L'aile révolutionnaire n'a pas pu continuer son activité qui s'est soldée par un échec.

► L'aile « communiste » a fusionné avec le Parti Communiste du Kurdistan.

Ce contexte a entraîné pour moi d'importantes difficultés sur le plan relationnel, en particulier pour la reconnaissance du droit de base des militants et des cadres que la direction n'acceptait pas.

J'ai eu également des doutes sur le rôle de Staline dont personne n'osait parler. Notre organisation devait penser que l'URSS était un Etat social-impérialiste mais personne ne se risquait à évoquer le système dictatorial.

Suite à ces problèmes, j'ai abandonné mes activités politiques et je me suis installé à Téhéran où j'ai trouvé pendant une année un travail d'intérim, très pénible, comme simple manutentionnaire dans une petite usine. Puis, la situation devint de plus en plus difficile et j'entrepris alors de quitter mon pays pour trois raisons :

a- Il n'y avait aucune sécurité pour moi et j'étais continuellement exposé à une arrestation. Notre maison avait été attaquée plusieurs fois par les agents du renseignement et ma mère avait été mise en examen à plusieurs reprises. Je vivais dans une véritable clandestinité.

b- La situation politique était dans une impasse et je ne pouvais ni faire de politique ni travailler tranquillement.. »¹⁹⁷.

2.3 Le démantèlement de la formation politique

Après le limogeage d'A. Bani Sadr, à partir du mois de juillet 1981, le régime a pourchassé tous les partis politiques sur l'ensemble du territoire iranien. Le pouvoir utilisait une méthode consistant à déstabiliser les partis politiques, à détruire leurs réseaux relationnels et arrêter les militants. C'est cette méthode qui est évoquée dans

¹⁹⁷-Entretien 10, Paris, le 19.09.2002.

Sociologie d'une mémoire déchirée

l'entretien avec Kamal, né en 1947, exilé depuis 1985 à Cologne, militant du Parti *Toudeh* (durant 6 ans), marié, quatre enfants, chauffeur de taxi.

« Notre parti a fait l'objet de deux vagues d'attaques par le régime. La première attaque était en janvier 1982. Les dirigeants se sont fait arrêter par le service du renseignement.

La deuxième attaque était 4 mois plus tard, le premier mai 1982 et Kianouri, le patron du parti, incarcéré depuis la première vague, a fait un entretien à la télévision du régime. Ce dernier a demandé à ses militants de se présenter auprès du commissariat de police le plus vite possible.

Entre les deux vagues, une soirée, je suis allé chez un camarade pour lui donner un message. Dès que j'ai ouvert la porte, un fusil a visé ma poitrine et l'agent du renseignement m'a dit « levez les mains et ne bougez pas » ! Je pouvais attirer leur confiance et je leur ai dit que les agents du régime sont les gardiens de l'ordre public et s'ils ne s'occupaient pas du gouvernement, notre pays pourrait être détruit. Là j'ai constaté que mon camarade avait déjà été arrêté et que sa femme était toute seule à la maison. Les agents du régime s'étaient installés dans cette maison familiale pour appréhender d'autres membres du parti. Deux heures plus tard je pouvais m'échapper des mains des *Pasdaran*.

Comment ?

Ils ne savaient pas que j'étais membre de ce parti. Mais le lendemain, un camarade m'avait dénoncé sous la torture et ils sont revenus à nouveau chez moi pour m'arrêter. J'étais absent et ma femme a été arrêtée par les agents du régime. Ma femme est restée 24 heures en détention provisoire et, faute de preuves, elle a été libérée. Quelques-uns de mes collègues de travail ont été incarcérés deux ou trois jours. Là, j'ai décidé de m'adapter à une vie de clandestinité.

Je me suis caché pendant un an et demi et j'ai quitté l'Iran en octobre 1983.

Tu en avais assez de la vie en clandestinité ?

Oui, malgré tout, mais je n'avais pas l'intention de quitter mon pays. Un jour un camarade, après un an de prison, est venu me voir. Il m'a dit que les agents du régime m'ont recherché activement et ils ont

même demandé aux prisonniers s'ils savaient où je m'étais caché. Alors j'ai entrepris de quitter l'Iran... »¹⁹⁸.

Nous relevons les mêmes raisons pour cette une autre militante : Kayvandotch, née en 1953, exilée depuis 1986 à Cologne, membre du parti *Toudeh* (durant 5 ans), mariée, une fille, secrétaire à mi-temps.

« ... C'était en mai 1983 que la deuxième vague d'attaques contre notre parti a commencé. Un jour de ce mois, à 13 heures, les *Pasdarans* sont allés au collège et ils ont appréhendé mon mari. Je savais très bien qu'ils iraient chez moi pour me rechercher. De ce fait, j'ai abandonné mon travail et mon appartement pour aller à Téhéran chez ma sœur.

Vivre en clandestinité, pour moi c'était une première expérience. D'une part je savais que mon mari était un homme honnête et sincère. D'autre part, je ne pouvais pas accepter qu'il soit appréhendé simplement parce qu'il était membre d'un parti communiste.

J'ai essayé de prendre l'expérience des autres pour me confronter à la situation concernant les prisonniers politiques. J'ai écouté la radio de « *Païke Iran* ». Et j'ai réussi à aller voir mon mari à la prison à la place de ma sœur avec un faux nom!

Pendant cette période comment avez-vous gagné votre vie ?

J'étais chez ma sœur et chez mes amis et ils étaient quelque part solidaires avec moi. Cependant j'ai toujours eu des angoisses. J'ai toujours pensé qu'un jour ou l'autre je serais à la prison et cette histoire-là m'a obsédée et je ne pouvais faire aucun projet. De ce fait, j'ai entrepris de quitter mon pays au printemps 1983. En fait, mon exil est dû à 70 % pour des raisons politiques et à 30 % pour des raisons personnelles. De plus il m'intéressait de savoir ce qui se passait à l'étranger... »¹⁹⁹.

2.4 La purification gouvernementale

Dans le chapitre précédent nous avons étudié la dualité au sein de l'Etat islamique, juste après la révolution, qui a provoqué la démission du Premier Ministre Bazargan. Pendant cette période, la tendance était de considérer que les gens travaillant dans les administrations publiques n'étaient pas des islamistes convaincus et qu'il fallait donc

¹⁹⁸-Entretien 14, Cologne, le 23.10.2002.

¹⁹⁹-Entretien 20, Cologne, le 28.10.2002.

les licencier et embaucher à leur place des employés islamistes. Ce regard humiliant sur ceux qui n'appliquaient pas les préceptes religieux, par exemple qui n'entretenaient pas leur barbe régulièrement, qui portaient la cravate, ne récitaient pas la prière comme les autres à midi, etc., a provoqué la démission ou le limogeage de certains.

Voici le témoignage d'un membre du ministère de l'industrie à l'époque du gouvernement « libéral » de Bazargan. Il s'agit de Hossein Ali, né en 1947, exilé depuis 1980 à Cologne, militant du Front national, marié, un enfant, commerçant.

« ...Le problème c'est que je voulais soutenir financièrement les artisans indépendants en industrie pour fonder une base technologique autonome alors que M. Béheshtie (le numéro un du régime après Khomeyni) était contre. En avril 1979, j'ai eu deux entretiens avec lui pour demander une subvention pour des artisans. Il m'a dit que le bazar²⁰⁰ qui a soutenu la révolution islamique est notre priorité.

En fait, au fond je voulais défendre la bourgeoisie nationale alors que lui s'intéressait à la bourgeoisie commerciale attachée aux produits étrangers. Par conséquent, vu que le vrai pouvoir était aux mains des mollahs, je ne pouvais pas jouer de rôle important dans cette affaire. D'où un rôle moins important pour nous dans le partage du pouvoir.

Et cela a été l'origine de votre départ ?

Dès le début de gouvernement de Bazargan j'ai pensé qu'il défendrait l'intérêt de la bourgeoisie nationale alors que c'était un religieux, de ce fait en connivence avec le clergé, ce qui a fait baisser le nombre des laïcs au sein du gouvernement. Du coup j'ai compris que ceux qui rasant leurs barbes sont les "étrangers" et les "outsiders". Cela me rendait triste. J'avais l'impression que je ne pouvais pas réaliser mon savoir-faire industriel. En fait le régime voulait s'emparer du pouvoir absolu et il ne tolérait pas les gens comme moi. En conséquence, en octobre 1979, j'ai quitté l'Iran avec ma femme...»²⁰¹.

Cette purification doit donc être replacée dans un concept plus général caractéristique des régimes totalitaires : celui des purges qui touchent les cercles du pouvoir. C'est une piste de recherche intéressante qui fournit des éléments importants sur la connaissance du modèle du

²⁰⁰-Il s'agit d'un endroit traditionnel dans lequel se trouvent tous les commerçants qui importent les marchandises de l'étranger.

²⁰¹-Entretien 21, Cologne, le 28.10.2002.

régime khomeyniste mais qui dépasse trop largement le cadre de cette étude pour être envisagée ici.

3. Le groupe des individus ayant vécu de manière directe le poids de la tyrannie (19 sur 39)

J'ai rencontré des individus qui ont combattu le régime, ont été battus, incarcérés et ont perdu leur travail, leur maison, leur famille, etc. À ce niveau, l'origine du départ est strictement politique : compte tenu de la situation politique et sécuritaire particulièrement menaçante et mettant quotidiennement leur vie en danger, ces personnes n'avaient généralement d'autre solution qu'un départ précipité.

Il s'agit de dirigeants politiques, ou bien de membres et de sympathisants des organisations politiques, ou encore, de personnes ordinaires sans lien direct avec la politique ; la majorité des interviewés appartenant à cette catégorie avaient eu dans le passé une activité politique professionnelle ou fait du volontariat dans des associations ou organisations politiques.

Dans la typologie générale des exilés, j'ai classé ces témoignages dans la troisième catégorie ; il a été délicat pour moi de relater le vécu de ces témoins car certains d'entre eux ont manifesté une telle émotion que le recul et la distance par rapport à ma propre subjectivité étaient difficiles à assumer. Bien que différant d'un individu à l'autre, les motifs de départ peuvent être regroupés en cinq classes.

3.1 Recherché activement par la SAVAMA²⁰²

Il s'agit d'individus dont les noms étaient sur la liste rouge de la SAVAMA et qui étaient recherchés par le service des renseignements du régime. En effet, après l'ouverture de l'espace public, au lendemain de la révolution, tous les partis politiques ont pu s'exprimer librement pendant deux années environ. En conséquence, certains individus sont devenus des personnalités politiques et ont pu facilement être repérés par la SAVAMA. C'est ce que nous constatons dans l'entretien avec Mohsen, né en 1953, exilé depuis 1982 à Paris, membre de l'extrême gauche (durant 10 ans) (*Paikar*), marié avec une Française, un enfant, chercheur d'emploi.

²⁰² -Le service secret du régime khomeyniste

« ...Lors des derniers mois du Shah, pendant la Révolution, son service secret avait préparé une liste d'opposants démocratiques, révolutionnaires et de personnalités religieuses (environ 200 à 300 personnes). Il était prévu que si le Shah ne pouvait maîtriser la révolution, le service secret devait les assassiner. Khomeyni voulait le réaliser après la suppression des personnalités religieuses.... »²⁰³.

On remarque le même scénario pour l'interviewé suivant, Saber, né en 1957, exilé depuis 1983 à Paris, militant des Moudjahédines du peuple (durant 2 ans), marié, deux enfants, entrepreneur à son compte dans l'immobilier.

«A titre d'exemple, dans ma ville, à plusieurs reprises les agents du régime ont répandu des calomnies sur moi, m'ont traité comme un traître et j'étais activement recherché par le service du secret.(juste un an et demi après la révolution). J'ai loué une maison pour notre activité et nous avons essayé de communiquer avec mes camarades et ils venaient chez moi et nous discussions ensemble mais notre mobilité est devenue de plus en plus difficile.

En hiver 1981, Khomeyni a diffusé une *Fatwa* (décret religieux) par tous les médias, annonçant que tout le monde devait dénoncer tout contre-révolutionnaire. La consigne en était que chaque personne devait être attentive et prête à dénoncer à partir d'un simple soupçon, quiconque, jusqu'à même une mère vis-à-vis de son fils. Il y avait une ambiance de dénonciation partout. Je pensais toujours à une arrestation anticipée. Il y avait une panique absolue. La seule solution c'était de quitter le pays... »²⁰⁴.

3.2 Chargé d'une mission par sa formation politique

Il s'agit d'individus qui avaient une responsabilité précise au sein d'un mouvement politique. De ce fait, leur départ était plutôt considéré comme une mission de la part de leurs formations politiques. Voici le cas d'Aïssa, né en 1952, exilé à Paris depuis 1981, poète, ancien membre des Moudjahédines du peuple (durant 20 ans), divorcé, un enfant, chercheur d'emploi.

« ... Ces jours-là, je ne pourrai jamais les oublier. Il y avait des gens qui dormaient sous les ponts, certains allaient coucher chez une famille

²⁰³-Entretien 6, Paris, le 06.09.2002.

²⁰⁴-Entretien 8, Paris, le 08.09.2002.

lointaine ou encore d'autres passaient leur temps à traîner dans la rue. C'est dans cette situation que j'ai reçu mission par mon organisation politique d'aller au Kurdistan. Un de mes camarades, AS, qui était un écrivain révolutionnaire, fut exécuté par le régime et ma formation politique voulait que je le remplace en tant que journaliste à la radio qui émettait clandestinement contre le régime de Khomeyni. La situation était tellement difficile que je ne pouvais rester quelques jours de plus dans ma famille. Je suis donc allé les voir et je leur ai dit au revoir... »²⁰⁵.

La responsable d'une formation politique relate l'origine de son départ vers le Kurdistan. Il s'agit de Zahra, née en 1958, exilée depuis 1983 à Paris, responsable du journal *Nabard*, gauche révolutionnaire (durant 25 ans), mariée, un enfant, chercheuse d'emploi.

« ...Avant le 20 juin 1981, j'avais été incarcérée par le Comité pour une action humanitaire dans la rue, mais le Comité ne m'avait pas reconnue dans la mesure où j'avais donné un faux nom. En septembre 1981, le service secret du régime a attaqué notre mouvement. Ce fut un coup très dur puisqu'une partie de nos cadres a été incarcérée. De ce fait, une émigration anticipée vers le Kurdistan était devenue nécessaire. J'habitais alors un F2 à Téhéran, dans un appartement collectif utilisé par notre mouvement. J'ai été obligée de le quitter lorsqu'un camarade, qui connaissait l'adresse, a été arrêté par le régime. C'était une mesure préventive car nous savions que les tortionnaires allaient probablement le torturer pour obtenir ce genre de renseignement. Après cet événement, le départ vers le Kurdistan était indispensable puisque trouver un logement à Téhéran était quasiment impossible. Je n'avais aucune sécurité pour me protéger d'une attaque du régime et le risque d'être arrêtée par le service de renseignement augmentait dans la mesure où cet organisme utilisait un *tavvâb*²⁰⁶ de notre mouvement, Ahmad Ataollahi, qui dénonçait les activistes de gauche dans la rue et qui connaissait bien mes activités... »²⁰⁷.

²⁰⁵-Entretien 2, Paris, le 12.08.2002.

²⁰⁶-*Tavvâb* (repentant), c'est un mot coranique qui veut dire : repentir. Terme employé notamment pour désigner tout prisonnier politique qui reconnaît avoir « péché » en s'opposant au régime khomeyniste, se convertit en bon musulman allié au régime et demande pardon au gouvernement.

²⁰⁷-Entretien 13, Paris, le 05.10.2002.

3.3 Obligé de partir précipitamment après un coup du régime

Entre février 1982 et février 1983, quelques groupes politiques ont été l'objet de dures attaques par le régime. De ce fait, les dirigeants aussi bien que des sympathisants ont commencé à quitter l'Iran. On le voit dans l'entretien avec Rezvan, né en 1945, exilé depuis 1985 à Cologne, membre de l'organisation de *Toufan*, célibataire, chercheur d'emploi.

« Après la révolution, j'ai essayé d'organiser la grève de différentes catégories de professions contre le régime : par exemple, au printemps 1979, j'ai dirigé la grève des chauffeurs de taxi à Shiraz. Nous étions entre deux et trois cents et les revendications portaient sur la licence de taxi et sur la baisse des prix du gasoil. Dans la soirée, les agents du Comité sont intervenus et j'ai été arrêté. Après avoir purgé une peine de sept jours, j'ai été relâché faute de preuves.

En mars 1981, nous avons décidé de faire sortir du pays tous les documents de notre parti parce que deux camarades avaient été exécutés.

En février 1982, les attaques du régime contre deux organisations de gauche, *Paikar* et *Fédâ'iyâns* (les minorités) ont touché notre mouvement qui n'a pas pu échapper à une vague d'arrestations. Suite à cet épisode, nous avons décidé de quitter l'Iran.

Ainsi, le manque de sécurité, le fait de ne pas avoir d'avenir et d'être recherché par les services de renseignements sont les facteurs déterminants de ma sortie d'Iran... »²⁰⁸.

Le responsable d'un mouvement explique la raison de son départ : Abdollah, né en 1951, exilé depuis 1988 à Cologne, un des responsables des *Fédâ'iyâns* (majoritaire), marié, deux enfants, informaticien.

«Après l'arrestation de M. Kianouri (le chef du Parti Communiste Iranien), en 1983, la direction de notre parti a décidé de faire sortir d'Iran les dirigeants de notre organisation. J'ai été choisi pour rester en Iran afin de diriger la logistique et la préparation du départ des autres membres de la direction. En février 1983, tous les membres de la direction ont quitté l'Iran par le Nord du pays, en trois étapes passant par la ville d'Astara et ensuite par la frontière de Lankaran.

Pourquoi la direction de votre parti politique a-t-elle quitté l'Iran ?

²⁰⁸-Entretien 22, Cologne, le 29.10.2002.

Elle a quitté l'Iran parce que l'attaque du régime était imminente et que nous voulions maintenir la direction pour la poursuite de notre combat ; notre motivation était strictement politique »²⁰⁹.

3.4 Dénoncé par son propriétaire

Au début de septembre 1982, après une année de forte répression, afin d'éradiquer la guérilla urbaine et d'en appréhender tous les militants, le ministre de l'Intérieur de la République islamique a présenté un projet concernant la dénonciation des locataires par le propriétaire. Il fallait désormais que tous les locataires se présentent avec leur carte d'identité au Commissariat de leur quartier pour une vérification de l'authenticité du bail. Cette mesure visait les Moudjahédines et les radicaux de gauche. C'est alors que l'exode vers le Kurdistan ou vers l'étranger s'est intensifié dans ce milieu militant parce que l'atmosphère policière était tellement dure envers ceux qui menaient ou avaient mené une lutte armée qu'ils ne pouvaient même plus chercher un logement.

A ce sujet, voici l'entretien avec Hedayat, né en 1956, exilé depuis 1984 à Paris, extrême gauche (*Paikar*) (8 ans), marié avec une Française, deux enfants, restaurateur.

«Suite à la scission au sein de mon parti, j'ai pris une chambre de bonnes à Téhéran. J'ai été recherché par les services de renseignements du régime. Ma chambre de bonne avait été louée sous un faux nom. C'est ainsi que j'ai été contrarié par le projet de dénonciation du locataire. Du coup, je l'ai quittée et j'ai vécu quelque temps en changeant chaque jour de maison. C'est alors que j'ai décidé de quitter l'Iran... »²¹⁰.

3.5 Atteint par la chute des zones autonomes du Kurdistan

Les « zones autonomes » du Kurdistan se situaient dans une petite région frontalière de l'Ouest de l'Iran, à la frontière avec l'Irak. Les deux partis régionaux, *Komaleh* et le Parti démocratique du Kurdistan iranien, avaient pu s'implanter dans cette région après la révolution. Les instances de la République islamique n'y existaient pratiquement pas et les deux partis avaient imposé une taxe sur les marchandises aux passeurs qui faisaient du commerce à la frontière de l'Irak. De ce fait,

²⁰⁹ - Entretien 32, Cologne, le 23.03.2003.

²¹⁰ - Entretien 10, Paris, le 19.09.2002.

Sociologie d'une mémoire déchirée

toutes les formations politiques qui croyaient à la lutte armée s'y sont peu à peu installées après le mois de juin 1981²¹¹, notamment :

- ▶ Le parti démocrate iranien du Kurdistan
- ▶ Le parti *komaleh* (littérairement : la masse des gens)
- ▶ Les Moudjahédines du peuple
- ▶ Les *Fédâ'iyâns*, les minoritaires
- ▶ Le parti *Rahé Karagar* (mot à mot : voie du prolétariat)
- ▶ L'armée de la libération (après sa défaite au nord de l'Iran elle s'est exilée au Kurdistan)
- ▶ Les *Fédâ'iyâns* avec comme chef : Ashraf
- ▶ La ligue des communistes iraniens
- ▶ Le parti *Ranjbarân* (mot à mot : classe laborieuse)
- ▶ Les *Fédâ'iyâns* avec comme chef : Mehdi Sameh.

Après le mois de juin 1981 le régime a essayé, étape par étape, d'occuper les " zones autonomes " du Kurdistan. Suite à la guerre Alan²¹², toutes les forces politiques ont été obligées d'émigrer dans une zone autonome mais cette fois-ci en Irak, à Guelâleh et Mâvète et elles ont déménagé leurs quartiers généraux en Irak dans la région de Haldène.

Quelques groupes, tels que le P.D.K.I. (le Parti Démocrate Iranien du Kurdistan), le *Komaleh* (Parti communiste iranien) et les Moudjahédines du peuple installèrent leur bureau politique en Irak ; mais de temps à autre, leurs militants franchissaient la frontière et entraient dans le Kurdistan iranien pour y mener des interventions militaires contre les agents du régime.

Les forces politiques ont pu rester à Haldène, Guelâleh et Mavète pendant deux ans²¹³. Ainsi, les groupes politiques qui avaient choisi la

²¹¹-Entretien avec une jeune chercheuse kurde iranienne Ghasemlou Sohaila, le 27.11.02 à Paris. Cf. le mémoire de D.E.A. « *Le mouvement du peuple kurde de 1979 à la fin des années 1990* », sous la direction de C. Liauzu, Université de Jussieu, Paris 7, septembre 2000.

²¹²-La région d'Alan, qui était la dernière base des formations politiques, est tombée en octobre 1983 après une semaine de résistance. En effet, l'armée et les *Pasdarân* avaient lancé une offensive de grande ampleur sur le front nord, menant une dure guerre contre l'Irak et contre les forces politiques iraniennes basées dans cette région.

²¹³-C'est une région située à 10 km de la frontière iranienne, accidentée, voire montagneuse, avec d'importantes zones de forêt dense ; mal contrôlée par le régime

lutte armée se sont exilés en deux phases : d'abord de l'Iran au Kurdistan ; ensuite du Kurdistan vers l'Irak. C'est ce qui ressort de l'entretien suivant : Djavad, né en 1936, exilé depuis 1983 à Paris, extrême gauche, célibataire, chercheur d'emploi.

«Après la Révolution culturelle de 1980 et la fermeture des universités, notre mouvement est entré dans la clandestinité. Nous avons décidé d'émigrer au Kurdistan après le 20 juin 1981 lorsque les *Pasdarans* ont attaqué la maison de notre groupe à Téhéran : dans cet assaut trois camarades ont été tués. J'étais bien connu des islamistes et recherché par les *Pasdarans*...

Quand avez-vous décidé d'aller au Kurdistan ?

Vous savez, il y a des moments dans un mouvement qui ne sont pas tout à fait cadrés ou encadrés ; ce sont des instants où l'on se décide dans l'urgence ; c'est ce qui s'est passé en 1980 et 1981.

Dans quel village étiez-vous ?

Nous avons vécu à Mahâbâd pendant un an et après l'attaque du régime nous sommes allés vers la frontière de l'Irak. Nous sommes restés quelques mois dans un village montagnard ; mais comme notre organisation avait besoin d'établir des relations internationales pour organiser les sympathisants vivant dans différents pays d'Europe, je suis parti pour l'étranger....

Ma question était plutôt de savoir quand vous avez quitté le Kurdistan pour entrer en Irak ?

Nous étions en Iran jusqu'au début des années 1982 et ensuite, nous sommes allés vers la frontière ; puis nous sommes entrés en Irak.

Quelle ville d'Irak ?

Soleymanieh, Karkuque »²¹⁴.

En tenant compte des différents contextes psychologiques que nous venons d'étudier en fonction du vécu avant l'exil, on peut dégager les raisons sous-jacentes qui expliquent le départ des 39 interviewés exilés : ce sont essentiellement les contraintes sociales, des raisons personnelles et médicales, la répression politique, une mission dans le cadre d'une organisation politique, la chute de la zone « autonome » du

irakien, elle connaissait un trafic intense et constituait un endroit favorable pour servir de base à une station de radio. Entretien 15, Cologne, le 23.10.2002.

²¹⁴-Entretien 30, Paris, le 28.02.2003.

Sociologie d'une mémoire déchirée

Kurdistan ²¹⁵, la quasi-certitude d'être recherché par la SAVAMA, notamment pour les anciens militants.

L'ensemble des raisons est classé dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 - Classification des raisons du départ pour les 39 interviewés exilés.

Catégorie selon le vécu avant l'exil	Raisons du départ	Nombre
I*	Poursuite d'études, fermeture de l'université	3
	Domination patriarcale (l'inégalité des sexes)	1
	Motifs professionnels et personnels	4
	Perte du travail	1
	Guerre	1
II**	Passé militant recherché	12
	Conflit avec sa formation politique	4
	Démantèlement de la formation politique	7
	Purification gouvernementale	1
III***	Recherché activement par le SAVAMA	13
	Menaces quotidiennes	2
	Perte des êtres aimés, confiscation des biens	3
	Mission par la formation politique	11
	Sentiment d'être inutile et d'être considéré comme un mécréant	2
	Départ précipité des militants après une attaque du régime	7
	Projet de dénonciation du locataire par son propriétaire	3

²¹⁵-Cette zone a été évoquée dans le paragraphe précédent.

	Chute des zones autonomes du Kurdistan	9
Total		84

- * groupe n'ayant pas connu directement la répression
- ** groupe ayant vu ou vécu la répression
- *** groupe ayant subi directement la tyrannie

Le total est évidemment supérieur à 39 puisqu'un exil dépend fréquemment, selon mes entretiens, de plusieurs causes de départ.

Les trois catégories d'exilés établies en fonction du vécu avant le départ d'Iran, nous amène à rechercher pourquoi certains événements ont été conservés et sont restitués au moment de la reconstruction de la mémoire de ces individus et pourquoi d'autres événements ne le sont pas. Nous avons déjà abordé la théorie du triangle de la mémoire (événement, récit et identité) qui explique que la mémoire est obsédée par certains vécus particuliers en début d'exil, et que, après quelque temps, ces vécus sont « oubliés » par les individus qui ne s'intéressent plus guère à ces événements passés. La recherche des raisons de ces « oublis » sera l'objet du second chapitre de la deuxième partie du livre. Cependant, pour mieux l'aborder il faut préalablement préciser et analyser le contexte particulier dans lequel la mémoire s'est forgée ; c'est ce que nous allons étudier dans la prochaine section.

Section 2. Une mémoire construite dans le flou

Les trois formes de contexte mental que nous avons repérées révèlent un trait de caractère commun des exilés : incapables de tolérer ce qu'ils considèrent comme insupportable, ils envisagent de quitter l'Iran. Avec le recul, on peut poser les questions : l'exil était-il, oui ou non, la seule solution pour ces personnes en danger ? Les personnes concernées pouvaient-elles envisager d'autres alternatives à l'intérieur du pays ? En effet, affolés par la situation qui se mettait en place, les interviewés expliquent qu'ils ne savaient pas exactement quoi faire face à une répression inédite dont le contexte social et politique particulier a été précisé dans la section précédente. Prenant appui sur ce contexte, la section que nous abordons va s'intéresser essentiellement aux processus mentaux mis en œuvre par les exilés dont la vie individuelle a été brutalement placée dans le brouillage et l'hésitation qui reflètent une incertitude structurelle que nous allons préciser maintenant.

1. Le concept « d'obstacles intervenants »

L'émigration, vue de l'extérieur, est souvent présentée en une seule phase : départ direct d'Iran en avion et « parachutage » dans le pays d'accueil comme pour un simple séjour touristique²¹⁶. Ce schéma, qui relève d'une analyse générale de l'émigration considérée sous l'angle de la motivation économique ou sociale, est une illusion flagrante qui ne correspond absolument pas à la réalité pour les exilés politiques iraniens.

En effet, l'émigration « non volontaire » qui impose une installation dans un pays éloigné (et ce type de migration qui est au centre de notre étude représente une proportion non négligeable de l'émigration totale) n'est pas nécessairement accomplie en une seule et même étape allant d'un point d'origine (de l'Iran par exemple) à une destination finale (telle que l'Europe). Certes, les mouvements directs sont effectivement représentés dans notre enquête, mais d'autres types peuvent néanmoins être conceptualisés de manière plus valide, notamment une émigration en plusieurs phases, déclenchée par des motivations différentes à chaque étape et avec des mouvements de réfugiés ponctués par des intervalles de distances et de temps plus ou moins longs.

Rappelons que pour arriver à une reconstruction appropriée de la mémoire des exilés, il faut en dégager quatre étapes inextricablement mêlées les unes aux autres :

- ▶ Etape plus ou moins mentale (l'exilé songe à quitter son pays)
- ▶ Etape qui se focalise sur les moyens de déplacement
- ▶ Etape de « non man's land »
- ▶ Etape qui aborde la problématique de resocialisation dans le pays hôte.

Dans ce chapitre, nous concentrons notre réflexion sur la première étape et analysons les conditions sociales qui ont créé l'exil : comment l'individu a-t-il vécu ses conditions de départ ? Et, plus particulièrement, quel questionnement a-t-il effectué dans la perspective des déplacements ?

²¹⁶-E.K.Kunz, dans ses recherches a également confirmé cette hypothèse. Cf. E.K. Kunz, Les réfugiés en exode : les modèles dynamiques et les formes de déplacement, *International Migration*, vol 7,2, p.155.

Le travail consiste à faire réfléchir l'émigré sur la situation dans laquelle il s'est trouvé coincé et qui l'a poussé à envisager de quitter son pays. Ce processus essentiellement mental peut être expliqué, selon Everett S. Lee, par le concept d' « obstacles intervenants »²¹⁷. A travers ce concept, Lee réduit la rigidité du modèle origine/destination. Il faut préciser que les obstacles intervenants ne sont pas des obstacles qui sont littéralement rencontrés en chemin, mais des obstacles ressentis par les migrants en « devenir » et qui « influencent les paliers de chacun, facilitant ou retardant la migration ». Ainsi, Lee attire l'attention sur l'importance de l'existence préalable de certaines étapes mentales, préparations matérielles, contacts relationnels, détails pratiques, etc., qui peuvent être des facteurs décisifs de la prise de décision. Il ne centre pas la cause essentielle de l'émigration sur la seule période spécifique dans l'espace et le temps entre le point de départ et la destination et Stouffer a appliqué ce même concept inédit dans ses « opportunités intervenantes »²¹⁸.

C'est donc l'étude de ce processus mental qui nous intéresse particulièrement. En fait, ce processus nous oblige à prendre en considération la différenciation entre les causes et les motivations du départ, ce qui est habituellement un premier pas dans l'identification des groupes d'exilés. C'est en fonction de cette différenciation que j'ai étudié dans la section précédente les situations et obstacles auxquels les exilés ont été confrontés et que j'ai établi une classification de trois types d'exilé. Autrement dit, les causes de l'émigration renvoient au contexte général que nous avons déjà analysé mais chaque exilé a eu, à l'intérieur de contexte, ses motivations personnelles et son processus particulier de réflexion qui hantent sa mémoire et reflètent une incertitude structurelle.

2. L'incertitude structurelle

Pour approfondir le contexte particulier de la formation de la mémoire des exilés, j'aborde un autre concept, celui des conjonctures fluides se

²¹⁷-E.K.Kunz, Les réfugiés en exode : les modèles dynamiques et les formes de déplacement, op. cit., p.155.

²¹⁸-*Ibid.*

retrouvant dans la discussion du schéma théorique d'A. Flanagan, à savoir le schéma de l'incertitude structurelle²¹⁹.

Celle-ci se caractérise par trois traits spécifiques :

► Elle influence fortement la capacité des acteurs à imputer dans leurs ressources personnelles une valeur, une efficacité particulière dans le jeu. Les difficultés qu'ils rencontrent à ce sujet deviennent sensibles, tant au plan de leurs capacités d'anticipation des lignes d'action du régime, des coups probables de leurs adversaires (mais aussi de leurs éventuels partenaires), qu'en ce qui concerne leur aptitude à identifier ou à définir la situation dans laquelle ils se trouvent. Ainsi, dans les derniers jours du printemps révolutionnaire, lorsque la démocratie agonise, certains acteurs se voient dans une impasse complète et ne savent plus exactement quelle action est la plus adaptée à la nouvelle situation. Quel capital social, économique et culturel ont-ils alors à leur disposition pour mieux dominer la conjoncture ?

Quelles étaient leurs ressources face à ces circonstances hyper difficiles ? Les individus ont essayé de réagir en fonction de leur capacité individuelle ou organisationnelle : à titre d'exemple, on peut dire que l'initiative de Massoud Radjavi et de A. Bani Sadr pour créer « une alliance anti-réactionnaire »²²⁰ est une réponse à cette situation particulière, mais cette alliance, appréciée par les uns et stigmatisée par d'autres, est devenue un sujet de querelle pour la mémoire de certains exilés.

► Elle a pour principale composante la perte ou le manque de clarté des indices et des repères et le déficit d'efficacité des instruments d'évaluation qui, en tant qu'éléments des logiques sectorielles, servent de calculs routiniers aux acteurs. Il s'agit là d'un effet direct du décloisonnement et de la multisectorisation des confrontations. Ainsi, les exilés ont évoqué leur totale incapacité à imaginer un niveau de répression tel que celui atteint après juin 1981. La soudaineté des réactions et l'état de manque de préparation des individus ont été la cause d'un sentiment de panique et d'indécision face aux événements inquiétants. A partir du mois de juin 1981, suite à l'importante manifestation dans Téhéran et suite aux fusillades meurtrières, de nombreuses arrestations ont eu lieu et, dans les jours qui suivirent, la

²¹⁹-Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques*, op. cit., p.150.

²²⁰-Cf. chapitre I.

presse écrite et audiovisuelle faisaient paraître la photographie et le nom des personnes exécutées pour raison politique ou autre ; la télévision diffusait des reportages sur les attaques menées par les agents du régime contre les habitations de partisans de gauche pour appréhender les activistes politiques.

► L'incertitude structurelle s'accompagnait aussi avant l'exil d'une caractéristique souvent évoquée par les acteurs de notre enquête à propos du problème de l'information. Le contexte politique rendait très difficile et « coûteux » l'accès à l'information car celle-ci était brouillée par la déssectorisation de l'espace politique qui lui enlevait toute transparence. En l'absence d'expression libre et dans l'ambiance d'exécutions quotidiennes, la seule source d'information était constituée par les médias dominants et de connivence avec les instances de la République islamique. D'où les rumeurs qui circulaient partout et faisaient que chacun essayait de se débrouiller en fonction de ses moyens techniques et de ses relations interpersonnelles.

L'effondrement des définitions routinières des situations, auxquelles étaient alors confrontés les protagonistes de la crise, contribuait à générer doute et hésitation chez les individus si bien que ceux-ci n'étaient plus en mesure d'analyser la situation dans laquelle ils se trouvaient ; ils avaient l'impression de tourner en rond. Dans un tel contexte, la probabilité d'émergence de définitions multiples et non adaptées à la situation devient alors très forte. Certains acteurs commencent à douter de leur pensée méthodique, ce qui entraîne une inhibition tendancielle de l'activité tactique ; ils se replient sur eux-mêmes, restent chez eux et ne bougent plus. D'autres individus songent à quitter le pays : penser à partir est la conséquence directe de l'inhibition tactique, comprise comme fruit de la réalité difficile à vivre et des événements. L'exil n'est plus alors que la manifestation du choix ultime, physique, géographique, de ce retrait de l'individu face à l'incertitude structurelle. Ainsi, le choix de quitter l'Iran n'a pas surgi d'un coup mais s'inscrit au contraire dans un processus plus ou moins long, à la fin d'une réflexion sur l'inquiétude de ne plus pouvoir assurer son intégrité physique.

Les entretiens tendent à confirmer que ce processus peut durer entre un mois et deux ans avant que l'individu ne sorte du pays. L'enquête semble étayer l'hypothèse d'un départ contraint par le contexte général.

3. Les moments de dérapage

Une situation tellement instable et risquée perturbe l'esprit de certaines personnes et les conduit vers le recours à la lutte armée. L'incertitude structurelle peut ainsi déboucher sur des moments de dérapage comme on l'a effectivement observé au cours de la plus forte crise depuis l'avènement de la République islamique. Le 28 juin 1981, un attentat au siège du PRI (le parti dominant) faisait environ 120 victimes, dont de nombreuses personnalités au pouvoir : 27 députés, 4 ministres et 6 adjoints ministériels ²²¹. Tentant de minimiser l'ampleur des dégâts, le régime a diffusé le chiffre de 72 tués, faisant ainsi référence à la mort des 72 martyrs de la bataille historique de Krabala qui avait opposé le troisième imam chi'ite, l'Imam Hossein, à la dynastie omeyyade.

Pour bien appréhender ces moments, il est nécessaire de s'appuyer directement sur les perceptions qu'en ont eues les acteurs eux-mêmes, notamment la sensation d'une perte de contrôle sur les événements et d'une perte de capacité à interpréter la situation. C'est dans ce contexte que, le 29 juillet 1981, A. Bani Sadr et Massoud Radjavi (chef des Moudjahidines) se sont exilés d'Iran à bord d'un avion de l'armée et ont obtenu l'asile politique en France ²²². Ce départ témoigne que les protagonistes de la situation ne pouvaient plus continuer leurs activités et que pour eux le chemin de l'exil était devenu obligatoire.

Un dérapage brutal a donc bien commencé dans la période critique allant du 1er au 30 juin 1981 : il se produit, d'une part, à l'issue de la destitution d'A. Bani Sadr et lors de la création d'une alliance ²²³ et, d'autre part, au début de l'instauration d'un régime dictatorial théocratique par la République islamique.

Le dérapage en question se radicalise des deux côtés : du côté de l'Etat, les médias annoncent quotidiennement un nombre important

²²¹-Haghighat Chahpour, *Iran, La révolution islamique*, op. cit., p.237. Cette opération spectaculaire n'a jamais été élucidée : on a parlé d'un certain Kolahi, membre des Moudjahédines du peuple, mais aucune organisation politique ne l'a revendiquée formellement.

²²²-Haghighat Chahpour, *Iran, La révolution islamique*, op. cit., p.237.

²²³-Il importe de relever que ces dérapages tendent à survenir dans des contextes où certains acteurs dotés de ressources importantes cherchent à stabiliser une situation qui semblait leur échapper et paraissent avoir réussi à construire des lignes d'action, des orientations stratégiques, qu'ils estimaient adaptées à la situation ainsi circonscrite.

d'exécutions et, du côté de l'opposition, les Moudjahédines du peuple ont pris les armes contre le régime ; c'est alors l'apogée de la confrontation et la simplification extrême de l'espace politique divisé en deux secteurs distincts et rivaux, débouchant concrètement sur de nombreuses arrestations et exécutions quotidiennes dont l'aspect public contribue à accentuer le caractère tragique²²⁴ de la situation. C'est dans ce contexte d'incertitude structurelle qu'une partie des protagonistes, notamment les opposants de gauche et une fraction des libéraux, commencent à quitter le pays.

Du point de vue sociologique, j'ai montré comment la logique de la situation a poussé les acteurs à faire un choix qui révèle une grande détresse psychologique qu'il convient maintenant d'analyser car elle a obsédé certains exilés dans les phases qui ont suivi leur départ.

Ainsi, le psychisme dominant peut être résumé par la formulation qui a été abordée dans l'entretien avec Zahra, née en 1958, exilée depuis 1983 à Paris, responsable du journal *Nabard*, gauche révolutionnaire (durant 25 ans), mariée, un enfant, chercheuse d'emploi.

«Chaque fois que je quittais mon appartement, je ne savais pas si je pourrais rentrer chez moi car il y avait à tout instant un risque d'arrestation dans la rue. Lorsque j'ai songé à partir, je me suis rendue compte que l'exil était une piste, une solution inconnue pour moi : je n'avais jamais fait un grand voyage de ma vie et je n'avais aucune connaissance en exil. La séparation et l'au revoir étaient rendus encore plus difficiles puisque je ne connaissais pas la date de mon retour..... »²²⁵.

Ce témoignage est la figure emblématique de la mémoire d'une bonne partie des exilés qui se trouvaient dans une impasse et ne pouvaient ni faire de la politique ni travailler normalement ; au bout d'un processus de réflexion, ces personnes sont parvenues au stade de la décision de quitter l'Iran.

²²⁴-Par "caractère tragique", nous faisons allusion aux innombrables exécutions de prisonniers politiques commises par le régime de Khomeyni dans les trois mois qui ont suivi le mois juin 1981. Il n'existe aucune étude sérieuse sur le nombre exhaustif de ces exécutions qui semble compris entre 10000 et 30000.

Cf. Chahla Chafigh, *Le nouvel homme islamiste, la prison politique en Iran*, op. cit., p.13.

²²⁵-Entretien 13, Paris, le 05.10.2002.

Et ceci nous permet donc d'étayer l'hypothèse selon laquelle la mémoire des exilés a été liée à une contrainte, à une conjoncture sociale et politique particulière ; c'est-à-dire à une incertitude structurelle. Il n'existait plus aucune sécurité pour l'individu continuellement exposé à une arrestation, dont la maison pouvait être attaquée par les agents du renseignement et dont les parents étaient fréquemment mis en examen. Beaucoup de ces futurs exilés vivaient dans une véritable clandestinité et les formations politiques avaient du mal à contrôler leurs militants. D'où la logique de débrouillardise qui s'est imposée partout. Cette situation montre que les acteurs collectifs ne marchent pas nécessairement « comme un seul homme » et sont sujets à ce que nous appelons des phénomènes de déperdition d'objectivation²²⁶. J'ai été plusieurs fois confronté à cette difficulté dans cette partie, ce qui me conduit vers une nouvelle piste de recherche, intéressante mais encore peu exploitée en sociologie : la piste de la logique du hasard, la logique de la situation particulière, en vertu de laquelle la volonté des individus est moins puissante que les aléas et les contingences.

Cette logique du hasard, cette incertitude structurelle, cette impossibilité d'appréhender clairement la situation dans laquelle ils se trouvaient ont eu pour les exilés d'importantes conséquences sur leur mémoire dans la suite de leur trajectoire. Ceci est une composante décisive de la difficile reconstruction d'une mémoire collective chez les exilés de notre recherche.

Autrement dit, à chaque niveau du vécu des individus, nous rencontrons une interprétation différente de la réalité sociale et politique des uns par rapport aux autres. Cette forte différenciation doit être prise en compte dans la méthode de travail de la conduite d'enquête et elle exige une bonne connaissance de l'interviewé.

Ainsi, en conclusion de cette première partie, on peut dire que les exilés politiques interrogés nous ont apporté des éléments de réflexion sur la manière dont ils ont relaté leur mémoire. En se fondant sur des éléments multiples tels que le contenu de l'interview, les effets psychologiques que la répression avait sur eux, le ton employé, les termes utilisés, les difficultés auxquelles ils ont été confrontés dans les pays d'accueil, l'âge au moment du départ, le statut social au moment

²²⁶-Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques*, op. cit., p.152.

de l'entretien, etc., on peut mieux saisir le contexte dans lequel leur mémoire a été forgée.

Ce contexte nous sera également utile pour la deuxième partie qui va essayer d'approfondir les facteurs déterminants de l'élargissement de la mémoire.

Deuxième partie

Contextualisation d'une nouvelle mémoire

Introduction

Les principaux ouvrages sur la mémoire²²⁷ oscillent entre l'angle de la manipulation par quelques stratèges, d'une part, et l'inconscient collectif réifié, d'autre part. Pourtant M. Halbwachs a montré que la mémoire est un fait social qui pose la question : "comment (et non pourquoi) se construit-elle ? "

Le champ présent sur la mémoire se scinde en effet actuellement en deux camps :

Le camp relevant du « pourquoi » des historiens tend à raisonner en termes d'intentionnalité et postule que chaque événement se produit parce qu'un acteur, individuel ou collectif, l'a voulu. A défaut d'acteur identifiable, les « structures » déterminantes sont invoquées. Pour chaque fait, on recherche une série de causes.

L'autre camp se réfère au « comment » des sociologues et s'intéresse aux mécanismes sociaux qui mettent en œuvre et accompagnent les faits. Ni les intentions des acteurs –au demeurant jamais vérifiables– ni les infrastructures masquées ne sont utiles à l'analyse ; ce sont les interactions observables entre êtres et groupes socialisés qui doivent concentrer l'attention. Pour chaque fait, on recherche une série de processus sociaux et d'interactions. C'est précisément la méthode qui va être appliquée dans cette partie qui, dans la lignée des travaux de Michael Pollack²²⁸, cherche à élaborer une recherche historique pour apporter des éléments sociologiques empiriques à l'étude de la « mémoire ».

Dans cet esprit, la première partie de notre travail a cerné les processus sociaux de la formation de la mémoire ; dans cette deuxième partie,

²²⁷-Yves TARNON, *Du négationnisme : mémoire et tabou*, Paris, Desclée de Brouwer, 1999 ; Henry ROUSSO, *Le Syndrome de Vichy*, op. cit. ; Tzvetan Todorov, *Les abus de la mémoire*, op.cit ; Paul Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, op. cit. Jean-Michel Chaumont, *La Concurrence des victimes : génocide, identité, reconnaissance*, Paris, La Découverte, 1997.

²²⁸-Michael Pollack, *L'Expérience concentrationnaire. Essai sur le maintien de l'identité sociale*, op. cit et *Mémoire, oubli, silence*, in *Une identité blessée*, Paris, Métailié, 1993.

nous allons étudier la mémoire des exilés en fonction des nouveaux cadres sociaux qu'ils découvrent peu à peu dans leurs pays d'accueil et qui posent un certain nombre de problèmes pour l'étude de la mémoire. En effet, les exilés iraniens ont une identité plus complexe que ne le laissent entrevoir les représentations dominantes en France et en Allemagne : activistes de la gauche radicale et, en même temps, de culture musulmane, voire militants islamistes dans le cas des Moudjahédines du peuple ; « progressistes » et en même temps auteurs d'une révolution connue pour avoir engendré un régime « réactionnaire ». Les exilés se sentent marginaux à l'égard des phénomènes collectifs les entourant dans les sociétés hôtes. Ils ne peuvent pas y trouver des représentations déjà structurées qui leur permettraient la remémoration fidèle de leurs expériences. Selon la thématique halbwachsienne en effet, la mémoire dominante de la société tend à s'imposer à la mémoire particulière d'un groupe qui manque de cohérence, qui n'est pas organisé et ne réussit pas à se structurer. Éparpillés, dispersés géographiquement partout en Occident, les exilés iraniens ne peuvent pas se présenter comme un groupe ou une communauté élaborant une mémoire susceptible d'attirer les pays d'accueil. Cette problématique nous amène vers l'hypothèse selon laquelle la marginalité par rapport aux phénomènes collectifs bloque, d'une part, la remémoration de la mémoire et, d'autre part, pousse la mémoire à s'amoindrir petit à petit tant que la structure sociale n'est pas en sa faveur.

Les cadres sociaux président non seulement à l'expression des souvenirs, mais encadrent aussi le contenu de ces derniers. Autrement dit, nous avons un profil sociologique particulier qui n'est ni une famille, ni un groupe, ni une classe, pour reprendre le cadre de la problématique halbwachsienne de la mémoire conceptualisé au début du vingtième siècle ; nous avons affaire en réalité à une simple catégorie administrative, sans représentant dans les pays d'accueil auprès des instances étatiques, numériquement assez faible, généralement disséminée et fortement touchée par le déclassement ou le reclassement dans la resocialisation des deux pays de notre enquête. En effet, nous avons des individus pour qui la mémoire individuelle se définit comme l'interférence de diverses mémoires collectives à travers les différentes séquences de leurs trajectoires. Autrement dit, la confrontation entre la subjectivité des exilés et le social environnant

constitue une thématique permanente qui nous amène vers la dynamique du comportement : le problème de la motivation est le problème du « pourquoi » ? Pourquoi un exilé abandonne-t-il son engagement militant et ne fait-il plus de politique ? Pourquoi un exilé reprend-il ses études à l'université après 15 ou 20 ans de rupture de sa scolarité ? Pourquoi un exilé, ayant été magistrat en Iran, choisit-il le métier de chauffeur de taxi ? Pourquoi une exilée, contrairement à ses principes politiques du passé, ne fait-elle plus de politique en rapport avec l'Iran mais fait de la politique pour un parti français (tel que le R.P.R.) afin d'être embauchée au conseil régional ou à la mairie ? Pourquoi un exilé est-il devenu petit commerçant alors qu'en Iran au moment de son départ il n'aurait jamais songé à faire ce métier ? En récapitulant ces changements et transformations, nous avons constaté que la mémoire des exilés fournit trois niveaux de l'évolution de l'individu :

► Un niveau personnel : l'exilé adopte des habitudes comportementales différentes de celles qu'il avait en Iran.

► Un niveau social : l'exilé change de position dans la hiérarchie sociale, soit qu'elle s'élève, soit, au contraire, qu'elle s'abaisse ou bien que l'exilé soit totalement indépendant de la hiérarchie de la société hôte.

► Un niveau politique : l'exilé peut confirmer sa position contre le régime iranien actuel ou changer d'avis sur sa position politique ancienne vis-à-vis du régime.

Ces trois niveaux de changement corrélés à la resocialisation des individus dans les pays hôtes influencent aussi bien le contenu de la mémoire des exilés que leur capacité à s'intéresser à cette mémoire et à s'occuper d'elle.

En conséquence, cette deuxième partie va étudier l'élargissement de la mémoire en se penchant sur les trajectoires individuelles. On s'intéressera particulièrement à la problématique du *no man's land*, période dont le statut de nulle part et la difficulté d'en faire le deuil entraîne l'exilé vers un processus de formation d'une nouvelle identité. Le premier chapitre se terminera par l'étude du processus d'obtention de la carte de réfugié politique par nos enquêtés, obtention qui est le point marquant du début de la resocialisation dans le pays hôte. Ensuite, dans le deuxième chapitre, seront analysées les différentes attitudes que prend un exilé face à ses mémoires en fonction de son choix de style de vie et de ses différentes formes d'adaptation au cours

Sociologie d'une mémoire déchirée

de la période de resocialisation ; un synoptique récapitulera enfin les mémoires représentant les différentes tendances des exilés.

Chapitre I

L'élargissement de la mémoire

Section 1. La dispersion de la mémoire

1. Une trajectoire simple

Dans la partie précédente, nous avons vu que tous les exilés iraniens ne sont pas venus directement en Europe. Classés dans le cadre des exilés « non volontaires » une bonne partie d'entre eux n'ont pas pu réaliser leur déplacement en une seule étape du point d'origine à la destination finale. Pour ces personnes, ce qui nous intéresse, c'est d'établir leurs itinéraires et leurs trajectoires : une brève étude des différentes trajectoires s'impose donc.

La première figure emblématique d'une trajectoire simple et linéaire est représentée par l'émigré devenu en terre d'immigration un immigré familial et ordinaire. Cet exilé, figure centrale de la sociologie de A. Sayad ²²⁹, est celui dont le voyage est simple, par exemple d'Algérie ou d'Iran en France à la recherche d'un travail. C'est un immigré dont le droit de résidence ne dépend pas de son propre désir ou de ses motivations privées mais relève par excellence d'un acte de souveraineté de l'Etat : le droit de résidence est en effet affaire d'Etat, du seul ressort étatique et ne pouvant faire l'objet d'un accord qu'entre Etats. Dans ce cas de figure, l'émigré a pour vocation de devenir un immigré ; autrement dit, ces agents forment des immigrants soit sur une période plus ou moins courte, soit pour toute leur vie. La sociologie proposée par A. Sayad, brièvement résumée ici, n'aborde pas la question de la trajectoire des immigrants dès leur départ et l'auteur a étudié uniquement le pays d'origine ainsi que la problématique de l'installation d'un immigré dans le pays hôte ²³⁰.

²²⁹-Sayad Abdelmalek, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Paris, De Boeck, 1997, pp. 14-70.

Un autre ouvrage de cet auteur est très utile pour notre recherche : *La double absence*, Paris, Seuil, 1999, pp. 16-60.

²³⁰-Sayad Abdelmalek, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, op. cit., pp.61-66.

Il existe une autre figure de la sociologie de l'exil à travers le concept de trajectoire clandestine étudié par Laacher²³¹, celle des clandestins. Les immigrés clandestins constituent une catégorie à part, distincte des immigrés « ordinaires » étudiés précédemment : ce sont des individus qui, dès le franchissement de la frontière de leur pays d'origine, entrent dans une vie clandestine, présentant comme caractéristique essentielle de se situer en-dehors des conventions juridiques et se sachant contraints à l'invisibilité dans les pays hôtes. Ainsi, l'exilé « échoué » dans son pays hôte et totalement ignoré par les structures d'Etat chargées de l'hospitalité engage très rapidement des relations avec d'autres acteurs, y compris officiels (institutions accessibles notamment) ; c'est un bricolage au quotidien du « contrôle de l'illégalité » par négociation et complicité avec les institutions. Comme le montre Laacher, l'exilé illégal est en règle du point de vue de la morale publique à travers les pratiques sociales de la vie quotidienne, en particulier le travail. A ce titre, le clandestin vivant dans la précarité et en-dehors des cadres de l'ordre social dominant a pris le rôle du prolétaire du XIX^e siècle²³².

2. Une trajectoire conflictuelle

Le concept de clandestinité utilisé par Laacher est plus porteur que celui de Sayad. Dans notre recherche cependant, les phases de clandestinité ne sont pas exactement celles qu'il décrit parce que les exilés iraniens entrent en clandestinité (« ne doit pas parler et ne doit pas se voir »)²³³ non pas au « franchissement de la première frontière », mais en Iran même. Nous avons évoqué dans la première partie le concept « d'obstacles intervenants ». Selon cette approche, le régime est devenu insupportable pour les futurs exilés et ces personnes se sentent *de facto* déjà exilées en Iran et, par là même, contraintes à l'exil vers l'étranger, avec, comme circonstance aggravante, un coût de départ très élevé en raison de la situation de clandestinité en Iran même. Les entretiens montrent que la période de clandestinité dure

²³¹-Laacher Smaïn, *Eléments pour une sociologie de l'exil, Politix*, N°69, Paris, 2005, pp. 102-128.

²³²-Laacher Smaïn, *Eléments pour une sociologie de l'exil*, op. cit., pp.105-106.

²³³-*Ibid.*, p.102.

entre deux mois et deux ans en fonction d'éléments variés affectant la décision et que l'on peut classer comme suit :

► La difficulté de "s'absenter" et de quitter tous les réseaux de socialisation et systèmes de protection de l'Iran.

► Le coût élevé du déplacement, notamment avec l'obligation de trouver un passeur qui conduise l'exilé dans un pays limitrophe.

► La nécessité de disposer de ressources physiques et matérielles pour le voyage.

► La capacité à prendre des risques et à affronter les périls du voyage clandestin avec les passeurs.

Le départ vers l'étranger est en lui-même une preuve de la forte contrainte qui s'exerce sur l'exilé, le pousse à quitter l'Iran et entraîne pour sa vie des conséquences décisives.

Cette situation présuppose l'entrée dans une clandestinité « choisie ». Toutefois, les exilés de notre étude sont souvent entrés en clandestinité avant leur départ physique en adoptant l'attitude consistant à « s'absenter ». L'option du départ physique relève donc moins d'un « choix » véritable que d'un constat : l'entrée en clandestinité a déjà commencé, qu'on le veuille ou non. Disposer des ressources pour le voyage n'entre pas en ligne de compte de façon vraiment significative puisque de nombreuses femmes jeunes, des enfants et des personnes âgées se retrouvent dans le déplacement.

C'est donc en entrant dans la clandestinité dans son propre pays que l'exilé brise le rapport au temps et à l'espace qu'il avait construit dans la « vie civile » comme cela s'est passé lors du printemps de la révolution iranienne. Lorsqu'il quitte l'Iran, cette rupture devient brutale et s'aggrave encore dans l'univers quotidien du voyage avec le passage illégal de la frontière, la vie dans les pays voisins de l'Iran, les logiques de la routine, l'absence de pratiques et de valeurs qui rattachent l'individu à l'ordre social. Les entretiens montrent qu'au moment du départ d'Iran, les fortes contraintes qui s'exercent sur leur décision déconnectent les exilés de leurs ressources et de leurs modes de fonctionnement habituels ; ils ne maîtrisent ni leur itinéraire ni leur carrière de resocialisation et entrent dans un « no man's land » où ils sont confrontés à des conditions et événements imprévus qu'ils n'étaient pas en mesure d'envisager auparavant. Pour eux, ce sont les hasards et les aléas de la trajectoire qui commandent la destination et non l'inverse. De ce fait, plus qu'un itinéraire allant du départ au pays de destination en un seul voyage -type dominant des recherches de

Sayad que l'on vient d'évoquer- on a des itinéraires à multiples rebondissements, des trajectoires non linéaires avec des séjours transitoires clandestins parfois très longs dans des pays limitrophes²³⁴. Par conséquent, par rapport à l'analyse présentée par Sayad, il existe une distinction qui se situe dans le "cours de l'exil" et dans la trajectoire d'un exilé²³⁵. Le premier terme ne présente pas de difficulté pour le lecteur dans la mesure où l'exilé est devenu un immigré au bout d'un certains temps. En ce sens, l'expression "cours de l'exil" ou processus de déplacement se présente comme un terme à la fois commun et professionnel. En revanche, le terme de trajectoire a pour nous la vertu de faire référence non seulement aux itinéraires parcourus par l'exilé mais également à toutes les situations inattendues auxquelles il est confronté dans les déplacements qui jalonnent ce cours, ainsi qu'au retentissement que ces itinéraires et leurs vicissitudes ne manquent pas d'avoir sur ceux qui s'y trouvent impliqués et qui affectent leurs mémoires individuelles.

3. La gestion de la trajectoire

Un concept tel que celui de trajectoire est nécessaire à une appréhension sociologique de la gestion de la mémoire de l'exil. Il évite de se retrouver enfermé dans la perspective d'un travail qui se bornerait uniquement aux pays d'accueil. Mais ce concept est d'abord, et avant tout, un moyen d'ordonner de manière analytique, d'une part l'immense variété des événements qui entrent en jeu à partir du moment où l'exilé pense à prendre le chemin de l'exil et, d'autre part, les problèmes auxquels il est confronté pendant ses déplacements.

Ce qui complique aussi passablement le travail de trajectoire, surtout au début du déplacement pour ceux qui ont quitté l'Iran illégalement, c'est le fait que des micro phases nouvelles ainsi que l'allongement des trajectoires exigent de la part des exilés la mise au point de choix

²³⁴-Laacher évoque en passant les aléas des séjours clandestins de longue durée en citant Sangatte; mais cette description reste anecdotique face à l'analyse sociologique des voyages avec les passeurs.

²³⁵-Strauss Anselm, *La trame de la négociation : sociologie qualitative et interactionnisme*, textes réunis par Isabelle. Bazanger, Paris, L'Harmattan, 1992, p.143.

inédits, obligés qu'ils sont d'appréhender des phénomènes inattendus et une alternance ininterrompue d'éléments prévus et imprévus²³⁶.

C'est donc l'interaction entre les efforts accomplis pour contrôler le chemin de l'exil (la subjectivité chez l'exilé) et les contingences, prévisibles ou non, qui est à l'origine des bifurcations des diverses trajectoires.

Cependant l'interaction entre contrôle et contingence défie l'idée même de gestion de l'exil et de la trajectoire en soi. Le terme de "gestion" ne traduit d'ailleurs pas totalement la complexité de ce type de travail, de ses retombées psychologiques et de son retentissement sur tout ce qui agit sur la mémoire de l'exilé.

La gestion de trajectoire est relativement sans surprise pour les exilés dont le parcours se révèle relativement classique, par exemple ceux qui vont directement d'Iran à Paris ou en Allemagne. En revanche, lorsque la trajectoire est chaotique, l'image classique peut se trouver fort éloignée de la réalité. Une seconde source à l'origine de la complexité des trajectoires tient au fait que certains exilés ont eu une rupture dans leur vie militante avec leur organisation : c'est le cas de l'enquête Mohammad qui se trouvait avec son parti dans une base militaire en Irak. Après cinq années de militantisme il s'est aperçu que l'organisation ne lui convenait plus du tout, la quitta et résolut de s'exiler en Allemagne. Là, on voit qu'une trajectoire, normalement sans surprise, peut se transformer en un parcours non routinier et hautement problématique.

Chaque contingence nouvelle, quelle que soit son importance, implique le choix de lignes d'action alternatives, capables de contenir la trajectoire dans un "ordre" aussi maîtrisable que possible, c'est-à-dire de conserver à la trajectoire un schéma gyroscopique aussi favorable que possible. Nous parlons bien de "trajectoire" plutôt que de faire une simple référence au "cours de l'exil", parce que ce qui est sous-jacent ici dépasse de loin l'exilé et ses calculs initiaux et relève d'une trajectoire conflictuelle.

Le travail de trajectoire, quel que soit son type, suppose une organisation des moyens et des ressources qui dépasse largement les limites de cette recherche. Le concept de trajectoire est d'autant plus

²³⁶-Strauss Anselm, *La trame de la négociation : sociologie qualitative et interactionnisme*, op. cit. pp.159-160.

utile, lorsqu'on considère l'impact de celle-ci sur l'identité des exilés, qu'il met en évidence le caractère évolutif et social des relations de l'exilé selon les aléas de tel ou tel cas.

En conséquence, la notion de trajectoire permet de réfléchir au fait qu'il peut exister un rapport entre les événements survenant objectivement dans la vie des exilés et leurs constructions/représentations subjectives, y compris la mémoire. La confrontation entre le social et la subjectivité, l'une des conséquences de la trajectoire problématique, ramène vers le concept de no man's land.

Section 2. La mémoire dans le no man's land

Dans le paragraphe précédent, nous avons observé que les différents déplacements ont une influence sur le choix des exilés pour les pays limitrophes et aussi sur leurs destinations finales. Dans ce paragraphe, nous allons étudier les obstacles auxquels des exilés vont être confrontés dès qu'ils ont franchi la frontière. Ils rencontrent en effet des difficultés et ressentent un mal-être qu'ils n'étaient pas en mesure de prévoir lorsqu'ils étaient en Iran ; ils entrent dans une zone de "no man's land", un "milieu de nulle part" qui leur pose beaucoup de problèmes. L'analyse de ce milieu facilitera notre tâche pour l'étape suivante, celle de l'intégration dans le pays hôte et montre aussi comment la mémoire s'élargit.

Selon G. Simmel, l'exilé est un type social dont les traits sociologiques prioritaires sont « la mobilité, l'objectivité et la liberté qui en est le corollaire ». La mobilité peut être considérée comme le caractère fondamental, car c'est ce qui distingue l'exilé du sédentaire établi.

Dès sa sortie d'Iran, l'exilé s'aperçoit qu'il n'est pas, par sa nature même, "propriétaire du sol", non seulement au sens physique du terme, mais aussi au sens métaphorique. Quels que soient les charmes et attraits significatifs qu'il déploie dans les relations personnelles intimes, aux yeux des autres il est exilé, il n'est pas "propriétaire du sol", ni au sens physique (légal), ni au sens "politicien" (spirituel). On le lui prête. Ce sentiment donne à l'exilé un caractère qui peut être

formulé d'après Simmel par l'expression "le paradoxe de la distance/proximité"²³⁷.

1. Le paradoxe entre la distance et la proximité

La formulation par Simmel du paradoxe de l'exilé établit de façon magistrale l'ambiguïté et la fragilité de la position de l'exilé dans le no man's land.

L'unité de la distance et de la proximité, présente dans toute relation humaine, s'organise ici en une constellation dont la formule la plus brève serait celle-ci : la distance à l'intérieur de la relation signifie que le proche est lointain, mais le fait même de l'altérité signifie que le lointain est proche. Car le fait d'être exilé est naturellement une relation tout à fait positive, une forme particulière d'interaction, vu la position de l'exilé lui-même. Mais son hôte n'en a pas la même représentation.

Un paradoxe est défini comme une « opinion contraire aux vues communément admises » et comme un fait qui paraît « défier la logique » parce qu'il présente des aspects contradictoires. Le paradoxe que Simmel formule est fondateur de la position de l'exilé parce qu'il réunit les deux aspects apparemment contradictoires de la distance et de la proximité, conçus auparavant comme antinomiques et séparés²³⁸.

Ce paradoxe permet de sortir de l'impasse en indiquant le caractère irréductiblement double de la position de l'exilé. Mais, chez Simmel, la nature de la distance-proximité reste indéterminée. L'acception la plus courante qui renvoie à la distance-proximité spatiale ne doit pas cacher que le paradoxe n'a de sens que par référence à d'autres dimensions. Ainsi, le groupe dont l'exilé est géographiquement proche est distant de lui dans d'autres domaines qu'il faudra déterminer. Et inversement, le pays dont il est éloigné géographiquement, son pays d'origine, est celui dont il est proche sur certains plans. Autrement dit, distance et proximité sont inhérentes à l'expérience de l'exilé et sont vécues par lui de façon simultanée. La position fondamentale de l'exilé

²³⁷-Georg Simmel, Digression sur l'étranger, in *L'Ecole de Chicago : Naissance de l'écologie urbaine*, Présentation Y. Grafmeyer et I. Joseph, Paris, Aubier, 1990, pp. 53-59.

²³⁸-Elizabeth Murphy-Lejeune, *l'étudiant européen voyageur, un nouvel « étranger »*, aspects de l'adaptation interculturelle des étudiants européens, Thèse de Doctorat, (nouveau régime) Université de Nancy II, 1998, p.49.

se caractérise alors par la dislocation et la dualité : il est « entre », au minimum, deux espaces, deux communautés, deux cultures, deux identités, deux langues.

Par conséquent, les racines vitales de l'étranger n'ont pas de souche dans le sol au sens spatial du terme dans la mesure où il participe à au moins deux sols, deux enracinements géographiques.

D'un point de vue sociologique le mouvement entre les deux points d'appui amènerait-il l'exilé à un dépassement de deux enracinements géographiques vers un enracinement social ? Ce nouvel enracinement social intervient-il sur sa mémoire ? En cette question réside toute la problématique de resocialisation que nous verrons plus en détail dans le prochain chapitre. Mais comment peut-on transporter son milieu social d'origine avec soi dans le pays d'accueil ? Est-ce réalisable ? Cela semble d'autant plus compliqué que certains conflits et malaises n'étaient pas prévisibles par les exilés qui sont souvent incapables de les estimer de manière réaliste et objective. De là, deux illusions typiques des individus avant leur exil.

2. Les deux illusions de l'exilé

Selon plusieurs études, l'illusion touche la majorité des réfugiés politiques du monde lorsqu'ils quittent leur pays et je ne pense pas qu'elle soit une particularité iranienne²³⁹. Par exemple, les immigrés russes, après la révolution d'octobre 1917, pensaient revenir dans leur pays après deux ou trois ans, voire au bout d'un an ou six mois. C'est dans cet espoir qu'ils ont pu vivre à l'étranger et, même après 70 ans, on sait que l'espoir du retour est conservé. De même, lorsqu'on parle avec les Chiliens et les gens d'Amérique latine, d'Argentine par exemple, qui ont fui les dictateurs d'Amérique du sud, ils évoquent la même impression et expliquent qu'ils ont été confrontés aux mêmes illusions.

Il s'agit d'illusions polymorphes qui touchent les protagonistes de notre objet de recherche et dont les paradoxes sont cependant à l'origine de la naissance et de la continuité de l'émigration et de l'immigration. Ces illusions sont génératrices d'un effet connu de tous

²³⁹-Sayad Abdelmalek, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, op. cit., pp. 14–70.

parce qu'auto entretenu par les trois partenaires que sont la société d'accueil, la société d'émigration et les migrants eux-mêmes²⁴⁰.

Ces illusions communes aux trois partenaires sont implicitement acceptées dans la mesure où elles sont liées dans chaque camp aux mêmes causes sociales, économiques et culturelles. De ce fait, la complicité tacite des partenaires engendre une illusion, voire une fiction, notamment auprès des deux protagonistes formés par l'Etat du pays hôte et l'exilé lui-même.

a) L'illusion d'une présence provisoire dans le pays hôte.

Il s'agit de l'illusion créée par le pays hôte qui consiste à faire croire qu'un exilé s'installe *a priori* de manière provisoire sur son territoire alors, qu'au fond, l'individu en question n'en est pas conscient et ne connaît pas exactement les conséquences sociales et politiques qu'entraîne cette attitude pour son séjour à venir. Autrement dit, le pays hôte, après l'assignation de la carte de réfugié politique aux exilés, les assimile à l'immigré lambda : l'Etat du pays hôte considère que l'exilé n'est là que pour des raisons économiques, « humanitaires », non politiques et exige de lui une neutralité politique totale. Il n'a pas le droit de faire de la politique dans la mesure où l'activité politique d'un exilé perturbe les relations diplomatiques entre les deux pays. Avec cet argument, l'hôte masque implicitement la nature intrinsèquement politique du statut d'exilé politique et il réduit ce dernier à sa seule fonction économique, ce qui est inacceptable pour un certain nombre d'exilés souhaitant poursuivre des activités politiques depuis l'étranger. Ces deux interprétations différentes sont dues à une contradiction qui, d'après Gérard Noiriel, pourrait être formulée par l'énoncé : contradiction entre les droits des exilés et les intérêts étatiques²⁴¹.

b) L'illusion d'une absence provisoire chez les exilés

L'idée d'un exil hors de son pays natal dans le but de s'installer provisoirement dans un autre pays, européen par exemple, est socialement bien vue au moment du départ. Cette logique est

²⁴⁰- Abdelmalek Sayad, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, op. cit., p.50.

²⁴¹-Gérard Noiriel, *Représentations nationales et pouvoirs d'Etat*, op. cit. pp. 25-44.

accompagnée de présuppositions, de frustrations et de rêves complètement subjectifs à propos des pays européens que j'analyse dans le modèle répulsion/attraction. L'exilé politique est en effet influencé par l'image positive et enchantée de l'Europe qui est présente de façon diffuse dans une société comme celle de l'Iran. Nous le constatons dans l'entretien avec Aissa, né en 1952, exilé à Paris depuis 1981, poète, ancien membre des Moudjahédines du peuple (pendant 20 ans), divorcé, un enfant, chercheur d'emploi.

« ...Je n'avais jamais vécu en Europe. Je connaissais l'Europe à travers ses écrivains et plus particulièrement les écrivains français. J'avais lu les œuvres de Balzac, Zola, Sartre, Camus et aussi Kafka le Tchécoslovaque. J'avais une image idéalisée de l'Europe. Quand je dis l'Europe, le point central pour moi en était la France car je connaissais bien la littérature et les poètes français qui m'ont influencé par leurs idées.

Tu sais, à l'époque du Shah, notre pays était riche en traductions d'ouvrages d'écrivains étrangers : romans, contes, poèmes ou encore récits. Les grands poètes iraniens comme Shamlou et M. Ghazi avaient traduit les ouvrages les plus intéressants des écrivains français. La France, pour moi centre de l'Europe, avait une image dynamique et vive. Cette image me donnait le sentiment d'être proche des Français. Je ne les voyais pas à travers leur apparence superficielle, mais plutôt de l'intérieur et à travers leur mentalité. Tu sais, les héros de Sartre, Hugo et Zola galopent constamment dans ma tête. Et je pensais que la vraie personnalité du peuple français était celle de leurs héros qu'on rencontrait chez ces écrivains. J'ai quitté l'Iran avec cette image de la France... »²⁴².

Cette image sera donc imposée au futur exilé lors de ses interactions avec d'éventuels conseillers : ami, famille et camarades, dans la mesure où la situation politique, de plus en plus dangereuse et explosive, a déjà mis en évidence l'impasse dans laquelle il se trouve. Ces conditions sociales encouragent et incitent les futurs exilés à sortir d'Iran.

Mais dans le contexte iranien, il faudrait préciser que les pays d'accueil choisis par les exilés politiques le sont en fonction d'une absence seulement temporaire, pour poursuivre le combat contre le

²⁴²-Entretien 2, Paris, le 12.08.2002.

régime dans de meilleures conditions. Et lorsque l'on s'enquiert sur la durée prévue pour cette absence, la plupart du temps la réponse tourne autour de trois mois et au maximum d'une quinzaine de mois²⁴³. Les faits quotidiens, les chocs psychologiques à l'étranger et, surtout, la pérennité du régime iranien sur le plan politique sont les facteurs déterminants du caractère rétrospectif de cette « découverte ». Celle-ci, en fonction de la typologie des exilés politiques, dissipe l'illusion après une certaine période et déclenche l'idée d'un séjour durable, voire définitif ; point que je préciserai dans ce chapitre.

En effet, au fur et à mesure que le temps passe et que l'espoir d'un changement politique iranien ne se concrétise pas, les aspirations du réfugié à retourner victorieusement dans son pays après les événements pressants et dramatiques qui l'en ont chassé s'évaporent. A ce stade, le réfugié ne regarde toujours pas l'avenir, mais il sait déjà qu'un retour en arrière n'est dorénavant plus possible. Sa principale préoccupation est maintenant la redéfinition de sa relation avec son pays d'origine, sa famille et ses amis. Il fait le premier pas qui va le faire passer du statut de réfugié temporaire à celui de réfugié en exil. Il est entré dans une période où le flou de son esprit, de l'espace, du temps et de ses émotions a de profonds effets démoralisants. Les nombreuses pressions administratives, économiques et psychologiques peuvent le forcer à aller plus en avant et à devenir un immigré dans un pays acceptant de l'accueillir. Cette pression, succédant à celle de la répulsion originelle, qu'elle se soit manifestée de manière froide ou avec des vécus terribles liés aux pièges des services du renseignement et surtout à l'angoisse de ne pas rentrer dans son pays à court terme, appartient à un processus qui oblige l'exilé à se décider de faire un choix précédé d'un deuil²⁴⁴. L'origine de ce deuil vient du fait que l'exilé n'a pas pu deviner qu'il n'était pas en mesure de véhiculer avec lui le milieu affectif, familial et social. Ces privations entraînent une frustration profonde et une nostalgie auxquelles il n'avait jamais été confronté auparavant.

²⁴³-Ce constat est tiré des entretiens 2, 3, 19, 35.

²⁴⁴-Paul-Claude Racamier, *Le génie des origines, psychanalyse et psychoses*, Paris, éd. Payot, 1992, pp. 20-60.

3. Le deuil de la mémoire

Il est temps de présenter maintenant la notion qui court comme le fil conducteur de la deuxième partie et apparaît tout au long de notre recherche.

Je l'estime à la fois nouvelle et « complexe » : nouvelle en sa dénomination, ses perspectives et ses ouvertures, mais également " complexe » dans la mesure où elle ne s'inspire pas d'une vision ethnocentrique et étatique et qu'elle a un sens spécifique. Elle possède en effet une dynamique qui se répercute sur l'objet de notre recherche en nous faisant transiter de la sociologie à la psychologie. Ce va et vient entre les deux disciplines provient de la nature même de notre problématique, à savoir la mémoire en science sociale, qui est multidisciplinaire et se situe à l'intersection de plusieurs disciplines.

Selon Taft et Michalowski, le processus d'adaptation chez les émigrés constitue un mécanisme d'incorporation des mœurs et coutumes de la nouvelle société tout en gardant l'attachement à la culture d'origine. L'adaptation est le degré d'acquisition par les émigrés des caractéristiques politiques et socio-économiques de la population hôte. L'élément clé dans cette démarche est la capacité de l'individu à se plier aux demandes pressantes de la société d'accueil. Une conformité passive n'est donc pas suffisante²⁴⁵.

Sur le plan psychologique, en me basant sur la notion de deuil expliquée par Racamier, je pourrais comparer l'exil à la naissance de l'enfant. Pour bien cerner la problématique liée à la définition du concept de "deuil", nous allons prendre le témoignage de Sâsân, né en 1959, exilé depuis 1984 à Paris, gauche réformiste, divorcé, un enfant, maître de conférence.

« Comment avez-vous vécu le départ, (un déchirement, un soulagement) ?

Je me souviens, c'était une nuit de pleine lune. J'entendis l'homme me disait : on a déjà passé la frontière. Alors moi je sentis une déchirure dans mon cœur, je me séparais de mes racines. J'abandonnais mon enfance, ma famille et pourtant malgré, ce poids, je me sentais libéré ;

²⁴⁵-L'idée et les arguments de cette partie de ma recherche sont largement inspirés de l'article de Nassehi-Behnam Vida, *Diaspora iranienne en France : changement et continuité*, Cahiers d'étude sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien, N°30, juin-décembre 2000, p. 114.

libéré de ce fardeau que je traînais depuis les semaines et les mois qui avaient précédé mon départ. Je mis trois jours pour arriver à la frontière, trois jours très lourds, très durs, sans cesse menacé par les bombardements réguliers de l'armée iranienne et la lutte armée entre le parti démocrate et le régime. Malgré tout, je savais que je devais fuir ce pays qui était le mien et où je ne pouvais plus vivre.

Cela ne venait pas du fait que quitter l'Iran était un véritable souci ?

J'avais cette intuition que je ne viendrais plus en Iran. Mon pays est terminé pour moi. Je vais peut-être mourir. Ce que j'ai entendu à Téhéran et ce que j'ai vu pendant le trajet était deux choses différentes. Les histoires que le passeur avait racontées étaient fausses. J'ai vu un garçon charmant dans le village du Kurdistan. C'était lui qui m'a mis au courant du fait qu'il fallait se méfier des paroles du passeur. Il me dit que, de l'autre côté, en Turquie, c'était pareil qu'en Iran. Il ne faut pas se faire des illusions.

Bref quand j'ai franchi la frontière, j'étais dans une incertitude totale vis-à-vis de mon avenir. J'avais l'impression qu'on m'avait arraché quelque chose et que j'étais abandonné dans le vide, le vide total. J'étais dans un espace flottant sans avoir quelque chose de solide sous mes pieds.

C'était une angoisse du fait que vous étiez séparé de votre pays ou c'était plutôt un souci pour l'avenir de votre vie personnelle ?

Je ne peux pas séparer les deux. Si je faisais des activités associatives, politiques et syndicales c'était pour le bonheur de mon pays, pour le peuple iranien. Comme un jeune, j'ai eu des idéaux et j'ai visé tel pays où il fallait que la pauvreté soit éradiquée. La tristesse est que notre pays et notre révolution avaient eu un double échec : celui des idéaux et celui des acteurs eux-mêmes dans leurs trajectoires personnelles. C'était beaucoup plus amer parce qu'on ne savait pas si on luttait pour une bonne cause ou non. Car tous les événements m'ont montré que ce n'était pas aussi simple que ça. Si nous (en tant que gauche) étions au pouvoir nous aurions fait la même chose que la République islamique. C'est pour cela que c'était une prise de conscience assez douloureuse et assez dure, plus l'impossibilité de faire en sorte que le pays devienne démocratique. On se trouve devant un idéal à réaliser et on découvre que le chemin entrepris pour cet idéal était un faux chemin. Cela est le premier échec.

Quelle est la différence entre ces deux échecs ?

C'était un échec personnel car j'ai abandonné ma famille, ma patrie, j'ai abandonné tout pour aller ailleurs sans savoir où et comment. Qu'est-ce que j'allais devenir ? C'était un échec de vie quand même. Nous sommes dans une incertitude totale. Moi je préférerais continuer mes études correctement en Iran et sortir d'Iran pour le doctorat en avion et pas par un passeur. De ce fait je suis parti vers un destin assez incertain. Donc, c'était un échec personnel et sociopolitique en même temps. Ce double échec était tellement lourd et tellement triste, comme si au moment de franchir la frontière, j'étais dans un espace sans poids, dans le vide total, sans savoir vers quelle destination je m'orientais. Sans savoir ce qui m'attendait.

Quelque part vous étiez dans le flou.

Dans le flou total. Je savais que j'avais des appuis très importants familiaux et amicaux à l'extérieur du pays. En même temps c'était une incertitude totale pour quitter la Turquie pour s'installer ailleurs...»²⁴⁶.

Ce témoignage montre à quel point faire son deuil est une étape importante dans la carrière morale d'un exilé. Par deuil originel nous désignons « le processus psychique fondamental par lequel le moi, dès la prime enfance, avant même son émergence et jusqu'à la mort, renonce à la possession totale de l'objet, fait son deuil d'un unisson narcissique absolu et d'une constance indéfinie de l'être, et par ce deuil même, qui fonde ses propres origines, il opère la découverte de l'objet comme de soi, et l'invention de l'intériorité; »²⁴⁷.

Il faudrait préciser que, selon P. C. Racamier, « le deuil n'émane pas seulement de la perte d'objet complète, mais aussi bien de toutes sortes de détachements, viennent-ils du monde ou du soi, des vicissitudes de la vie ou des nécessités de la croissance ... »²⁴⁸.

Dans cette nouvelle perspective, le deuil est donc loin de s'opérer uniquement par perte et d'un seul coup, bien au contraire, il s'opère graduellement. Plus qu'un événement, c'est un affect et un vécu, c'est un processus et un travail ; ce travail psychique ou travail du moi, c'est très précisément ce que Freud appelle le travail de deuil.

²⁴⁶-Entretien 26, Paris, le 04.12.2002.

²⁴⁷-Paul-Claude Racamier, *Le génie des origines, psychanalyse et psychoses*, op. cit., p.29.

²⁴⁸-*Ibid.*, p.27.

Dans le cas des exilés iraniens, ce deuil passe précisément en valorisant quelques notions comme la patrie, le peuple ou le pays. A titre d'exemple, la notion de patrie était tellement forte et reste tellement prégnante chez certains exilés qu'ils intègrent dans leur mémoire le souvenir de la date précise à laquelle ils ont franchi la frontière. 28 interviewés sur les 39 (presque 74 %) ont quitté l'Iran clandestinement et, de ce fait, le passage de la frontière est devenu un moment inoubliable dans leur mémoire collective et subsiste comme un des temps forts dont ils se souviennent toujours. C'est ce que témoigne le vécu douloureux de l'exilé ci-dessous.

« .. Quitter l'Iran fut très dur pour moi. J'étais un homme sportif, sans aucun problème physique. Lors de ma sortie d'Iran, à mon arrivée en Turquie, j'ai souffert pendant trois ans d'une dépression nerveuse. J'ai aussi eu une colite qui m'a beaucoup fait souffrir. Finalement c'est en France qu'un médecin m'a confirmé que c'était une maladie normale chez ceux qui ne voulaient pas quitter leur pays. Si tu veux, j'étais comme un homme « tombé du nid ».

Lorsque je suis parti, je pensais que mon voyage serait long et que peut-être je ne verrais plus personne. Dans mon poème, intitulé «De l'autre côté, personne ne nous attend », je téléphone à ma mère pour prendre de ses nouvelles, mais personne ne me répond.

Cela reflète précisément le contexte politique et social dans lequel j'ai quitté l'Iran. Rétrospectivement, mon sentiment d'alors était vrai et montrait la forte réalité sociale qui nous attendait.

Ou encore, j'ai un autre poème à la mémoire de mon fils intitulé : « Au revoir ». Le thème en est « bonjour et au revoir ». J'avais l'impression qu'il avait grandi au creux de mes mains et que dès qu'il serait grand il prendrait lui aussi les armes et qu'il continuerait le combat. Et j'avais juste le temps de lui dire au revoir. Aujourd'hui, 19 années se sont écoulées et je m'étonne que ce sentiment intérieur soit parfois plus fort que notre raisonnement politique. Logiquement, je ne pouvais pas imaginer que mon fils grandirait et qu'il entrerait dans le combat et la résistance.

Tu sais, j'avais le sentiment de m'être déshonoré lorsque j'ai passé la frontière. J'ai presque eu l'impression qu'à ce moment, quelqu'un m'a insulté. J'étais conscient de quitter mon pays et cela me faisait mal. Mais dans la mesure où j'ai combattu pendant des années et ai été emprisonné pour la liberté de mon pays tandis qu'une poignée de religieux réactionnaires et ignorants, que pourtant j'ai bien connus,

s'est installée sur le dos du peuple et a, par son comportement rétrograde, obligé les gens instruits et efficaces à s'exiler.

Je me disais que malgré tout, mon exil était indispensable et qu'il fallait le faire.

Je me souviens très bien que lors de mon exil, nous avons franchi une rivière asséchée. On m'a dit que c'était là la frontière entre l'Iran et la Turquie. Ce moment-là fut très pénible pour moi et j'ai eu du mal à traverser. J'avais l'impression que je ne pouvais pas quitter mon pays dans la mesure où tous mes repères étaient derrière moi : ma famille, les villes, les campagnes et leurs habitants, et ces voix qui sont toujours vivantes dans ma tête. Vraiment toutes les choses, la couleur, le sol, je ne peux pas bien les exprimer. La patrie pour moi c'était une entité extraordinaire.

Je vais vous dire une chose : ma femme était originaire de Machhad (une ville du nord-est de l'Iran). J'ai toujours été amoureux de cette ville. Un sentiment d'amour auquel sont mêlés la couleur, l'odeur, le goût, les voix du peuple ou encore la chaleur au moment de faire l'amour. Tous ces sentiments-là représentaient pour moi la patrie. Lors de mon exil, j'avais l'impression que j'étais en train de divorcer d'avec ma femme. J'étais en train de quitter ma maison pour toujours, j'étais en train de m'éloigner des couleurs et des repas que j'aimais. Les chemins et les sentiers par lesquels je suis parti ont profondément marqué mon esprit... »²⁴⁹.

L'entretien montre à quel point le détachement des individus au moment de franchir la frontière est émotionnel et douloureux. A vrai dire, l'exilé se séparant de sa mère (mère-patrie) la perd et devra en faire le deuil. Un deuil qui est à la fois dans la durée et dans le jamais fini, ce qui montre que l'exilé sera confronté à cette problématique tout au long de sa vie jusqu'à la mort. De ce fait, on peut dire que sans ce deuil toléré et accompli, il n'aura pas d'autonomie ni d'épanouissement. Pour croître et découvrir, il est donc nécessaire d'assumer ce travail long, amer et difficile, tout en sachant qu'aucun deuil n'est accompli sans laisser de cicatrice.

Le moi établi ainsi ses origines en reconnaissant qu'il n'est pas le maître absolu de ses origines. Et l'exilé s'aperçoit que pour avoir un équilibre il va falloir qu'il se "détache" petit à petit de certaines valeurs

²⁴⁹-Entretien 2, Paris, le 12.08.2002.

de son pays d'origine et ceci est paradoxalement le début d'un processus de la transformation de la mémoire. Nous le constatons dans l'entretien avec Davood, né 1958, exilé depuis 1984 à Paris, militant des Moudjahédines du peuple (12 ans), marié, deux enfants, chauffeur de taxi.

« ..Je te dis une chose que je n'oublierai jamais. J'ai été reçu à l'aéroport par un ami de mon copain. J'avais pensé que je serais allé chez lui dans une belle maison car ma situation matérielle était bonne en Iran. Je suis né dans une famille moyenne. En ce qui concerne les citoyens européens j'ai eu des illusions comme quoi ces derniers gagnent bien leur vie et qu'ils ont un niveau de vie plus élevé qu'en Iran. L'ami de mon copain m'a accompagné chez lui. Je pensais que je rentrerais dans une grande maison ; au moins elle serait beaucoup mieux que la mienne en Iran. Nous sommes passés dans le couloir d'un appartement d'une largeur de 80 centimètres et je ne pouvais pas marcher facilement avec mes deux valises. De ce fait j'ai tenu une valise avec ma main droite devant moi et l'autre avec la main gauche par derrière. J'ai monté sept étages sans ascenseur ! En fait c'était une chambre de bonne. Le problème c'était que je pensais que cette chambre de bonne était un débarras pour mettre nos affaires et qu'à ce moment-là nous allions partir ailleurs. Nous sommes restés assis quelques minutes et il m'a dit qu'il vivait ici. Du coup je me suis senti mal et mon cœur a reçu un grand chagrin et ce fut quelque part une douche froide pour moi.

Pourquoi ?

J'ai eu un regret. C'était la première fois que je ressentais que cela n'irait pas. J'ai compris que j'ai eu des illusions et que j'ai eu tort. Cinq minutes plus tard, il a mis une cassette d'une chanteuse iranienne, Marzieh. Là j'ai fondu en larmes ! Il m'a demandé pourquoi je pleurais. Je lui ai répondu que cette chanteuse me rappelait mon pays. J'ai pensé que j'étais en France alors que mon peuple est là-bas (Iran) et cette situation m'a fait penser à une poésie d'un poète iranien : « Ici je suis chagriné de la gentillesse de mon pays et là-bas est le lieu de révolte. On nous avait interdit la tranquillité de deux mondes...Le problème ne se posait pas en raison des faibles moyens dans cette chambre de bonne mais il se posait sur le plan personnel par rapport à mon pays que j'avais laissé derrière moi. Mon pays était dans la guerre, le sang, etc., et cette réalité me « brûlait ». Je me souviens très bien que trois mois après mon arrivée à Paris, à l'anniversaire de la

Révolution française, j'ai pleuré beaucoup dans la mesure où c'était quelque chose pour le peuple français et que l'argent de ce feu d'artifice venait des armes que le gouvernement français nous avait vendues. C'est nous qui payons les frais de cette fête... »²⁵⁰.

Si, pour le précédent exilé, le deuil avait commencé en franchissant la frontière, on s'aperçoit que pour celui-ci, le deuil commence effectivement au moment de l'arrivée dans l'appartement de son copain à Paris. Toutes ses illusions se sont fondues en un profond chagrin et il commence même à pleurer pour faire son deuil. Pour être encore plus concis, nous pourrions dire que le deuil originel constitue la trace ardue, vivante et durable de ce qu'on accepte de perdre comme prix de toute découverte.

Une fois encore, il faut préciser que ce serait une erreur que de regarder le deuil originel à l'image d'un événement ; c'est un processus qui connaît une période préparatoire et une phase majeure ; on peut parler d'une traversée, mais le deuil ne cesse pas pour autant de se poursuivre ou de s'approfondir au fil des âges de la vie, même si un jour l'exilé retourne chez lui. Ce deuil reflétant un conflit fait partie de la construction de la mémoire des exilés et reste vivant dans leurs souvenirs.

Par conséquent, le conflit originel est un processus à la fois précoce et direct. S'il se déroule, il va « tenir au moi » pendant toute une vie ; il laissera à l'individu un héritage durable et toujours agissant ; le deuil originel constitue alors la trace ineffaçable de ce que l'individu accepte de perdre comme prix de toute découverte.

La traversée du deuil originel ne laisse évidemment pas vierge le paysage mental de l'exilé. Tout, de façon discrète et cependant décisive, tout, après ce passage, va changer dans sa subjectivité. De ce fait, le deuil ne s'accomplit pas sans laisser une cicatrice que l'on pourrait appeler la cicatrice originelle. Elle confère au "moi" une immunité relative et cette dernière confèrera à son tour une certaine tolérance aux deuils à venir, ceux qui seront à faire.

Les entretiens montrent que faire son deuil dans le pays hôte change d'un individu à l'autre en fonction du milieu collectif. Ce n'est pas toujours la notion du pays qui hante la tête d'un exilé ; ce peut être pour certains un conflit culturel, une situation matérielle défavorable,

²⁵⁰-Entretien 5, Paris, le 03.09.2002.

un mauvais logement, etc. En tout cas, quel que soit le deuil, ce passage est obligatoire par rapport à ce que l'exilé doit perdre et ce qu'il doit récupérer en contrepartie, ce qui nous amène vers la problématique de la nouvelle identité. Celle-ci, chemin faisant, est imbriquée d'une manière dialectique avec la mémoire des exilés, c'est ce que le paragraphe suivant va étudier.

4. La découverte d'une nouvelle identité

La mémoire, par définition, a un rapport étroit avec l'identité des individus²⁵¹. En fait, la nouvelle identité sociale en voie de construction pose le problème de l'objectivation des exilés au moment de raconter leur passé. L'identité, rappelle en effet Max Weber, est quelque chose de relatif, flottant, dynamique, en voie de construction et qui suscite un questionnement complexe. Comment se concrétise-t-elle ? Quelle influence le milieu social exerce-t-il sur elle ? A partir de quand un exilé se confronte-t-il au problème de l'identité ?

En fait, l'identité « narrative » commence à se former petit à petit à partir du no man's land et elle entre alors en contradiction avec l'identité précédente. Voyager dans les pays limitrophes et essayer de trouver un refuge dans un coin de monde devient la tâche prioritaire de l'exilé. Dans sa recherche d'un pays susceptible de lui accorder un séjour provisoire, il se confronte aux vicissitudes du statut de réfugié politique ; ce statut le pousse à mieux connaître la société d'accueil par l'apprentissage d'une nouvelle langue et fait basculer sa vie vers un nouvel horizon. La nécessité d'obtenir une carte de réfugié entraîne en effet l'exilé à franchir le pas et à entrer dans une nouvelle phase de vie. Ce changement de phase ne se réalise pas sans tension et il est évident qu'il impose un conflit intérieur à l'exilé. Tension parce qu'il est sur le point de devenir membre d'une nouvelle société qui possède, suite à l'application du principe démocratique de la « souveraineté du peuple », les instruments permettant d'identifier les individus, à la fois en tant que personnes et en tant que membres de telle ou telle « catégorie » sociale. Il est à cet égard très significatif que l'une des principales missions confiées à l'OFPRA (Office Français de protection des réfugiés et apatrides) soit de redonner aux réfugiés une

²⁵¹ - Cf. dans l'introduction, le développement sur la mémoire en sociologie.

identité civile. L'Office est habilité à leur délivrer, « après enquête s'il y a lieu », « les pièces nécessaires pour leur permettre soit d'exécuter les divers actes de la vie civile, soit de faire appliquer les dispositions de la législation interne ou des accords internationaux qui intéressent leur protection, notamment les pièces tenant lieu d'actes d'état civil »²⁵². Ces documents ont, par conséquent, valeur « d'actes authentiques » et leur attribution constitue une phase essentielle pour un réfugié qui cherche inlassablement son statut. C'est ce que nous constatons dans l'entretien avec cette jeune femme.

« ...La première difficulté qui s'est posée c'est l'obtention d'une carte de réfugiée. Je n'avais pas la possibilité d'avoir le statut de réfugiée politique puisque l'OFPRA me l'avait refusé. J'ai donc été obligée de faire une demande en recours. Le processus a duré plusieurs années. Je pense que c'était une étape essentielle car sans carte de résident vous n'êtes pas en mesure de décider de votre avenir. Le deuxième problème c'était notre militantisme avec les Moudjahédines du peuple. Au début de notre séjour nous avons entrepris de concilier notre vie privée avec une activité politique contre le régime de Khomeyni. Mais au bout d'un certain temps, je me suis rendue compte que ce n'était pas possible dans la mesure où la politique a besoin d'argent et de temps libre ; or

²⁵²-D'après l'OFFPRA, un réfugié, en vertu de la structure de la loi internationale, est défini selon son besoin de protection. La définition de l'UNHCR a tenté de créer un critère clair pour identifier ceux qui ont souffert de différentes sortes de violations de leurs droits humains (comme le définit la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme) qui les ont forcés à quitter leur pays. Ces gens méritent la protection légale de l'UNHCR et l'assistance pour trouver un lieu permanent de résidence.

Dans cette définition du réfugié, l'UNHCR distingue 2 sous-groupes :

Les réfugiés statutaires et les réfugiés déplacés. Les réfugiés statutaires comprennent les réfugiés qui ont fui leur pays en raison d'une crainte fondée de persécution. Les réfugiés déplacés sont les gens présumés être sans protection ou incapables de profiter de la protection du gouvernement de leur pays d'origine. Dans les deux définitions, le statut de réfugié est déterminé par les raisons de son départ hors de son pays ou par les raisons qui l'empêchent d'y rentrer. La seconde, visant les déplacés, s'applique aux réfugiés qui ont constaté, une fois en dehors de leur pays, que la situation politique chez eux rend leur retour impossible, dangereux ou du moins indésirable. Cf. Catherine Wihtol de Werdin, *Les frontières du droit d'asile*, Paris, *Hommes & migrations*, N° 1238, juillet-août 2002. pp. 10-60.

nous étions des exilés et devons tout commencer à zéro. De ce fait nous avons décidé d'abandonner notre activité politique. J'en avais assez et je voulais vivre pour moi-même. Tant que vous n'êtes pas stable financièrement vous n'êtes pas en mesure d'aider les autres.

S'identifier à deux sols. En tant que réfugiée, je suis obligée d'être sévère avec moi-même car je suis " bi-sol " ! Mon pays est l'Iran. Si j'étais à l'aise là bas je serais restée. Comme je suis exilée, cela entraîne une sorte de conflit culturel avec le pays hôte. Ce conflit doit être résolu d'une manière pertinente et surtout pas mécaniquement. Avoir deux pays et essayer de vivre au mieux dans le pays d'adoption est très difficile. En fait, ce conflit m'a rappelé que les Français ne sont pas venus chez moi mais que c'est moi qui suis arrivée chez eux. Je pense personnellement que j'ai trouvé ma place dans la société française. A titre d'exemple, j'ai travaillé chez un couturier de 8 heures du matin jusqu'à 20 heures du soir pendant quatre années. C'était un travail extrêmement pénible. Lorsque tu travailles en tant qu'étranger il faut absolument que ta qualité de travail soit trois ou quatre fois supérieure à celle d'un autochtone. Autrement l'employeur ne te donne pas ce travail. Tu dois travailler plus et tu dois gagner moins ; c'est la règle. Je me souviens que lorsque je rentrais du boulot, j'étais exténuée et je m'allongeais dès que j'arrivais à mon appartement. Les trois premiers mois après notre arrivée, nous ne mangions que du pain et du fromage ! Acheter une baguette était déjà très difficile. Mais j'estimais que c'était une étape importante et qu'il fallait s'en accommoder ! Penser comme eux ! Après avoir résolu le problème de la carte d'identité, j'ai décidé, pour m'intégrer complètement, de penser comme les Français. Je me suis dit : "je n'ai pas les mêmes buts qu'eux et je n'ai pas les mêmes bases culturelles..." »²⁵³.

L'entretien montre le processus de ré-affectation d'une identité aux individus lors de l'octroi de la carte d'OFPPRA et souligne à quel point cet événement est important pour le démarrage de la vie dans la nouvelle société.

L'exemple des réfugiés illustre parfaitement la double logique d'assujettissement qu'il faudrait préciser : à savoir, que l'obtention de cette carte est, d'une part, le début d'une nouvelle resocialisation des exilés et, d'autre part, qu'elle est aussi, paradoxalement, le

²⁵³ - Entretien 7, Paris, le 08.09.2002.

commencement de la reconstruction d'une nouvelle mémoire qui n'est plus celle qu'ils avaient avant de quitter l'Iran.

Si les demandeurs d'asile cherchent désespérément à se conformer aux normes de ceux qui les tiennent en leur pouvoir, c'est dans le but d'obtenir un statut, la nouvelle identité civile et collective qui leur ouvre les portes d'une nouvelle existence. C'est l'attribution, par l'OFPRA, de la carte de réfugié qui concrétise l'accession à ce monde nouveau.

C'est alors que nous pouvons revenir sur l'hypothèse générale de notre enquête concernant l'importance des choix stratégiques opérés par l'exilé en récupérant une carte d'identité dans son « no man's land » et l'impact décisif de ces choix sur son identité ultérieure et ses mémoires.

Comme nous le voyons très fréquemment, un des moments forts (la quasi majorité des interviewés partage ce souvenir) survient lorsque le réfugié reçoit sa carte de l'OFPRA, ce qui montre que ce papier a un rôle déterminant dans la nouvelle construction de l'identité des individus, au moins pour ceux qui veulent s'installer définitivement dans le pays hôte.

La carte de l'OFPRA intègre un ensemble de signes qui en font le symbole auquel s'identifient les réfugiés car cette carte matérialise leur appartenance à la catégorie en donnant une forme légale à leur nouvelle identité collective qui marque la mémoire des individus. Celle-ci, comme nous l'avons vu, provoque une tension chez l'exilé ; naturellement cette tension commence dès l'entrée dans le « no man's land » mais l'individu ne prend pas alors vraiment conscience de son ampleur, parce que, lorsqu'il était en Iran, il pensait qu'après un certain temps, il pourrait faire face à une nouvelle situation et s'adapter aisément, ce qui souligne la force de l'illusion que nous avons évoquée.

Cette tension se situe de tous côtés : elle est dans l'individu et représente les valeurs attachées à lui en tant qu'émigré songeant à quitter l'Iran mais elle se dilate et s'intensifie lorsqu'il devient immigré dans le pays hôte. C'est alors que cette tension pose le problème du conflit des origines auquel il faut trouver une solution ; sur ce point, nous reviendrons en détail ultérieurement.

Ainsi, on pourrait dire que l'exilé, avec l'éloignement de la mère-patrie, subit la perte d'une sécurité affective et se trouve dans une

situation d'extrême tension ; il va devoir faire le deuil de ce qu'il a laissé afin de parvenir à s'adapter à sa nouvelle vie en faisant son choix entre différents modèles d'adaptation qui formeront l'objet du prochain chapitre.

Chapitre II

L'éclatement de la mémoire

Dans le chapitre précédent, nous avons vu que, dès son entrée dans la phase de no man's land, sa mémoire s'élargit et l'exilé se trouve confronté, d'une part à la désillusion sur l'impossibilité d'un séjour à court terme et, d'autre part, au deuil originel. Ce deuil va l'accompagner tout au long de sa vie, même s'il réussit à l'atténuer dans un processus prenant de une à cinq années.

Dans ce chapitre, on se centre sur la dernière phase d'un long processus au cours duquel les exilés arrivent finalement à s'installer dans le pays hôte et choisissent leur style de vie tout en ignorant paradoxalement les effets que ce style va avoir sur leurs mémoires et sur l'entretien de celles-ci.

Cette étape est particulièrement intéressante dans la mesure où elle s'inscrit parfaitement au cœur de la problématique de notre recherche : observer des hommes et des femmes qui tentent de vivre, alors qu'ils sont pris dans de fortes contradictions et qu'ils sont placés dans cette nouvelle situation qu'est le recommencement d'une vie à zéro.

Ce recommencement est en rapport direct avec le style de vie de l'exilé et varie en fonction de l'énergie qu'il consacre à la lutte contre le régime, ceci conformément à la définition que l'exilé se donne de son exil. Dans ce cadre, nous allons aborder les principales pistes de recherche qui se sont manifestées lors de nos entretiens.

1. L'exilé regrette son pays d'origine, mais ne s'intéresse pas à son pays d'accueil.
2. L'exilé n'est plus attiré par son pays d'origine, mais l'est par son pays d'accueil.
3. L'exilé est attiré par son pays d'origine et également par son pays d'accueil.

Formulées de manière plus large, ces trois pistes donnent :

Une personne qui s'expatrie regrette son pays d'origine, mais ne s'intéresse pas à son pays d'accueil.

Une personne qui s'expatrie n'est plus attirée par son pays d'origine, mais l'est par son pays d'accueil.

Une personne qui s'expatrie est attirée par son pays d'origine, mais aussi par son pays d'accueil.

Ces trois problématiques élémentaires constituent le support qui définit la capacité de resocialisation des exilés dans les pays hôtes et elles sont clairement en corrélation avec l'entretien qu'un exilé fait avec sa mémoire. En effet, nous sommes ici au cœur de la problématique halbwachsienne de la mémoire selon laquelle les nouveaux cadres sociaux font éclater la mémoire ; c'est ce que nous allons approfondir dans la section suivante.

Section 1. La resocialisation de la mémoire

Reprenons les trois catégories d'attitude face à la mémoire que nous avons évoquées au début de cette recherche : exilé apolitique, exilé politique engagé et exilé à géométrie variable.

Rappelons aussi que la problématique initiale de notre recherche était la suivante :

Comment se construit et se modifie au cours du temps la mémoire des exilés politiques iraniens ? Quelles sont les trajectoires et dynamiques sociales qui peuvent affecter la conservation ou la transformation de la mémoire de ces individus ? Comment la mémoire individuelle commence-elle à reconstruire son passé en fonction de nouveaux cadres sociaux ? Ces questions au centre de notre recherche nous obligent à remettre à jour le concept halbwachsienn de la mémoire. En effet, un individu ne peut pas se souvenir, si on ne le met pas dans le cadre de la mémoire collective, de la place de certains événements passés. Cependant dans le cas d'un exilé iranien, un souvenir est le résultat d'un grand nombre de cadres qui s'entrecroisent les uns les autres. Le souvenir est lié à la conscience individuelle au moment où l'individu songe à construire son passé, comme l'indique Halbwachs.

« ...Si l'on s'en tenait à la conscience individuelle, voici ce qui paraîtrait se passer. Les souvenirs auxquels on n'a point pensé depuis très longtemps se reproduisent sans changement. Mais lorsque la réflexion entre en jeu, lorsqu'au lieu de laisser le passé reparaître, on le reconstruit par un effort de raisonnement, il arrive qu'on le déforme, parce qu'on veut y introduire plus de cohérence. C'est la raison ou l'intelligence qui choisirait parmi les souvenirs, laisserait tomber certains d'entre eux, et disposerait les autres suivant un ordre conforme à nos idées du moment : de là bien des altérations. Mais nous avons montré que la mémoire est une fonction collective. Plaçons-nous donc sur le plan du groupe. Nous dirons que si les souvenirs reparaissent,

c'est que la société, à chaque instant, dispose des moyens nécessaires pour les reproduire. Et nous serons amenés peut-être à distinguer dans la pensée sociale deux sortes d'activités : d'une part une mémoire, c'est-à-dire un cadre fait de notions qui nous servent de points de repère, et qui se rapportent exclusivement au passé ; d'autre part une activité rationnelle, qui prend son point de départ dans les conditions où se trouve actuellement la société, c'est-à-dire dans le présent. Cette mémoire ne fonctionnerait que sous le contrôle de cette raison. Quand une société abandonne ou modifie ses traditions, n'est-ce point pour satisfaire à des exigences rationnelles, et au moment même où elles se font jour? ... »²⁵⁴.

Ainsi, la mémoire d'un exilé est toujours en confrontation avec sa réflexion et ses idées au moment de la construction du passé. La confrontation permanente entre les nouvelles idées, les réflexions récentes influencées par la société hôte et les souvenirs du passé induit un questionnement important : Pourquoi chez certains exilés les traditions ne se pérenniseraient-elles pas ? Pourquoi, pour d'autres, les souvenirs reculeraient-ils devant les idées et réflexions que la nouvelle société leur oppose ? Que peut faire l'exilé envers ses représentations anciennes s'imposant fortement à lui ? Aux forces collectives anciennes, s'oppose-t-il des forces collectives plus grandes, des idées et réflexions nouvelles représentant les pays hôtes ? D'où les nouvelles représentations de la société hôte puisent-elles assez de force et de substance pour tenir tête aux anciennes ?

La dynamique du comportement

Pour répondre à ces questions, une des pistes de réflexion est donnée par le chapitre sur "la motivation" de Kretch et Crutchfield²⁵⁵. "Quand on se place sur le plan du comportement social de l'individu, la méthode essentielle consiste à décrire le monde psychosocial du sujet et à interpréter son comportement en se référant aux caractères de ce monde"²⁵⁶. Ceci s'inscrit parfaitement dans les axes de notre travail.

²⁵⁴-Halbwachs M., *Les cadres sociaux de la mémoire*, op. cit., pp. 289-290.

²⁵⁵-D. Kretch et R. S. Crutchfield, *Théorie et Problèmes de Psychologie Sociale*, Presses Universitaires de France, 1951, pp.6-50.

²⁵⁶-Je dois cette méthode à un ami, chercheur en sociologie, M. Marcel Swyngedauw. La grande force de cette méthode est de nous mettre en bascule entre ces deux

La méthode de ces auteurs ressemble plus ou moins à celle de la carrière morale que nous avons évoquée chez E. Goffamn dans l'introduction. Nous pensons que la psychologie sociale pourrait livrer des éléments d'analyse suffisants pour l'individu pris dans sa totalité. Elle s'intéresse à chaque aspect du comportement individuel en société, en l'occurrence, l'étude du changement de la subjectivité des exilés à travers le temps d'exil, ce qui nous permet de découvrir certains comportements sociaux adoptés par les exilés de notre enquête ²⁵⁷.

Si, en effet, nous voulons chercher à comprendre ces comportements, il nous faut en étudier les processus fondamentaux tels que la façon dont l'exilé parvient à atteindre des finalités sociales, la façon dont il perçoit son milieu social, la façon dont il apprend à se comporter socialement, etc., ce qui nous amène à définir son champ psychologique social.

Qu'est-ce, du point de vue de l'individu, qu'un champ social ? La réponse la plus évidente est qu'un champ social est caractérisé par la présence d'autres personnes : soit qu'il s'agisse de personnes réelles, effectives, soit que cette présence soit simplement représentée dans des processus psychologiques, perceptions, souvenirs, craintes, etc. qui sont en rapport avec ces personnes.

Les auteurs précisent que les instabilités, qui se produisent dans le champ psychologique, déterminent des "tensions" dont les effets sur la perception, la connaissance et l'action se traduisent par une tendance à modifier le champ afin qu'il retrouve une structure plus stable.

Le pattern du champ psychologique n'est pas rigide : il est soumis à des changements continuels dus aux interactions dynamiques de ses parties. Il arrive qu'à certains moments, ce pattern soit plus ou moins instable, c'est-à-dire que l'organisation de ses diverses parties présente un certain degré de dysharmonie, de désaccord, de déséquilibre, une insuffisance de « fermeture ». Ces instabilités exercent, sur le champ psychologique défectueux, des pressions qu'on appelle des tensions. Et ce sont ces tensions qui suscitent l'anxiété, l'inquiétude, les besoins,

univers, affirmant qu'aucun élément du champ personnel du sujet n'est tout à fait extérieur, ni tout à fait intérieur.

²⁵⁷-D. Krech et R. S. Crutchfield, *Théorie et problèmes de psychologie sociale*, op. cit., p.6.

les revendications, en un mot, tout ce qui, dans les comportements, relève de la « motivation ».

Nous appellerons donc le comportement social d'un exilé le comportement qui implique une référence directe à d'autres personnes et qui se manifeste dans toutes les situations où le sujet se trouve en face d'autrui, ou encore, le comportement qui, bien que se produisant en l'absence d'autrui, en subit néanmoins l'influence.

Par conséquent, les problèmes concrets auxquels nous nous attaquons dépendent presque toujours des problèmes particuliers apparaissant dans les relations entre l'exilé et les milieux socioculturels lors de sa resocialisation dans le pays hôte. Ces problèmes changent au cours des différentes séquences de la vie de l'exilé en fonction de son mode d'intégration et, en ce sens, l'objet de notre enquête est en perpétuel devenir. De ce fait, le champ psychologique de l'exilé est d'une extrême complexité, elle-même due à l'intrication d'une situation donnée dans le chevauchement de plusieurs situations simultanées, parmi lesquelles il faut inclure celles qui évoquent le passé ou anticipent l'avenir. Une telle complexité ne pourrait se traduire que par un comportement chaotique si les besoins, les exigences et les aspirations dont l'exilé est le siège ne s'organisaient pas en un ordre de priorité, selon l'importance relative de chacun d'eux.

Cet ordre de priorité varie d'un exilé à un autre en fonction de l'instabilité dans le champ psychologique. En fait, les instabilités qui se produisent dans le champ psychologique déterminent des "tensions" dont les effets sur la perception, la connaissance et l'action se traduisent par une tendance à modifier le champ afin qu'il retrouve une structure plus stable.

On peut alors avancer l'hypothèse suivante : le comportement tend souvent à organiser la stabilité du champ psychologique à des niveaux de plus en plus élevés en corrélation avec sa nouvelle position sociale.

En tenant compte de cette hypothèse, on peut estimer qu'il existe une mise à jour permanente de la mémoire pour laquelle sont possibles plusieurs modèles d'explications sociologiques liés au style de vie des exilés dans le processus de resocialisation.

Ce processus est influencé par plusieurs facteurs, notamment par les caractéristiques personnelles, par le délai plus ou moins long pour l'obtention de la carte de réfugié, par les raisons profondes de l'exil et, enfin, par le degré de réceptivité de la société hôte, lequel dépend largement de la politique d'immigration pratiquée par cette société.

Les mémoires des exilés sont, par conséquent, confrontées aux différents modes d'adaptation en fonction des choix réalisés par les exilés et qui reflètent la trajectoire et le parcours de chacun d'eux.

Nous en avançons trois, dans la limite de notre recherche.

1. La mémoire liée à l'intégration

Par définition, l'intégration²⁵⁸ est un processus plus ou moins long grâce auquel un ou plusieurs individus, vivant dans une société étrangère, manifestent leur volonté de participer à l'édification de l'identité nationale de celle-ci qui, sur le plan économique et social, prend à leur égard toute une série de dispositions propres à atteindre cet objectif. L'intégration suppose le partage d'un certain nombre de valeurs fondamentales et le désir de participer à l'édification d'un ensemble national. Cette volonté partagée n'exclut pas un échange, qui se réalisera avec l'autre culture, d'éléments propres à rapprocher les êtres et les cultures.

Dans le cas des exilés iraniens, le concept de l'intégration est corrélé à certaines notions de base représentant une valeur essentielle comme le peuple, le pays, la religion, la motivation des exilés de faire la politique contre le régime, etc. A titre d'exemple, ce qui ressort des entretiens avec les exilés, c'est leur attachement au pays d'origine, même s'ils ont acquis la nationalité des pays hôtes. Cet attachement ne semble pas à leurs yeux incompatible avec leur implication dans le pays hôte; avec la possession de la langue et de la nationalité française ou allemande et avec la volonté affichée de jouer un rôle de citoyens, autant d'éléments qui constituent à leurs yeux les supports fondamentaux de leur intégration à la société hôte. Néanmoins, revenant à notre problématique, notre étude montre que plus les exilés s'intègrent dans les pays hôtes, moins ils s'occupent de leurs mémoires. Nous allons

²⁵⁸-L'intégration est une notion controversée qui ne correspond pas à une définition précise recouvrant les divergences entre les différentes approches sociologiques. A titre d'exemple, pour G. Kepel, « l'intégration signifie que, par le biais du mélange et du brassage qu'entraînent la fréquentation de l'école, l'accomplissement du service national, le mariage hors du milieu d'origine, l'emploi, etc., les personnes d'origine musulmane sont absorbées, individu après individu, dans la société française ». Cf. Mohand Khellil, *L'intégration des Maghrébins en France*, Paris, Presses Universitaires de France, 1991, p. 52.

l'approfondir en étudiant deux sous-catégories qui ressortent de l'entretien.

1.1. Les exilés réalistes

Le premier groupe de la typologie de notre enquête est constitué par les réfugiés ayant un mode d'intégration réaliste. Il s'agit des gens ayant eu généralement des sentiments profonds pour leur patrie et leur nation, mais auxquels les contraintes de la vie ne laissent pas d'autre choix que de s'adapter à leur nouvel environnement. Juste après leur départ, ils se rendent compte que la « perte » de leur patrie peut devenir définitive et ils essayent alors de créer une forme d'existence de substitution, d'existence alternative. En effet, dès son arrivée, l'exilé est confronté à des difficultés qu'il ne pouvait pas anticiper et qui changent tous ses projets. Au cœur de ce problème se place son statut social par rapport à ce qu'il faisait en Iran : par exemple, il doit chercher un métier qu'il ne pensait pas exercer au moment de son départ d'Iran.

Étudions par exemple le parcours de l'exilé ci-après.

« ...Quelle difficulté as-tu rencontrée pour ton installation ?

Une année et demie après mon arrivée, j'ai constaté que la plupart des Iraniens que je connaissais étaient dans une situation plus ou moins identique à la mienne. Par exemple, vu que je vivais dans une chambre de bonne, j'allais dans les cités de deux universités pour prendre une douche.

Je crois que les deux problèmes essentiels pour un exilé sont le travail et le logement. Bien sûr, la langue française était également un problème mais, étant donné que je maîtrisais la langue anglaise, je n'ai pas eu beaucoup de difficultés dans ma communication avec les autres »²⁵⁹.

En examinant son itinéraire, on s'aperçoit qu'il y a quatre parcours différents dans sa trajectoire personnelle :

Tout d'abord, fonctionnaire à la mairie ; puis en France, le parcours d'une personne qui veut absolument faire ses études correctement et souhaite, pour cela, se rendre aux Etats-Unis, mais qui échoue faute d'obtention du visa.

²⁵⁹ - Entretien 5, Paris, le 03.09.2002.

Sociologie d'une mémoire déchirée

Ensuite, il entre dans une organisation de gauche pendant sept ans comme activiste révolutionnaire, mais il la quitte.

Enfin, il abandonne ses activités politiques, devient chauffeur de taxi et entre dans un cycle de vie quotidienne qui ne lui permet pas de faire de la politique ni de s'occuper de sa mémoire.

Cette étude montre que la tentative pour mettre en place une solution de remplacement satisfaisante par rapport à la vie antérieure prend, dans la plupart des cas, au moins cinq ans pour ceux qui veulent s'installer pour la première fois dans les pays hôtes. Même si l'exilé est matériellement installé dans son nouveau pays, il peut toujours mentalement rester un exilé, comme le notent certaines études : « après cinq ans d'exil, beaucoup seront aigris et aliénés, beaucoup survivront juste, assez acculturés pour fonctionner, mais loin d'être assimilés ou intégrés »²⁶⁰.

La solution choisie par l'exilé pour résoudre les problèmes classiques (langue, travail, logement, etc.) passe par ses adaptations à certaines valeurs et certaines normes des pays hôtes ; cela influence ses centres d'intérêt et se répercute sur sa mémoire et ses regards sur le passé.

En fait, le style de vie choisi par les exilés réalistes pour concilier leur passé militant et leur présent ou avenir peut être schématisé par les éléments qui constituent la troisième problématique : l'exilé est attiré par son pays d'origine, mais aussi par son pays d'accueil. De ce fait, il ne souhaite plus faire de la politique 24 sur 24 comme auparavant mais il garde, dans certains cas, des relations avec sa famille politique. La plupart du temps, ces exilés ont abandonné les idéologies du passé et essaient progressivement de faire partie intégrante de la classe aisée du pays hôte (fêter Noël, prendre l'habitude d'aller en vacances, etc.) tout en commémorant certaines fêtes et cérémonies typiques iraniennes et en écoutant de temps à autre la radio étrangère qui diffuse des informations sur l'Iran (RFI, BBC, *Azade*) mais ils ne s'occupent pas de leurs mémoires.

Parmi les exilés réalistes, certains vont encore plus loin, à savoir, qu'ils ne s'intéressent plus à leur pays d'origine mais uniquement au pays d'accueil.

²⁶⁰-E.K. Kunz, Les réfugiés en exode : les modèles kinetics et les formes de déplacement, *International Migration*, op. cit., p.155.

1.2. Les assimilistes

Par définition, l'assimilation est le « processus par lequel une minorité sociale ou ethnique (souvent caractérisée par un niveau économique inférieur) adopte les valeurs dominantes et les comportements traditionnels de la société dans laquelle elle s'insère et avec laquelle elle finit par fusionner »²⁶¹. D'après notre enquête, le processus d'assimilation commence pour les exilés iraniens après l'assignation de la carte de réfugié politique. Mais la démarche ne s'arrête pas là, elle se poursuit et s'approfondit, c'est-à-dire que l'exilé cherche à renoncer à ses identités et même à ses racines en s'accrochant petit à petit à la culture du pays d'accueil. C'est ce que nous constatons dans le témoignage de Maryam, née en 1962, exilée depuis 1982 à Paris, militante des Moudjahédines du peuple (2 ans), mariée, deux enfants, fonctionnaire dans une mairie.

« ...Tu sais, dès mon arrivée j'avais l'impression que ma venue ici n'était désirée par personne. Cela me gênait beaucoup culturellement. Je pensais que j'avais tapé à la porte d'un citoyen français sans y être invitée et que, malgré tout, celui-ci a ouvert la porte et que j'ai été accueillie chez lui. De là, je me suis rendue compte que je devais faire mes preuves afin que mon hôte soit satisfait. Je devais m'adapter à la culture de mon hôte et il ne fallait pas attendre des Français qu'ils s'adaptent à moi. C'est un élément très important. Cela ne signifie pas que je doive prendre la totalité de leur culture puisque je ne suis pas chez moi. J'ai essayé de maîtriser leur langue : j'ai communiqué avec eux, j'ai pris des activités partout où je le pouvais. Je voulais payer mes impôts comme les citoyens français. Dans mes relations j'ai montré que je méritais d'être acceptée dans la société française. Bref je voulais prouver que je ne me suis pas installée dans leur dos ! Je ne suis pas venue en France pour être aidée mais j'ai tout fait pour devenir une vraie Française et pour m'intégrer totalement au pays... »²⁶².

Comme nous le voyons, elle considère que son séjour ici n'a pas été désiré par le pays d'accueil, ce qui l'oblige à fournir des efforts considérables pour être assimilée. Ses références sont toujours établies par rapport à un Français ou une Française et, de ce fait, s'assimiler à l'autre revient donc à le comparer à soi, à le rapprocher de soi afin de

²⁶¹-Mohand Khellil, *L'intégration des Maghrébins en France*, op. cit., p.40.

²⁶²- Entretien 7, Paris, le 08.09.2002.

se convertir à lui, à ses idées, à sa manière d'être de sorte que l'autre la considère enfin semblable à lui.

Ce processus d'assimilation, dans le cas de Maryam, démarre avant tout par sa carrière, avec l'objectif de montrer qu'elle est à la hauteur de l'attente de son entreprise. Il s'agit alors d'un effort de longue haleine qui nécessite le franchissement d'un certain nombre de paliers successifs pour aboutir enfin à l'incorporation des éléments étrangers dans une société donnée.

D'un point de vue sociologique, la notion de nombre de paliers nous intéresse dans la mesure où elle reflète les différentes séquences de la vie des exilés. Autrement dit, à travers les différents carrefours qu'il rencontre sur sa trajectoire dans le pays hôte, l'exilé s'assimile petit à petit à certaines valeurs. Cependant, les trajectoires de ces types d'exilés montrent que, sur le plan politique au bout d'un certain temps, la première chose à laquelle ils ont été confrontés était l'abandon de leur activité politique relative à l'Iran et, en corollaire, leur engagement politique au sein de la société française ; cette orientation les différencie totalement des exilés réalistes qui ont choisi le modèle d'intégration tout en gardant leur centre d'activité politique sur l'Iran.

Cette répulsion à faire de la politique pour son pays a été exprimée clairement par Nasrine dans ses témoignages.

« ...En ce qui concerne mes activités politiques, nous avons eu deux ou trois rassemblements avec mes camarades. Mais après quelque temps, j'ai compris que je ne pouvais pas faire de la politique pour l'Iran à partir de l'étranger ; c'est impossible. Quand on est en France il faut absolument vivre ici et non en Iran et cela nous oblige à maîtriser la langue française... »²⁶³.

Dans cette perspective se pose la question de la capacité d'une société à assimiler, et jusqu'à quel point, un exilé appartenant à un groupe social ou ethnique qui serait différent d'elle. De toute façon, une société ne saurait décider seule de l'assimilation d'un groupe d'individus : comme l'intégration, l'assimilation est un jeu à deux acteurs dans lequel le sujet ou le groupe à assimiler ne doit pas rester passif²⁶⁴. Nous sommes en présence de deux parties concernées : l'une, celle qui assimile, doit présenter certaines capacités (limitées par

²⁶³-Entretien 1, Paris, le 06.08.2002.

²⁶⁴-Mohand Khellil, *L'intégration des Maghrébins en France*, op. cit., p. 42.

définition) pour le faire, au besoin en imposant un certain nombre de critères ; l'autre, celle qui doit ou veut s'assimiler, devra de son côté accomplir un certain nombre de démarches, remplir un certain nombre de conditions souvent fixées par la société d'accueil. Mais s'agissant d'un phénomène social et non pas seulement d'une conception juridique, il paraît difficile d'énumérer *a priori* les conditions de l'assimilation. Toutefois, nous pensons que la logique de la situation oblige l'exilé à faire un choix plus poussé vers la culture dominante dans la mesure où son ascension sociale dépend largement du niveau de son assimilation. Il est intéressant de noter que ce processus d'assimilation pousse même les individus à entrer dans les partis politiques du pays d'accueil pour mieux élargir leurs capitaux sociaux. On aborde alors la problématique du clientélisme à laquelle j'ai été confronté à plusieurs reprises dans mes entretiens.

Cette logique du clientélisme marche bien dans une société touchée par le chômage, comme l'analyse du discours des hommes politiques et l'étude des comportements de l'homme de la rue en fournissent des preuves. Il est certain que pour l'homme de la rue, censé être ce grand homme culturellement supérieur auquel l'exilé doit se comparer, c'est au candidat à l'assimilation de faire l'ensemble du chemin : « il doit être comme nous, penser comme nous, boire et manger comme tout le monde »²⁶⁵. Il doit donc épouser les us et coutumes du pays d'accueil et, *a contrario*, renoncer aux aspects les plus voyants de sa culture d'origine, ceux qui le font paraître différent.

Par ailleurs, l'assimilation suppose la dilution dans la société d'accueil et c'est ce reniement qui freine l'entretien de la mémoire. Car l'assimilation suppose que l'étranger abandonne les caractéristiques nationales de sa communauté pour se fondre dans un modèle français. Renoncer à ses origines, à sa religion (même virtuelle) va mettre des individus dans un milieu qui n'est pas forcément iranien et, de ce fait, la mémoire ne peut pas resurgir car le groupe qui avait entouré la formation de la mémoire n'existe plus, pour reprendre la problématique halbwachsienne.

En conséquence, sur un plan plus général et compte tenu de ce qui précède, l'assimilation et l'intégration telles que nous venons de les étudier doivent être analysées non plus comme une tendance favorable

²⁶⁵-Mohand Khellil, *L'intégration des Maghrébins en France*, op. cit., p. 43.

à l'entretien de la mémoire chez les exilés iraniens mais comme le résultat d'une série d'actions ayant conduit des individus à renoncer à leur culture d'origine pour adopter consécutivement les mœurs et coutumes du pays d'accueil, par définition, différentes des leurs. Cela exige une rupture relative avec les traditions de la communauté d'origine, ce qui revient à dissiper progressivement la mémoire des individus car les nouveaux cadres sociaux ne sont pas compatibles avec leur mémoire.

Par conséquent, il me semble que la mémoire des exilés liée au modèle de l'intégration qu'ils choisissent, présente, dans un premier temps, un éventail de possibilités de resocialisation et d'apprentissage devant permettre de se mouvoir avec aisance dans la société hôte. Mais au fur et à mesure que le temps passe, pour réussir son intégration, l'exilé doit se conformer aux modèles de la société d'accueil, ce qui nous permet de penser que le degré de cette conformité peut atteindre un point tel que l'exilé se trouve dépouillé de sa propre culture; l'intégration peut alors s'analyser en termes de rupture conduisant l'exilé à abandonner progressivement, au bout de plusieurs années, toute référence à sa culture d'origine : on considère alors que l'intégration et l'assimilation sont les modèles qui rongent dans le temps la mémoire des individus. Cependant, notre étude montre qu'il existe des individus qui veulent s'intégrer seulement de façon partielle afin de continuer à entretenir leur mémoire ; c'est le point que nous allons développer maintenant.

2. La mémoire liée à une insertion minimum

Différente des deux catégories précédentes d'exilés (exilés réalistes et exilés se voulant assimilés) "qui tournent le dos" à la société d'origine et trouvent leur épanouissement dans une vie influencée par les valeurs dominantes du pays hôte, il existe une autre catégorie formée d'exilés peu intéressés par les pays hôtes et qui mettent toute leur énergie à préparer une révolution susceptible de changer le régime et la société de leur pays. De tels activistes révolutionnaires sont habituellement des "outsiders", qui, une fois en exil, peuvent se rallier à des causes révolutionnaires. Les exilés de cette catégorie défendent le fait que, malgré leur adoption des aspects positifs de la culture occidentale, ils ne se sentent en aucune manière devenir un maillon du système

européen en Allemagne ou en France. Cette catégorie se subdivise en sept sous-groupes.

Les "néo-gauches"

Les nationaux-religieux

Les entrepreneurs individuels

Les personnes âgées

Les activistes révolutionnaires

Les royalistes engagés

Les Moudjahédines du peuple

Dans ce paragraphe, et dans les limites imparties à ce livre, nous allons étudier plus particulièrement les "néo-gauches" et les Moudjahédines du peuple.

Les "néo-gauches"

Le cas précédent a étudié la mémoire d'exilés ne faisant plus de politique et délaissant totalement la thématique de leur mémoire. Nous allons maintenant nous intéresser à des individus qui font occasionnellement de la politique mais ont du mal à entretenir leurs mémoires. Différents degrés d'engagement politique peuvent être distingués en fonction des critères propres aux exilés politiques, de l'activiste politique cohérent, conscient, pleinement engagé, jusqu'à l'exilé politique peu motivé et actif de façon très ponctuelle. Dans notre enquête, nous avons naturellement pris en compte le niveau d'engagement politique des exilés car leur statut oscille entre celui d'exilés politiques et celui d'autres formes d'expatriés. La distinction entre les exilés politiques les plus actifs et les cas limites d'engagement est de la plus grande importance pour une étude générale sur l'activité politique des exilés et permet d'identifier deux groupes d'exilés en fonction de leur rôle, soit actif, soit potentiel, dans les entreprises d'activité politique.

Nous pouvons distinguer les activités des organisations révolutionnaires et celles des groupes réformistes. Bien que les deux formes d'organisations cherchent à réaliser un changement dans l'ordre social et politique de leur pays origine, les effets de leurs objectifs et de leur tactique diffèrent significativement.

Les organisations révolutionnaires s'efforcent de renverser et de remplacer le régime en place et essaient habituellement de reconstruire l'ordre social entier.

Sociologie d'une mémoire déchirée

Les organisations réformistes, quant à elles, font seulement des revendications partielles. Elles protestent en général contre des politiques spécifiques et des formes d'administration de l'Etat tout en acceptant les principes de base de l'ordre social et politique à l'intérieur de leur pays²⁶⁶.

L'exemple emblématique de ces activités réformistes en exil est formé par la gauche modérée qui a évolué au fur et à mesure que le régime s'est stabilisé en Iran et qui s'est mise à critiquer ses propres idées. C'est une gauche qui croit au marxisme, même après l'effondrement de l'Union soviétique, mais qui s'oppose catégoriquement à la dictature du prolétariat et au stalinisme. Cette évolution et cette autocritique sont très intéressantes dans le contexte iranien dans la mesure où chacun a du mal à défendre ses propres idées sans être blessé par les autres ; autrement dit, ce changement et cette autocritique coïncident parfois avec une manière péjorative de considérer l'individu, assimilé alors à un traître.

En effet dans le processus de resocialisation de ces individus, on s'aperçoit qu'il y a un changement profond de la pensée : rejet de la dictature du prolétariat, souhait de devenir un social-démocrate, rejet de l'idée révolutionnaire et adoption de la gauche démocrate et réformiste. Ces changements méritent d'être développés sociologiquement car ils ont un rapport avec la façon dont les individus s'occupent de leurs mémoires.

En fait, lorsqu'on fait une étude sur le processus de politisation de ces exilés depuis leur départ d'Iran, on soulève la problématique d'une socialisation inachevée, dans la mesure où la socialisation est incomplète et où les contenus qu'elle intériorise affrontent continuellement la menace pesant sur leur réalisation subjective.

Chaque société viable doit développer des procédures de conservation de la réalité de façon à sauvegarder une certaine symétrie entre la réalité objective et la réalité subjective²⁶⁷. Mais le caractère plus « artificiel » de la socialisation secondaire de ces exilés rend leur réalité subjective plus vulnérable face à la nouvelle réalité dans les

²⁶⁶-Y. Shain, Y., Who is a political exile ? , *International Migration*, vol. 26, N°4, 1988, p. 395.

²⁶⁷-P. Berger, T. Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, 2003, p. 202.

pays hôtes, non pas parce qu'elle est considérée comme pré-donnée ou perçue comme moins réelle dans la vie quotidienne, mais parce que cette réalité est moins profondément enracinée dans la conscience et donc plus susceptible de changement. A titre d'exemple, le paradis du socialisme, qui était lié à l'idéologie de l'ex-Union soviétique acquise au cours du processus de politisation de ces exilés, est considéré comme une réalité subjective forte avant qu'elle ne s'évanouisse après l'installation de l'exilé en Russie. Cela a été le cas pour une partie des exilés de notre enquête ayant tenté de quitter l'Iran par la frontière du nord du pays et qui ont pris un refuge provisoire en ex-Union soviétique entre 1982 et 1985.

Un autre aspect particulier de cette confrontation est celui du passage de la réalité subjective à la nouvelle réalité des pays hôtes se manifestant sur le plan culturel. Par exemple, l'interdit de la nudité, qui est lié à un sentiment de honte intériorisé au cours de la socialisation primaire, tout comme les canons sociaux de l'habillement en fonction des différentes situations qui sont acquis au cours de la socialisation secondaire, sont considérés comme pré-donnés dans la vie quotidienne. Aussi longtemps qu'ils ne sont pas défiés socialement, ils ne constituent pas un problème pour l'individu²⁶⁸. Mais en exil, dans les pays occidentaux, le défi constitue une menace pour l'exilé dans la mesure où les choses ne se présentent pas de la même manière. Dès lors, un changement relativement mineur dans la définition subjective de la réalité s'impose à l'exilé : ce changement reste effectivement mineur pour un exilé qui considère maintenant comme pré-donné le fait de voir dans la rue une femme habillée autrement que ce qu'il avait l'habitude de voir en Iran, à savoir une femme entièrement couverte.

Mais un bouleversement beaucoup plus drastique serait évidemment nécessaire s'il estimait comme pré-donné le fait qu'une partie de ses idées soit considérée comme rétrograde et démodée. Le premier changement pourrait être socialement intériorisé par une fréquentation progressive des nouveaux milieux sociaux. Le second changement, par contre, devrait entraîner une révolution sociale dans le milieu de l'individu ; il devrait être subjectivement appréhendé comme une transformation profonde, probablement après une résistance initiale

²⁶⁸-P. Berger, T. Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, op. cit., p.202.

intense²⁶⁹. La confrontation de ces deux réalités sous une forme de résistance par rapport à la culture dominante varie d'un exilé à l'autre. Cependant, quel que soit le changement de la subjectivité de ces individus, le socle commun de ces personnes est constitué par la distance prise avec le parti politique d'avant l'exil. À la recherche de sa véritable identité sociale, ce type d'exilé abandonne provisoirement sa position au sein de son parti politique pour un processus de resocialisation.

Nous observons cette confrontation tout particulièrement pour Abdollah, né en 1951, exilé depuis 1988 à Cologne en Allemagne, un des responsables des *Fédâ'iyâns*, les majoritaires, marié, deux enfants, informaticien.

« ... Lorsque je suis venu à Berlin en 1988, je me suis confronté à deux problèmes. La première chose que j'ai comprise c'est qu'un changement à court terme en Iran était impossible. La deuxième chose, c'était la prise de conscience que les jeunes acteurs *Fédâ'iyâns* étaient devenus des dirigeants politiques du Mouvement des *Fédâ'iyâns* avant qu'ils n'aient vécu une vie sociale. C'est une caractéristique de la génération des *Fédâ'iyâns*. En 1988, j'ai beaucoup réfléchi sur ma personnalité et je me suis demandé : qui suis-je ? Je vous donne un exemple : un camarade de notre bureau politique, M. N. A. qui s'est exilé en Suède, m'a raconté que dans son entretien avec le service d'immigration, en réponse à une question concernant son métier en Iran, il était très perturbé car il était seulement dirigeant des *Fédâ'iyâns* et rien d'autre ; il n'avait ni métier, ni identité sociale ; être le dirigeant d'un parti ne constitue pas une identité sociale. Dans la société, il existe beaucoup de jobs, mais lui n'avait aucun métier du tout.

De même, lorsque j'ai fait un bilan de compétences dans ma vie passée, je me suis rendu compte que je n'étais rien du tout car, si j'étais éliminé du rang de la direction, je n'avais aucune identité sociale. En 1988, pendant six mois, j'ai été plongé dans une crise d'identité à une époque où se passait une discussion violente au sein de la direction. A ce stade, j'ai compris que si je voulais faire des activités sociales d'une manière honnête il fallait que je sois un homme indépendant et autonome hors

²⁶⁹-P. Berger et T. Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, op. cit., p.202.

de ma position officielle héritée de ma formation politique. Autrement dit, il fallait que je me présente désormais avec mon capital social en fonction de ma personnalité, de mes moyens et mes bilans de compétence et non pas en tant que dirigeant de tel parti politique »²⁷⁰.

Cet interviewé a compris qu'il avait été parachuté en position de leader alors qu'il n'avait pas, par lui-même, d'identité indépendante construite dans un processus social cohérent. Cette problématique est identique à celle rencontrée dans tous les mouvements ayant eu le modèle du centralisme-démocratique qui a émergé dans la société iranienne à partir des années 1960. Le processus de resocialisation a été l'occasion d'une prise de distance avec son propre passé et a favorisé le développement de la critique. De là, l'abandon du militantisme professionnel; l'exilé a alors essayé de trouver un équilibre entre la vie quotidienne normale et la vie politique, même s'il estime que la conciliation entre les deux est très difficile. En conséquence, faire de la politique pour lui n'a plus le même sens qu'auparavant : le passage d'une activité politique de niveau professionnel à une activité politique à temps partiel est le résultat de ce processus qui impose à l'exilé une nouvelle adaptation qui influe elle-même sur la mémoire. On s'aperçoit en effet que certains types d'action politique donnent un nouveau sens à la mémoire des exilés avec, notamment, un glissement de la mémoire vers des idées et des débats qui concernent la vie présente aux dépens de la commémoration des événements du passé.

Prenons l'exemple de l'« Association iranienne pour le dialogue et la démocratie ». Cette association n'est pas explicitement tournée vers le travail de mémoire et elle a essayé de créer un espace social pour rassembler les différents courants de pensée en des réunions mensuelles qui abordent les différentes problématiques sur l'Iran. Les fondateurs de cette association sont partis de la problématique de concepts touchant leurs mémoires comme la tolérance, la société civile, la lutte armée, la violence, etc., pour fonder une association qui puisse rassembler les différentes tendances politiques des exilés. Voici le témoignage d'un membre fondateur, Sâssân, né en 1959, exilé depuis 1984 à Paris, gauche réformiste, divorcé, un enfant, maître de conférences :

²⁷⁰-Entretien 32, Cologne le 23.03.2003.

« ...Par exemple, pour vous faire comprendre ce que c'est de faire de la politique à ma façon, nous avons créé une association de dialogue pour la démocratie en Iran il y a six ans. Nous avons réfléchi sur notre histoire, avec un regard nouveau et différent. Pourquoi à chaque occasion on échoue, on ne parvient pas à établir la démocratie, avoir vraiment un pays démocratique ? Nous avons pensé que certaines convictions sont restées dans notre histoire sans aucun changement. J'ai commencé à discuter avec les gens qui ont eu la même sensibilité politique ou qui sont proches de moi. J'ai constaté que chez les autres on voyait une évolution significative. Puis j'ai eu des discussions avec les gens qui ne faisaient pas partie des militants politiques. En fait, il s'agissait d'intellectuels qui voyaient les choses avec une plus grande distance. C'est-à-dire ne pas être engagé directement et très militant dans le mouvement, mais essayer de réfléchir et d'avoir quelques pensées politiques avant de se lancer dans les actes. Par exemple, en discutant avec un ami, qui fait partie du mouvement d'extrême gauche, je lui disais : « Quand vous dites "mort à la République islamique", en quelque sorte vous participez, vous contribuez à la reproduction de la même culture. Car la mort c'est la violence. Vous tuez, ils vont vous tuer. Ils répondent de la même façon. ». Il ne faut pas qu'on fasse la même chose. Il faut qu'on invente et il faut qu'on institue la nouvelle culture. Ce débat, c'était avant l'arrivée au pouvoir de Khatami.

Cette association, pour moi, c'était une expérience de dialogue car les autres disaient que le dialogue est impossible entre les Iraniens tant qu'ils sont dans les différents courants politiques, car chaque courant politique représente un monde fermé qui ne communique pas avec les autres. On était allé chercher deux ou trois courants pour cette association. C'était la gauche modérée plus trois courants nationaux-religieux. Nous sommes également allés chercher les gens de la société civile. Nous étions environ 50 dès le début. C'était un exercice de la démocratie. Ce n'était pas vraiment un truc pour l'Iran directement.

Le but c'était d'accepter les autres, de tolérer les autres, les gens qui n'acceptent pas la violence et les gens qui arrivent à s'exprimer devant les autres sans être blessés. Donc c'était une expérience nouvelle. Tout le monde disait : cette association va durer six mois, c'est impossible de rester ensemble. J'avoue que c'est une expérience assez dure. J'ai compris que les ambitions personnelles peuvent jouer. Par exemple, il y a ceux qui disent : moi, chef, etc. Cette expérience m'a montré que le

marxisme, c'était censé être pour le peuple mais on a appris que même à l'intérieur de chaque mouvement, il y avait des trucs personnels très forts... »²⁷¹.

La création d'un espace social par cette association constitue une initiative importante pour certains exilés qui acquièrent ainsi un regard critique sur leur passé mais elle n'est pas en mesure de créer un cadre collectif adapté à la remémoration des événements pour tous les exilés iraniens ; son action reste donc limitée et on constate que la mémoire se déplace vers des thématiques qui dépendent des choix des exilés dans le pays d'accueil.

Il faut cependant signaler que cette association n'est pas un phénomène isolé, puisque nous avons repéré plus d'une dizaine de groupements de ce type, tant à Cologne qu'à Paris. En l'absence d'un cadre collectif homogène de la mémoire, ces associations essaient d'organiser des réunions mensuelles sur des thématiques variées relatives à l'Iran. Mais elles souffrent toutes de ce manque d'espace collectif par rapport aux canaux des représentants dominants.

Prenons comme exemple la commémoration de la répression du 20 juin 1981, célébrée à Paris le 24 juin 2006, par le bureau de l'ancien Président de la République d'Iran, A. Bani Sadr. La cérémonie a commencé à partir de 19 heures et la salle avait été décorée avec des photos de trois membres du bureau de la présidence lors de la présidentielle à Téhéran, c'est-à-dire H. Navvabe Safavi, R. Sadrol Hefazi et M. Manuchehri, tous trois ayant été exécutés par le régime en 1981, suite à l'exil d'A. Bani Sadr. Sur le côté droit de la salle, était accrochée la photo d'A. Bani Sadr qui n'était pas présent. 150 à 200 personnes assistaient à la cérémonie et reflétaient les tendances des nationaux-religieux, de la gauche modérée et des mossaddeghistes²⁷² ; mais la tendance gauche radicale, les Moudjahédines du peuple et les royalistes n'étaient pratiquement pas représentés. Les intervenants choisis étaient tous des personnes ayant participé activement aux événements commémorés et appartenant à la ligne politique de Bani Sadr : leurs témoignages cherchaient à légitimer la position de celui-ci

²⁷¹-Entretien 26, Paris, 04.12.2002.

²⁷²-Mossadegh avait été le Premier Ministre d'Iran renversé par un coup d'Etat militaire fomenté par la CIA en août 1953.

dans son conflit avec Khomeiny à Téhéran ainsi que les positions politiques qu'il avait prises en exil.

Là, on observe que la mémoire est devenue un enjeu politique destiné en l'occurrence à appuyer la position de l'ancien président, elle est devenue une mémoire militante au service de l'affirmation de l'identité de la tendance politique représentée par Bani Sadr. La stratégie mémorielle de la cérémonie reposait en effet sur la perception d'événements évoqués par les témoignages d'un engagement authentique pour le retour de la démocratie en Iran qui sera réalisé par A. Bani Sadr. En fait, la mémoire où puise l'histoire qui l'alimente à son tour, ne cherche à sauver le passé que pour servir au présent et à l'avenir. Bien que nous ayons observé une structure de commémoration pour un événement controversé de l'histoire contemporaine de l'Iran, celui du 20 juin 1981, nous ne pouvons pas conclure à l'existence d'une mémoire collective chez tous les exilés iraniens, compte tenu du nombre limité de participants à cette cérémonie²⁷³.

Cet aspect de la stratégie mémorielle est fréquent chez les exilés iraniens : en l'absence d'un cadre collectif mémoriel, chaque tendance politique tente d'utiliser la mémoire pour ses intérêts politiques en exil. Dans les pages qui suivent nous allons étudier un autre cas, celui des Moudjahédines du peuple, et montrer une autre stratégie mémorielle établie en fonction d'enjeux personnels.

3. La mémoire liée à la vie communautaire

Contrairement aux différents modèles d'adaptation étudiés dans les pages précédentes concernant des exilés ayant trouvé un accomplissement dans une nouvelle vie influencée par les valeurs dominantes du pays hôte, d'autres modèles sont relatifs à des exilés, "auto-aliénés", qui mettent toute leur énergie à préparer une révolution susceptible de changer la République islamique et la société de leur

²⁷³-Pour une étude comparative de la stratégie mémorielle, il est intéressant d'analyser la position de Nicolas Sarkozy utilisant Guy Môquet pour l'instrumentalisation de l'histoire et de la mémoire. Le nouveau président, en se servant de cette figure emblématique de la résistance française de la gauche, a tenté de cautionner sa politique d'ouverture : Cf., *Libération*, Le pouvoir et l'histoire, Paris, 19 octobre 2007, pp. 4 et 5.

pays d'origine. L'exemple emblématique de ce profil est représenté par les Moudjahédines du peuple²⁷⁴. D'après certains sociologues, de tels activistes révolutionnaires sont habituellement des personnes obsédées par leur idéologie, qui consacrent leur vie à des causes révolutionnaires et dont la priorité est l'activité politique à laquelle ils pensent sans cesse²⁷⁵.

En fait, cette catégorie est formée d'exilés qui agissent politiquement en vue de changer le gouvernement de leur pays d'origine et qui montrent une grande fermeté de conviction, d'autant plus que leur opposition à la situation politique et sociale de leur pays est partagée par une partie de leurs compatriotes. S'identifiant avec enthousiasme à la nation, mais pas au gouvernement, ils refusent de reconnaître la possibilité que leur exil soit permanent et conçoivent leur séjour à l'étranger comme une mission historique : ils se sentent responsables de ceux restés là-bas et éprouvent même un sentiment de culpabilité envers eux. Ils mobilisent leur énergie pour préparer une révolution qui changera le gouvernement et le style de vie de leur propre pays et sont, selon Kunz, « les fondateurs de l'utopie »²⁷⁶.

La question qui se pose est de savoir comment un groupe politique montrant un tel niveau d'engagement peut concilier la problématique de la resocialisation de ses membres avec ses activités politiques professionnelles.

En effet, les Moudjahédines ont choisi, dès le début de leur exil en Occident, un modèle de séjour qui ne leur a pas permis de s'intégrer dans la société hôte, ce qui a entraîné des conséquences pénibles pour ceux qui ont ensuite quitté le parti et abandonné la stratégie mémorielle de cette organisation, situation qu'il faut maintenant développer et analyser.

²⁷⁴-Ils se situent dans la lignée des exilés du vingtième siècle comme les organisations en exil des antifascistes italiens, des Allemands antinazis, des républicains espagnols, des Français antinazis, des antibolcheviks russes, etc. Ils se considèrent comme des révolutionnaires responsables voulant renverser le régime khomeyniste. Kazem Radjavi, *La Révolution iranienne et les Moudjahédines*, op. cit. pp.152-170.

²⁷⁵-Egon F. Kunz, The analytic Framework, Exile and resettlement: refugee theory, *Revue IMR* volume.15 N°1, pp. 42-51.

²⁷⁶-*Ibid*, p.50.

En fait, le concept d'habitus, emprunté à P. Bourdieu, peut être mobilisé pour expliquer l'emprise de certaines organisations sur la vie de leurs membres et, au-delà, sur leur vie d'exilé²⁷⁷. On peut faire la distinction entre deux types d'organisation, selon que le fonctionnement repose sur le simple octroi de positions aux membres ou sur le partage de dispositions ancrées dans les habitus eux-mêmes. Dans le cas iranien, nous pouvons émettre l'hypothèse que cette différence entre logique des positions et logique des dispositions, permet d'expliquer par exemple le contraste entre la « démarche » de certains partis politiques iraniens et celle des Moudjahédines du peuple. L'organisation des Moudjahédines se distingue en effet d'autres structures en ce que ses membres partagent des dispositions et ont créé une communauté d'habitus qui va bien au-delà de la simple activité politique et des institutions organisationnelles. Il est possible de considérer cette structure comme un archétype d'organisation reposant sur une communauté d'habitus. De fait, au-delà de la relative « tenue » des Moudjahédines lors de la révolution iranienne, les membres de cette organisation tendent à conserver des schèmes de comportement acquis lors de cette période qu'ils mettent encore en œuvre dans leur vie d'exilé, ce qui sous-entend qu'ils vivent comme une communauté affective.

Ce modèle de vie a été décrit par certains sociologues²⁷⁸ comme un exemple de cohabitation qui caractérise, d'une part, des immigrés primo arrivants n'ayant pas pu, ou voulu, s'adapter à la société d'accueil et, d'autre part, des immigrés plus anciens qui refusent l'insertion, ou font l'objet d'un rejet, et dont les relations avec la population locale se réduisent aux contacts publics obligés. Le maintien d'une population étrangère dans une situation où les uns et les autres se tolèrent à peine, peut être significatif de la nature des relations entretenues avec la société d'accueil. Dans le contexte actuel, l'Europe, débordant de flux d'exode peut manifester sa volonté de maintenir les étrangers à l'écart pour des raisons économiques et

²⁷⁷-Pierre Bourdieu, *Leçon sur la leçon*, op. cit., pp. 37-45. Cf. aussi, Alain Accardo, *Introduction à une sociologie critique*, op. cit., pp.115-143.

²⁷⁸-Mohand Khellil, *L'intégration des Maghrébins en France*, op. cit., p.58.

sociales, ce qui est applicable à des immigrants économiques et volontaires²⁷⁹.

Néanmoins, dans le cas des Moudjahédines, la cohabitation ne vient pas de la volonté de l'Etat hôte, elle est due au choix des Moudjahédines eux-mêmes dans la mesure où ils ne veulent pas entrer dans la vie active de la société hôte. Autrement dit, il s'agit de la problématique que nous avons déjà évoquée sous le titre "l'exilé est attiré par son pays d'origine, mais pas par son pays d'accueil".

La cohabitation, telle que nous la définissons, peut s'accompagner de tensions politiques entre la république islamique et les Etats ayant accueilli les exilés iraniens dans la mesure où le but du séjour de l'exilé ne plaît ni à son hôte ni, évidemment, au régime iranien²⁸⁰. Mais, sachant qu'ils repartiront un jour chez eux, la société d'accueil peut se montrer tolérante, voire généreuse, envers les exilés qui, de leur côté, peuvent voir alléger le poids de l'exil par la perspective du retour. Ce faisant, les exilés ne « s'investissent » pas dans le pays d'accueil : ils viennent en Europe pour réaliser un objectif et repartent une fois celui-ci atteint. En consentant à s'exiler, les Moudjahédines n'ont pas cherché une qualification professionnelle ou une carrière, leur seul but était d'organiser leur vie pour mieux combattre le régime iranien en place.

Ce modèle de cohabitation ne permet pas aux Moudjahédines d'entrer dans un processus de resocialisation ; cette restriction contribue à créer entre les membres de la structure des liens stables et puissants qui apportent à chacun le réconfort de son « entourage familial politique ». Les individus qui vivent dans ce modèle souffrent moins que les autres au moment de leur arrivée dans le pays hôte mais s'intègrent aussi moins facilement parce que l'intensité des relations ne permet pas à l'individu de « bouger » : ses besoins élémentaires en nourriture, vêtements et habitation sont satisfaits par l'organisation mais l'exilé n'est pas en mesure de s'occuper de son actualisation de soi.

²⁷⁹-*Ibid.*

²⁸⁰-L'arrestation des dirigeants des Moudjahédines du peuple par l'Etat français le 17 juin 2003 dans leur siège social, à Auvers-sur-Oise, en région parisienne, est l'exemple emblématique de cette tension.

Ce processus se distingue clairement dans le témoignage de Behrouz, né en 1959, exilé depuis 1983 à Cologne, militant des Moudjahédines du peuple, marié, un enfant, emploi à mi-temps.

« Lorsque j'ai quitté définitivement ma formation politique en 1992, je suis entré dans une nouvelle phase dans laquelle j'ai commencé à échanger des idées avec mon entourage social et familial librement. Il s'agit d'une relation interpersonnelle qui te permet de t'exprimer sans aucun souci alors que dans une formation politique, cela n'était pas du tout possible.

J'ai revu mon passé avec un œil critique. Il s'agissait d'une réflexion sur le processus de sortie de ma formation politique. J'aurais pu en sortir plus rapidement, mais j'ai traîné et j'ai traîné. En fait, le passage de l'engagement dans un mouvement révolutionnaire à la transformation en un individu indépendant aurait pu se concrétiser longtemps avant. En effet, j'avais des critiques précises envers ma formation politique. Cependant, je les ai ignorées et j'ai défendu ma formation politique en public. Par exemple, je n'étais d'accord ni avec l'idéologie, ni avec la stratégie, ni avec le centralisme. Mais je n'ai pas exposé ma contradiction en public »²⁸¹.

L'entretien montre que le processus de l'adaptation de l'individu dans la nouvelle étape de sa vie n'est pas un processus linéaire dans la mesure où il fait réfléchir l'exilé à certaines pratiques, certaines subjectivités et certaines mémoires ayant été intériorisées au sein de son organisation. Peu à peu, il met, en question l'authenticité de celles-ci en dehors de l'organisation, ce qui déclenche, soit un processus d'analyse critique, soit un processus de reproduction de la représentation officielle donnée par l'organisation. D'où l'émergence de plusieurs niveaux de mémoire en fonction du vécu et de la nouvelle trajectoire de l'individu hors de sa formation politique ; mais ces différentes versions de la mémoire ne sont pas en mesure de prévaloir sur la version officielle de la mémoire martelée par l'organisation.

En conséquence, bien qu'existe au sein de l'organisation un espace collectif pour la mémoire relativement bien structuré, certes limité aux membres et sympathisants des Moudjahédines, les mémoires de ces exilés reflètent, la plupart du temps, la version dominante fortement politisée donnée par le chef historique des Moudjahédines, Massoud

²⁸¹-Entretien 17, Cologne, 25.10.2002.

Radjavi. Les adhérents acceptent la version officielle, soit par conviction -c'est-à-dire qu'ils font de cette approche l'unique et véridique image de leur parti-, soit par défaut -c'est-à-dire, faute de mieux-, et c'est alors une sorte de contrainte qui s'impose à eux pour l'acceptation de la version donnée par les dirigeants de l'organisation.

L'un des caractères fondamentaux du mouvement est précisément cette capacité à aménager l'appartenance à l'organisation en un ensemble où chacun s'identifie à l'autre, non pas comme individu vivant son autonomie et profitant de son indépendance, mais comme membre soudé à un groupe homogène.

Prenons un exemple de stratégie commémorative d'un événement historique au sein de cette organisation : chaque année à l'approche du mois de juin, les Moudjahédines commémorent la répression du 20 juin 1981, à l'instar de ce que nous avons vu précédemment pour le Bureau de A. Bani Sadr. C'est ainsi que le 30 juin 2007, les Moudjahédines ont organisé un meeting à Villepinte au nord de Paris, mobilisant tous leurs sympathisants établis en Occident et rassemblant entre 10000 et 12000 personnes en mémoire de cet événement²⁸². Le salon et le campus étaient décorés des photos des chefs historiques des Moudjahédines, Massoud et Maryam Radjavi ; les participants sont arrivés à partir de 14 heures et Maryam Radjavi elle-même est venue à 17 heures pour une intervention de une heure et demie.

On pouvait noter que les thèmes dominants de la commémoration véhiculaient largement les enjeux politiques actuels : ainsi, la revendication «... Le Droit exige que l'Union européenne, et par conséquent la France, applique l'arrêt de la Cour européenne de Justice et retire le nom des Moudjahédines du peuple d'Iran de la liste du terrorisme... » formait le temps fort de la cérémonie²⁸³. En effet, les Moudjahédines pensent que l'assaut des forces françaises du 17 juin

²⁸²-Le journal « Modjahède » qui est la revue hebdomadaire des Modjahédines, a estimé à 50000 le nombre des participants, mais ce chiffre n'a pas été confirmé par les sources indépendantes. D'après mes entretiens réalisés avec une dizaine de militants qui ont assisté à l'événement, il semblerait qu'une fourchette comprise entre 10000 et 12000 soit plus crédible. Cf. Le journal *Modjahède*, N°859, Paris, le 9 juillet 2007, pp.1-7.

²⁸³-Le journal gratuit *Métro*, Paris, 28 juin 2007, p.3 et cf. aussi le journal *Modjahède*, N°859, op. cit. p. 7.

contre leur siège d'Auvers-sur-Oise était le résultat d'un complot entre le gouvernement français et le régime iranien. De ce fait, depuis 2003, on ne parle pratiquement plus de la commémoration des événements du 20 juin 1981 mais beaucoup plus du 17 juin 2003 ; la cérémonie fait bien ressortir que les Moudjahédines ont réussi à déjouer le complot, que leur mouvement est sain et sauf et que l'organisation continue sa lutte contre le régime iranien malgré ce coup lancé par le gouvernement français ; depuis 2004, les commémorations tournent toutes autour de cet événement de juin 2003.

La mémoire est donc là encore au centre du positionnement politique par rapport aux enjeux majeurs relatifs aux Modjahédines : dans leurs discours, presque tous les intervenants de la cérémonie du 30 juin 2007 ont demandé aux pays européens et aux Etats-Unis d'ôter les Moudjahédines de la liste des organisations terroristes. On voit bien que la mémoire appuie et approuve la distinction que revendiquent les Moudjahédines puisqu'elle est également soumise aux contraintes de la méthode analytique spécifique de cette organisation.

Au total, l'instrumentalisation de la mémoire au service des intérêts politiques en cours est donc flagrante : le constat est évident lorsqu'on compare la commémoration de la répression du 20 juin 1981 chez les deux protagonistes actifs actuels que sont les Moudjahédines du peuple et le Bureau de l'ancien président de la République islamique, A. Bani Sadr. Nous avons montré que les deux commémorations d'un seul événement se déroulent de manière totalement différente en fonction des enjeux politiques actuels. En fait, les deux initiatives proposent un cadre social de remémoration à l'usage d'un groupe d'exilés défini précisément en fonction de son expérience politique lors de la révolution ainsi que le choix de style de vie dans les pays d'accueil.

A la fin de cette section consacrée à la mémoire des exilés en rapport avec le modèle d'intégration qu'ils ont choisi, deux types d'adaptation se dégagent des entretiens.

Selon les études sociologiques générales, deux théories explicatives de l'intégration s'opposent radicalement. La théorie des assimilationnistes, communément considérée comme l'approche "melting pot"²⁸⁴, épouse

²⁸⁴-Le « melting-pot » est un concept qui s'est répandu aux Etats-Unis dans les années 1970 pour évoquer une situation où les personnes de toutes origines se mêlent en seul creuset. Au cours des années 1980/90 le terme s'est raréfié dans les pays

la notion fonctionnaliste de la nécessité pour un nouvel immigrant de s'adapter culturellement afin de survivre dans la société qui l'accueille. Dans cette optique, l'assimilation et l'intégration forment un processus unilinéaire d'adaptation et d'ajustement pour les nouveaux immigrants²⁸⁵. Un peu plus de la moitié de nos exilés interviewés (20 sur 39) correspondent en fait à ce modèle.

Pourtant, notre recherche, à l'instar de certaines études historiques des trois dernières décennies, remet en question le schéma traditionnel de l'assimilation et montre que les groupes ethniques continuent à tenir à leur identité spécifique et à résister à l'assimilation pure²⁸⁶. La seconde théorie, évoquée par les notions d'insertion et de cohabitation -termes utilisés moins fréquemment que ceux d'intégration et assimilation- recouvre la forme d'adaptation de ceux et celles qui recherchent un style de vie opposé à la représentation dominante. En effet, ce que nous retenons ici de ce style de vie, c'est l'idée d'entrelacs impliquant un réseau de relations sociales entre les deux parties concernées par l'insertion et qui se trouveraient dans des "rapports obligés" et complémentaires, tout en respectant les lois élémentaires du pays hôte²⁸⁷. Autrement dit, l'insertion suggère la juxtaposition de deux entités qui ne s'interpénètrent pas. C'est une opération d'incorporation passive avec des communautés différentes vivant les unes à côté des autres, sans qu'il en résulte une dynamique particulière²⁸⁸.

Nous pouvons conclure que l'intégration représente dans un premier temps un large éventail de possibilités de resocialisation et d'apprentissage devant permettre à l'exilé de se mouvoir avec aisance dans la société hôte. Mais, au fur et à mesure que le temps passe, il

européens au profit des concepts d'harmonisation de l'immigration ou d'immigration choisie.

²⁸⁵-Gordon, M., *Assimilation in American life : The Role of Race, Religion and National origins*, New York, Oxford University Press, 1964, pp.10-30.

²⁸⁶-Glazer, N. and D. Moynihan, *Beyond the Melting Pot*, Cambridge, MIT Press, 1970, pp.10-20.

²⁸⁷-Mohand Khellil, *L'intégration des Maghrébins en France*, op. cit., pp. 54-56.

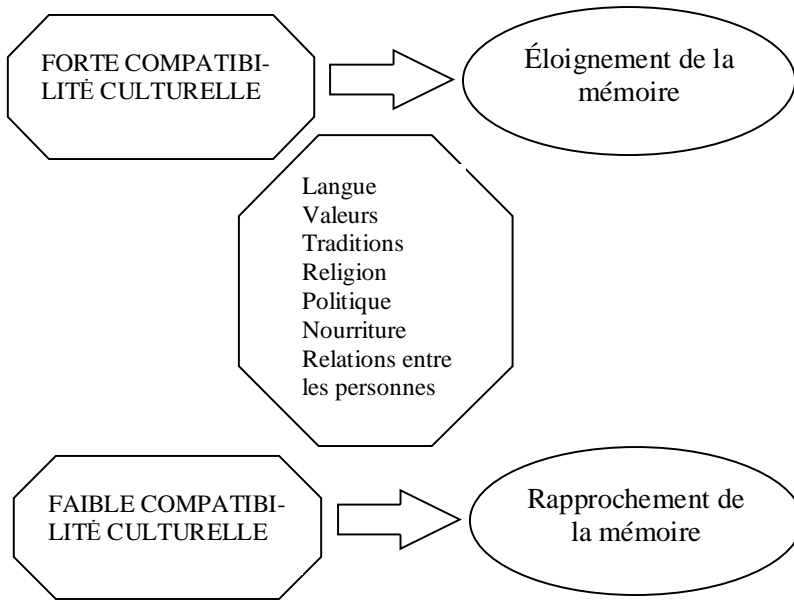
²⁸⁸-Nous ne fondons pas ce modèle avec celui représenté par une partie des immigrants économiques dont le seul but est de gagner de l'argent pour réaliser certains objectifs avec, très souvent, les membres d'une même famille se relayant en France dans le même emploi, voire le même logement, et vivant alternativement en France et dans le pays d'origine. Cf. Abdelmalek Sayad, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Paris, De Boeck, 1997, pp. 14 -70.

doit, pour réussir vraiment son intégration, se conformer de plus en plus étroitement aux schémas de la société d'accueil, ce qui permet de penser que le degré de conformité peut atteindre un point tel que l'exilé se trouve dépouillé de sa propre culture ; l'intégration peut alors s'analyser en termes de rupture conduisant l'exilé à abandonner progressivement, au bout de plusieurs années, toute référence à sa culture d'origine ; aussi peut-on estimer qu'intégration et assimilation constituent des modèles qui érodent la mémoire des individus, ont une influence dissuasive et négative pour l'entretien et la survie d'une mémoire collective et contribuent au déchirement et à l'éclatement de la mémoire.

S'agissant de l'insertion minimale, rappelons que c'est la situation des exilés entretenant des rapports de bon voisinage avec les nationaux tout en gardant une certaine distance par rapport à la culture dominante, par exemple en cherchant « un petit boulot » plutôt qu'un emploi stable. Ces exilés se considèrent comme exilés provisoires et font de la politique contre le régime iranien en place. Ce modèle de style de vie crée un contexte favorable à la construction d'un milieu collectif au sein duquel les exilés peuvent entretenir leur mémoire et les entraîne vers la concrétisation d'une mémoire collective.

Il apparaît donc que le choix d'un modèle d'adaptation peut constituer pour la mémoire, soit un élément négatif, entraînant la « disparition » de cette mémoire, soit un élément positif favorisant sa survie. Cela indique que les diverses tendances politiques des exilés iraniens ont chacune leur propre reconstruction de la mémoire, constatation qui nous amène à présenter un panorama de la mémoire actuelle de ces exilés.

Schéma 2. Les variables sociologiques des pays d'accueil agissant sur la mémoire.



Section 2. Panorama de la mémoire actuelle

Des parutions documentaires relatives à la mémoire des exilés iraniens et touchant à l'historicité de cette mémoire sont disponibles, quoique malaisément accessibles. Compte tenu du cadre de notre étude et de l'objet de notre recherche, nous limiterons la typologie et dégagerons cinq catégories de textes.

Les textes sont étudiés d'après leur forme narrative et non pas selon les qualités des auteurs. La mémoire analysée est la mémoire politique, ce qui sous-entend que les individus parlent en fonction des bénéfices et des préjudices qu'ils peuvent envisager au moment de raconter leur passé ; ils font rarement leur autocritique et rejettent tous leurs maux sur le régime de la République islamique. De plus, en analysant leurs mémoires, on remarque qu'un même événement est interprété différemment par les acteurs ; il ne se dégage donc pas une mémoire collective homogène mais plusieurs mémoires collectives segmentées en fonction de la tendance et de la couleur politique des individus.

Dans la première catégorie entrent les individus qui arrangent et romancent leurs souvenirs, y compris parfois dans une optique commerciale ;

La seconde catégorie intitulée "La production scientifique officielle", est constituée par les travaux produits par les institutions académiques ; elle correspond aux exilés qui organisent leurs souvenirs à partir d'une thématique bien définie ;

La troisième est formée d'ouvrages de grande diffusion et regroupe les narrateurs qui relatent des faits réels à partir de leurs souvenirs, attirent les médias et publient abondamment ;

La quatrième catégorie ensuite, que l'on peut désigner sous l'appellation « Les cahiers de biographie des exécutés », rassemble des enquêtés appartenant à des organisations, des associations, des partis politiques en exil en Europe et qui rédigent les récits biographiques des individus ayant été exécutés par le régime, baptisés "les martyrs pour la voie de la démocratie et de la liberté" ;

La cinquième catégorie enfin, qui pourrait être intitulée "l'art en exil", touche la poésie, la musique, le théâtre, le cinéma engagé et concerne des poètes, musiciens, compositeurs, metteurs en scène, cinéastes et sculpteurs qui essayent, à travers différents supports artistiques, d'exprimer la souffrance et la nostalgie de la diaspora iranienne en exil.

1. Les témoignages

A la première catégorie correspondent uniquement des témoignages individuels. Les livres sont majoritairement publiés en persan et très rarement traduits : il s'agit donc d'une littérature par et pour les réfugiés, sans impact notable sur la société hôte et sur les débats dominants. Plusieurs modèles existent, nous n'en citons que quelques-uns.

1.1. Les témoignages directs

On trouve un nombre important de récits composés par d'anciens prisonniers politiques ayant passé un certain nombre d'années en prison en Iran²⁸⁹. Les narrateurs, qui illustrent la situation des prisonniers dans le monde pénitentiaire du régime de Khomeyni, ont à l'heure actuelle le statut de réfugiés politiques en Europe²⁹⁰. Leurs mémoires, prioritairement rédigées en persan, plus rarement en français ou en anglais, témoignent des conditions de vie extrêmement difficiles des prisonniers politiques iraniens comme le montre cet extrait de la présentation des souvenirs d'une jeune femme :

« En 1981, l'Ayatollah Khomeyni déclenche une vague de répression contre les opposants au régime islamique. Pendant plusieurs années, à la prison d'Evine, on exécute chaque jour une centaine de lycéens, étudiants, militants actifs ou simples suspects. Sept ans plus tard, avec la fin de la guerre Iran-Irak, la répression tourne au massacre et en moins de trois semaines, plusieurs milliers de prisonniers politiques sont mis à mort »²⁹¹.

L'auteur nous livre ici le premier témoignage écrit et paru sur la situation des femmes prisonnières politiques et en décrit l'immuable

²⁸⁹-Notamment dans la prison d'Evine, réservée aux prisonniers politiques, symbole de l'horreur dans la culture iranienne contemporaine. Cette effroyable prison, située sur une colline au nord de Téhéran et édifée à l'époque du Shah, était destinée spécifiquement à l'enfermement des opposants politiques.

²⁹⁰-Sepèhr Farhad, *Goftegohaieh Zend, Les dialogues de prison*, Leipzig, Allemagne, éd. Soboleh, 1999.

²⁹¹-Alizadeh Parvaneh, *Evine, Mémoires d'une Iranienne en prison*», Paris, Editions L'Inventaire, Khâvarân, novembre 2002, p.104.

scénario : arrestation, interrogatoire, torture, justice expéditive et arbitraire, détention dans des conditions inhumaines²⁹².

La majorité de ces mémoires se réfère à la situation des prisonniers politiques dans les mois qui ont suivi la répression brutale de juin 1981²⁹³, période particulièrement difficile dans la vie de ces personnes enfermées pour raison politique²⁹⁴. « Dans les mois qui suivent le 20 juin 1981, les prisons vont se remplir, à tel point que la République islamique tâche d'en construire de nouvelles ou d'agrandir les anciennes, héritées du régime du Shah. De cet héritage proviennent également l'organisation d'un système de police secrète, les méthodes de la chasse aux opposants et les modalités d'exercice des interrogatoires sous la torture »²⁹⁵.

Bien que très riches et intéressants, ces témoignages ne sont pas neutres car chaque narrateur a raconté son passé en essayant, d'une part, de valoriser son courant politique et de lui donner de l'importance et, d'autre part, de minimiser l'action des autres organisations politiques ; on aborde ici la question de la concurrence entre les différents partis, thème sur lequel nous reviendrons en analysant les historiographies partisans.

Moins nombreux sont les récits reflétant la confrontation culturelle du réfugié avec son pays d'accueil²⁹⁶ au début du vécu en exil : les relations entre femmes et hommes, les différentes manières de se vêtir, les manières de se comporter à table et tous les modes culturels surprennent le réfugié qui les évoque dès son premier récit²⁹⁷.

²⁹²-Certains exilés ont essayé d'analyser le système pénitentiaire de la république islamique en se servant de la mémoire des anciens prisonniers politiques. Cf. Dehghani Ashraf, *Dar djedal ba khamoshi, (En conflit avec le silence)*, Cologne, éd. Mortazavi, 2007.

²⁹³-Cette répression a été étudiée dans la première partie.

²⁹⁴-Cf. Par exemple *Ketab Zendan* (mot à mot : *Le livre de prison*) édité par Naser Mohajer, l'Amérique, éd. Noghteh, 1998. Il s'agit d'un livre en deux tomes qui a enregistré les témoignages des anciens prisonniers politiques.

²⁹⁵-Chafigh Chahla, *Le nouvel homme islamiste, La prison politique en Iran*, op. cit., p. 89.

²⁹⁶-Cf. par exemple : Javad. D, *Le soupir de l'ange*, Paris, Editions de l'Aube, 2003.

²⁹⁷-L'exemple emblématique de ce travail est le livre de Abbassi Rouhollah, *Hoviateh mahsour ya mahsour dar hoviat, (A la recherche de l'identité perdue)*, Paris, éd. Abnous, 1996. Cf. également Kader Abdollah, *Le voyage des bouteilles*

Au total, les abondantes productions écrites qui retracent la mémoire des exilés renseignent sur le vécu de l'exil et les capacités de reconstruction des événements historiques éprouvés. Bien qu'elles ne constituent que des fragments d'une mémoire singulière, reflétant le point de vue partiel et partial des acteurs, ces matériaux peuvent être utiles dans notre construction d'objet dans la mesure où ils permettent de replacer les trajectoires du groupe de nos enquêtés dans l'histoire plus large des autres exilés politiques iraniens. Ces écrits permettent de dégager un référentiel commun aux exilés, contribuant à mieux contextualiser les cheminements de nos interviewés. L'ensemble de ces témoignages écrits remplit partiellement le rôle de « supports de mémoire »²⁹⁸.

1.2. Les romans réalistes

Liée aux témoignages directs, une catégorie littéraire fournit elle aussi des ressources pour la reconstruction du passé : ce sont les descriptions des conditions d'exil à partir d'une histoire de fiction à caractère romanesque mais présentant un souci de réalisme authentique²⁹⁹.

Cette littérature, vue sous l'angle de « la littérature de l'exil », traite une gamme de thèmes concernant l'exilé³⁰⁰. Une partie se focalise sur les formes de déplacement des individus lorsqu'ils veulent sortir d'Iran et quitter ce pays clandestinement par les soins d'un passeur³⁰¹. Une autre catégorie privilégie les modifications identitaires qui atteignent les personnes dès le départ du pays d'origine et décrit les souffrances³⁰², les harcèlements et les tentatives des exilés pour tenter

vides, Roman traduit du néerlandais par Anne- Marie de Both-Diez, Paris, Gallimard, 2001.

²⁹⁸-Nous nous sommes inspiré de l'idée de « support de la mémoire » évoqué par l'article de Gobille Boris, *La mémoire à demi-mots. Analyse d'une commémoration impossible*, op. cit., pp. 96-105.

²⁹⁹-Meskoob Shahrokh, *Rouzhâ dar râh, (Sur le chemin des jours)*, Paris, éd. Khavaran, deux tomes, hiver 1979. On peut citer également, Azar Nafisi, *Lire Lotita à Téhéran*, Traduit de l'américain par M. H. Dumas, Paris, Plon, 2004, 468 p.

³⁰⁰-Kian Katozia, *Az Sapideh ta sham, « Khaterat », (De l'aube jusqu'au soir, Les souvenirs)*, Paris, 1999.

³⁰¹-Kafi Hélène, *L'exilée*, Paris, Editions Payot, 1991, pp. 11-49.

³⁰²-Cf. par exemple, Sara Yalda, *Regard persan*, Paris, Grasset & Fasquelle, 2007, 242 p.

de préserver leur identité après le premier pas au-delà de la frontière iranienne.

L'exemple emblématique de ce type de travail est *Gosal* (c'est-à-dire « Rupture »)³⁰³. Il s'agit d'un travail écrit comme un roman narratif l'itinéraire d'un petit groupe de quatre personnes qui quittent l'Iran clandestinement en 1982. Les individus sont arrivés à la frontière entre la Turquie et l'Iran et, au moment où ils veulent franchir cette frontière, il se met à pleuvoir « comme si les pierres tombaient du ciel ! ». L'auteur décrit cette scène comme une étape essentielle dans la trajectoire de ces personnes et la pluie revêt un rôle symbolique dans la mesure où elle peut effacer une partie de leur identité ; cette pluie rappelle qu'en passant la frontière, ceux qui partent vont inévitablement perdre des pans de leur personnalité et leur substituer une autre culture et une autre identité. Cet épisode fictif figure un cas d'école de reconstruction du passé où l'écrivain utilise sa liberté narrative pour exprimer l'intensité dramatique d'une épreuve archétypique du parcours de tout réfugié. Des descriptions imprégnées de la même tonalité émaillent les récits d'un grand nombre de réfugiés. Les romans réalistes sont donc riches en informations mais leur volume éditorial très restreint nous conduit à minorer le rôle qu'ils jouent effectivement dans le travail de mémoire des réfugiés³⁰⁴.

Il existe également une littérature diverse et intéressante qui traite des mémoires de réfugiés et des difficultés de leur installation ; elle présente séparément, et sous des angles différents, les deux principales phases du processus de la construction de la mémoire des réfugiés correspondant à l'exode et à l'installation³⁰⁵.

Quant à la riche littérature « indépendante » sur la notion de l'exil, elle concerne des individus qui estiment que leur mémoire est "indépendante" vis-à-vis d'une mémoire contrôlée par le régime

³⁰³-Cf Ghahreman Sasan, *Gossal (the Rift)*, Toronto Canada, éd. Afra Publishing Co, 2000, pp. 189-194.

³⁰⁴-Moshiri M, *Saieha, roshanha, (Ombres, lumières)*, Paris, éd. L'association de publication de la culture et de la littérature d'Iran Zamin, 2005.

³⁰⁵-L'écrivain iranien Nassim Khaksar a essayé de définir l'exil et l'exilé politique. Cf. Nassim Khaksar, *Ma va Jahan-e tabeed, (mot à mot : Nous et le monde d'exil)*, La Suède, éd. Baran, 1999.

khomeyniste³⁰⁶. Le mot "indépendant" revêt dans la mémoire collective des exilés un sens d'honneur et de pureté, les acteurs prenant leur distance par rapport aux ambassades du régime à l'étranger. Par « indépendance » il faut également comprendre qu'il s'agit de travaux réalisés et publiés en dehors de la surveillance des différents secteurs institutionnels du Ministère de la Culture et de l'Orientation tenus par le régime de Khomeyni et établis à l'étranger³⁰⁷.

1.3. Un autre type de témoignage : les autobiographies engagées

A partir du début des années 1990 est apparu un nouveau type de témoignages, cherchant non pas à restituer les événements révolutionnaires comme ceux décrits précédemment, mais visant à réévaluer l'ensemble des engagements politiques passés. En début d'introduction nous les avons catégorisés dans le troisième groupe et pensons que leur démarche critique vis-à-vis du passé des auteurs eux-mêmes ainsi que la prise de distance face aux souvenirs nécessitent une analyse minutieuse de ces textes pour répondre à la question : Quelle signification les autobiographies critiques des années 1990 acquièrent-elles dans le cadre plus général de la transformation de la mémoire des exilés politiques ?

Le développement de ces œuvres durant les dix dernières années est un élément important de l'évolution de la mémoire des acteurs politiques iraniens qui ont osé s'exprimer publiquement. Au fur et à mesure que ces auteurs se resocialisent dans les pays hôtes, ils portent un regard critique sur ce qu'ils faisaient auparavant dans leurs formations politiques. Les militants ont longuement développé une tendance à l'autocensure concernant toute critique vis-à-vis de leurs organisations

³⁰⁶-Dans un article, Saedi Gholamhossein, écrivain iranien décédé en exil à Paris en 1985, a essayé de définir un vrai réfugié politique par rapport à un faux réfugié. Cf. Revue iranienne Alefba, N°5, hiver 1984, pp.1-5.

³⁰⁷-Pour information, « indépendance » est une caractéristique de l'intellectuel décrite par Edward Saïd dans une formule simple et forte : « jamais la solidarité avant la critique ». Cela doit valoir pour toute forme d'engagement des intellectuels auprès d'un mouvement, quel qu'il soit, vis-à-vis du pouvoir dominant. Edward Saïd montre deux exemples emblématiques de cette figure de l'intellectuel engagé : Tagore et José Martí : « Ils n'ont jamais mis leur sens critique en veilleuse à cause du nationalisme, ils n'en étaient pas moins nationalistes ». Cf. Saïd Edward, *Des intellectuels et du pouvoir*, Paris, Seuil, 2000, pp. 30-80.

par crainte d'affaiblir l'unité et la force du groupement. Mais la resocialisation politique des exilés installés dans les pays hôtes, le reflux des emprises idéologiques lié à la chute du Mur de Berlin ont progressivement permis à ces individus de se distancier de leurs organisations tutélaires et d'engager un discours critique envers leur parti. Simultanément avec la publication des premières autobiographies critiques, on observe –et cela n'est pas anodin– que certains réfugiés rendent leur carte de l'OFPRA. Près d'une décennie après la révolution, dans un monde changé, et alors que la resocialisation progresse dans le pays hôte, il semble que l'on assiste à une certaine prise de distance des réfugiés vis-à-vis des engagements passés : ils rejettent violemment le discours sur la mémoire de leur ex-organisation tutélaire et refusent d'être identifiés administrativement en fonction de leur passé militant.

Nous citons ici quelques-uns de ces écrits sélectionnés en vue de représenter les principales tendances politiques rencontrées dans notre échantillon:

Haghighat Sadeh, (La simple vérité). L'auteur, ancienne prisonnière politique sous la République islamique pendant 9 ans, de 1981 à 1990, évoque son vécu en prison et dénonce la torture et les conditions inhumaines imposées par le régime. Ce livre pourrait constituer une référence pour les historiens qui veulent travailler sur la nature du régime³⁰⁸.

Bar faraze Khalij, (Au dessus du Golfe), ces mémoires d'un ancien membre de l'organisation des Moudjahédines du peuple racontent le parcours et les observations qu'il a réalisés pendant dix années (1965-1975) de pratiques militantes³⁰⁹ et relatent de façon détaillée les séquences de sa vie militante au sein de l'organisation. En 1970, il était missionné par celle-ci pour une période de stage militaire dans les camps palestiniens établis au Liban et il a donc quitté l'Iran illégalement. A Dubaï, il a été arrêté par la police avec cinq de ses camarades et tous furent emprisonnés sur le champ. Ses mémoires tournent autour de cette arrestation qui se termine par l'expulsion des

³⁰⁸-Baradaran Monireh, *Haghighat Sadeh, (simple truths), The memoirs of Women's Prisons in the Islamic Republic of Iran*, Essen-Germany, Ed. Nima, 2000.

³⁰⁹-Nejat Hosseini Mohséné, *Bar faraze Khalij*, Mot à mot : « Au-dessus du Golfe », Téhéran, Ed. Nay, 2001.

six personnes qui sont renvoyés au pays du Shah par les autorités de Dubaï ; mais, en 1971, leur avion est détourné par une équipe des Moudjahédines et atterrit en Irak.

Ces mémoires sont intéressantes à plus d'un titre et, notamment, parce que certains événements et certains rôles joués par des personnalités sont en totale contradiction avec « l'histoire officielle » professée par les Moudjahédines. Cela illustre encore une fois que la reconstitution des événements passés dépend, d'une part, de la position sociale des individus et, d'autre part, des enjeux politiques qui prévalent au moment de la restitution. Suite à une scission en 1974 au sein de son organisation, ce jeune homme l'a quittée et s'est exilé en Suède où il a repris ses études. Depuis ce jour, il a abandonné les luttes contre le régime du Shah et s'est installé définitivement en Suède où il travaille comme Directeur du département de sciences physiques de Stockholm. Le changement de trajectoire de cet individu nous fait réfléchir profondément : après avoir mené une activité de révolutionnaire professionnel pendant dix années au Moyen-Orient, il abandonne son action politique pour entamer une brillante carrière scientifique en Suède. À compter du moment où il quitte son organisation, il porte un regard critique sur son passé et c'est alors que s'opèrent des transformations dans la mémoire de ses engagements militants.

La question qui se pose à présent est de savoir si le changement de cette mémoire renvoie à sa socialisation politique en Iran ou à la dynamique de sa trajectoire depuis sa sortie d'Iran. Cette question, placée au centre de notre problématique et de notre hypothèse, sera abordée dans la conclusion.

Na zistan va na margue (mot à mot : *Ni la vie ni la mort*), relate les mémoires d'un exilé incluant la période de dix années d'emprisonnement³¹⁰. L'auteur qui analyse le fonctionnement du système pénitentiaire de la République islamique a été l'objet d'une polémique au sein de la diaspora iranienne : en effet, sa mémoire oscille constamment entre une reconstruction scientifique du passé, l'histoire et l'objectivation de ses souvenirs à des fins politiques ; il prétend écrire ses souvenirs de manière objective et enregistrer ses

³¹⁰-Mesdaghi Iraj, *Na zistan va na margue, (Ni la vie ni la mort), la mémoire de la prison de 1981-1991*, La Suède, Alfabet Maxima Publishing, 2004. Tome I: 445 p., tome II: 391 p., tome III: 446 p., tome IV: 301 p.

observations avec impartialité. Ce qui est intéressant dans l'ouvrage, c'est la critique concernant le nombre des prisonniers politiques et des exécutions par le régime. L'auteur dénonce par exemple la distorsion entre des informations émanant d'anciens prisonniers politiques et de chercheurs en exil et ses propres observations pendant ses dix ans d'incarcération ; pour lui, le nombre des prisonniers politiques iraniens et des exécutés par le régime a été exagérément grossi : il estime par exemple à 4500 personnes au maximum le nombre de prisonniers dans l'effroyable prison d'Evine alors que certaines estimations parlent de 12000 à 15000³¹¹.

On remarque également dans ses mémoires la tendance au recul et à l'autocritique que beaucoup de sympathisants expriment vis-à-vis de leurs organisations après le début des années 1980, autocensure, souvent inconsciente, destinée à éviter la critique publique de leurs organisations³¹².

Dad-e-Bidad, (*Justice injuste*)³¹³ est la figure emblématique de l'autocritique de la mémoire par certaines prisonnières politiques à l'époque du Shah. Ces mémoires présentent la particularité de s'appuyer sur les souvenirs et interprétations non pas d'une seule personne mais de 37 femmes anciennes prisonnières et appartenant à différents courants de pensée. La plus grande partie d'entre elles appartenait à la gauche révolutionnaire et radicale et croyaient à l'efficacité de la lutte armée. L'auteur contextualise la genèse de ces mémoires : «...Entre 1971 et 1979 l'attentat et la lutte armée primaient sur la réflexion et la pensée des révolutionnaires. Se consacrer aux autres, être martyr et se dévouer représentaient des valeurs appréciables partagées par tous. Les thèmes de l'individualité et des droits de l'homme n'ont eu aucune place chez ces combattants et le mot "intellectuel" était mal jugé tant par la SAVAK, (la police du

³¹¹-Mesdaghi Iraj, *Na zistan va na margue*, (*Ni la vie ni la mort*), la mémoire de prison, op.cit., tome I, p.344.

³¹²-*Ibid.*, pp. 386-437.

³¹³-Sous la direction de Vida Hadjebi-Tabrizi, *Dad-e-Bidad*, (*Justice injuste*), *La première prison politique des femmes, récits des femmes politiques emprisonnées entre 1971-1979*, Allemagne, Cologne, Edition Forough, février 2003, tome I, 334 p. et tome II, 442 p., juin 2004.

régime du Shah) que par les communistes, les Moudjahédines et les religieux... »³¹⁴.

L'auteur précise que l'idée d'enregistrer ses mémoires est apparue une vingtaine d'années après sa libération et elle insiste sur le fait que, si ces mémoires avaient été rédigées avant la révolution, elles auraient eu une autre teneur. L'avènement de la République islamique et ses conséquences, l'échec de la gauche, l'effondrement de l'Union soviétique –que l'auteur dit avoir défendue autrefois- accompagné de la révélation des crimes commis ainsi que le long processus de réflexion pour enrayer l'autocensure ont constitué les facteurs déterminants de son nouveau regard sur le passé, nouveau regard qui l'a motivée pour une reconstruction subjective de ses mémoires.

Comme dans le cas précédent, ces mémoires oscillent entre l'histoire et le souvenir. L'auteur a eu pour souci de ne pas exagérer les faits, de prendre fidèlement en compte les événements et leur datation et elle explique qu'elle a relu attentivement chaque entretien pour réaliser une classification rigoureuse et une chronologie fiable. Il existe donc bien dans ce cas une tendance au glissement de la mémoire vers l'histoire, tendance qui est cependant encore minoritaire chez les exilés iraniens.

Khanehé Daai Yousef (La maison d'Oncle Josef) sont les mémoires d'un ex-militant de l'Organisation *Fedâ'iyân-e Khalq Aksariyat*³¹⁵ qui a quitté l'Iran pour chercher refuge en ex-Union soviétique entre 1983 et 1988. Oncle Josef, dans un style ironique, c'est Staline. Ce livre relate les contradictions et les illusions auxquelles ont été confrontés les militants de ce mouvement en ex-Union soviétique³¹⁶. Une partie de ce document révèle l'influence de l'URSS au sein de cette organisation et témoigne d'un sentiment de rejet qu'éprouve l'ex-militant iranien pour le socialisme tel qu'il l'a vécu en Russie pendant ses différents séjours³¹⁷.

Il s'agit d'un cas qui reflète à la fois la gestion et aussi le caractère fortuit de la trajectoire des individus. Cet exilé est allé en Union

³¹⁴-Sous la direction de Vida Hadjebi-tabrizi, *Dad-e-Bidad*, op. cit., tome II, p.416.

³¹⁵-Littéralement « Ceux qui se sacrifient pour le peuple - majorité ».

³¹⁶-Fatollah zadeh Atabak, *Khanehe Daai Yousef (La maison d'oncle Josef)*, Suède, Ed. Baran, 2001.

³¹⁷-Cf. également Amir Khosravi Babac et Haidaraian Mohsen, *Mohajerat socialisti va sarneveshte iraniens, (L'exil dans les pays socialistes et l'histoire de vie des Iraniens)*, Téhéran, éd. Payam Emrouz, 2002, 656 p.

soviétique en pensant "arriver dans le paradis du socialisme" alors que la réalité sociale de ce pays l'a complètement déçu par rapport à la vision initiale qu'il en avait en Iran ; déçu, il est parti dans un pays nordique.

Cet exemple montre précisément le déroulement d'une trajectoire conflictuelle provoquant le changement de subjectivité dans l'esprit des individus.

Gozar az Barzakh. Khâterât-é- yek Toudehai (Passage dans un purgatoire) évoque les mémoires d'un membre du parti communiste iranien (*Toudeh*)³¹⁸. Cet ouvrage développe aussi une observation critique sur l'ex-Union soviétique où l'auteur a séjourné pendant trente ans (de 1951 à 1980), dans la ville de Dushanbe au Tadjikistan. En fait, ces écrits sont originaux pour plusieurs raisons ; d'une part, le narrateur essaie de témoigner de la vie sociale et politique des réfugiés iraniens sans avoir l'intention de falsifier la réalité en la faisant passer pour un « paradis » ou un « enfer » ; d'autre part, il raconte les conflits au sein du parti, les protestations des membres envers la direction et il critique sévèrement l'ex-Union soviétique pour s'être immiscée dans les affaires du parti et avoir ainsi remis sérieusement en cause son autonomie.

Ces ouvrages dont la publication s'est multipliée à partir des années 1990 constituent indubitablement pour les exilés iraniens une ressource inestimable leur permettant de se pencher sur leur passé³¹⁹. Au delà de la simple narration d'événements ou aventures personnelles, ils ouvrent une brèche critique dans les constructions historiographiques des organisations politiques, lançant et encourageant l'interprétation personnelle des événements passés. L'impact de ces ouvrages, néanmoins, ne doit pas être surestimé : s'ils prennent place dans les bibliothèques de certains réfugiés, leur caractère strictement personnel et l'absence de réflexion plus générale que la lutte entre un individu et sa mémoire relative à son organisation limitent leur portée réelle. Ils

³¹⁸-Zarbakht Naser, *Gozar az Barzakh. Khâterât-é- yek Toudehai (Passage dans un purgatoire. Les mémoires d'un membre du Parti Communiste Iranien)*, Téhéran, Edition Atieh, 2001, pp. 6-15.

³¹⁹-Cf. par exemple Boroujerdi Hossein, *Eatêrâfâtes Hossein Brojerdi : dar poshetehe pardehe enghelab (Les aveux de Hossein Brojerdi : dans la coulisse de la Révolution iranienne)*. Ouvrage formé d'interviews par Bahrame Choubineh, éd. Nima, Allemagne, septembre 2002.

intéressent modérément les réfugiés, généralement moins investis aujourd'hui dans la poursuite, même intellectuelle, de leur engagement et, en-dehors de la sphère des immigrés, n'ont qu'un retentissement insignifiant pour un échange de savoir avec la société hôte³²⁰.

1.4. Les prémices d'une construction scientifique par et pour les réfugiés

La dernière sous-catégorie des témoignages directs peut être décrite comme résultant d'un effort scientifique au sein de la population des réfugiés iraniens pour organiser la mémoire.

Elle correspond à ceux qui essaient de saisir minutieusement la mémoire orale pour une confrontation future avec l'histoire. Il s'agit des individus qui, soit à titre personnel soit au titre d'une association, essaient de restituer certains événements du passé pour l'éclairer plus intensément avec des sujets et des thèmes ciblés.

Certes, l'analyse théorique n'y a pas vraiment sa place ; on trouve avant tout de « l'histoire orale », la « mémoire des ex-militants révolutionnaires, la mémoire des hommes et des personnalités politiques abordant les questions « essentielles » de la révolution, le tout dans un style prédominant de questions/réponses devenu très en vogue³²¹.

Cette démarche encore récente est illustrée par Ahmadi Hamid : en 2000, cet exilé iranien arrivé en 1984 en Allemagne où il occupe un poste de chercheur en sciences politiques, a créé l'*Association d'Etudes et de Recherches sur l'Histoire orale de l'Iran*. Avec beaucoup de minutie, il enregistre la mémoire de personnalités politiques iraniennes chassées par le régime des mollahs afin de mettre

³²⁰-Certains exilés ont pris conscience de la nécessité de rédiger leurs mémoires dans la langue du pays hôte afin qu'elles soient lues par une population plus large, mais ils restent encore des cas isolés. Massoud Banisard a ainsi présenté ses mémoires en anglais et les a traduites ensuite en iranien. Cf. Massoud Banisard, *Khateraté ek shoureshi irani*, (*Mémoires d'un rebelle iranien*), Paris, Editions Khavaran, 2005, 518 p.

³²¹-Cf Shokat Hamid, *Negahi az daroun bé jonbeshé tchapé Iran*, (*An inside look into the Iranian left movement, talk with Iradj Kashkuli*). Il s'agit de la mémoire d'un ex-responsable d'un mouvement communiste iranien couvrant la période allant du régime du Shah jusqu'à 1998, l'Allemagne, Baztab Verlag, 1999.

en lumière certains moments historiques controversés, voire totalement ignorés, de l'histoire contemporaine du pays³²².

Ces recherches qui portent sur une amélioration des connaissances de l'histoire récente de l'Iran et aboutissent à des productions à vocation scientifique peuvent fournir aux réfugiés une ressource utile pour se souvenir, prendre de la distance et analyser leurs mémoires. Elles peuvent être considérées comme les bases, en puissance, de futures écoles historiographiques. Il s'agit toutefois de premiers pas, assez clairsemés et qui n'ont pas encore les moyens de structurer véritablement le travail de mémoire des réfugiés³²³.

2. La production scientifique officielle

La deuxième catégorie est constituée par les travaux produits par les institutions académiques. L'analyse de ces travaux renseigne sur l'importance relative de la question de la mémoire des réfugiés iraniens dans le monde académique des pays hôtes ; autrement dit, sur le niveau d'intégration du travail de mémoire des réfugiés politiques iraniens par rapport aux débats et recherches académiques actuels.

Il existe quelques thèses soutenues en France par des chercheurs n'étudiant pas spécifiquement les réfugiés iraniens mais qui abordent certains aspects de la notion de réfugié³²⁴ ou d'exilé, notamment en

³²²-Cf Ahmadi Hamid, *Khatératé Bani Sadr, Avvalin rais jomhouré Iran*, (*Les mémoires de Bani Sadr*, le premier Président de la République), Frankfort, éd. Enghelab Eslami, 2000.

³²³-Dans cette catégorie il faudrait citer les travaux qui focalisent sur les activités des services des renseignements de la République islamique en exil. Cf. Nejat Bakhsh Nassrollah, *Shabakeh haieh térore jomhourî islami Iran*, (*Les réseaux de terrorisme de la République islamique d'Iran*), Frankfort, éd. Enghelbe islami, 2002.

³²⁴-Murphy-Lejeune Elizabeth, *l'étudiant européen voyageur, un nouvel « étranger », aspects de l'adaptation interculturelle des étudiants européens*, Thèse de Doctorat, (nouveau régime) Université de Nancy II, 1998. Il s'agit d'une étude qui s'intéresse à l'adaptation telle qu'elle est définie par les étudiants. C'est un processus évolutif multiple, d'ordre à la fois territorial, mental, linguistique, relationnel, socioculturel et personnel qui sollicite fortement l'individu. Dans l'ensemble, l'individu est appelé à « bouger », c'est à dire à mettre en œuvre des stratégies qui permettent de modifier certains schèmes comportementaux sous l'influence de son environnement et de son expérience.

sociologie³²⁵. De plus, la bibliothèque de Nanterre recense 265 thèses sur l'Iran, mais aucune d'elles n'aborde spécifiquement la question de la mémoire des réfugiés politiques iraniens³²⁶.

Parmi les thèses identifiées, celle de Mansour Faranak sur la communauté iranienne de Paris, présente un intérêt certain pour notre problématique.

Il s'agit d'une étude ethnologique des différentes composantes de la communauté iranienne installée depuis 1981 à Paris dans différents arrondissements. Selon l'auteur, « l'idée centrale de cette étude est née d'un événement socio-historique, la révolution islamique, survenue en 1979. La France a été l'un des pays d'accueil de cette population iranienne, pour laquelle elle représente la terre d'asile privilégiée, terre de liberté politique, intellectuelle, etc. Il m'a paru intéressant d'étudier d'un point de vue ethnologique la réalisation d'une « transplantation humaine » en tant qu'expérience d'acculturation et d'intégration sociale. J'ai tenté de saisir cette expérience sur le vif »³²⁷.

À travers 180 entretiens, cette thèse dégage des modèles d'intégration sociale ; ce sont des analyses portant sur la vie quotidienne de la communauté iranienne à Paris prise dans ses différentes dimensions économique, politique, psychosociale et culturelle. L'auteur démontre que :

« L'emploi est une des préoccupations majeures de l'exilé en France tant au plan psychologique qu'au plan économique. Rares sont les immigrés qui réussissent à trouver un emploi correspondant à leurs

³²⁵-Dufoix Stéphane, *Exil et politique, Eléments pour une sociologie de la politique en émigration : l'exemple des Hongrois, des Polonais et des Tchécoslovaques en France de 1945 à nos jours*, Thèse pour le Doctorat en science politique sous la direction de M. Marc Lazar, Université Paris I Sorbonne, 1997.

L'auteur explique le but de l'étude : « L'objectif premier de ce travail relevait un peu du pari. Il s'agissait de proposer une analyse sociologique d'un phénomène -la politique en émigration- à partir de trois exemples dont l'histoire n'avait pratiquement jamais été écrite, à l'exception de travaux réalisés par les exilés eux-mêmes. Cette étude se devait donc, dans un seul et même mouvement, de retracer l'évolution politique et la composition des exilés hongrois, polonais et tchécoslovaques et de proposer, sur cette base, les premiers éléments d'une sociologie de la politique en émigration... ».

³²⁶-La date de saisie du nombre de thèses est de septembre 2002.

³²⁷-Mansour Faranak, *La communauté iranienne de Paris, étude ethnologique*, EHESS, année 1991-1992, p. 5.

qualifications. Diverses raisons expliquent cette difficulté : l'âge, la nationalité, l'ignorance ou une mauvaise connaissance de la langue, la qualification (cadres), le chômage ambiant... Au demeurant, cet état de fait incite les Iraniens possédant des capitaux à créer des emplois pour eux-mêmes et pour d'autres compatriotes : leur choix se porte principalement sur le commerce »³²⁸. Au total, cette thèse fournit des éléments utiles sur le contexte socioéconomique de la vie des réfugiés politiques iraniens.

En-dehors des thèses, quelques articles épars traitent de notre sujet. Concernant la diaspora iranienne, la tentative du sociologue Vida Nassehi-Behnam est une première esquisse cherchant à appréhender l'exil et l'immigration iranienne à l'étranger³²⁹. Ses recherches portent notamment sur les questions féminines touchant la famille et l'immigration.

Ainsi son article sur la diaspora iranienne à Paris a montré l'importance du retour occasionnel en Iran pour certains membres de la deuxième génération qui cherchent à éviter l'isolement culturel³³⁰.

Dans quelques pays, notamment aux Etats-Unis et au Canada³³¹, des recherches ont été effectuées sous la forme d'investigations démographiques, sociologiques et psychologiques liées à l'intégration et à l'assimilation de réfugiés iraniens dans ces pays. Aux Etats-Unis, une thèse présentée devant l'Université de Californie a été intégrée dans un ouvrage intitulé *Rebels with a cause, the failure of the left in Iran* : l'auteur s'est appliqué à démontrer les différentes scissions au sein du mouvement des *Fedâ'iyâns* (gauche révolutionnaire) et a cherché à déceler les raisons structurelles, relationnelles et historiques

³²⁸-Mansour Faranak, *La communauté iranienne de Paris, étude ethnologique*, op. cit., p. 401.

³²⁹-Cf. Nassehi-Behnam Vida, L'Exil occidental, in *revue Civilisation, l'université libre de Bruxelles*, éditée par F. Nahavandi, vol. XXXIII, N° 2 février 1990, pp.209-248. Cf. également, Iranian Migration to France, in *Iranian refugees & exiles since Khomeiny*, Ed. A.Fathi, Mazda Pub. CAL, USA, 1992, pp. 102-120.

³³⁰-Nassehi-Behnam Vida, Diaspora iranienne en France : changement et continuité, *Cahiers d'étude sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, Paris, N°30, juin-décembre 2000. Cf. également, Typologie de la diaspora iranienne, in *Les Cahiers de l'Orient*, édités par A. Kian, n°49, 1998, pp.113-124.

³³¹-Chaichian Mohammad A, First generation Iranian Immigrants and the Question of Cultural Identity: The Case of Iowa, *Revue IMR*, volume 31, N°3, 1997.

qui ont mené à l'échec la gauche dans l'Iran contemporain des trente dernières années³³².

Un rapide tour d'horizon de la production académique semble donc montrer que la question de la mémoire des exilés iraniens reste marginale et n'occupe pas les institutions du savoir de la société hôte.

3. Les ouvrages de grande diffusion

Dans la troisième catégorie nous avons recensé un nombre considérable de travaux sur la mémoire largement médiatisés, ce nombre est en évolution constante.

L'exemple emblématique de cette catégorie est le livre de Betty Mahmoudi, *Jamais sans ma fille*, largement diffusé et dont le style narratif procède d'un mélange de vécu et d'exagération. Voici comment est présenté le livre sur la quatrième de couverture :

« ...3 août 1984, dans l'avion qui l'emmène à Téhéran avec son mari, d'origine iranienne, et sa fille, pour quinze jours de vacances, elle a le sentiment d'avoir commis une erreur irréparable. Quatre-vingt dix neuf jours plus tard, son existence bascule dans le cauchemar. Le verdict tombe : « Tu ne quitteras jamais l'Iran ! Tu y resteras jusqu'à ta mort ». En proie au pouvoir insondable du fanatisme religieux, son mari se transforme en geôlier. Elle n'a désormais qu'un objectif : rentrer chez elle, aux Etats-Unis, avec sa fille... »³³³.

Il s'agit d'un travail journalistique écrit dans un style d'illusion héroïque, dramatisant à outrance et affichant un mépris profond pour les religieux au pouvoir en Iran. Réalisé dans un but commercial, ce livre ne reflète pas la réalité sociale et politique de l'Iran. Cependant, il confirme ce que nous avons évoqué à propos de la reconstruction sociologique des souvenirs en fonction des enjeux présents : l'ouvrage montre bien que les conflits familiaux et les souvenirs individuels peuvent servir des fins politiques, ce que traduit Todorov dans son travail sur les abus de la mémoire³³⁴.

Sur le plan de la sociologie biographique, ce type de travail prétend que la trajectoire d'un individu est aussi linéaire qu'une ligne de

³³²-Mazyar Behrouz, *Rebels with a cause, the failure of the left in Iran*, traduction en iranien, (*Shourechiané armankhah*), Téhéran éd. Ghoghousse, 2001.

³³³-Betty Mahmaody, *Jamais sans ma fille*, Paris, Fixot, 1992, pp. 3-15.

³³⁴-Todorov Tzvetan, *Les abus de la mémoire*, op. cit., pp. 10-35

métro,³³⁵ que la personne a minutieusement anticipé les difficultés, que tout se passe comme prévu et, qu'en dépit des périls, le héros a réussi à maîtriser les incertitudes de la trajectoire³³⁶.

Appartiennent aussi à cette catégorie les mémoires de Farah Diba, veuve du Shah d'Iran, dont le livre, sorti en octobre 2003 avec une campagne médiatique bien orchestrée, constitue un « témoignage » à visée politique.

Dès l'introduction, l'auteur explique : « Le chagrin me broie le cœur, intense, intact, quand je me remémore ce matin de janvier 1979. Un silence angoissant s'était abattu sur Téhéran, comme si notre capitale, à feu et à sang depuis des mois, retenait soudain son souffle. Le 16 janvier nous partions, nous quitions le pays, estimant que le retrait momentané du roi contribuerait à calmer l'insurrection... »³³⁷.

Il est équitable de dire que le jour où le Shah a quitté l'Iran est resté une date importante dans la mémoire collective des Iraniens. Ce jour-là tout le monde était dans la rue ; partout ce n'était que liesse, gaieté, sentiment de liberté, danses, coups de klaxon, etc. La mémoire politique est un objet de recherche intéressant dans la mesure où elle peut réanimer, « fabriquer », « remémorer » les faits historiques et parfois les falsifier ou les arranger en fonction des enjeux politiques du présent. C'est ainsi que dans le contexte actuel du Moyen-Orient, après l'intervention des Etats-Unis dans deux pays voisins de l'Iran,

³³⁵-P. Bourdieu, L'illusion biographique», *Actes de la recherche en sciences sociales*, N°62-63, 1986, pp. 69-72.

³³⁶-Dans cette catégorie il faut citer un autre livre qui a créé des remous dans le contexte français de la paranoïa du foulard islamique ; il s'agit du livre de Shahdortt Javan , *Bas les voiles*. Cet ouvrage, assez court, au style très engagé, consciemment subjectif, vise à signaler ou appuyer une position tranchée sur un sujet d'actualité. Plus qu'un essai véritable, ce livre est à notre avis un banal pamphlet surfant sur la question brûlante et démagogique de l'interdiction du voile. Shahdortt Javan , *Bas les voiles*, Paris, éd. Gallimard, 2003.

³³⁷-Pahlavi Farah, *Mémoires*, Paris, Editions XO, 2003, p. 13. Il n'est pas anodin de signaler que la première page de son livre commence avec le vers célèbre d'une poétesse iranienne, Feroughé Farrokh zâd, dont les œuvres étaient interdites par la police politique du Shah : « Souviens-toi du vol. L'oiseau va mourir ! ». Cette poétesse a été tuée accidentellement en 1954 ; la rumeur a fait circuler que la police secrète du Shah n'était pas étrangère à sa mort.

l'Afghanistan et l'Irak, certains théoriciens royalistes³³⁸ nourrissent l'espoir du retour du fils du Shah en Iran³³⁹.

Il n'est pas besoin de signaler que les deux travaux mentionnés, *Mémoire* de Farah Diba et *Jamais sans ma fille*, qui ont eu des tirages importants et un grand retentissement en France³⁴⁰ construisent une mémoire à l'opposé de la représentation de celle des exilés.

Dans cette catégorie il faudrait attirer l'attention sur le travail de Marjane Satrapi qui est une pionnière : son livre autobiographique intitulé, *Persépolis*³⁴¹, représente tout simplement la première bande dessinée de l'histoire iranienne. Avec une méthode novatrice, elle a tenté de coucher ses souvenirs sur sa planche à dessin car selon elle : « Nous avons de très bons poètes, d'excellents écrivains et cinéastes, des caricaturistes et des dessinateurs de presse. Mais pas de bande dessinée ». Dans le premier volume de "Persépolis" elle raconte l'histoire de sa famille et comment elle a vécu la révolution de 1979 contre le Shah, ne se privant pas du plaisir de décocher quelques flèches acérées contre le père du Shah, Réza Khan, "un petit officier illettré" qui voulait proclamer la République et qui a été convaincu par ses mentors britanniques de fonder un Empire "pour que ses ministres cirent ses chaussures". Ce qui est intéressant dans ses BD, c'est qu'elle fournit un « support de mémoire » qui est nouveau car les souvenirs par définition sont des images que les individus gardent de leur passé. Comment évoquer la répression subie par une fillette contrainte de porter le foulard obligatoire dans son école ? La troisième page du livre de BD décrit les apprentissages organisés par une enseignante pour sa classe de collège et montre comment, à travers ses discussions, l'enseignante tente d'imposer aux fillettes le port obligatoire du foulard.

³³⁸-Milani Abbas, *Moammâyé Hovaida*, (mot à mot : *L'énigme de Hovaida*), Téhéran, Ed Amir Kabir, 2005, pp. 10-40.

³³⁹-Il nous semble que la sortie précipitée des mémoires de Farah Diba correspond avant tout à une visée à caractère politique et régional, ce qui montre que les mémoires des personnalités politiques sont orientées.

³⁴⁰-Nous n'avons pas pu vérifier le nombre d'exemplaires écoulés, mais dans un entretien avec deux vendeurs de la librairie iranienne de Paris, l'importance quantitative de la vente de ces deux ouvrages a été confirmée.

³⁴¹-Satrapi Marjane, *Persépolis*, Paris, éd. L'Association, Quatrième édition, 2000. 20000 exemplaires ont été vendus pour la quatrième édition.

La trajectoire de Marjane Satrapi est un cas particulier qui n'entre pas par définition dans les catégories de notre étude car elle est arrivée en France en 1984, à 14 ans, non pas en tant que réfugiée politique mais en vue de poursuivre des études. Cependant, sa mémoire met en exergue le décalage entre la représentation dominante en France sur la Révolution de 1979, sur le régime du Shah, etc., et la subjectivité des exilés iraniens³⁴².

4. Les cahiers de biographie des exécutés

La quatrième source de cette mémoire, pourrait s'intituler "les cahiers de l'état civil" et correspond aux personnes exécutées par le régime ; ces cahiers comportent aussi des doléances en vue d'établir une société plus juste ainsi que des biographies et de brèves autobiographies écrites par des condamnés avant leur exécution.

Au début de notre introduction, nous avons évoqué la catégorie des exilés attachés à leurs souvenirs et à la commémoration de certains événements (commémoration de la révolution, des exécutions massives de l'été 1989, etc.). Les entretiens montrent que vers 1985, c'est-à-dire deux ou trois ans après l'exode massif, on commence à récolter des informations concernant le nombre et le lieu d'exécution de ceux qui étaient restés en Iran. Initiée par les organisations, les partis politiques et les associations créés en exil, cette démarche cherchait à présenter auprès des organisations non gouvernementales des documents fiables pour dénoncer la violation des droits de l'homme en Iran en se fondant sur les exécutions massives de proches qui ne s'étaient pas exilés et avaient été arrêtés et fusillés par le régime.

³⁴²-Dans un entretien avec un journaliste, elle précise : “Quand je suis arrivée en France, j’ai rencontré tant de gens qui me disaient: “Vous parlez arabe”?... Tant de gens ne font pas la différence entre les Arabes et les Iraniens. Ils ne savent rien de notre culture millénaire. Les gens ont la mémoire super courte : ils croient que notre pays a toujours été un pays d’intégristes, que la femme n’a aucune place dans notre société, et que toutes les femmes iraniennes sont des corbeaux hystériques. Il y a un autre point que je voulais souligner : tant de gens en Europe ont une véritable vénération pour le Shah. Pour moi le Shah était un salaud. Il faut le dire. Certes, il y avait quelques grands hôtels de luxe, le Hilton et le Sheraton, et quelques kilomètres d’autoroutes, mais quand il est parti la moitié de la population était illettrée et vivait dans une misère terrible : c’est inacceptable dans un pays ayant autant de pétrole, tout le monde aurait dû vivre de façon correcte” Cf. Site internet de Marjane Satrapi entretien avec *The Middle East magazine*, April 2002.

Le premier document de ce type, intitulé *Les martyrs éternels pour la liberté*³⁴³, a été publié en septembre 1985 : il évalue à 12028 le nombre des personnes exécutées par le régime durant les quatre premières années de la répression qui a suivi le mois de juin 1981. Ce document classe les tués par ordre alphabétique et indique quelques critères sociologiques basiques : nom, prénom, âge, niveau d'étude, profession, situation familiale, date et lieu d'exécution, appartenance politique et procédé d'exécution. L'objectif des organisations et associations politiques à l'étranger qui était à l'origine de la constitution de la liste de tous les opposants fusillés par le régime a évolué ensuite vers la réalisation d'un répertoire des martyrs contenant des indications sur la carrière politique, notamment pour les membres et sympathisants des organisations ; quelquefois, le testament des condamnés rédigé juste avant d'être exécutés par le régime a été inclus³⁴⁴. Une étude sur l'ensemble de ces documents donne une estimation comprise entre 34000 et 36000 pour le nombre des exécutés depuis l'avènement de la République islamique³⁴⁵.

À partir des années 1990, les sites Internet créés par des opposants au régime se sont multipliés ; ils constituent un important stock de données pour analyser les différentes tendances politiques des opposants qui demeurent en exil. Ces sites pourraient être au service du « support de la mémoire » des exilés et c'est la raison pour laquelle

³⁴³- Cf. *Martyrs éternels pour la liberté, les avant-gardes de la nouvelle révolution en Iran*. La liste et les caractéristiques de 12028 personnes avec une annexe de 1199 photos, Paris, éd. L'organisation des Moudjahédines du peuple, septembre 1985.

³⁴⁴-Ces documents sont majoritairement en iranien. Nous en citons quelques uns :

-Massoud Noghreh Kar et Mehdi Aslani, *Jangalé Shokaran, Namehha va vasitahat, (Les courriers et les testaments)*, Cologne, Allemagne, éd. Arash, 2005.

-*Shahidaneh Toudehai az 1361 ta 1367 (Les martyrs du parti communiste iranien, Toudeh, de 1982 à 1988)*, Allemagne, éd. Le parti communiste iranien, 2002.

-Rahe Kargar, *Shahidaneh ma, dar rahe azadi, (La voie d'ouvrier, nos martyrs pour la liberté)*, Allemagne, éd. Rahe Kargar, 1989.

-Bagher Mortazavi, *Siavahans, Yadvareh janbakhtegan hezbe ranjbrane Iran, (Siavashan, la mémoire des audacieux du parti travailleur de l'Iran)*, Cologne, Allemagne, 1999. Concerne la biographie et les mémoires de 51 membres de ce parti.

-Moudjahédines du peuple, *Dahomin salgarde Feroughe Javidan, (Le dixième anniversaire de la lumière éternelle)*, tomes I et II, Paris, éd. L'Organisation des Moudjahédines du peuple, août 1999.

³⁴⁵-Cf. Article de Vahabi Nader, L'obstacle structurel de l'abolition de la peine de mort en Iran, site internet, www.panagea.eu.

le régime a déployé tous ses moyens pour les filtrer afin que les Iraniens métropolitains ne puissent pas y avoir accès³⁴⁶.

Parmi ces sites, il est intéressant de présenter « Le site de la Fondation d'Abdorrahman Borumand », fondée en avril 2001. En effet, cette fondation a été créée à la mémoire de M. A. Borumand, assassiné par les agents des renseignements de la République islamique, le 18 avril 1991, à Paris. Dix ans après la disparition de leur père, Ladan et Roya, les deux filles du Dr A. Borumand, ont pris l'initiative de créer cette fondation pour la promotion de la démocratie et des droits de l'homme en Iran³⁴⁷. Une partie de l'activité de cette fondation consiste à répertorier les noms des exécutés en Iran, quel que soit le motif de l'exécution, depuis l'arrivée au pouvoir de Khomeyni. La création de cette fondation aide les exilés iraniens à la constitution d'un « espace collectif » pour le support de la mémoire dans le contexte occidental où la mémoire des exilés iraniens n'est pas reconnue socialement.

5. L'art en exil

Recouvrant un vaste domaine artistique, cette cinquième, et dernière, catégorie comporte des thématiques variées et des moyens d'expression multifformes. Mais, dans l'ensemble, ce sont surtout les poètes qui ont abordé le plus fréquemment le thème de l'exil, peut-être parce que la création poétique s'accommode mal d'une vie privée du milieu social d'origine et que les poètes sont ainsi plus affectés par la souffrance de l'exil que les autres artistes. Leurs œuvres parlent de nostalgie, de nationalisme, d'amour et du sentiment prégnant de se percevoir comme étranger. Les poètes en exil les plus connus sont, par ordre alphabétique : Mina Assadi³⁴⁸, Mohammad Djalali Chimeh, dit

³⁴⁶-Site internet de *Paikar et Indisheh*, (*l'Organisation de la lutte et de la pensée*) a recensé 451 exécutés de son organisation par le régime.

- Site internet de l'Organisation de *Fedâ'iyân-e* du peuple.

- Site internet de *Asre No*, (*l'âge nouveau*)

- Site internet du parti démocratique du Kurdistan de l'Iran.

- Site internet du parti *comuleh* (*parti de masse*)

Liste des sites Internet établie en juin 2007.

³⁴⁷-Le site internet : www.abfiran.org/english/foundation.php.

Relecture, le 23.10.2007.

³⁴⁸-M. Assadi, femme poète, écrivaine, exilée en Suède, Cf. [http :
www.minaassadi.com](http://www.minaassadi.com).

M.Sahar³⁴⁹, Ziba Karbasi³⁵⁰, Esmail Kho'i³⁵¹, Neamt Mirzadeh³⁵², Hassan Honarmandi³⁵³, Ismail Vafa Yaghmaai³⁵⁴.

Les cinéastes sont également affectés par l'exil et tentent, à travers leurs films à thématiques politique et sociale, de décrypter la situation en Iran³⁵⁵. Chaque année, dans plusieurs grandes villes d'Europe, des Etats-Unis et du Canada³⁵⁶, sont organisés des festivals qui présentent des films et documentaires d'exilés iraniens.

A titre d'exemple, un opposant au régime iranien, Javad Dadsetan, a fondé à Paris en mars 2000 une association « Art en Exil », pour soutenir les cinéastes et les artistes iraniens.

Les activités de cette association témoignent de l'extrême vitalité et de la richesse d'une culture pluraliste en exil. Par ses objectifs, cette association entretient un rapport avec la mémoire : « Notre association

On peut également citer une autre femme poète, Jaleh Isfehani, partie à l'étranger il y a une soixantaine d'années. Elle s'était d'abord exilée en 1947 dans l'ex-Union soviétique et avait regagné l'Iran après la révolution de 1979. Ne pouvant néanmoins supporter le régime des mollahs, elle s'exila à nouveau, mais cette fois-ci à Londres où elle est décédée le 29 novembre 2007.

Cf. http://www.radiofarda.com/Article/2007/11/30/f8_poet_Jaleh_Isfahani.

³⁴⁹-M. Djalali, poète, écrivain et artiste, s'est exilé à Paris. Ses poèmes sont traduits en langue française. Cf.

<http://msahar.blogspot.com>, <http://soroudesahar.blogspot.com>

Lecture, le 18.11.2007.

³⁵⁰-Z. Karbasi, femme poète, *Jaiize, shaire haieh ziba karbasi*, (*Les poèmes de Ziba Karbasi*), Londres, Edition, Frahan-e-Frada, 2000.

³⁵¹-Dr E. Kho'i, philosophe, écrivain, poète, a quitté l'Iran en 1984 et vit depuis à Londres. Ses œuvres sont traduites en plusieurs langues.

Cf. <http://www.esmailkhoi.com/>, lecture le 18.11.2007.

³⁵²-N. Mirzadeh, écrivain, poète, s'est exilé à Paris depuis 1984

Cf. <http://www.avayeazad.com/poet/mirza.htm>, lecture le 18.11.2007.

³⁵³-Dr H. Honarmandi, écrivain, poète, traducteur émigré à Paris quelques années après la révolution de 1979. Il s'est suicidé le 19 septembre 2002 dans son appartement parisien.

[http://shahrvand.comhttp://. www.sahneha.com/ digital/honarmandi.pdf](http://shahrvand.comhttp://.www.sahneha.com/digital/honarmandi.pdf), lecture le 18.11.2007.

³⁵⁴-Ismail Vafa Yaghmaai, écrivain, poète qui s'est exilé à Paris depuis 1983, lecture le 18.11.2007.

³⁵⁵-Le cinéma en exil n'est pas totalement coupé du cinéma intérieur iranien qui est lui-même en période de profonde évolution. Cf. Hormuz Key, *Le cinéma iranien, L'image d'une société en bouillonnement*, Khartala, Paris, 1999, 321 pages.

³⁵⁶-Cf. <http://www.maniha.com/jashnvare.htm>, lecture 23.11.2007.

est née du désir de faire connaître des réalisations d'auteurs, de comédiens et de metteurs en scène immigrés de tous horizons et toutes nationalités confondues, vivant loin de leur pays d'origine et qui tentent d'exprimer, grâce à leur art, leur désarroi, leurs questionnements, leur quête d'identité et leur vision du monde. A travers divers médias et productions artistiques autour de la musique, de la danse, du théâtre, du conte, du cinéma, de la photo ou de l'art plastique, notre association se donne pour objectif d'aider et de promouvoir les manifestations des artistes en exil et de constituer en quelque sorte, un pont entre différentes sensibilités à partir de la problématique de l'exil, de la notion d'identité multiple et de son investissement dans la société actuelle... »³⁵⁷.

Un tour rapide des œuvres de personnalités de cette catégorie montre que ces exilés tentent de confronter leurs propres expériences à un public international qui n'a que rarement l'opportunité d'assister à des créations aussi éclectiques qu'authentiques, en marge des productions officielles et conventionnelles. De ce fait, les différents arts en exil pourraient être considérés comme des supports créatifs de la mémoire, comme des agents de transmission de certaines valeurs humanistes, comme un moyen d'accroître nos connaissances sur l'état des lieux de l'esprit des exilés iraniens.

³⁵⁷-Le site internet www.artenexil.net présente les archives de l'association : objectifs, réalisations, comptes-rendus, affiches, articles de presse et actualités ainsi que les actions qu'elle organise. Lecture le 18.11.2007.

Conclusion

Au terme de cette enquête sur la mémoire des exilés politiques iraniens, il convient d'élaborer un bilan des questions restées sans réponses et de celles qui ont pu être éclairées. Notre enquête ne prétend pas apporter de réponses rigides et définitives à la problématique initiale ; elle constitue un essai et une esquisse pour préciser et clarifier certaines interrogations relatives à la mémoire, laquelle est extrêmement problématique dans le champ académique.

Dans l'histoire contemporaine, la révolution iranienne de 1979 constitue l'un des événements les plus lourds de conséquences et les plus riches d'enseignements. Si nous proposons ici une nouvelle étude sur ce sujet, c'est pour avancer une nouvelle problématique concernant notamment la phase de cette révolution, insupportable pour certains, et qui n'avait jamais été observée à travers le regard amer des utopistes sacrifiés que la révolution a "supprimés" du corps social iranien et qui ont trouvé le salut dans l'exil. Pour atteindre cet objectif, la recherche est donc construite à partir de la mémoire des exilés politiques ayant obtenu refuge dans deux pays d'Europe occidentale, la France et l'Allemagne. La restitution subjective du vécu d'une certaine catégorie d'acteurs victimes révolutionnaires, dont les trajectoires personnelles ont été profondément affectées par la révolution, constitue donc le fondement de notre analyse. Il en résulte que ce n'est pas la restitution de la révolution qui est le centre d'intérêt principal ; ce qui nous retient prioritairement c'est bien l'impact de la révolution sur la subjectivité des individus, analysée à travers les récits de vie de 39 exilés représentant différents courants de pensée et dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

En premier lieu, il faut noter que ce sont presque exclusivement des Iraniens qui abordent la thématique de la mémoire, ce qui en fait quasiment une question destinée aux seuls Iraniens, justifiant ainsi, en France aussi bien qu'en Allemagne, la rareté des travaux en langues française et germanique.

En second lieu, si l'on contextualise l'origine de cette mémoire, on s'aperçoit que la mémoire dite « homogène » antimonarchique explose lorsque la démocratie agonise dans les derniers jours du printemps de la révolution, suite à l'arrivée au pouvoir de Khomeyni. Rétrospectivement, personne n'aurait pu imaginer que ce printemps

serait anéanti dans un laps de temps aussi court : « la révolution mange ses enfants ». La plupart des exilés, qui étaient des militants politiques, ont donc vécu comme un traumatisme les événements de cette période charnière marquée par la métamorphose de Khomeiny en tyran. Dans une telle situation, l'exil n'a plus été que l'extériorisation d'un « choix » personnel imposé par l'incertitude structurelle d'une théocratie religieuse en voie de formation assimilant toute forme d'opposition à un obstacle basique et n'en tolérant aucune.

Le troisième caractère notable de cette mémoire réside dans le fait que l'oral constitue son support principal, probablement en raison du caractère récent du mouvement migratoire iranien : les informations circulent par un système traditionnel de "bouche à oreille" entre les exilés mais ont donné lieu à un faible nombre d'études scientifiques dans le champ académique. Cela revient à dire que les exilés mobilisent dans leur texte leur propre expérience vécue, qu'ils tentent de transfigurer leur autobiographie dans les récits qu'ils rédigent et qu'ils la mettent à distance en confondant mémoire et histoire.

Dernière caractéristique enfin, mais non la moindre : la particularité marquante de la découverte de la mémoire des exilés iraniens a probablement été le déplacement de notre problématique initiale. Celle-ci avait d'abord envisagé de réaliser une transcription des mémoires tirées de l'histoire orale, mais le manque de motivation des exilés, puis la reprise sensible de leur intérêt pour l'enregistrement de leur mémoire à partir des années 1990 nous ont conduit vers la thématique de la dynamique sociale de la mémoire. Notre recherche s'est alors orientée vers une analyse sociologique du souvenir proposant la mise en relation des processus de commémoration avec les conditions sociales des exilés, avec l'absence ou le manque de structuration d'un « espace collectif » de leur mémoire dans les pays hôtes. Simultanément, la mémoire a alors été appréhendée comme un fait social dont les déterminants peuvent être mis en évidence, et cela en opposition avec ce que l'on entend communément par mémoire dans le sens commun.

Dans cette optique, j'ai été confronté à un profil sociologique particulier qui n'est ni celui d'un groupe, ni celui d'une classe, ni d'une famille, ni même d'une couche sociale, -à l'opposé de la problématique halbwachsienne de la mémoire, conceptualisée sur la mémoire des classes- mais qui est le profil d'exilés reconnus uniquement en tant que

catégorie administrative assez peu nombreuse, relativement disséminée et très touchée par le déclassement ou le reclassement dans la resocialisation des deux pays de l'enquête. En effet, les exilés interviewés ont connu plusieurs cadres sociaux de la mémoire très différents les uns des autres ; ils sont passés de l'un à l'autre sur le mode de la rupture violente et on se demande quelle influence les cadres sociaux du passé, brutalement arrachés à l'individu, ont-ils pu conserver sur sa vie au présent et sur sa mémoire au moment de raconter son passé. À cela s'ajoute le fait que le contexte européen de resocialisation de cette mémoire ne renforce plus l'identité collective et qu'à l'inverse, l'influence grandissante du postmodernisme met à mal les identités nationales tout en poussant les individus vers les identités et les mémoires individuelles. De façon paradoxale, la surabondance des commémoratifs souligne cette véritable crise de la mémoire.

Répondre à la problématique sur la mémoire des exilés revient à vérifier notre hypothèse qui proposait que l'habitude des exilés face à la mémoire soit liée aux *habitus* acquis en Iran, et plus encore, à la trajectoire et au processus de la resocialisation de ces individus en exil. Ce processus est influencé par plusieurs facteurs, particulièrement par les caractéristiques individuelles, les conditions politiques et sociales régnant dans le pays d'origine, les mobiles profonds de l'exil, les conditions matérielles et morales ayant présidé au départ d'Iran, le délai plus ou moins long pour l'obtention de la carte de réfugié, mais aussi, par le degré de réceptivité de la société hôte qui est fortement corrélé à la politique d'immigration mise en œuvre dans le pays d'accueil. Les mémoires des exilés sont, par conséquent, reliées aux différents modes d'adaptation qu'ils ont choisis et qui reflètent la trajectoire et le parcours de chacun d'eux. Dans notre échantillon, nous avons observé trois catégories de comportements liés à la mémoire en fonction du style de vie des individus.

La première catégorie comprend des individus adoptant un style « assimilateur » : ce sont des exilés relativement déracinés qui cherchent sérieusement un travail et consacrent une grande part de leur activité à s'adapter au pays d'accueil. Ils établissent des contacts fréquents avec des personnes résidant dans le pays hôte afin de s'intégrer dans un milieu social où les coutumes et croyances dominantes diffèrent des leurs. Très perméables à la société ambiante, ils refoulent leur mémoire et, par conséquent, ne font rien pour l'entretenir. Ils tentent en effet

d'oublier le passé en tournant la page et en prenant de la distance avec le milieu iranien qui leur rappelle de mauvais souvenirs.

Pour ce qui concerne la seconde catégorie, les exilés du style communautaire ou associatif, ils tendent à se fermer aux influences du dehors : refusant d'entrer dans la vie active de la société d'accueil, ils ne cherchent ni travail ni maîtrise de la langue et ne se laissent influencer que par ce qui s'accorde avec leur esprit et leurs façons de penser. Ils s'occupent de leurs mémoires, notamment en commémorant certains événements du passé. Notre observation participante, tant à Cologne qu'à Paris, a montré que les orateurs des cérémonies commémoratives sont ceux qui ne s'intéressent pas aux processus d'adaptation et d'intégration dans les pays hôtes ; ils font de la politique soit dans le cadre de leurs organisations de tutelle soit au sein d'une association qu'ils ont créée pour mieux adapter leurs activités politiques aux conditions de l'étranger. De ce fait, ces organisations sont spécifiquement engagées dans un travail collectif de remémoration de certains événements. Cependant, bien que leurs mémoires se situent dans un « espace collectif » correctement structuré, elles ne sont pas vraiment représentatives de l'ensemble des exilés iraniens.

S'agissant de la troisième catégorie, celle du style « minimaliste », elle est formée d'exilés qui font occasionnellement de la politique mais qui ont du mal à entretenir leur mémoire. En effet, le processus de resocialisation a entraîné pour eux une prise de distance avec leur propre passé et un développement de la critique qui a abouti à l'abandon du militantisme professionnel ; l'exilé a alors essayé de trouver un équilibre entre la vie quotidienne normale et la vie politique, même s'il estimait que concilier les deux est très difficile. Dans cette catégorie, on relève la permanence du glissement de la mémoire vers de nouveaux objectifs et la pluralité des centres d'intérêt qui servent de support à la réorganisation et à la reconstruction de la mémoire. Identifiant la mémoire à la lutte, les uns ne veulent plus parler de leur vécu en Iran sous la République islamique et préfèrent évoquer l'injustice dont ils ont été l'objet au sein de leurs organisations pendant la période du militantisme ; rapprochant la mémoire de la non-violence, les autres n'apprécient plus d'aborder la question de la révolution, lui préférant le concept de réformes progressives. De ce

fait, l'événement de la révolution, ainsi que sa commémoration, sont éclipsés, minorés et passent au second plan.

Néanmoins, les exilés de cette dernière catégorie se servent de la mémoire comme d'une ressource pour la construction au présent d'une identité positive à travers les diverses mises en perspective et pratiques de remémoration. En effet, une mémoire se substitue ou se dérobe au profit d'une autre. Les points de repère que les exilés de cette catégorie portent en eux se multiplient à mesure que leur exil se prolonge. On peut poser l'hypothèse que dans ce contexte, l'identité sociale qu'offrent ces événements aux exilés n'est qu'éphémère, limitée au temps de la réunion et à l'espace social des pairs, camarades, compagnons de route et d'exil. Elle ne parvient pas à leur offrir le cadre social de la construction d'une identité plus large, les accompagnant dans l'ensemble de leur vie sociale et qui s'articulerait prioritairement en-dehors de ces groupes constitués pour le travail de la mémoire.

En conclusion, bien qu'on repère les tentatives d'un certain nombre d'exilés pour construire « un espace social » propice au travail de « mémoire collective » où les individus peuvent mettre en mots et partager les récits de leurs expériences de la révolution, on est contraint de souligner la portée limitée de ces initiatives : il ne s'agit ici en effet que « d'un espace dicible », collectif certes, mais privé. La segmentation des exilés en fonction de leur *background* politique, la complexité d'une théocratie religieuse restée aussi dure et intransigeante près de trente ans après la révolution et, surtout, le fossé entre ces exilés et les cadres sociaux des pays hôtes qui leur reprochent, même implicitement d'avoir chasser le Shah et ne favorisent pas la commémoration de la mémoire, tout a pour effet de cantonner la remémoration dans une forme d'introspection collective, mettant à mal la concrétisation d'une mémoire homogène au sein de la diaspora iranienne. En résumé la mémoire des exilés en raison de la diversité de ses cadres sociaux, serait, me semble-t-il, bel et bien déchirée.

Cette conclusion nous amène donc vers une intéressante piste de recherche qui consiste à comparer les caractéristiques sociales des exilés, pris dans leur ensemble, avec celles des exilés spécifiquement engagés dans un travail collectif de remémoration. Nous observons en effet dans notre échantillon que 36% des exilés ont, 25 ans après leur arrivée, un travail stable, mais qu'ils ne sont que 10% à être membres

Sociologie d'une mémoire déchirée

actifs d'associations ou organisations politiques. Nous proposons par conséquent de comparer la sociographie de ces deux populations afin de déterminer quelles sont les caractéristiques sociales qui, pour les exilés iraniens, accompagnent le passage à l'acte de la remémoration ; nous formulons alors l'hypothèse suivante : les exilés politiques iraniens engagés dans une démarche commémorative occuperaient généralement une place relativement marginale dans la société du pays d'accueil et seraient souvent activement engagés dans des activités politiques.

Bibliographie

La bibliographie présentée ici suit le plan de notre recherche ; de type thématique, elle est établie en fonction de la problématique des cinq parties et les ouvrages cités permettent d'approfondir pour chacune d'elles les aspects théoriques. En conséquence, cette présentation bibliographique reflète la méthode adoptée par l'auteur et un autre chercheur -me semble-t-il- ayant une méthode différente, aurait pu présenter une bibliographie quelque peu dissemblable.

Cette bibliographie a un caractère évolutif et comporte des ouvrages, articles et sites Internet que j'ai abordés au fur et à mesure de l'avancement de ma thèse, depuis décembre 1999 jusqu'à fin de la rédaction de ce livre, en novembre 2007. Néanmoins, elle ne prétend aucunement à l'exhaustivité : en l'absence totale –à ma connaissance- de bibliographie existante sur la mémoire des exilés iraniens, elle constitue plutôt une esquisse et un commencement.

Cinq thèmes essentiels sont abordés :

I - Sociologie de la mémoire, Représentation et Histoire,

II - Entretien et méthodologie,

III -Trajectoire et exil

IV - Sociologie de la révolution iranienne, histoire de l'Iran contemporain

V - Mémoires des émigrants iraniens.

I - Sociologie de la mémoire, Représentation et Histoire

Bastide Roger, Transmission des légendes et groupes sociaux, *Psyché*, 34, août 1946, pp.746-755.

Bastide Roger, Mémoire collective et sociologie du bricolage, *L'année sociologique*, 21, 1970, pp. 65-108.

Bastide Roger, *Les religions africaines au Brésil*, Paris, PUF, 1960, 560 p.

Bastide Roger, *Les Amériques noires, Les civilisations africaines dans le nouveau monde*, Paris, L'Harmattan, 1996, 236 p.

Bastidiana, *Actualité de Roger bastide*, Actes du Colloque de Recife, juin 2004, N°49-50, Paris, publié avec le concours du Centre National du Livre, octobre 2005, 255 p.

Bazko Bronislaw, *Les imaginaires sociaux. Mémoires et espoirs collectifs*, Paris, Payot, 1984, 242 p.

Bloch Marc, Mémoire collective, tradition et coutume. A propos d'un livre récent. *Revue de synthèse historique*, XL (nouvelle série XIV), 1925, N°118-120, pp. 73-83.

Chaumont Jean-Michel, *La Concurrence des victimes, génocide, identité, reconnaissance*, Paris, La Découverte, 1997.

Dobry Michel, *Sociologie des crises politiques*, Paris, Référence, 1992.

Douglas Mary, *Comment pensent les institutions ?*, Paris, La Découverte, Mauss, 1999.

Gensburger Sarah, Essai de sociologie de la mémoire : le cas du souvenir des camps annexes de Drancy dans Paris, *Genèses*, N°61, décembre 2005.

Gicquel Jean, *Droit constitutionnel et institutions politiques*, Paris, Montchrestien, 1995.

Gobielle Boris, La mémoire à demi-mots. Analyse d'une commémoration impossible, *Genèses*, N°28, 1997.

Goffman Erving, *Asiles, Etudes sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Les Editions de minuit, 1968, 447 p.

Groshers Marie-Claude, Les coutumes, les lieux et les récits : trois registres de la mémoire collective, *Revue des sciences sociales de l'est de la France*, 8, 1979, pp.111-119.

Halbwachs Maurice, *Les cadres sociaux de la mémoire*, avec postface de Gérard Namer, Paris, Albin Michel, 1994, 367 p.

Halbwachs Maurice, *La mémoire collective*, Paris, PUF, 1968, 204 p.

Halbwachs Maurice, *La topographie légendaire des Evangiles*, Paris, PUF, 1971, 171 p.

Halbwachs Maurice, La mémoire collective chez les musiciens, *Revue Philosophie*, 1939, N°3-4, pp.136-165.

Hobsbawm E.J., *Les bandits*, Trad. de l'anglais J. P. Rospars, Nouv. éd., Paris, La Découverte, 1999.

Johnston William, *Postmodernisme et bimillénaire, Le culte des anniversaires dans la culture contemporaine*, Paris, PUF, 1992, 291 p.

Joutard Philippe, *Ces voix qui nous viennent du passé*, Paris, Hachette, 1983, 268 p.

Joutard Philippe, *La légende des Camisards, une sensibilité au passé*, Paris, Gallimard, Bibliothèque des histoires, 1977, 439 p.

- Kershaw Ian., *Hitler, Essai sur le charisme en politique*, Paris, Gallimard, 1995.
- Khellil Mohand, *L'intégration des Maghrébins en France*, Paris, Presses Universitaires de France, 1991.
- Kundera Milan, *L'ignorance*, Paris, éd. Gallimard, 2005.
- Kundera Milan, *Le livre du rire et de l'oubli*, Gallimard, 1978.
- Lavabre Marie Claire, *Le fil rouge, sociologie de la mémoire communiste*, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, Paris, 1994, 320 p.
- Lavabre Marie-Claire, Du poids et du choix du passé. Lecture critique du « Syndrome de Vichy », in *Histoire Politique et Sciences Sociales*, Denis Peschanski, Michael Pollak, Herny Rousso (dir.), Paris, éd. Complexe, 1991.
- Lavabre Marie-Claire, Usages du passé, usages de la mémoire, Lectures critiques, Paris, *Revue française de science politique*, N°3, 1994.
- Lavabre Marie-Claire, Halbwachs et la sociologie de la mémoire, *Raison présente*, 1998.
- Lavabre Marie-Claire, Usages et mésusages de la notion de mémoire, *Critique internationale*, N°7, avril 2000, pp. 48-54.
- Lefranc Sandrine, *Politiques du pardon*, Paris, éd. PUF, 2002.
- Le Goff Jacques, *Histoire et mémoire*, Paris, Gallimard, 1988.
- Le Goff Jacques et P. Nora, *Faire de l'histoire*, Paris, Gallimard, Bibliothèque des Histoires, 1974, 1, *Nouveaux problèmes*, 230 p., *Nouvelles approches*, 252 p., *Nouveaux objets*, 281 p.
- Leniaud Jean-Michel, Le droit à la mémoire, *Le Magazine littéraire*, 307, février 1993, pp. 40-47.
- Martin J. C., *La Vendée de la mémoire, 1800-1980*, Paris, Seuil.
- Moscovici Serge, Des représentations collectives aux représentations sociales : éléments pour une Histoire, in *Les représentations sociales*, sous la direction de Denise Jodelet, Paris, PUF, 1989.
- Namer Gérard, *Batailles pour la mémoire, la commémoration en France, de 1945 à nos jours*, Paris, Papyrus, 1983.
- Noiriel Gérard, *La tyrannie du National*, Paris, Calmann-Lévy, 1991.
- Noiriel Gérard, *Les origines françaises de Vichy*, Paris, Hachette, 1999, 335 p.
- Nora Pierre, *Les lieux de mémoire*, tome III, La France, vol.3, Gallimard, 1992.

Nora Pierre, La mémoire collective, dans J. Le Goff (dir), *La nouvelle Histoire*, Paris, Retz - CEPL, 1978, pp. 398-401.

Nora Pierre, Quatre coins de la mémoire, *H. Histoire*, 2, juin 1979, pp. 9-32.

Ory Pascal, *Une nation pour mémoire, 1889, 1939, 1989, trois jubilés révolutionnaires*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 1992.

Ory Pascal, La commémoration révolutionnaire en 1939, in René Rémond, Janine Bourdin (dir), *La France et les Français en 1938-1939*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 1978.

Pollak Michael, *Une identité blessée, Etudes de sociologie et d'histoire*, Métailié, 1993.

Pollak Michael, *L'expérience concentrationnaire. Essai sur le maintien de l'identité sociale*, Paris, Métailié, 1990.

Pollak Michael, Mémoire, oubli, silence, in *Une identité blessée*, Paris, Métailié, 1993.

Pollak Michael et Heinich Nathalie, Le témoignage, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62/63, juin 1986, pp. 3-29.

Retière Jean-Noël, *Identités Ouvrières : Histoire sociale d'un fief ouvrier en Bretagne 1909-1990*, Paris, éd. L'Harmattan, 1993.

Ricœur Paul, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, 1990.

Ricœur Paul, *Temps et récit, tome III, Le temps raconté*, Seuil, 1985.

Robert Jean-Louis, *Franc-Tireur. Autobiographie*, Ramsay, Paris, 2005, 600 p., présentation d'E. Hobsbawm, *Le Monde diplomatique*, février 2006, p. 21.

Rouso Henry, *Le syndrome de Vichy*, Paris, Seuil, 1987.

Said Edward, *A contre-voix, Mémoires*, Paris, Le Serpent à Plumes, 2002, 430 p.

Saïd Edward, *Des intellectuels et du pouvoir*, Paris, Seuil, 2000.

Ternon Yves, *Enquête sur la négation d'un génocide*, Paris, Editions Parenthèses, 1989, 229 p.

Tackett Timothy, *Par la volonté du peuple, comment les Députés de 1789 sont devenus révolutionnaires*, traduit de l'anglais par Alain Spiess, éd. Albin Michel, Paris, 1997.

Ternon Yves, *Du négationnisme, mémoire et tabou*, Paris, éd. Desclée de Brouwer, 1999

Todorov Tzvetan, *Les abus de la mémoire*, Paris, Seuil, mars 1995.

Valensi Lucette, *Les fables de la mémoire. La glorieuse Bataille des trois Rois*, Seuil, 1992.

Verdès-Leroux Jeannine, "La mémoire indestructible", *Le Genre humain*, 8, hiver 1984.

Weber Max, *Essai sur la théorie de la science*, Paris, Plon, 1965.

Yates Frances Amelia, *L'art de la mémoire*, Paris, Gallimard, 1975.

II - Entretien et méthodologie

Accardo Alain, *Introduction à une sociologie critique, Lire Bourdieu*, éd. Le Mascaret, Bordeaux, 1997.

Althabe Gérard, *Le quotidien en procès*, *Dialectique*, N°21, 1977, pp. 67-77.

Althabe. Gérard, *Ethnologie du contemporain et enquête de terrain, Terrain*, N°7, octobre 1986.

Ansart Pierre, *Manuels d'histoire et inculcation d'un rapport affectif au passé*, *Manuels d'histoires et mémoires collectives*, colloque des 23-24-25 avril 1981, Université Paris VII.

Becker Howard S, *Outsiders, Etudes de sociologie de la déviance*, traduction française, Paris, A.M. Métallié, 1985.

Berelson B., *Content Analysis in Communication Research*, New York, Univ. Press, 1952; Hafner Publ Co., 1971.

Berger P., T. Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, 2003.

Blanchet A. et Gotman A., *L'enquêteur et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan, 1992.

Boltanski Luc, *L'espace positionnel. Multiplicité des positions institutionnelles et habitus de classe*, *Revue française de sociologie*, Vol, XIV, N°1, janvier-mars 1973, pp. 3-26.

Bordin L., *L'analyse de contenu*, Paris, PUF, 1977, 10^e éd, 2001.

Boucharene M., *L'étude d'un texte argumentatif*, Paris, Albin Michel, 1996.

Bourdieu Pierre, *Comprendre*, in *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1992, pp. 903-925.

Bourdieu P., *L'opinion publique n'existe pas*, *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 1984.

Bourdieu P., *La distinction, Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1979.

Bourdieu P., (sous la direction), *La misère du monde*, Paris, Editions du Seuil, 1993.

Bourdieu P., *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982.

Bourdieu P., Espace social et genèse des classes, *Actes de la recherche en sciences sociales*, N°52-53, juin 1984, pp. 3-12.

Bourdieu P., *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Genève, Librairie Droz, 1972.

Bourdieu P., *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton, 1968.

Bourdieu P., L'illusion biographique, *Actes de la recherche en Sciences sociales*, 62-63, juin 1986, pp. 69-73.

Bourdieu P., *Leçon sur la leçon*, Minuit, Paris 1982.

Bourdieu P., *Raisons pratiques, sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil, 1994.

Caplow Théodore, *L'enquête sociologique*, Paris, A. Colin, 1970.

Champagne P., *Faire l'opinion*, Paris, éd. de Minuit, 1989.

Chamboredon Hélène, Fabienne Pavis, Muriel Surdez, Laurent Willemez, S'imposer aux imposants, à propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien, *Revue Genèse*, N°16, juin 1994, pp. 114-133.

Clastres Pierre, *La société contre l'Etat*, Paris, Minuit, 1974.

Cohen Sami, Modèles conceptuels et méthodes d'enquête, in *Histoire et sciences sociales*, Paris, Complexe, 1991.

Collovald Annie, Identités stratégiques, *Actes de la recherche en sciences sociales*, N°73, juin 1988, pp. 29-40.

Collovald Annie, Hélène Lechien, Sabine Rosier et Laurent Willemez, *L'humanitaire ou le management des dévouements, Enquête sur un militantisme de "solidarité internationale" en faveur du Tiers-Monde*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002.

Godelier Maurice, *Outils d'enquête et d'analyse anthropologique*, Paris, Maspero, 1976.

Defrance J., Donner la parole. La construction d'une relation d'échange, *Actes de la recherche en sciences sociales*, N°73, juin 1978, pp. 52-66.

Devereux G., *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*, Paris, Flammarion, 1980.

Digard Jean-Pierre, Muséographie et pratique du terrain en ethnologie, in R. Creswell, M. Godelier (éd.), *Outils d'enquête et d'analyse anthropologique*, Paris, Maspero, 1976.

Elias Norbert, Remarques sur le commérage, *Actes de la recherche en sciences sociales*, N°60, Novembre 1985, pp. 22-29.

Encrevé. P., Sa voix harmonieuse et voilée, *Hors cadres*, 3, 1985, pp. 42-51.

Fabiani Jean-Louis, La survie du sociologue, *Critique*, N°445-446, juin-juillet 1984, pp. 449-459.

Fabre D., *L'ethnologue et ses sources*, Terrain, N°7, 1986.

Franco Ferrarotti, *Histoire et histoire de vie, La méthode biographique dans les sciences sociales*, Librairie des Méridiens, Klincksiek, Paris, 1990.

Ghiglione R., Blanchet A., *Analyse de contenu et contenu d'analyses*, Paris, Dunod, 1991.

Giddens Antony, *La constitution de la société*, Paris, PUF, 1987, p. 72.

Gofman E., *La mise en scène de la vie quotidienne, T1 La présentation de soi*, Paris, Minuit, 1973.

Gofman E., *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit, 1974.

Grawitz M., *Méthode des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 8^e éd, 1990.

Grafmeyer Y. et I. Joseph, *L'Ecole de Chicago, Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier, 1990.

Griffin John Howard, *Dans la peau d'un noir*, Paris, Gallimard, 1962.

Ion Jacques, *La fin des militants*, Paris, Les Editions de l'Atelier, Editions ouvrières, 1997.

Kandel Liliane, Réflexions sur l'usage de l'entretien, notamment non directif, et sur les études d'opinion, *Epistémologie scientifique*, N°13, 1972, pp. 25-46.

Krech D. et R. S. Crutchfield, *Théorie et Problèmes de Psychologie Sociale*, Presses Universitaires de France, 1951.

Lacroix B., Objectivisme et construction de l'objet dans l'instrumentation sociologique par entretiens, *L'Aquarien*, N°8, Printemps 1991, pp. 16-54.

Lasswell H. D., L'analyse de contenu et le langage de la politique, *Revue française de sciences politiques*, vol. II, N°3, juillet-septembre 1952.

Mauger G., Enquêteur en milieu populaire, *Genèse*, N°6, décembre 1991, pp. 125-143.

Mauger G., Comment on écrit les histoires de familles et les histoires de vie : deux points de vue, *Annales de Vaucresson*, N°26, 1987, pp. 295-302.

Mauger G., Claude Fossé Poliak, Les représentations de l'ascension sociale et de ses causes chez les jeunes de milieux populaires, *Cahiers Jeunesse et sociétés*, N°14, mai 1991, pp. 1-18.

Mauger G., Claude Fossé Poliak, La politique des bandes, *Politix*, N°14, juin 1991.

Malinowski B., *Les argonautes du Pacifique occidental*, Paris, Gallimard, 1963.

Malinowski B., *Journal d'ethnologue*, Paris, Seuil, 1985.

Michelat Guy, Sur l'utilisation de l'entretien non-directif en sociologie, *Revue française de sociologie*, 16 (2), avril-juin 1975, pp. 229-257.

Morfaux Louis-Marie, *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*, Paris, Armand Colin, Paris, 1980.

Muel-Dreyfus Francine, *Le métier d'éducateur*, Paris, Minit, 1983.

Norbert Elias, *Mozart, Sociologie d'un génie*, Paris, Editions du Seuil, 1991.

Passeron J.C., Porto-Vazquez F. et De Singly F., Le questionnement et le silence, contribution à l'interprétation des non-réponses, *Consommation*, 1982.

Pinçon Michel et Monique Pinçon-Charlot, Pratiques d'enquête dans l'aristocratie et la grande bourgeoisie, *Genèses*, 3 mars 1991, pp. 120-133.

Pinçon Michel et Monique Pinçon Charlot, Le nom de la lignée comme garantie de l'excellence sociale, *Ethnologie française*, N°1, 1990.

Pinçon Michel, *Désarrois ouvriers, familles de métallurgistes dans les mutations industrielles et sociales*, Paris, l'Harmattan, Logiques sociales, 1987.

Quivy Raymond et Luc Van Campenhoud, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 1995.

Racamier Paul-Claude, *Le génie des origines, psychanalyse et psychoses*, Paris, éd. Payot, 1992.

Sartre Jean-Paul, *Questions de méthode*, Paris, Gallimard, 1960 (réédition dans la collection Idées), 1967.

Simono Michel, Entretien non directif entretien non pré structuré. Pour une validation méthodologique et une formalisation pédagogique, *Bulletin de psychologie*, Tome 33, N°343, 1979-1980, pp. 155-164.

Weber Florence et Stephan Baud, *Le guide d'enquête du terrain*, Editions La Découverte, Paris, 2002.

Weber Florence, *Le travail à côté*, Paris, INRA-Hautes Etudes, 1989.

Weber Max, *Le savant et le politique*, Paris, Union Générale d'Éditions, 1963.

Weber R. PH., *Basic Content Analysis, Quantitative Applications in the Social Science*, Harvard University, Sage publications, 1985.

III - Trajectoire et exil

Bertrand Didier, Réfugiés et migrants, migrants et réfugiés, *International migration*, vol. 36.

Beyer G., The political Refugee: 35 years Later, *International Migration Review*, 1981, Vol. 15,1.

Créac'h Xavier, Les évolutions dans l'interprétation du terme réfugié, dans Hommes & migrations, *Les frontières du droit d'asile*, Paris, N°1238, juillet-août 2002.

Dufoix Stéphane, *Exil et politique, Éléments pour une sociologie de la politique en émigration : l'exemple des Hongrois, des Polonais et des Tchécoslovaques en France de 1945 à nos jours*, Thèse pour le doctorat en science politique sous la direction de M. Marc Lazar, Université Paris I-Sorbonne, 1997.

Fairchild H.P., *Immigrant Backgrounds*, New York, Wyley, 1927.

Glazer N. & D. Moynihan, *Beyond the Melting Pot*, Cambridge, MIT Press, 1970.

Gordon M., *Assimilation in American life : The Role of Race, Religion and National origins*, New York, Oxford University Press, 1964.

Holborn Louise W., Shuval Judith T., Refugees: world problems, adjustment and assimilation, *International encyclopedia of the social sciences*, New York, London, vol. 13, 1968, pp. 361-377.

Kunz Egon F., *Blood and Gold: Hungarians in Australia*, Melbourne, Cheshire, 1969.

Kunz E.F., Les réfugiés en exode : les modèles dynamiques et les formes de déplacement, *International Migration*, vol 7,2.

Kunz E.F., The analytic Framework, Exile and resettlement: refugee theory, *IMR* vol. 15, N°1.

Laacher Smaïn, Éléments pour une sociologie de l'exil, *Politix*, N°69, Paris, 2005.

Murphy-Lejeune Elizabeth, *L'étudiant européen voyageur, un nouvel « étranger »*, aspects de l'adaptation interculturelle des étudiants

européens, Thèse de Doctorat, (nouveau régime) Université de Nancy II, 1998.

Nassehi-Behnam Vida, Diaspora iranienne en France : changement et continuité, *Cahiers d'étude sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, N°30, juin-décembre 2000.

Noiriel Gérard, Dossier Représentations nationales et pouvoirs d'Etat, *Genèses*, avril 1997, pp. 25-44.

Passeron J.-C., Le scénario et le corpus. Biographies, flux, itinéraires, trajectoires, in *Le raisonnement sociologique*, Paris, Nathan, 1991, chap. VIII, pp.185-206.

Portes A. and J. Borocz, Contemporary Immigration : Theoretical Perspectives. Determinants and Modes of Incorporation, *International Migration Review*, Vol. 23.

Rose P. I., Thoughts about refugees and Descendants of Theseus, *International Migration Review*, 15.1.

Sada About. et G. Milet H, *L'identité culturelle : relations interethniques et problèmes d'acculturation*, Paris, éd. Anthropos, 1981.

Said Edward, *Des intellectuels et du Pouvoir*, Paris, Seuil, 1996.

Said E, *Orientalisme*, Paris, Seuil, 1997.

Sayad Abdelmalek, *La double absence*, Paris, Seuil, 1999, 437 p.

Sayad Abdelmalek, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Paris, De Boeck, 1997, 331 p.

Shain, Y., Who is a political exile ? , *Revue Internationale Migration*, vol. 26, N°4, 1988, p. 395.

Simmel Georg, Digression sur l'étranger, in *L'Ecole de Chicago : Naissance de l'écologie urbaine*, Présentation Y. Grafmeyer et I. Joseph, Paris, Aubier, 1990, pp. 53-59.

Simmel G., *Ville et modernité*, sous la direction de Jean Rémy, Paris, L'Harmattan, 1995.

Strauss Anselm, *La trame de la négociation, sociologie qualitative et interactionnisme*, textes réunis par Isabelle Bazanger, Paris, L'Harmattan, 1992.

Vernier Claude, *Tendre exil : souvenirs d'un réfugié antinazi en France*, Paris, La Découverte, Maspero, 1983.

Wihtol de Werdin Catherine, Les frontières du droit d'asile, dans *Hommes & migrations*, Paris, N°1238, juillet-août 2002.

IV - Sociologie de la révolution iranienne, histoire de l'Iran contemporain

Adelkhah Fariba, Les Iraniens de Californie : si la République islamique n'existait pas..., *Les Etudes du CERI-n° 75*, mai 2001, pp. 1-40.

Adelkhah Fariba, *La Révolution sous le voile*, Paris, Editions Karthala, 1991.

Al Ahmad Djalal, *L'occidentalité (gharbzadeghi)*, Paris, L'Harmattan, 1988.

Arjomand Said Amir, *Traditionalism in Twentieth Century Iran*, Conference on Social Movements in the Contemporary Near and Middle East, New York, mai 1981.

Arjomand Said Amir, *The Turban for the Crown. The Islamic Revolution in Iran*, Oxford University Press, 1988.

Bayramzadeh Kamal, *Les enjeux principaux des relations entre l'Iran et l'Europe de 1979 à 2003*, Paris, L'Harmattan, 2004.

Brinton Crane, *The Anatomy of Revolution*, New York, Vintage Books, 1965.

Brown Ian, *Khomeyni's forgotten sons. The story of Iran's Boy Soldiers*, Londres, Grey Seal Books, 1990.

Behnam Jamshid, *Berlaniha (Berliners)*, éd. Frousan, Teheran, 1998.

Chafigh Chahla, *Le nouvel homme islamiste, La prison politique en Iran*, Paris, Le félin, 2002.

Chaichian Mohammad A., First generation Iranian Immigrants and the Question of Cultural Identity: The Case of Iowa, *Revue IMR*, volume 31, N°3, 1997.

Djalili Mohammad-Reza, *Iran : l'illusion réformiste*, Paris, Presses de Sciences Po, 2001.

Djalili Mohammad Reza, *Religion et révolution. L'islam shi'ite et l'Etat*, Paris, Economica, 1981.

Djalili Mohammad-Reza, *Problèmes politiques et sociaux*, Paris, La documentation française, 1998.

Dowlat M., B. Hourcade, O. Puech, *Les Paysans et la Révolution iranienne*, Peuples Méditerranéens, 1980.

Foucault Michel, *Dits et écrits (1954-1988)*, éd. par Daniel Defert et François Ewald, Tome III (1976-1979).

Hourcade B., Khosrokhavar F., L'habitat révolutionnaire : Téhéran 1977-1981, *Hérodote*, 31, 1983.

Hourcade Bernard, *Iran, nouvelle identité d'une république*, Paris, Editions Berlin, 2002.

Khomeyni R., *Hokomaté eslâmi (l'Etat islamique)*, Téhéran, éd. Amir Kabir, 1980.

Khosrokhavar Farhad, Révolution française et révolution islamique : esquisse d'une comparaison dans Vovelle M. dir., *L'image de la Révolution française*, vol. 3, Pergamon Presse, Paris, 1990.

Khosrokhavar Farhad, Chiisme mortifère : les nouveaux combattants de la foi, *L'homme et la société*, 1993.

Khosrokhavar Farhad, Le Mouvement féminin en Iran, *Peuples méditerranéens*, pp. 48-49, 1989.

Khosrokhavar F. et Vieille P., *Le discours populaire de la Révolution iranienne*, éd. Contemporanéité, 1990, 2 vol.

Khosrokhavar Farhad, Iran, rupture d'une alliance, *Peuples méditerranéens*, 14, 1981.

Khosrokhavar Farhad, Iran : de la révolution à l'islamisme Hezbollah, In Kepel Gilles, *Les politiques de Dieu*, Paris, Seuil, 1993, pp. 71-95.

Khosrokhavar Farhad, *Utopie sacrifiée*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences politiques, 1993.

Khosrokhavar Farhad, *Anthropologie de la Révolution iranienne*, Paris, L'Harmattan, 1997.

Khosrokhavar Farhad, L'Iran, La démocratie et la nouvelle citoyenneté, *Les cahiers internationaux de la sociologie*, Volume CXI, Paris, 2001.

Kotobi Morteza, *Iran, une première République, Le grand Satan et la tulipe*,. Paris, éd. Sa, 1987.

Mansour Faranak, *La communauté iranienne de Paris*, étude ethnologique, thèse soutenue à l'E.H.E.S.S, 1991-1992.

Haghighat Chahpour, *Iran, la Révolution islamique*, Bruxelles, Complexe, 1985.

Mazyar Behrouz, *Rebels with a cause, the failure of the left in Iran*, traduction en iranien, (*Shourechiané armankhah*), Téhéran éd., Ghoghousse, 2001.

Milani Abbas, *Moammâyé Hovaida, (L'énigme de Hovaida)*, Téhéran, éd. Amir Kabir, 2005.

Molajani Akbar, *Sociologie politique de la Révolution iranienne*, Paris, L'Harmattan, 1999.

Nahavandi Firouzeh, *Aux sources de la Révolution iranienne*, Paris, l'Harmattan, 1988.

Naraghi Ehsan, *Des palais du Chah aux prisons de la Révolution*, Paris, Ballard, 1991.

Nassehi-Behnam Vida, *Diaspora iranienne en France : changement et continuité*, *Cahiers d'étude sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, N 30, juin-décembre 2000.

Nejat Hosseini Mohsène, *Bar faraze Khalij, (Au-dessus du Golfe)*, Téhéran, éd. Nay, 2001.

Paivandi Saeed, *Religion et éducation en Iran*, Paris, L'Harmattan, 2006.

Radjavi Kazem, *La Révolution iranienne et les Moudjahédines du peuple*, Paris, Anthropos, 1983.

Shayegan D., *Qu'est-ce qu'une révolution religieuse ?*, Paris, Les Presses d'aujourd'hui, 1982.

Vahabi Nader, *Le Hezbollah et la mémoire, les discours des réfugiés iraniens sur le Hezbollah*, mémoire de DEA de sociologie politique et politique comparée, sous la direction de Didier Bigo, Université de Nanterre, septembre 1999.

Vahabi Nader, *Etude psychosociologique : Relecture de « la mémoire des exilés politiques de la Révolution iranienne de 1979 »*, thèse pour le doctorat en science politique, EHESS, avril 2004.

Vahabi Nader, *Sociologie du pénal dans la période de transition, Le cas du procès de Saddam Hussein*, en langue iranienne, Essen (Allemagne), Nima, avril 2007.

V - Mémoires des émigrants iraniens

Abassi Rouhollah, *Hoviateh mahsour ya mahsour dar hoviat, (A la recherche de l'identité perdue)*, Paris, éd. Abnous, 1996.

Ahmadi Hamid, *Tahghighighi dar barehé tariché enghélabé Iran (mot à mot : Une étude sur l'histoire de la révolution iranienne)*, Fraspa, Germany, éd. Enghelab Eslami, 2001.

Ahmadi Hamid, *Khatératé Bani Sadr, Avvalin rais jomhouré Iran, (Les mémoires de Bani Sadr, le premier Président de la République d'Iran)*, Frankfort, éd. Enghelab Eslami, 2000.

Alizadeh Parvaneh, *Evine, Mémoires d'une Iranienne en prison*, Paris, Editions L'Inventaire, Khâvarân, novembre 2002.

- Amir Khosravai Babac et Haidaraian Mohsen, *Mohajerat socialisti va sarneveshte iranians*, (*L'exil dans les pays socialistes et l'histoire de vie des Iraniens*), Téhéran, éd. Payam Emrouz, 2002, 656 p.
- Bani Sadr ABolhassan, *L'espérance trahie*, Paris, Papyrus, 1982.
- Bani Sadr Massoud, *Khateraté ek shoureshi irani*, (*Mémoires d'un rebelle iranien*), Paris, Editions Khavaran, 2005.
- Baradaran Monireh, *Haghighat Sadeh*, (*simple truths*), *The memoirs of Women's Prisons in the Islamic Republic of Iran*, Essen-Germany, éd. Nima, 2000.
- Boroujerdi Hossein, *Eatérâfâtes Hossein Brojerdi : dar posheteh pardehe enghelab* (*Les aveux de Hossein Brojerdi : dans la coulisse de la Révolution iranienne*). Ouvrage formé d'interviews par Bahrame Choubineh, éd. Nima, Allemagne, septembre 2002.
- Dehghani Ashraf, *Dar djedal ba khamoshi*, (*En conflit avec le silence*), Cologne, éd. Mortazavi, 2007.
- Fatollah Zadeh Atabak, *Khanehe Daai Yousef* (*La maison d'oncle Josef*), Suède, 2001.
- Gahreman Sasan, *Gossal (the Rift)*, Toronto Canada, éd. Afra Publishing Co, 2000.
- Hadjebi-Tabrizi Vida, *Dad-e-Bidad*, (*Justice injuste*), *la première prison politique des femmes, les mémoires des femmes politiques emprisonnées entre 1971-1979*, Allemagne, Cologne, Edition Forough, février 2003, tome I, 334 p. et tome II, 442 p., juin 2004.
- Kader Abdollah, *Le voyage des bouteilles vides*, Roman traduit du néerlandais par Anne- Marie de Both-Diez, Paris, Gallimard, 2001.
- Kafi Hélène, *L'exilée*, Paris, Editions Payot, 1991.
- Karbasi Ziba, *Jaiiaze, shaire haieh ziba karbasi*, (*Les poèmes de Ziba Karbasi*), London, éd., Farhang- e- Farda, 2000.
- Khaksar Nassim, *Ma va Jahan-e tabeed*, (*Nous et le monde d'exil*), La Suède, éd., Baran, 1999.
- Kian Katozian, *Az Sapideh ta sham*, « *Khaterat* », (*De l'aube jusqu'au soir, Les souvenirs*), Paris, Nashre Abi, 1999.
- Le parti communiste iranien (*Toudeh*), *Shahidaneh Toudehai az 1361 ta 1367* (*Les martyrs du parti communiste iranien : de 1982 de 1988*), Allemagne, éd. Le parti communiste iranien, 2002.
- Mahmaody Betty, *Jamais sans ma fille*, Paris, Fixot, 1992.

Makaremi Hassan, publié sous le nom d'emprunt Mohebbi Hassan, *Daftaré Khâterât (Le cahier des souvenirs)*, Limoges, éd. Makaremi, 1988.

Makaremi Hassan, *Djoghraphiaieh bazare Vakil, Mamdali (Mohhamd Ali) (La géographie du marché du Vakil, Mamdali (Mohhamd Ali))*, Berlin, éd. Gardoon, 1997.

Meskoob Shahrokh, *Rouzhâ dar râh, (Sur le chemin des jours)*, Paris, éd. Khavaran, deux tomes, hiver 1979.

Mohajer Naser, *Ketab Zendan (Le livre de prison)*, témoignages des anciens prisonniers politiques, édité par l'auteur, l'Amérique, éd. Noghteh, 1998.

Nejat Hosseini Mohsène, *Bar faraze Khalij, (Au-dessus du Golfe)*, Téhéran, éd. Nay, 2001.

Mesdaghi Iraj, *Na zistan va na margue, (Ni la vie ni la mort)*, la mémoire de la prison de 1981 à 1991, La Suède, Edition Alfabet Maxima Publishing, 2004. Tome I, 445 p., tome II, 391 p., tome III, 446 p., tome IV, 301 p.

Moudjahédines du peuple, *Shohadâieh javdaneh rahe azadi, partchamdaraneh inghelabeh novine Iran (Martyrs éternels pour la liberté, les avant-gardes de la nouvelle révolution en Iran)*, Paris, éd. L'organisation des Moudjahédines du peuple, septembre 1985.

Moshiri M., *Saieha, roshanha, (Ombres, lumières)*, Paris, éd. L'association de publication de la culture et de la littérature d'Iran Zamin, 2005.

Mortazavi Bagher, *Siavahans, Yadvareh janbakhtegan hezbe ranjbrane Iran, (Siavashan, la mémoire des audacieux du parti travailleur de l'Iran)*, Cologne, Allemagne, 1999.

Nafisi Azar, *Lire Lotita à Téhéran*, Traduit de l'américain par M. H. Dumas, Paris, Plon, 2004, 468 p.

Nejat Bakhsh Nassrollah, *Shabakeh haieh térore jomhourî islami Iran, (Les réseaux de terrorisme de la République islamique d'Iran)*, Frankfort, éd. Enghelbe islami, 2002.

Noghreh Kar Massoud et Mehdi Aslani, *Jangalé Shokaran, Namehha va vasitahat, (Les courriers et les testaments)*, Cologne, Allemagne, éd. Arash, 2005.

Pahlavi Farah, *Mémoires*, Paris, Editions XO, 2003.

Rahe Kargar, (L'Organisation de la cause ouvrière), *Shahiadaneh ma, dar rahe azadi, (Nos martyrs pour la liberté)*, Allemagne, éd. Rahe Kargar, 1989.

Sociologie d'une mémoire déchirée

Saedi Gholam Hossein, article Panahdeh siasi vaghaie kiste ? (Qui est le vrai réfugié politique ?), Paris, Revue iranienne *Alefba*, N°5, hiver 1984, pp. 1-5.

Satrapi Marjane, *Persépolis*, Paris, éd. L'Association, Quatrième édition, 2000.

Sepèhr Farhad, *Goftegohaieh Zendan, Les dialogues de prison*, Leipzig, Allemagne, éd. Soboleh, 1999.

Shokat Hamid, *Negahi az daroun bé jonbeshé tchapé Iran, (An inside look into the Iranian left movement, talk with Iradj Kashkuli)*, Allemagne, Baztab Verlag, 1999.

Vahabi Nader et Emmanuel Huntzinger, La révolution iranienne à travers ses exilés, *Cemoti*, N°37, janvier-juin 2004, pp. 43-67.

Yalda Sara, *Regard persan*, Paris, Grasset & Fasquelle, 2007, 242 p.

Zarbakht Naser, *Gozar az Barzakh. Khâterât-é- yek Toudehai* (mot à mot : *Passage dans un purgatoire. Les mémoires d'un membre du Parti Communiste Iranien*), Téhéran, Edition Atieh, 2001.

Traduction en anglais de la quatrième de couverture (abstract)

How does construct itself and modify over the course of time the memory of political exiles, and, most notably, the memory of Iranian political exiles? How can the life trajectories and the social processes affect the conservation or the transformation of this memory ?

The response to these questions inevitably leads us toward an analysis of the social dynamics of memory, and so our problem, far from contending itself with a simple recording of the memories pulled from oral histories, is principally centered on a sociological analysis of the memory.

This study locates itself at a crossroads between two methodologies : the first has been gleaned from E. Goffman's concept of "moral career" and the second is heavily inspired by the sociology of M. Halbwachs wherein the supposed "collective" and "homogenous" memory forged during the Iranian revolution of 1979 is demonstrated to be ultimately subjective.

In point of fact, memory breaks down progressively as the social frameworks for individual resocialization exploit different places of exile. Memory then transforms itself with respect to the new social environments peculiar to the life trajectories of the exiled.

"Nader Vahabi has written a remarkable text that penetrates into the subjectivity of Iranian political migrants and reveals that, despite their steadfastness and their adherence to the same political family, an individual dimension nevertheless emerges engendering three different methods in the process of "memory's" adaptation to new social realities. Each of these methods displaces the locus of pain and the concomitant symptoms of anxiety and social rift. For all that, they don't disappear; only they operate differently and Vahabi shows this well."

F. Khosrokhavar:

